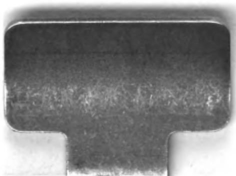




L'ESPAGNE

en 1843 et 1844

LETTRES

SUR LES MOEURS POLITIQUES

ET SUR LA DERNIÈRE RÉVOLUTION DE CE PAYS

PAR

J. TANSKI,

ANCIEN CAPITAINE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE AU SERVICE DE FRANCE
ET D'ESPAGNE.



PARIS

A. RENÉ ET CIE, IMPRIMEURS-EDITEURS,

RUE DE SEINE, 32.

1844

TABLE DES MATIERES.

L'ESPAGNE

EN 1843 ET EN 1844.

LETTRE I.

Madrid, 12 août 1843.

(APRÈS LA CHUTE D'ESPARTERO.)

INTRODUCTION. — La *Puerta del Sol.* — Politique en plein air. — Esprit des diverses classes de la société. — Les partis.

Me voici pour la troisième fois dans cette belle Espagne, chez cette nation chevaleresque, dont le passé est si glorieux, mais dont l'héroïsme et les nobles instincts se consument depuis quelques années dans des luttes intestines, dans des réactions alternatives, déréglées et presque toujours sanglantes.

Sous cet ardent soleil, sur ce terrain de politique volcanique, les événements se succèdent avec un imprévu fantastique; il semble, la plupart du temps, que rien n'arrive comme il devait arriver, et que l'imprévu s'y produit sans cause, ou tout au

moins au rebours des probabilités et de la raison. Ces renaissantes péripéties ont fait croire que nulle puissance humaine ne peut régir ou comprendre les choses d'Espagne, et que tout va par saccades extravagantes et sous la seule impulsion du hasard. C'est une erreur. Tout est vif et soudain, en effet; mais tout est logique, non pas logique en tant que juste et raisonnable, mais dans ce sens que les faits sont toujours conséquents à leurs antécédents. Vous en aurez la preuve quand vous aurez suivi leur filiation pendant la période que j'ai à vous tracer. Si une révolution en 1840 a renversé Marie-Christine pour élever le général Espartero, qui a gouverné deux ans, et si ce général a été précipité à son tour, quoiqu'il parût fermement établi, appuyé par des forces imposantes, vous reconnaîtrez qu'il est facile d'apprécier logiquement et pourquoi il s'est élevé et pourquoi il est tombé.

En attendant, suivez-moi sur cette place célèbre que l'on nomme *Puerta del Sol*, Porte du Soleil, en l'honneur d'un ancien portail qui n'existe plus. C'est là que se débitent les nouvelles, que se font la politique et l'émeute. Les journaux du soir ont toujours un article intitulé : *Puerta del Sol*, contenant les bruits et les nouvelles du jour, comme à Paris ils ont un article des bruits de la Bourse. Aussi, dès le lendemain de mon arrivée, je me suis rendu à la *Puerta del Sol* avant même d'aller voir mes amis chez eux, bien persuadé que je les ren-

contrerais là. J'ai appris d'eux où en est la *situation ;* c'est le nom que l'on donne en Espagne au gouvernement du moment. On a vu tant de chutes successives que ce simple titre de situation paraît suffisant pour caractériser le pouvoir dominant, lequel semble toujours éphémère.

Il n'y a pas de pays où il se fasse autant de politique en plein air qu'à Madrid. L'étranger est d'abord tout étourdi de cette agitation qui se manifeste partout, bruyamment et publiquement. La politique ici est un passe-temps pour les uns, une affaire, une spéculation pour les autres, et l'agitation est devenue un état normal pour une classe très-nombreuse d'habitants. Les actes du gouvernement, les événements importants, les nouvelles du jour sont examinés, discutés et appréciés ici dans les rues et sur les places publiques, avant d'arriver dans les salons politiques et dans les journaux. Le régent Espartero, élevé par le parti exalté ou révolutionnaire, s'était efforcé de comprimer les esprits et de fortifier son pouvoir ; mais il était obligé de laisser dire les discoureurs de la *Puerta del Sol.*

Les deux classes extrêmes de la nation, les grands et les petits, ne prennent point de part à toutes ces luttes.

Chose digne d'attention, la noblesse, concentrée à Madrid de temps immémorial, possédant des propriétés immenses, est entièrement en dehors des événements qui s'accomplissent tous les

jours en sa présence et souvent à son détriment. Il existe encore cinquante familles de la grandesse. mais les Medina-Celi, les Ossuna, les San-Carlos, les d'Abrantès, les San-Iago, les Ognaté, etc., n'ont joué, depuis la guerre de l'Indépendance, aucun rôle important dans les Cortès ni dans le gouvernement du pays; quelques-uns seulement ont montré à l'armée une valeur digne de leurs ancêtres. Parmi ceux qui ont péri dans la guerre de l'insurrection carliste, on cite le comte de Via-Manuel, fait prisonnier par Zumalacarreguy, et fusillé comme rebelle par ordre spécial de don Carlos, et le comte de Campo-Alangé, tué à l'assaut de Luchana, lors du second siége de Bilbao.

Par une autre anomalie non moins étrange, la bourgeoisie, qui partout ailleurs est si intéressée à ce que le gouvernement soit fort et stable, a presque toujours été pour le mouvement, et protégé ou stimulé l'émeute et l'insurrection. Jusqu'au dernier moment les bourgeois de Madrid ont tenu pour Espartero. Il est difficile de juger pourquoi ils se sont révoltés, il y a deux ans, contre Marie-Christine. Des banquiers même ont soldé les émeutes. Je n'ai jamais pu exactement m'expliquer cette étrange conduite de gens qui devraient être les plus fermes défenseurs de l'ordre et de la paix. Je pense seulement que, la plupart n'étant que des représentants de maisons étrangères, des spéculateurs et des fournisseurs, chacun ayant plus ou moins d'affaires avec le Trésor, ils sont

pour les changements de ministères; car, quelque singulier que cela paraisse, tout nouveau gouvernement, tout nouveau cabinet en Espagne trouve toujours des ressources extraordinaires, et jette sur la place des valeurs considérables qui sont un appât à l'agiotage.

La classe moyenne est fort différente à Madrid des classes analogues dans les autres villes d'Europe. Elle ne se compose pas ici d'industriels, de fabricants et de manufacturiers, comme en France et en Allemagne. La plupart sont des marchands ambulants, des débitants en détail, vivant au jour le jour, et colportant d'une province à l'autre, dans un cercle de trente à quarante lieues à la ronde, les produits et les marchandises des autres provinces ; car Madrid, situé au milieu d'un pays aride et désert, ne fabrique et ne produit presque rien. Cette classe, qui formait le fond de la garde nationale dissoute, a pesé considérablement sur le sort des divers gouvernements qui se sont succédé depuis dix années; mais elle agissait plutôt dans un esprit municipal que dans un but élevé et national. Espartero avait identifié cette milice à ses intérêts, d'abord en expulsant des bataillons tout ce qui lui avait paru suspect, puis en faisant nommer officiers des hommes compromis pour sa cause par des excès antérieurs.

Enfin la classe la plus puissante, et en même temps la plus éclairée et la plus remuante, est celle des fonctionnaires et des employés à divers titres

et conditions. Celle-ci, par suite des révolutions et des changements continuels de ministères qui enlèvent avec eux tout leur personnel, s'est grossie au point qu'elle forme une véritable armée, dont une partie est en activité et l'autre en disponibilité. Cette masse d'employés, qui aujourd'hui ne compte pas moins de vingt-quatre à vingt-cinq mille individus : *ilimitados,* en non-activité, avec un tiers de traitement ; *cesantes,* suspendus, gardant le titre de leurs emplois, sans solde ; *retirados,* en retraite honorifique ; *jubilados,* jouissant d'une pension de l'État, etc.; cette armée administrative est une plaie dévorante pour le trésor public.

Ici l'esprit de parti ne ménage rien : conviction, honneur, mérite, expérience, longs services, tout est sacrifié aux exigences du moment. Ainsi il n'y a pas un homme de quelque instruction qui n'ait été depuis dix ans plusieurs fois magistrat ou fonctionnaire : ce qui tient ceux qui sont en place et ceux qui sont en dehors dans une inquiétude permanente. Le patriotisme, le sentiment du devoir, les convictions politiques ont fait place à la cupidité et à un vil calcul. Je n'hésite pas à dire que les choses sont arrivées à ce point que les places, les fonctions de l'État, les grades militaires, si respectables ailleurs par leur abnégation, leur dévouement au service public, sont devenus ici une simple affaire, une marchandise sur laquelle on spécule, comme on fait à la Bourse sur les nou-

velles du jour, pour la hausse et la baisse des fonds.

Lorsqu'un ministère est formé et qu'un orage s'élève contre lui dans les Cortès ou dans les provinces, chacun calcule, combine, fait ses offres au gouvernement existant et à ceux qui prétendent le remplacer, et se prononce selon les promesses qu'il reçoit ou les chances qu'il entrevoit dans l'avenir. Cela est si vrai que les ministères succombent ici autant par l'inconstance, l'abandon, et souvent la trahison de leurs amis, que par les efforts de leurs ennemis. Je sais un officier qui a fait partie d'un régiment très-dévoué à Espartero dans les dernières occurrences, et qui, revenu après le licenciement de son corps à Madrid, se présenta chez l'inspecteur aux revues, lequel voulut le remettre aussitôt en activité dans un autre corps. L'officier a refusé, et lorsque je lui en ai demandé la raison : « Que voulez-vous? m'a-t-il dit; un « grand nombre d'officiers de mon grade et plus « anciens que moi ont été déjà replacés; je me trou« verais un des plus jeunes dans le corps; j'aime « mieux attendre. L'ordre de choses actuel ne du« rera pas plus que les autres, et j'ai la chance « d'être replacé avec un grade supérieur, en qua« lité de victime. » En conséquence il a pris sa demi-solde.

Ce cynisme, que la guerre de Navarre avait pendant quelque temps fait disparaître de l'armée, retrempée alors par les combats, s'est développé de nouveau en 1840, lors de la révolution qui ren-

versa la régente. Si les prochaines Cortès et le gouvernement actuel ne travaillent pas à donner une autre impulsion aux esprits, à tourner vers l'industrie, le commerce, les occupations utiles, cette tourbe ambitieuse qui se rue sur les emplois publics; si on ne lui ôte pas toute chance de prospérer dans les révolutions, il n'y aura plus de remède à cette démoralisation universelle. Espartero n'a fait qu'augmenter le mal, tant par son élévation scandaleuse, due à l'émeute et à la trahison, que par les destitutions en masse qu'il a opérées dans l'administration et l'ordre judiciaire, pour placer des exaltés, la plupart mal famés ou incapables.

La *Puerta del Sol*, si souvent citée dans les fastes des dernières révolutions dont Madrid a été le théâtre, est le rendez-vous général de tous les vétérans et aspirants politiques, des oisifs, des orateurs de place, en un mot de tous les turbulents. A ce lieu central, à cet illustre carrefour aboutissent et se croisent six rues principales de la ville. Il se trouve entre les quartiers les plus populeux et les plus élégants de Madrid; c'est comme si, à Paris, le faubourg Saint-Honoré et la Chaussée d'Antin se trouvaient rapprochés des quartiers Saint-Denis et Saint-Martin. C'est le véritable Forum où se traitent les affaires de l'État; c'est là que fut déchiré le premier décret royal de Ferdinand après l'insurrection de Cadix; c'est là aussi que fut jugé publiquement le procès du prêtre

Vinuesa, accusé, en 1822, de complot contre la constitution de Cadix, et qu'il fut mis à mort par suite d'une condamnation en place publique. C'est pourquoi M. de Martignac a appelé la *Puerta del Sol* le *siége inofficiel du gouvernement*. Plus d'un ministre a changé son système, plus d'un orateur a prononcé des discours en vue de capter l'opinion de la *Puerta del Sol*. Il est de notoriété publique que la bataille d'Arlaban, livrée aux carlistes par Cordova contre son plan de campagne, n'avait pour but que de plaire aux exaltés de la *Puerta del Sol* qui lui reprochaient sa prétendue inaction. On se rappelle aussi que le général Séoane, le surlendemain de la révolution de la Granja, s'y présenta en personne pour annoncer sa nomination comme capitaine général de Madrid, en remplacement de l'infortuné Quesada, assassiné par les gardes nationaux.

La *Casa de Correos* (Hôtel de la Poste), située sur cette place, augmente encore l'affluence, et a servi souvent de citadelle aux révolutionnaires, à cause de ses degrés et de sa situation dominante. Sa possession a été plus d'une fois décisive dans les luttes entre le gouvernement et la garde nationale de Madrid. Les orateurs qui veulent haranguer le public se placent ordinairement sur le trottoir élevé qui entoure cet édifice, un des plus beaux de la ville. Le peuple, qui est à Madrid spectateur impassible de toutes les insurrections, occupe habituellement le milieu de la place; les hauts fonc-

tionnaires, les habitants les plus notables se réunissent en groupes, ordinairement de une à trois heures, à l'issue de la rue Montera, qui domine la place. Du côté opposé, près du café de la Victoire, se rassemblent les militaires, les employés, les partisans du gouvernement existant. Enfin, vers trois heures, viennent conférer, à l'ombre de l'hôtel de la Poste, les banquiers et les courtiers de la Bourse.

La *Puerta del Sol* étend son action à ses alentours, où s'étaient formés autrefois des clubs, foyers ardents du fanatisme politique. Les cafés dans les rues d'Alcala, de Montera et de Carrera-San-Geronimo, réunissaient tour à tour *les Chevaliers communeros*, *les Isabelinos*, *les Federalistas*, *les Carbonaros*, *les Membres de la Jeune Italie, de la Jeune Espagne*, et tant d'autres. Il y eut même à Madrid et à Barcelone une société secrète dite des *Vengeurs d'Alibaud*. En ce moment *le Café Nuevo* est le rendez-vous des Esparteristes, des exaltés et des républicains réunis, et *le Café de los Amigos* est le lieu de conférence des modérés et des constitutionnels amis du progrès pacifique.

Les boutiques mêmes qui avoisinent la *Puerta del Sol* sont comme autant de clubs politiques. Chacune a ses habitués qui s'y réunissent et passent des journées entières à des discussions et à des conférences sur les affaires du pays, ce qui nuit à la vente, au point que quelques marchands

mieux avisés, notamment un chapelier de la rue Montera, ont fait afficher dans leur boutiqne : *Aqui no se permiten tertulias* (ici on ne permet pas de faire conversation).

Un étranger, avec du goût pour cette oisiveté politique et un peu de laisser-aller, est bien vite initié à tous les mystères de la *Puerta del Sol*. Un journal, un bulletin extraordinaire, une *hoja volante* (feuille volante), se vendent à la criée sur la place même par des aveugles et des enfants, et passent de main en main ; des lettres particulières, relatives aux événements du jour, sont même communiquées à des inconnus, à tous ceux qui sont curieux de les voir.

La fierté castillane, si ombrageuse pour tout étranger, se change en une familiarité expansive pour ces sortes de communications et pour toute conversation politique. En entrant dans un café, dans un lieu public, quelque place que vous occupiez, à quelque table que vous vous asseyiez, vous entendrez parler des affaires de l'État, et nulle part la conversation, engagée sur la situation du moment, ne change ni ne s'interrompt par votre présence; il vous est libre d'en être témoin et même d'y prendre part, de quelque opinion que vous soyez.

Dans le mois de mai dernier tout le monde s'occupait des débats des Cortès, où s'élevaient des discussions orageuses; on parlait de mettre les ministres d'Espartero en accusation pour le bombar-

dement de Barcelone et la contribution de guerre imposée à cette ville. Espartero voyait une grande portion du parti exalté se tourner contre lui. Après avoir fait de la révolution contre Christine, il avait essayé de reconstruire pour son compte l'autorité gouvernementale. C''est en effet la marche de tout parti extrême, jusqu'au moment où, ayant conquis le pouvoir, il le reconstitue à son profit par le despotisme. Dès lors il a succombé sous le double effort de ses anciens amis, les exaltés, et de ses ennemis constants, les modérés.

Le parti exalté prend le nom de progressiste; mais, quant au véritable progrès, celui de l'industrie, de l'agriculture, l'amélioration des finances, celle de l'administration publique ou de la justice civile et criminelle, personne ne s'en occupe. C'est pourtant dans ce sens-là surtout que l'Espagne aurait grand besoin qu'on la fît progresser. Les exaltés n'ont jamais progressé que vers l'anarchie et la guerre civile : ils paraissent aujourd'hui s'amender un peu; l'union avec les modérés leur infuse de la sagesse et des idées gouvernementales. Tout dépend de la durée de cette alliance qui ferait le bonheur de l'Espagne, si elle était stable et sincère.

Ces deux partis se sont trouvés en lutte dès que la reine Christine, par la publication de sa charte, sous le nom d'*Estatuto real*, eut rétabli en Espagne les institutions représentatives abolies par Ferdinand VII. Les constitutionnels modérés te-

naient pour le progrès régulier, graduel, pour la discussion calme et légale, pour le droit des majorités parlementaires et pour le respect des prérogatives royales. Les progressistes, au contraire, plus jaloux des prérogatives de la liberté que de celles de la monarchie, sont ombrageux et remuants, toujours prêts à faire appel à la révolte et à prendre le pouvoir d'assaut par le moyen très-peu parlementaire des *pronunciamientos*, c'est-à-dire des soulèvements.

LETTRE II.

Madrid, 15 août 1843.

Les *Tertulias* politiques. — Chute d'Espartero. — Ministère Lopez.

A présent que je me suis mis au courant de la situation d'une manière plus ou moins précise, dans les groupes de discuteurs et dans les cafés de la *Puerta del Sol*, je veux connaître les affaires par ceux même qui les font et qui les dirigent. De la politique en plein air passons donc à celle des *tertulias* : ce sont les réunions du soir ; c'est ce qu'on nomme à Paris les salons. On s'y réunit vers huit heures, on parle des choses du jour et des affaires publiques jusqu'à dix heures, et après cela on se met à jouer au *tresillo*. Il y a beaucoup plus de liberté, de franchise et de laisser-aller dans les *tertulias* de Madrid que dans nos salons politiques. A Paris les hommes en place, les ministres se tiennent sur la réserve, gardent leur sérieux, et se trouvent, souvent contre leur natu-

rel, obligés à se composer un maintien grave et toujours préoccupé.

Ici, au contraire, les ministres se mêlent comme les autres à toutes les discussions qui viennent sur le tapis, acceptent les provocations qu'on leur fait au sujet de leurs actes, rétorquent les arguments ou les sarcasmes qu'on leur lance, et rient avec tout le monde de quelque bonne épigramme qui frappe le gouvernement. Une fois hors des Cortès et de l'hôtel du ministère, ils sont comme des acteurs hors de la scène, qui redeviennent de simples mortels. Cependant ils ont conservé le costume du rôle; car on les voit venir dans les *tertulias* avec leurs magnifiques habits brodés, avec leurs plaques, leurs décorations. Ils profitent même du relief qu'ils en tirent pour avancer leurs affaires, non pas auprès de l'Opposition, toujours sardonique ou envieuse, mais auprès des dames, qui accueillent volontiers un *cortejo* (galant) dont la position et le clinquant flattent leur vanité.

Quand on a causé politique pendant deux heures avec une vivacité et une franchise extraordinaires, quand on a renversé ou installé en paroles plusieurs ministères et plusieurs gouvernements, on se met au jeu. La conversation se clot souvent par ce proverbe émané du fatalisme de l'Orient : *Paciencia y barajar; no faltara quien mande*, « Patience, et battons les cartes; il ne manquera pas de gens pour commander. »

Après quelques jours de *Puerta del Sol* et de

tertulias, je me suis trouvé nécessairement instruit à fond de la situation et de ses antécédents; j'ai su, j'ai compris pourquoi et comment Espartero était tombé, et quelle était l'origine de ce fameux ministère Lopez qui gouverne aujourd'hui. C'est ce que je vais vous exposer rapidement.

Espartero, qui disposait de toute l'armée comme généralissime, s'était servi du parti exalté pour détrôner la reine régente Marie-Christine en 1840. Mais les allures de dictateur que le général prenait peu à peu, sa soumission aux vues de l'Angleterre, ses projets pour un traité de commerce et pour le mariage de la jeune reine Isabelle II, avaient profondément mécontenté le parti de 1840. Ce parti s'était divisé en exaltés purs, constants dans leurs doctrines, et en *ayacuchos* ou Espartéristes purs, qui, se trouvant nantis des places par les destitutions en masse des Christinos, ou modérés constitutionnels, reléguaient le reste de leur parti dans la tourbe des gouvernés. Alors il se fit une coalition entre les exaltés et les modérés, aucun de ces deux partis ne se sentant assez fort pour renverser le général Espartero. Le parti modéré, composé de gens paisibles, ne pouvait disposer des émeutes et des soulèvements, moyen de révolution qui se trouvait tout entier dans la main de ses adversaires; ceux-ci le lui prêtaient. Le parti modéré apportait, pour sa part, l'appui des idées monarchiques, toujours puissantes sur le peuple espagnol; celui du clergé, de la noblesse

et de toutes les classes élevées de la nation, depuis si longtemps victimes.

C'est sous l'influence de cette coalition que se sont formées les Cortès de la présente année 1843, réunies au mois d'avril. Espartero avait la majorité dans le Sénat; mais la coalition, qui prit dès lors le nom de parti parlementaire, l'emportait dans le Congrès des Députés, où les modérés figuraient pour un tiers, après deux années d'exclusion de toutes fonctions publiques, même de celles de Député. M. Cortina fut nommé président, le 30 avril, à la presque unanimité. Ce choix était significatif. Espartero avait essayé d'abord de se tirer d'affaire en introduisant dans son discours d'ouverture une déclamation contre la France, et en reproduisant le grand mot d'indépendance nationale, qui lui avait déjà servi à fasciner les esprits. Mais le temps des illusions était passé. Le parti exalté voyait bien que la politique française à l'égard de l'Espagne était purement expectante, que c'était une politique d'observation et non pas d'intervention. L'inimitié extravagante d'Espartero contre la France le perdit en faisant mieux ressortir sa dépendance de l'Angleterre, qui le rendait surtout odieux. Il se voyait obligé de changer son ministère, présidé par M. Antonio Gonzalez, et il voulut ruser, dans l'espoir de diviser la coalition. Il appelle à former un cabinet MM. Cortina et Olozaga, sachant bien que ces deux hommes ne pourraient pas s'entendre, ce qui arriva en effet. Le 10 mai, il appelle M. Lopez, per-

suadé qu'il refuserait ou qu'il ne pourrait pas trouver de collègues, à cause de la difficulté de la situation; mais M. Lopez accepte, et forme son cabinet avec MM. Caballero, Ayllon, Frias et le général Serrano.

C'est alors que M. Lopez proposa au régent Espartero le célèbre programme qui sera pour lui un titre de gloire, et qui a précipité des marches du trône le soldat dictateur. Voici quel était ce programme :

Amnistie pour les hommes compromis dans la tentative de 1841 contre la régence d'Espartero; destitution, en forme de retrait d'emploi, des généraux Linage et Zurbano; licenciement et répartition dans le reste de l'armée du régiment d'infanterie des chasseurs de Luchana et du régiment de cavalerie des escortes.

Voyons quelle était la signification et la portée de ce programme. La tentative de 1841 avait été faite par quelques généraux et officiers du parti modéré. Ce parti avait demandé d'avance cette première garantie à M. Lopez comme gage d'une alliance sincère, promettant à ce prix de l'appuyer dans la Chambre. Linage, secrétaire d'Espartero, élevé au grade d'inspecteur général de toutes les milices nationales de l'Espagne, jouissait par ses fonctions d'un pouvoir extraordinaire qui lui permettait de faire lever au besoin les milices contre un ministère et une Chambre qui ne conviendraient pas à Espartero. Linage était d'ailleurs entièrement li-

vré à l'Angleterre. Zurbano, ancien contrebandier, revêtu du grade de général et des fonctions d'inspecteur général des douanes, était devenu l'effroi des populations par sa brutalité, par ses exécutions arbitraires et par sa soumission aveugle à tous les ordres d'Espartero, quels qu'ils fussent. Enfin, la garde royale ayant été supprimée, on trouvait inconstitutionnel qu'Espartero entretînt pour sa garde personnelle deux corps d'élite formés par lui, prêts à tout entreprendre pour lui, et très-coûteux dans l'état misérable des finances.

Après huit jours de négociations et de mauvaises roueries, Espartero rejeta définitivement le programme. M. Lopez donne sa démission le 20 mai; Espartero nomme un nouveau ministère présidé par M. Becerra, dont faisait partie M. Mendizabal, et il prononce la dissolution des Cortès. Le Congrès des Députés, dans sa dernière séance, décrète, à l'unanimité, que le ministère Lopez a bien mérité de la patrie, et M. Olozaga fait retentir ces paroles imposantes : « On pousse la nation vers un abîme; que Dieu sauve l'Espagne et la reine! »

Le mécontentement exalta bientôt les esprits; il était aisé de prévoir une révolution; aussi les *pronunciamientos* ne se firent pas attendre. Malaga donne le signal le 23 mai, déclare adhérer au programme du ministère Lopez, et se séparer du gouvernement jusqu'à ce que ce programme soit mis en vigueur. Réuss, la seconde

ville de Catalogne, se prononce le 30; les colonels Prim et Milans y organisent un corps de troupes. Dans les premiers jours de juin, Valence et Barcelone se soulèvent avec toutes les troupes qui s'y trouvent. Enfin on voit débarquer à Valence douze à quinze généraux et officiers du parti modéré, exilés par Espartero, qui viennent offrir leur épée et leurs talents militaires à l'insurrection.

Espartero marcha aussitôt sur Valence par la route de la Manche, avec toutes les troupes disponibles, et s'arrêta à Albacété pour attendre des renforts et organiser son corps d'armée. Les *pronunciamientos* se succédèrent pendant le mois de juin dans toutes les provinces de l'Espagne; il ne resta bientôt plus à Espartero que Madrid, Sarragosse et Cadix. Le parti ayacucho se trouva si fortement constitué dans ces trois villes que les généraux et les autorités espartéristes bravèrent longtemps les efforts de l'insurrection qui les débordait de toutes parts. Séoane et Zurbano tentent de pénétrer en Catalogne avec l'armée d'Aragon; mais la levée en masse des paysans catalans les arrête au défilé de Bruch et les force à rétrograder.

En même temps le général Narvaez, par une conception militaire des plus élevées et des plus décisives, bouleverse tous les plans de campagne de ses adversaires. Il part de Valence pour Teruel avec six à huit mille hommes, gagne de là la grande route de Sarragosse à Madrid, et arrive sous

les murs de Madrid, où il fait sa jonction avec le général Aspiroz, qui venait de Valladolid. Mais Narvaez avait été suivi en toute hâte par Séoane et Zurbano; M. Mendizabal, prévenu de leur approche, tenait dans Madrid avec la plus grande opiniâtreté. Narvaez se retourne alors sur l'armée d'Aragon, qui n'était plus qu'à quatre lieues de Madrid; il fait envelopper les troupes de Séoane et de Zurbano par sa cavalerie; il adresse à leurs soldats quelques paroles énergiques en les traitant de frères et de camarades. Le combat, à peine engagé, cesse aussitôt; toutes les troupes venues de Sarragosse passent sous les drapeaux de Narvaez. Cette affaire a pris le nom de journée d'Ardoz.

A Madrid, M. Mendizabal voulait soutenir un siége en attendant le secours d'Espartero; il faisait dépaver les rues, creuser des tranchées, créneler des maisons, élever des redoutes; il parlait même de fortifier le palais des rois et de s'y retirer avec deux mille hommes dévoués à tout. Madrid n'avait que quatre mille hommes de troupes de ligne, mais on ne pouvait pas compter sur les soldats après l'exemple d'Ardoz. La milice, forte de huit à dix mille hommes, dont une partie soldés, était commandée par des chefs espartéristes, la plupart employés dans les administrations publiques, nommés par Espartero, et dont le sort dépendait de l'homme qui leur avait donné ces places. Cette milice avait été fanatisée de la manière la plus étrange. On crut qu'elle soutiendrait un siége; mais, malgré

ses cris de fureur, elle n'osa point sortir des murs et se borna à répandre dans la ville le tumulte, le désordre et la terreur. Cependant après l'affaire d'Ardoz toute cette fougue dut s'éteindre; les généraux Narvaez et Aspiroz ayant sommé la ville, et Narvaez ayant déclaré que, si on l'y forçait, il n'hésiterait pas à répandre un sang vil et traître, *una sangre vil y traidora*, Madrid ouvrit ses portes.

Que faisait cependant Espartero? Il restait immobile depuis quinze jours à Albacété; il faisait bombarder Grenade inutilement par ses généraux; puis, au lieu de marcher au secours de Madrid, il s'en allait au fond de l'Andalousie assiéger et bombarder Séville qui lui résista énergiquement. Enfin, poursuivi par le général Concha, il fuit sur Puerto-Santa-Maria, où il s'embarque précipitamment pour l'Angleterre, en vue de Cadix, sans songer à pénétrer dans cette ville qui tenait encore pour lui. Évidemment Espartero avait perdu la tête, ou sa réputation militaire était une réputation usurpée, car il ne fit rien dans cette grande circonstance de ce qu'un habile général eût fait à sa place; ou bien il se trouva tout à fait annulé devant l'habileté et l'activité de Narvaez.

Le ministère Lopez, au nom duquel s'était opéré ce grand mouvement national, s'est constitué aussitôt à Madrid, et a pris les rênes du gouvernement.

LETTRE III.

Madrid, 20 août 1843.

Ministère Lopez.

Après une secousse aussi violente, après une révolution faite avec un élan véritablement national, il faut suivre la marche du nouveau gouvernement et la tactique des partis. Avant de vous en parler, j'ai à faire une observation qui se rattache aux mœurs publiques. Dans tout autre pays du monde, même dans les républiques de l'Amérique du Sud, qui tournent dans un cercle éternel de révolutions, aussitôt que le siége d'une ville est levé, que l'émeute est comprimée, le premier soin des autorités est de faire disparaître les traces de désordre et de dévastation. A Madrid, dans cette capitale d'une nation héroïque, où est réunie toute la noblesse qui a conservé plus qu'aucune autre les sentiments chevaleresques, l'autorité, avec une intention qui échappe à ma perspicacité, se

plaît à étaler aux yeux d'une population insouciante et oublieuse tous les désastres et les malheurs que peut laisser après elle une guerre civile. Espartero avait fait conserver au palais de la reine, comme une sorte de reliques, les portes et les volets troués par les balles, lors de la malheureuse entreprise de Diégo Léon et de Concha; on a laissé dans les murs, dans les plafonds, dans les fenêtres, tous les signes de cette lutte aveugle, au milieu d'une nuit qui n'a été meurtrière que pour les portes et les vitres du palais. Actuellement on les fait couvrir en toute hâte avec de la toile verte, pour que la reine, à son retour d'Aranjuez, n'ait plus ce triste spectacle devant les yeux. Mais on laisse les rues dépavées et remplies de tas de pierres et de sable. On vous montre partout des restes de barricades qui obstruent les passages. La population entière semble tourbillonner dans une poussière fine et mordante qui vous entre par la bouche, par le nez et par les yeux, et je ne crains pas d'affirmer que cette incurie des autorités sera peut-être plus funeste à la longue aux habitants que le siége même, qui lui avait coûté seulement un homme tué et deux blessés. Personne que je sache n'est mort de frayeur en présence des préparatifs si belliqueux de l'intrépide Mendizabal, ni en voyant l'entrée triomphale du brave Narvaez et du jeune et brillant Prim, comte de Réuss, tandis que moi-même je suis suffoqué et étouffé du sable glorieux que j'avale tous les jours.

Le souvenir de cette dernière lutte est déjà bien loin de tous les esprits, et je croirais même, d'après l'agitation qui règne en ce moment et la violence des journaux, que nous sommes à la veille d'événements graves; en attendant il n'y a pas eu de vengeance contre les vaincus. Ainsi le général Séoane, après avoir été arrêté à Burgos, a pu regagner tranquillement la France; Mendizabal s'y est rendu sous l'égide d'un courrier de l'ambassade française, et Zurbano lui-même a pu se réfugier sans danger en Portugal.

Dès son installation le ministère Lopez a pris deux grandes mesures pour montrer au pays qu'il ne se considère que comme pouvoir transitoire. Les Cortès sont convoquées pour le 15 octobre. Avant mon arrivée à Madrid, déjà le 9 août, une déclaration solennelle avait été faite en présence des grands corps de l'État, portant que la reine sera déclarée majeure aussitôt qu'elle aura prêté serment devant les Cortès. C'est au nom de la reine et conformément à la constitution que le ministère gouverne dans cet intervalle d'un mois et demi qui le sépare encore de la réunion des Cortès. En cela il est parfaitement d'accord avec le sentiment national qui, au cri de *Viva Isabelle II et viva la constitucion*, a vaincu Espartero avec une promptitude, un enthousiasme sans exemple, et aux acclamations, on peut le dire, de tous les partis.

Malgré l'accord actuel des modérés et des exal-

tés, les vieux dissentiments vivent encore au fond des cœurs; chacun, se méfiant de ses adversaires, entre lesquels dix années de luttes ont allumé des animosités irréconciliables, envisage l'avenir d'un œil inquiet et songe à se prémunir et à s'assurer des garanties. Déjà ils commencent tous à faire valoir leurs services rendus dans la dernière révolution contre Espartero; les exaltés prétendent avoir à eux seuls opéré le soulèvement du pays, et avoir généreusement ouvert les rangs de l'armée aux modérés. Ceux-ci considèrent au contraire que, sans leur courage, sans la confiance qu'inspirèrent à l'armée ses anciens chefs, la lutte aurait été longtemps incertaine, et peut-être Espartero fût parvenu à vaincre les *pronunciamientos* à leur naissance. Ces récriminations aigrissent les esprits, soulèvent les animosités dans les deux partis appelés à gouverner ensemble, et donnent aux anciens partisans d'Espartero et de l'infant don Francisco, aux ultra de toutes les couleurs, aux ambitieux, aux anarchistes de toutes les opinions, l'espoir de profiter de cette naissante mésintelligence. Ils comprennent que, s'ils pouvaient empêcher la réunion des Cortès et la déclaration de la majorité de la reine, ils pourraient donner cours à leurs projets ambitieux, à leurs rivalités, à leurs prétentions fâcheuses. Ils ont pris pour cri de ralliement le nom de la junte centrale; ils invoquent l'époque de la constitution de 1812, et ont trouvé déjà un foyer à Barcelone, où,

depuis les derniers événements dont cette ville a donné l'impulsion, se trouve une masse de deux à trois mille misérables qui font trembler la population entière et se mettent à la dévotion des agitateurs qui s'efforcent de prolonger leur existence.

LETTRE IV.

Madrid, 30 août 1843.

Réunions électorales. — Difficultés de la situation.

On se prépare activement pour les élections. Il y a eu déjà une réunion d'électeurs ayacuchos (partisans d'Espartero). Le président de l'assemblée était l'ancien député Rodriguez Léal. Les bases du programme adopté dans cette réunion ont été : 1° fidèle observation de la constitution de 1837; 2° minorité de la reine jusqu'au 10 octobre 1844; 3° qualification de révolutionnaire attribuée au gouvernement actuel. Il a été fait par les ayacuchos quelques ouvertures aux partisans de l'infant don François de Paule, dans le but de tenter une fusion avec eux.

D'un autre côté le parti parlementaire tient aussi des réunions électorales. Il vient de publier un manifeste dans lequel il fait appel à l'union, et qui est signé par MM. Olozaga, Cortina, etc.

Ce manifeste se termine ainsi :

« La nation désire la stabilité et le maintien de la discipline publique, relâchée dans les derniers mouvements. L'État, réorganisé à l'intérieur, pourra suivre alors une politique nationale indépendante et resserrer nos relations avec les gouvernements amis, sans préférence exclusive pour aucun d'eux. Il pourra s'appliquer à réformer la déplorable situation des finances publiques, et se consolider de manière à se trouver dans un degré de sécurité convenable quand une autre question d'une immense importance sera discutée dans l'arène parlementaire. » Cette question est celle de la majorité de la reine.

La reine et l'infante sa sœur sont depuis plusieurs jours à la résidence de la Granja ; elles iront aussi à Aranjuez et à l'Escurial. C'est une vraie partie de plaisir pour ces jeunes princesses qu'Espartero tenait cloîtrées dans le vaste et désert palais de Madrid sous la surveillance d'Argus à sa dévotion.

M. Aston a reçu l'ordre de reconnaître le gouvernement provisoire : le chef actuel du ministère anglais, M. Peel, paraît abandonner, à l'égard de l'Espagne, les funestes errements de M. Palmerston.

Le plus grand souci du gouvernement est de se procurer des fonds pour les besoins les plus urgents, surtout pour la solde de l'armée; mais M. Mendizabal, pour populariser le gouvernement d'Espartero, avait supprimé la plupart des impôts.

Ainsi ce ministre extravagant, pendant son court passage aux finances, avait achevé de ruiner le Trésor en abolissant les octrois. Le nouveau gouvernement est obligé de chercher à réparer ces pertes; la *Gazette officielle* publie en conséquence l'article suivant, qui vous fera connaître toute la générosité de M. Mendizabal dans la suppression des impôts.

« Le 26 mai le gouvernement avait supprimé les droits de *puertas* (octroi) qui étaient payés dans vingt-huit capitales de province et dans trois ports du royaume; le 20 juin, il avait supprimé aussi les contributions exigées dans les royaumes de Castille et de Léon, sous les noms de *alcabalas*, *cientos* et *millones;* et dans le royaume d'Aragon, ceux de cadastre, équivalent et taille. Pour couvrir le déficit énorme occasionné par la suppression des droits et contributions désignés ci-dessus, l'*ayuntamiento* de Madrid s'est chargé de l'administration des droits d'octroi. Pour en améliorer le tarif, réduire les droits et ne pas grever les articles de première nécessité, et voulant réduire la somme que doit payer la capitale du royaume, il l'a fixée à 9,600,000 réaux (2,400,000 fr.) à titre d'anticipation, jusqu'à décision des Cortès. » Les autres villes vont faire comme Madrid.

Il règne encore d'assez vives inquiétudes au sujet de Barcelone. Les émeutiers ont arraché les listes des électeurs affichées à la porte de la députation provinciale. Les troupes attendues de

Madrid n'arrivaient pas, ce qui contribuait à entretenir l'agitation dans la ville. Des commissaires de la junte de Barcelone sont arrivés à Madrid le 27, avec des prétentions peu conciliantes.

Les journaux font connaître l'organisation et les manifestes des comités électoraux des partis qui doivent se présenter sous des bannières différentes aux prochaines élections. D'un côté est le parti parlementaire, c'est-à-dire le parti des modérés réunis aux progressistes les plus sages et les plus éclairés. De l'autre côté se trouve le parti exalté, qui s'efforce de fondre les différentes fractions des *ayacuchos* et des républicains, et enfin le parti de *los Francisquistas* ou *infantistas*, qui vient de se former. A l'exception de cette dernière fraction, qui a pour but le mariage immédiat du fils aîné de l'infant don Francisco avec la reine, les autres n'ont aucun plan ni système arrêté : leur coalition est une fiction qui ne saurait jamais se réaliser ; mais ils s'entendent à merveille pour embarrasser le gouvernement et soulever contre lui des passions haineuses et violentes.

Les chefs des exaltés, craignant les excès de leurs propres adhérents, n'ont pas voulu convoquer jusqu'à présent une seconde réunion électorale publique; mais tous les jours, dans chaque collége de Madrid, il se tient des réunions à huis clos où sont discutées les bases du programme électoral, tendant en général à la réforme radicale de la constitution, qui est déjà pourtant si démo-

cratique. Plusieurs de ces colléges se proposent de nommer aux Cortès Espartero, Mendizabal, Arguellès, etc.; c'est de la rage et du délire. Le comité central, dont M. Rodriguez Léal, agent de la Bourse de Madrid et ancien directeur du Trésor, est le président, stimule de tous ses moyens ces dispositions des électeurs. Dans la dernière séance, ils ont nommé commissaires des élections, pour le quartier où se trouvent le palais de la reine et les hôtels des ministres, le général San-Miguel et M. Oléas, ex-premier alcade de Madrid, qui tous deux avaient provoqué les mesures violentes pendant le siége de la ville. Le gouvernement, qui jusqu'à présent témoignait les plus grands égards pour tous les généraux espartéristes, a cru devoir prendre des précautions pour empêcher le renouvellement de pareils scandales. Il leur a donné l'ordre de quitter Madrid, et leur a assigné comme *quartel* (lieu de résidence) plusieurs villes de province. Les généraux qui, par suite de cette décision, doivent être éloignés de Madrid, sont le capitaine général Rodil, les généraux San-Miguel et son frère Rodriguez Vera, nommé par Espartero en dernier lieu capitaine général à Valence; Capaz, Isidro et Menuisir, membres du conseil de guerre qui avait condamné à mort le malheureux Diégo Léon, et enfin le colonel Lujan, ex-précepteur de la reine.

Le ministère poursuit avec une persévérance courageuse l'œuvre de conciliation et de rappro-

chement entre tous les Espagnols, qu'il a hautement proclamée. C'est un fait consolant pour les amis de l'humanité, qu'aucun massacre ou assassinat juridique, aucune condamnation flétrissante n'ont signalé cette dernière révolution, et ceci rend indulgent pour un ministère qui a fait voir à l'Europe un tel adoucissement dans les mœurs de l'Espagne. Le président du conseil est l'organe de ce sentiment de conciliation au sein du cabinet; mais M. Lopez, orateur éloquent aux Cortès, n'a pas l'habitude des affaires; il agit plutôt par inspiration que par système, et n'est pas un homme d'exécution. En outre, il a toujours son vieux levain d'ancien exalté, mais il est bien plus raisonnable que son collègue M. Caballero.

Les nominations des capitaines généraux dans les provinces ont été faites en général en dehors de tout esprit de parti. Celle du général Araoz, qui vient d'être appelé au poste de capitaine général de la province de la Catalogne, en est une preuve. Ce général a déjà commandé en second à Barcelone, lorsque la reine Marie-Christine s'y trouvait en 1840, et a pris ensuite le commandement du premier corps d'armée après Diégo Léon. Il a toujours été un progressiste très-zélé; il est considéré comme le diplomate du parti. Du reste c'est un officier général instruit; il sort de l'école militaire de Ségovie, et s'est distingué dans la dernière campagne, particulièrement aux deux siéges de

Bilbao. Il a commandé aussi en Andalousie et dans les îles Canaries.

Le parti parlementaire a tenu hier une réunion préparatoire publique pour dresser des listes de candidats aux Cortès. Plus de huit cents électeurs des plus notables de Madrid ont assisté à cette réunion, qui a été présidée par le comte de Las Navas, assisté du marquis de Casa-Irujo et du comte Alcon, comme vice-présidents. M. Gonzalès Bravo, député aux dernières Cortès, où il a acquis une grande influence, et M. Sartorius, directeur du journal *el Heraldo*, ont prononcé des discours dans le sens du programme du ministère Lopez, et ont été applaudis avec enthousiasme par l'assemblée. M. Sartorius a fait ensuite une proposition ayant pour but d'offrir au gouvernement l'appui du parti parlementaire. La proposition ayant été adoptée à l'unanimité et par acclamation, cette pièce a été signée en commun par un très-grand nombre d'hommes qui étaient ennemis politiques les uns des autres au temps de Marie-Christine, et qui se sont coalisés pour renverser Espartero. Nous verrons si l'harmonie se maintiendra longtemps parmi eux.

LETTRE V.

Madrid, 28 août 1843.

Bruits de complots. — Esprit de l'armée. — Une mesure de M. Caballero.

Je suis réveillé ce matin par la nouvelle de la découverte d'un complot formé contre les chefs du parti modéré.

Hier, à minuit, le capitaine général Narvaez a été prévenu qu'un grand nombre de gardes nationaux appartenant au parti exalté s'étaient réunis chez l'ex-député Cardero, et que des discours séditieux y avaient été prononcés. On se proposait de faire surprendre les généraux Serrano, Narvaez et Concha dans leurs quartiers, de les assassiner et de proclamer le régent Espartero. Le capitaine général s'est aussitôt rendu dans les casernes d'un régiment de ligne, a fait battre la générale et a envoyé de nombreuses patrouilles dans toutes les directions. Une enquête a été ordonnée par le gouvernement, mais aucune arrestation n'a eu

lieu. Le général Narvaez a fait aujourd'hui exprimer aux officiers et aux soldats de ce régiment sa satisfaction. En une demi-heure tout le régiment a été sous les armes; aucun officier ni soldat n'a manqué à l'appel.

L'armée a dû surtout appeler l'attention du gouvernement. Heureusement le ministre de la guerre est animé des meilleures intentions. Jeune, actif, résolu, le général Serrano a pris des mesures sages et énergiques pour réorganiser l'armée et la mettre en harmonie avec les institutions du pays. Après avoir consulté les militaires les plus éclairés et les officiers étrangers au service de l'Espagne, ce ministre a décidé que l'armée espagnole emprunterait son mode d'organisation à celles de la France et de la Prusse, comme étant le plus économique; le régent avait pris trop aveuglément pour modèle l'armée anglaise, qui n'a pu être imitée par aucune armée de l'Europe, parce qu'elle était conforme au génie et à l'organisation sociale du peuple anglais. Les généraux Narvaez et Concha secondent parfaitement les efforts du ministre de la guerre; ils voudraient que l'armée ne fût désormais ni un État dans l'État, comme elle était sous Ferdinand, ni l'instrument passionné de toutes les émeutes. On va s'appliquer à introduire le plus vite possible dans l'armée le règlement du service intérieur dont le maréchal Soult a doté l'armée française après la révolution de Juillet. Ce serait peut-être la plus belle et la plus utile innovation

pour l'Espagne; les officiers se livreraient moins aux utopies politiques qui les jettent dans toutes les révolutions, s'occuperaient davantage des devoirs de leur métier et des besoins du soldat, qu'ils ont négligés souvent avec une insouciance presque barbare.

L'armée se trouve en ce moment réduite de moitié : les juntes ayant promis aux soldats l'exemption de deux années de service, le ministre de la guerre a fait licencier près de trente mille hommes de la *quinta* de 1836 et 1838; il a fait également renvoyer dans leurs foyers les provinciaux, ne laissant que les cadres dans les chefs-lieux de provinces. Ce sont ces mesures, conformes aux engagements pris par les juntes vis-à-vis de l'armée, et nécessaires pour alléger le Trésor, qui ont enhardi les ennemis du gouvernement et leur ont suggéré l'espérance de pouvoir jeter de nouveau de la perturbation dans le pays.

On sent la nécessité de rétablir la discipline et de déraciner cet esprit de sédition et de *pronunciamiento* qui a déjà donné tant de scandale, et fait de l'armée un instrument de révolution pour les partis les plus opposés.

La municipalité a décidé que l'anniversaire de la révolution du 1er septembre (qui a renversé la reine Christine) serait célébré demain. On doit chanter un *Te Deum* et le soir illuminer la ville. C'est là une étrange commémoration après la chute d'Espartero. C'est le ministre Caballero qui a ima-

giné ce moyen de sourde opposition contre l'ascendant du parti modéré et du général Narvaez. Ce n'est pas là de la conciliation. Mais il y a une grande différence à faire entre M. Lopez et M. Caballero pour les idées monarchiques et gouvernementales : M. Caballero est toujours homme d'opposition, même dans le sein du cabinet.

Cette malencontreuse commémoration, à laquelle on m'assure d'avance que personne n'assistera, si ce n'est la municipalité, scandalise beaucoup ceux qui projettent au contraire de rappeler la reine Christine, dès que sa fille, Isabelle II, aura été déclarée majeure. Il est certain, en outre, que des manifestations révolutionnaires, dans l'état actuel des choses, deviennent un encouragement donné, en quelque sorte, par le gouvernement lui-même aux anarchistes qui conspirent journellement sa ruine.

LETTRE VI.

Madrid, 4 septembre 1843.

Révolte d'un régiment à Madrid. — Sévérité du général Narvaez. — Détails sur l'esprit et l'organisation de l'armée espagnole.

Au complot avorté que je vous annonçai dans ma dernière, en a bientôt succédé un autre plus sérieux, et qui a eu un sanglant dénoûment.

Depuis plusieurs jours le parti vaincu formait alliance avec les exaltés mécontents, avec les partisans des juntes rebelles, et un complot formé par des gardes nationaux avait été déjoué. Les conjurés avaient d'abord formé le projet d'assassiner les généraux Concha, Serrano et Narvaez, ces trois généraux étant regardés comme les plus fermes soutiens de la situation politique actuelle. Leur vigilance et leur activité ont fait échouer cette première conspiration; mais la remarquable modération du gouvernement, qui n'a exercé ni permis aucune vengeance contre les partisans

d'Espartero, paraît les avoir enhardis dans leurs projets.

Ils se sont appliqués à travailler l'esprit des troupes, et ils avaient réussi à exciter une sourde fermentation dans le régiment du Prince, en faisant espérer aux soldats leur libération et aux sergents le grade d'officier. Une circonstance vint favoriser le complot. Les juntes avaient promis la remise de deux années de service à tous les soldats qui se joindraient à l'insurrection, et le gouvernement a tenu cette promesse, comme je vous l'ai dit. Mais un colonel, par une interprétation vicieuse du décret, a fait délivrer leur congé aux soldats de la classe de 1839, qui avaient été incorporés en 1838 par anticipation. Cette fausse mesure a fourni aux mécontents un prétexte pour soulever le régiment du Prince, déjà très-agité.

Dans la nuit du 30 août, vers minuit, les sergents de ce corps rassemblent les soldats sous les armes, en l'absence des officiers, logés en ville. La garde de police de la caserne, commandée par un officier, veut s'opposer à ce mouvement; l'officier est blessé d'un coup de baïonnette. Les bruits les plus mensongers circulaient dans ce régiment. On leur avait persuadé que les juntes de Barcelone, de Sarragosse et de Lugo marchaient avec toutes leurs forces contre Madrid, pour renverser le gouvernement; que la garde nationale de Madrid allait reprendre ses armes dans cette même nuit, et que les autres corps de la garnison allaient s'as-

socier au mouvement. On criait: *Vivent les congés! Vive Espartero!* Les sergents et les soldats firent une tentative pour soulever le régiment d'Isabelle II, qui occupait une caserne voisine de la leur, mais ce régiment resta fidèle.

Le colonel du régiment du Prince, averti de ce qui se passait, court en instruire le général Concha, inspecteur général de l'infanterie, et celui-ci envoie aussitôt un exprès au général Narvaez, capitaine général de Madrid. En peu d'instants Narvaez a donné ses ordres pour faire prendre les armes à toute la garnison, et il est à cheval, se dirigeant sur la caserne du régiment soulevé, qu'il fait cerner par le régiment de la Princesse; il y entre avec deux compagnies d'élite de ce régiment. Les soldats du Prince, se voyant isolés et cernés, n'opposent point de résistance; leur fougue s'évanouit tout à coup, et ils remontent dans leurs chambrées en déposant les armes.

Le général, malgré cette soumission, crut devoir donner un exemple terrible, soit que son caractère le porte aux mesures de rigueur, soit que l'état d'indiscipline où se trouve l'armée espagnole lui semble nécessiter des moyens violents. Le Code pénal militaire de l'Espagne ordonne que tout régiment soulevé sera décimé. Narvaez fait procéder à cette opération. Sur les six cents hommes présents, soixante sont destinés à la mort. Mais le général consent à les épargner, si les principaux auteurs de la révolte sont connus. Aussitôt une procédure s'in-

struit dans les chambres de la caserne où sont renfermés séparément les sergents, les caporaux et les soldats. Au bout de six heures d'une instruction dirigée par l'auditeur de guerre, les principaux coupables sont connus et convaincus. Aucun des soixante malheureux désignés d'abord ne se trouve au nombre des coupables, circonstance qui prouve tout ce qu'a de monstrueux et d'inique la peine de la décimation. Après cette première procédure, un conseil de guerre est formé, qui condamne à mort trois sergents-majors, deux sergents, deux caporaux et un soldat; de plus, un sergent à six années de présides (travaux forcés), deux caporaux à deux années de la même peine, et un soldat à un an.

Au point du jour tout était terminé. La garnison de Madrid se rassemblait en dehors de la porte de Tolède pour assister à l'exécution, qui eut lieu le 30, à dix heures. Les troupes se composaient de dix bataillons, quatre escadrons, et deux batteries d'artillerie. Le régiment du Prince faisait face aux condamnés. Ceux-ci ont été fusillés par un peloton de leur propre régiment. Ils avaient reçu dans la matinée les secours de la religion, et leurs confesseurs les accompagnaient.

Après cette exécution, le général Narvaez a fait former les troupes en carré, et leur a adressé l'allocution suivante :

« Soldats ! le crime de sédition est le plus grand et le plus affreux que l'armée puisse commettre;

il exige un châtiment terrible. Justice a été faite, la vindicte publique a été satisfaite ; les criminels ont payé de leur vie. Que Dieu ait pitié de leurs âmes. Soldats! la discipline est l'âme des armées; le soldat doit soutenir le Trône, la Constitution et l'ordre public. La patrie vous confie ces objets précieux pour assurer la grandeur et l'indépendance du pays. Soldats! votre honneur restera pur et sans tache sous mon commandement. Je ne souffrirai jamais qu'il soit terni. Ces hommes égarés, qui se sont rendus indignes de porter votre uniforme, ont versé leur sang; leur sang était celui de soldats qui furent braves, mais les traîtres qui l'ont fait couler en les séduisant n'osent pas nous attaquer en face. Ce sont des lâches, nous les chercherons; nous ferons tomber sur leurs têtes le glaive de la loi; nous ferons couler leur sang pour que le vôtre ne coule pas de nouveau dans des complots odieux, et ainsi nous garantirons le trône et la Constitution. *Vive la Constitution! vive la Reine! mort aux traîtres!* »

Je saisis l'occasion de cette émeute militaire pour ajouter, à ce que je vous ai déjà dit de l'armée espagnole, des détails assez curieux sur l'esprit et l'organisation de cette armée, qui joue un si grand rôle dans les affaires politiques du pays.

Cette armée a une organisation qui ressemble à celle des autres nations de l'Europe, et surtout à celle de la France; car, l'Espagne a beau dire, elle emprunte beaucoup à cette nation, que, dans

son orgueil, elle a la velléité de traiter avec mépris. En 1815, comme en 1823, en 1831 et en 1840, elle a adopté les formations qui prévalaient alors en France : il n'est pas jusqu'au corps d'état-major qu'elle n'ait formé à l'instar du corps d'état-major de la France. Ces corps, à en juger par ceux que j'ai eu occasion de voir, ne sont, pour ainsi dire, que des cadres riches en officiers, pauvres, épuisés en sous-officiers et en vieux soldats.

Dans les États du Nord, les armées sont conduites par la tête, c'est-à-dire par les officiers; dans ceux du centre, la troupe et les officiers sont homogènes, et l'armée se meut suivant des lois dictées par la raison ; en Espagne il n'en est pas ainsi : l'armée semble formée d'éléments hétérogènes, quoiqu'ils aient une même origine. Tel est l'effet de la décomposition dans laquelle elle est tombée peu à peu, depuis l'époque fatale où ses meilleurs bataillons trouvèrent un honorable tombeau dans les champs de Rocroi.

Après 1814 l'armée qui avait défendu l'Espagne contre l'invasion de Napoléon fut dissoute, et ceux qui avaient si vaillamment défendu la cause nationale furent voués à la misère. La réduction de l'armée, l'incapacité et le despotisme des chefs entraînèrent la perte des Amériques et firent éclater l'insurrection de Cadix.

Après 1823, on éloigna constamment des rangs tout officier considéré comme *impurificado*, c'est-

à-dire dont les principes étaient le moins du monde suspects.

Ferdinand VII fit organiser à cette époque la garde royale, à peu près sur le même pied et presque avec le même uniforme que la garde royale de France : il y avait un régiment de lanciers, un de chasseurs, un de grenadiers, un de cuirassiers, pour la cavalerie ; une batterie d'artillerie et quatre régiments d'infanterie.

La garde royale a jadis existé sous les différentes dénominations de *arqueros*, *maceros*, *ballesteros* et *monteros*, plus tard sous celles de *arcabuceros y piqueros de la guardia del rey* et *tercio viejo de hidalgos de Castilla*. Cette garde fut augmentée, par la maison d'Autriche, de la garde *chamberya* et des *alabarderos*, puis réformée par les Bourbons en *guardias de corps*, *alàbarderos*, *infanteria espanola y wallona* et *carabineros reales*.

Depuis la mort de Ferdinand, les gardes du corps furent d'abord réduits à deux escadrons, actuellement licenciés. Le seul corps privilégié est celui des alabarderos, gardes du corps à pied, corps composé entièrement de vieux sergents, et qui dut sa conservation à la résistance que vingt et un d'entre eux opposèrent à l'insurrection militaire d'octobre 1841, dirigée par Léon et Concha, résistance qui fit échouer leurs desseins.

Les alabarderos se composent de deux compagnies, chacune de cent alabarderos, et commandée

par un général et deux adjudants. Les alabarderos correspondent aux anciens cent-suisses.

La garde royale fut dissoute par Espartero, après la révolution d'octobre. Le général Serrano, étant député, défendit en ces termes son existence :

« La garde, comme l'armée, continuera à tourner le dos aux mouvements politiques pour faire face à l'ennemi, et, sourde aux cris populaires comme aux influences de la cour, elle répondra aux différents appels des bannières politiques par le cri de vive l'Espagne ! »

Il est à remarquer qu'en Espagne presque tous les officiers appartiennent au parti progressiste et révolutionnaire, tandis que les jeunes gens élevés dans les écoles ont montré des sentiments monarchiques.

Les nouvelles institutions politiques ont arraché à l'armée ses plus belles prérogatives, les avantages que lui assurait le despotisme, sans lui avoir donné en échange et comme compensation les garanties et les améliorations qu'elle était en droit d'espérer de la victoire du parti libéral.

L'effectif de l'armée était de cent mille hommes ; on compte six cent trente généraux ; pour soixante régiments environ il y a huit cents colonels à peu près.

En admettant que la troisième partie seulement des officiers généraux soit en activité de service, et les deux autres tiers de cuartel, leur part annuelle au budget s'élèverait à 20,665,000 réaux (5,170,000 francs).

Les dernières campagnes ont presque détruit la cavalerie espagnole; mais le pays peut produire une excellente race de chevaux. Les Carthaginois furent sans doute ceux qui introduisirent les chevaux arabes, leur cavalerie étant composée de Numides. Les Romains tiraient leurs chevaux de luxe de l'Espagne. Plus tard la conquête des Arabes introduisit de nouveau dans la Péninsule une nombreuse et excellente race. Ainsi, on voit dans les anciens chroniqueurs que don Jaïmé, roi d'Aragon, ouvrit la campagne contre les Maures à la tête de trente mille chevaux; Abderraman, le grand roi de Cordoue, comptait quarante mille cavaliers dans son armée.

Aujourd'hui l'on attribue la décadence de la race chevaline, en Espagne, à l'usage des mulets, au manque de lois sages, ou plutôt à leur manque d'exécution; enfin au manque de protection directe de la part du gouvernement.

Avant ces dernières années il n'y avait aucun asile pour les soldats mutilés au service de la patrie ; mais on a récemment établi un hôtel des invalides dans l'ancien couvent de *Nostra Senora de Atocha.*

Il y a, pour former des officiers, à Madrid, une école militaire pour toutes les armes et une école spéciale d'état-major ; à Guadalaxara, une école pour les officiers destinés au génie militaire ; à Ségovie, une école d'artillerie. On avait fondé à Alcala d'Henarès une école de cavalerie à l'instar

de celle de Saumur. Cette école aurait pu, par la suite, rendre quelque éclat à la cavalerie espagnole, mais elle fut dissoute lors du dernier *pronunciamiento*.

La législation militaire a besoin qu'on la mette en harmonie avec les institutions civiles du pays. Aujourd'hui encore les lois et règlements publiés sous Charles III sont les seuls guides pour la discipline et la jurisprudence militaires, et, quoique beaucoup soient tombés en désuétude, l'on peut à l'occasion en faire la terrible application.

L'Espagnol, en général, possède toutes les qualités requises pour former un bon soldat. Il est vaillant, sobre, soumis à ses supérieurs ; gai au milieu des privations, il est content de sa modeste ration, et pourvu qu'il ait une cigarette de papier, il ne se plaint pas et exécute des marches forcées de huit ou dix lieues espagnoles, sans murmurer. Cabrera fit faire à ses troupes, en vingt-quatre heures, une marche forcée de vingt-quatre lieues, pour surprendre à Carboneras deux bataillons christinos qu'il fit prisonniers.

Avec les éléments nécessaires pour composer une excellente armée, l'Espagne, depuis que s'est éclipsée à Rocroi la réputation de ses *tercios*, n'a plus tenu qu'un rang secondaire dans l'histoire militaire de l'Europe.

Autant il y a de qualités dans le soldat, autant il y a d'imperfections dans les chefs. Les grades sont aujourd'hui encore le patrimoine exclusif du pri-

vilége. On voit fréquemment des commandants qui n'ont pas vingt ans, un sous-lieutenant qui joue publiquement à la toupie. L'éducation que les cadets reçoivent dans les régiments est tout à fait contraire à celle qu'il conviendrait de donner à des enfants appelés à commander des hommes. L'officier chargé de les instruire est souvent lui-même ignorant de tout ce qui est étranger à l'exercice militaire. En revanche, ils apprennent à jurer et à fumer.

Quoique l'armée se recrute dans la nation, que la plus grande partie des officiers soient formés dans des écoles spéciales où l'on trouve des moyens d'instruction suffisants, qu'une autre partie sorte des rangs mêmes de la troupe, elle semble être composée d'éléments hétérogènes, incapables d'être réduits en un tout compact par amalgame. Du soldat au sous-officier il y a de l'étoffe sous un aspect peu agréable à l'extérieur; en effet, ils sont sobres, obéissants, durs à la fatigue et dévoués; pourvu que vous n'exigiez pas d'eux de propreté dans la tenue, que vous vous occupiez un peu de leur bien-être, ils vous suivront d'un bout de la Péninsule à l'autre. Le soldat français n'aura pas plus de nerf et d'en-train qu'eux; ils murmureront moins que lui au milieu des privations et des intempéries de l'air. Mais, en remontant du sous-lieutenant aux grades les plus élevés, il n'y a chez la plupart qu'ignorance et rodomontade. Il paraît que l'épaulette en Espagne a la faculté d'é-

touffer le zèle; dès qu'un individu quitte les galons pour l'épaulette, il s'opère en lui une métamorphose contraire à celle que l'on observe partout ailleurs; il n'est plus propre à rien, si ce n'est à tyranniser ceux qui étaient naguère ses égaux ou à censurer la conduite de ses supérieurs. Depuis les révolutions qui se sont succédé, les plus hauts emplois ont été trop souvent le prix des plus basses intrigues, des plus lâches trahisons.

On fait une retenue de solde à tous les officiers pour le *monte pio militar*, et cependant la veuve d'un lieutenant ou d'un sous-lieutenant n'a droit à aucune pension; c'est seulement au grade de capitaine que ce droit commence. La même disproportion existe dans les retraites. Un employé civil, qu'on peut considérer comme devant atteindre, au terme moyen de la carrière administrative, un emploi qui lui rapporte 20,000 réaux, plus de 5,000 francs, reçoit pour retraite, au bout de vingt ans, les deux cinquièmes de sa solde, au bout de vingt-cinq ans les trois cinquièmes, et les quatre cinquièmes au bout de trente ans. Au bout de vingt-cinq ans un capitaine n'a droit qu'à une retraite de 7 réaux par jour (35 sous), un peu plus de 640 fr. par an.

Il faut, pour commencer la réforme militaire, retrancher les emplois inutiles, qui augmentent d'une manière si disproportionnée le budget de la guerre.

La guerre de l'indépendance et la dernière

guerre civile, dont le résultat, par le *convenio de Bergara*, a été de reconnaître les grades accordés par les deux partis; le dernier *pronunciamiento*, où Espartero et ses antagonistes semblaient mettre aux enchères d'un grade la vénalité de l'armée, et dont toutes les promotions ont été reconnues; telle a été la cause de prodigalités rendues plus méprisables encore parce qu'elles étaient données comme récompense et que le mérite seul aurait dû les obtenir. Le résultat unique de tout ceci a été la création d'une armée d'officiers sans emploi, mal payés, mécontents, et toujours prêts à s'unir à toute révolte dans l'espoir de gagner un nouveau grade et un emploi actif.

La réforme est difficile, sinon impossible; tous ont pour eux la sainteté des promesses faites, et d'un autre côté quelques-uns, quoiqu'ils soient en petit nombre, ont incontestablement des droits acquis par des services effectifs rendus au pays.

Il est donc du devoir du gouvernement de chercher un moyen légal pour satisfaire à toutes les exigences, et pour concilier l'intérêt public avec la bonne foi et la gratitude nationales, en ouvrant aux officiers en non-activité la carrière des emplois civils en rapport avec leurs capacités.

Lors du licenciement de l'armée après la guerre civile, les caisses des régiments, n'ayant pas les fonds nécessaires pour payer l'arriéré, donnèrent des bons qui devaient être remboursables plus tard. Ces bons donnèrent lieu à un trafic scandaleux;

ils furent admis pour leur valeur nominale à l'achat des biens nationaux, tandis que les usuriers les achetaient à 97 pour 100 de perte.

Un officier était chargé de recevoir l'argent pour les officiers à demi-solde résidant à Madrid; sous prétexte qu'il leur avançait leur solde, cet officier leur faisait payer un escompte de 12 pour 100, et ceux qui ne voulaient pas passer par là devaient attendre trois ou quatre mois.

En 1841, sous la régence d'Espartero, l'armée était dans un tel état d'abandon qu'on se rappelle encore que les officiers du régiment de Mayorca, n'ayant pas de quoi subvenir aux premières nécessités de leur existence, poussés par la faim et le désespoir, allèrent un jour s'asseoir à la table du ministre des finances.

Si le gouvernement qui a renversé Espartero parvient à s'affermir, il fera cesser sans doute tous ces désordres et toutes ces misères; mais l'important, surtout, c'est de déraciner l'esprit de sédition qui a démoralisé l'armée, et de le transformer en un esprit d'ordre, de conservation et de loyauté au service du trône et de la patrie, non plus à celui des factions.

LETTRE VII.

Madrid, 8 septembre 1843.

Menaces de soulèvement pour la junte centrale à Barcelone.—Théorie du *pronunciamiento*.

Il arrive de Barcelone des nouvelles assez alarmantes. Les exaltés catalans avaient imaginé de déclarer illégal le ministère Lopez, ce gouvernement au nom duquel pourtant s'est accomplie la délivrance de l'Espagne, et qui exerce le pouvoir en vertu d'un vœu national si clairement manifesté. Ils prétendent aujourd'hui que ce ministère aurait dû convoquer une junte centrale de gouvernement, élue par toutes les juntes de province, et qui aurait en même temps exercé les pouvoirs de junte constituante. Ce serait prolonger de la manière la plus critique l'état précaire où se trouve encore l'Espagne; ce serait ajouter bientôt une nouvelle révolution à celle qui vient de se résoudre avec tant de bonheur.

La junte de Barcelone a proclamé la junte cen-

trale et armé des bataillons francs. On craint que Saragosse n'imite cet exemple, et que d'autres villes ne se prononcent à leur tour, car les exaltés se remuent partout. Je vous transmettrai les détails de ces mouvements aussitôt qu'ils me parviendront. En attendant, je veux vous expliquer comment la révolte s'opère en général dans ce pays-ci. Ce que je vais vous dire se trouvera également applicable et aux soulèvements qui ont éclaté sous la régence de Marie-Christine, et à ceux qui ont renversé Espartero, et à ceux enfin qui menacent aujourd'hui le ministère Lopez; car c'est toujours la mise en pratique d'une même théorie consacrée par un fréquent usage.

Les révoltes et soulèvements contre le gouvernement prennent ici le nom de *pronunciamientos*. Ce mot n'est pas plus espagnol que le mot *prononcement* n'est français, mais il a passé dans les mœurs politiques et de là dans le langage du pays. On se prononce contre un homme, contre une loi, contre une constitution, ou bien pour tel homme ou telle constitution. On se prononce contre le cabinet, contre la marche générale des affaires. Au moyen de l'ambiguité du mot on a la prétention, tout en se révoltant, de rester dans la légalité, attendu que tout se fait au cri de *Vive Isabelle II!*

Voici comment les choses se passent dans une ville quelconque. Après que l'affaire a été arrêtée en conciliabule par les meneurs, dont plusieurs

appartiennent à la municipalité et à la milice, on se transporte sur la place, vis-à-vis l'hôtel-de-ville, et l'on pérore avec force sur les affaires publiques. La foule s'amasse; tous les hommes du parti des meneurs viennent grossir le groupe. Un orateur fait retentir les mots liberté, despotisme, héroïque nation, trahison, patrie, etc.; puis il termine par les cris de *viva* et de *muera*, c'est-à-dire vive l'objet annoncé du *pronunciamiento*, et meure le contraire. Le groupe monte ensuite à l'hôtel-de-ville, où l'*ayuntamiento* s'est réuni en séance. L'orateur annonce que le peuple de cette héroïque et magnanime cité vient de se prononcer. Les membres présents, qui d'avance étaient tous de cette opinion, applaudissent au patriotisme de cette population sublime (les épithètes ne sont jamais assez fortes en pareil cas), et l'on rédige le *pronunciamiento* en forme de proclamation épique et retentissante. On établit alors une junte de *salvacion y gobierno* (de salut et de gouvernement); on destitue les autorités, on en nomme d'autres, on saisit les fonds publics, on arme et on équipe des miliciens soldés; puis on fait partir un détachement pour la ville voisine, afin de lui faire faire aussi son *pronunciamiento*. Très-souvent c'est la municipalité elle-même qui fait le prononcement au moyen d'une représentation au gouvernement contre des mesures décrétées ou pour celles que réclament les séditieux. Le gouvernement répond par un décret qui interdit aux muni-

cipalités d'envahir la politique et qui dissout les juntes, annulant tout ce qui émanerait d'elles; celles-ci aussitôt se déclarent en permanence, formulant de nouveaux décrets contre le gouvernement, qualifiant de rebelles ceux qui continueraient à lui obéir. L'arme des *pronunciamientos* est à l'usage exclusif du parti exalté; c'est toujours le moyen dont il s'est servi pour arriver au pouvoir, attendu que les pacifiques voies parlementaires lui paraissent trop lentes et trop peu dignes du grand nom de liberté. S'il y a de la garnison dans la ville qui s'est prononcée, elle reste la plupart du temps spectatrice immobile, et au bout de deux jours les chefs adhèrent au prononcement, parce qu'il a toujours une couleur patriotique et s'opère aux cris de Vive la Reine! vive la Constitution! Souvent le *pronunciamiento* se fait par la troupe elle-même, sur l'instigation des sergents et de quelques officiers. Les exaltés de la ville secondent le mouvement en faisant prononcer la milice et la municipalité à l'exemple de la garnison. Les chefs et les autorités fidèles se trouvent ainsi neutralisés. La plus grande partie de la population regarde et laisse faire. Les hommes paisibles, les gens riches et les modérés restent chez eux, attendant la cote de contribution extraordinaire qu'on ne manque pas de leur présenter bientôt. Quelquefois, lorsque le parti qui fait le *pronunciamiento* n'est pas absolument le plus nombreux, ou que les autres reçoivent du renfort, il survient, au

bout de huit à dix jours, un contre-prononcement qui s'exécute avec autant de facilité et dans les mêmes formes que le *pronunciamiento* lui-même. Alors on dit que la ville s'est déprononcée.

Mais souvent le jeu du *pronunciamiento* est des plus sérieux. C'est toujours un jeu sanglant à Madrid et dans les grandes capitales des provinces. En France on crie tout bonnement : *à bas!* En Espagne c'est toujours *muera* (la mort)! Il semble que le *pronunciamiento* soit incomplet s'il n'est pas scellé du sang de quelque victime. La terreur alors se déploie : on ferme les portes, on fulmine les décrets : obligation de prendre les armes au premier appel, sous peine de mort; payement immédiat d'une année de contribution d'avance, etc., toujours sous peine de mort. Rien de plus despotique que ces juntes; elles s'arrogent tous les droits de la souveraineté populaire et tous ceux du pouvoir absolu.

C'est un bien triste spectacle pour les amis sincères du gouvernement représentatif que de voir les partis recourir à ces moyens extrêmes. L'Espagne offre à cet égard un enseignement solennel. Dix années de guerre, d'émeutes et de révolutions avaient abouti à la mettre sous le sabre d'un soldat sans génie, qui se faisait traiter d'Altesse Sérénissime, qui gouvernait dans des intérêts étrangers, et qui répondait aux résistances de l'industrie catalane par un bombardement. Aujourd'hui, après un grand mouvement national de régénération et

de liberté, sous un gouvernement animé des sentiments les plus libéraux, tout composé d'hommes appartenant au parti exalté, voilà cet incorrigible et ingouvernable parti qui se soulève de nouveau et qui menace de replonger l'Espagne dans les horreurs de la guerre civile, pour de prétendus principes, pour des prétentions de localité complétement étrangères à toute idée de bien public.

LETTRE VIII.

Madrid, 12 septembre 1843.

Menées du parti anarchique. — Attaques contre le roi des Français.

Définitivement Barcelone s'est prononcée contre le gouvernement du ministre Lopez. Une proclamation du chef de corps franc Riera contient les griefs des exaltés catalans. Ils prétendent que, dès le principe de l'insurrection contre Espartero, le général Serrano avait promis l'installation d'une junte centrale, et on lui prodigue, dans la proclamation, les épithètes les plus outrageantes.

Un conseil de gouvernement s'est réuni; divers projets ont été discutés. On a proposé de proclamer immédiatement la majorité de la reine. Cette mesure a été désapprouvée par M. Olozaga, qui a fait observer qu'il ne convenait pas de placer la reine en présence de la révolution. Tous les membres se sont rangés à son avis. Le général Serrano, ministre de la guerre, et le général Narvaez ont

insisté ensuite sur la nécessité d'adopter des mesures énergiques et extraordinaires pour isoler la Catalogne et y comprimer l'esprit révolutionnaire; mais trois membres du cabinet, formant la majorité, MM. Lopez, Caballero et Aïllon, ont repoussé le recours aux moyens extrêmes; ils ont demandé qu'on se renfermât dans les voies légales, et qu'on usât plutôt des moyens de conciliation et de persuasion. On est tombé cependant d'accord que, dans le cas où il y aurait des troubles à Madrid, on mettrait en vigueur la loi du 17 avril 1823, sur l'état de siége, qui concède au capitaine général une autorité presque illimitée. Cette loi permet aussi d'établir un tribunal militaire permanent, pour juger les révoltés.

Les nouvelles de Barcelone sont exploitées avec une audace menaçante par les ennemis du gouvernement; elles ont rempli de joie les ayacuchos, et ils ne dissimulent pas leur contentement. On a vu devant l'hôtel des Postes un curé, dont l'exaltation est connue, lire à haute voix et commenter avec chaleur certains articles des feuilles anarchistes. Cette harangue en plein air avait réuni autour du curé plus de cent personnes. L'autorité, prévénue, a fait arrêter ce tribun populaire; les femmes qui vendaient ou louaient des journaux dans cette cour, très-fréquentée du public, ont reçu l'ordre de cesser ce commerce. On ne permet plus aux lecteurs de journaux de stationner dans la cour de l'hôtel des Postes.

Les journaux de l'opposition espartériste et francisquiste réunis, tels que *l'Eco* et *l'Espectador*, continuent à répandre des bruits dont ils savent très-bien la fausseté, mais qui ont pour but de faire des ennemis au gouvernement. Ils ont osé, par exemple, répandre le bruit absurde que le ministère Lopez allait solliciter l'intervention de la France. L'autorité continue ses mesures de précaution; partout les postes sont doublés. On ne veut pas laisser aux ayacuchos la moindre occasion d'essayer, dans la capitale, quelques-unes des machinations dont ils prennent l'initiative dans les provinces.

Le journal exalté de Barcelone a publié un long article contre le roi des Français, qui n'a pour but que d'exciter des passions absurdes et violentes, comme tout ce qu'écrit ce journal, dont l'unique soin est de provoquer l'anarchie et d'allumer la guerre. Il déclame contre l'influence qu'exerce aujourd'hui la France sur le gouvernement de l'Espagne, sans s'appuyer sur aucun fait, et traite le roi Louis-Philippe comme s'il s'agissait de quelque tyran. Ces attaques n'inspirent ici que du dégoût. Personne ne redoute, de la part de la France, une influence contraire à l'indépendance ni à la liberté de l'Espagne.

LETTRE IX.

Madrid, 14 septembre 1843.

Affaires de Barcelone. — Le général Araoz. — Le colonel Ametler. — Le général Sanz. — Manifeste du ministère Lopez.

Je vous ai donné les premières nouvelles du mouvement centraliste de Barcelone ; voici maintenant de plus amples détails. Les centralistes avaient d'abord envoyé une députation au gouvernement, qui, après plusieurs jours de pourparlers, n'a pu accéder à leur proposition pour la convocation d'une junte centrale constituante, car c'eût été remettre tout en question. Le gouvernement nomma alors pour capitaine général de la Catalogne le général Araoz, connu des Barcelonais, comme je vous l'ai dit. Le gouvernement lui avait remis des traites sur plusieurs maisons de banque de la ville ; puis l'ordre était expédié pour la marche de deux divisions sur Barcelone : l'une venant d'Aragon et l'autre de Valence.

Mais pendant que le général se rendait à son poste, les affaires se compliquaient étrangement.

Le colonel Ametler, mandé de Lerida avec sa brigade, au lieu de se joindre à Prim, gouverneur de Barcelone, pour faire respecter l'autorité du gouverneur, proclame son adhésion à la junte, fait soulever sa troupe, et se cantonne aux environs de Barcelone dans une attitude hostile. Bientôt un mouvement dans le même sens éclate à Taragone, à Réuss, à Girone; on apprend aussi que Saragosse menace de se rallier à son tour à l'insurrection centraliste, et on parle de troubles en Galice.

Quand le général Araoz arrive à Barcelone, il n'y trouve que deux à trois mille hommes, avec lesquels il est obligé de se renfermer dans la citadelle. Les renforts qu'il attendait sont détournés en route de leur destination, à cause des événements de Réuss, de Taragone et d'Aragon. Enfin, il ne peut toucher le montant des traites du Trésor, les banquiers de Barcelone ayant, avec une partie de la population, abandonné une ville livrée à l'anarchie. Le général adopta le plan de cerner l'insurrection autant qu'il le pouvait, essayant de négocier avec la junte, en adressant aux Barcelonais des proclamations conciliantes. Le gouvernement, mécontent de son inaction pourtant très-excusable et surtout très-forcée, le rappela, et lui donna pour successeur le général don Laureano Sanz, qui se trouve aujourd'hui réduit, comme le fut Araoz, à se maintenir en observation armée jusqu'à ce qu'il ait reçu des renforts.

Ce n'est certainement pas pour manque de capacité que l'on a remplacé le général Araoz. On a pensé qu'un homme du parti progressiste aurait quelque scrupule à traiter les exaltés barcelonais comme ils le méritent, et qu'il valait mieux y envoyer un général d'une opinion contraire. Lorsque les mauvaises nouvelles de Barcelone arrivèrent à Madrid, le conseil a senti qu'il était urgent d'employer les généraux du parti modéré contre lesquels une partie du cabinet avait jusque-là conservé des préventions. Le général Sanz s'est distingué dans la dernière guerre; il a été capitaine général de la vieille Castille, et lors de l'insurrection de septembre contre la reine Marie-Christine, il commandait en Galice. Depuis cette époque et sous la régence d'Espartero, il n'avait eu aucun commandement. En outre, trois généraux des plus jeunes et des plus distingués ont reçu l'ordre de se rendre en Catalogne, à savoir le général Lara, gouverneur actuel de Cadix, qui doit être remplacé par le général Pavia; le général Shelly, qui se trouve en ce moment à Alicante, et le général Campuzano, nommé récemment commandant en second à Saragosse. Tous sont braves et dévoués, on peut compter sur eux. Mais l'insurrection est puissante, elle a des ramifications nombreuses et des places fortes.

Dans ces circonstances critiques, le ministère Lopez vient de publier un manifeste très-développé pour repousser les calomnies dont il a été

l'objet, et réfuter la demande de la junte centrale alléguée comme prétexte par les révoltés de Barcelone. Cette pièce est rédigée sur un ton de discussion calme, et respire une modération qui fait un contraste bien remarquable avec les proclamations furibondes des Barcelonais. Ce langage, plein de raison et de noble franchise, ne peut manquer de procurer au gouvernement l'appui et le concours actif de la très-grande majorité des provinces contre la faction révolutionnaire, qui semble vouloir éterniser en Catalogne et rallumer dans toute l'Espagne la guerre civile et l'anarchie.

Voici la partie du manifeste où se trouve discutée très-logiquement la question de la junte centrale.

« Quelques hommes ont désiré la junte centrale, dans de bonnes intentions, la considérant comme un point d'appui avantageux pour la situation; mais d'autres la voulaient comme fin, et non comme moyen. Ils voulaient ainsi trancher des questions qui devaient être traitées avec lenteur et solennité; ils voulaient faire servir ce moyen à imposer, par anticipation, des engagements qui auraient pesé d'une manière décisive dans les destinées futures de la nation. En s'attachant à cette pensée seule, ils ne tenaient pas compte des grands inconvénients que devait entraîner la création de ce pouvoir irrégulier. On voulait que celle-ci déterminât la manière dont les Cortès devraient être convoquées, idée qui impliquait naturellement

celle d'éloigner la réunion des Chambres électives populaires, quand la première nécessité était de régulariser la situation, et quand les meilleurs moyens de le faire étaient l'intervention des corps co-législateurs, qui sont par eux-mêmes la junte nationale la plus légale et la plus complète.

« Sans mettre de limites au caractère de leur junte centrale, sans faire connaître si ses attributions seraient législatives ou exécutives, sans déterminer si elle devait se borner au conseil ou participer au commandement, on crut que la promptitude et l'uniformité marqueraient ses résolutions; et peut être ne sentait-on pas assez que cette célérité et cette harmonie, qui peuvent s'obtenir quelquefois quand l'opinion des individus est homogène et compacte, deviennent impossibles à réaliser quand les intérêts, les principes et les croyances diffèrent; peut-être ne sentait-on pas assez que le désaccord des vues aurait engendré l'hostilité, ramené la désunion et produit une lutte qui, par malheur, se fait déjà sentir sur quelques points : et malheur au pays du jour où l'on parviendrait à réaliser ce funeste projet de junte centrale! On n'a pas réfléchi à ce que, dans la lutte si imprudemment provoquée, le principe des centralistes ne peut obtenir l'adhésion publique; que, traiter les plus hautes questions nationales dans leur débat prématuré, les faire décider par un pouvoir d'une création inusitée depuis longtemps, sans formes régulatrices, sans règles prescrites et sans

le frein de la responsabilité, c'était mettre face à face les opinions et les intérêts contraires dans le moment de la plus grande agitation. »

Ce raisonnement calme et sans réplique va fortifier l'adhésion des honnêtes gens envers le cabinet, mais il ne produira nul effet sur les agitateurs de Barcelone. Il y a là une municipalité qui veut se prolonger indéfiniment dans l'administration et le maniement des revenus de la ville ; il y a là une masse d'ouvriers à qui on donne 25 sous par jour, un uniforme et des rations, existence qu'ils préfèrent au travail de l'atelier ; il y a là une foule d'hommes à qui l'on a distribué tous les emplois civils, ainsi que des grades de colonels et de capitaines ; tout ce monde verrait finir son règne si l'ordre se rétablissait. Je suis persuadé que la force pourra seule les soumettre. Mais le gouvernement est assailli par des embarras si multipliés que la *patulea*, la *jamancia* barcelonaise, comme on l'appelle, va pouvoir le braver encore pendant assez longtemps.

Heureusement on croit pouvoir compter sur l'armée. Le ministère a reçu une communication du gouverneur de cette place, qui lui répond sur sa tête de la fidélité des troupes et de la tranquillité de la population. Les troupes se montrent partout dévouées et soumises aux ordres du gouvernement. L'armée, malgré le licenciement opéré récemment, a encore environ soixante mille hommes sous les armes, force bien suffisante pour rétablir et maintenir l'ordre.

Un décret terrible vient d'être fulminé en ces termes contre le colonel Ametler :

« Le gouvernement provisoire, qui est disposé à récompenser la fidélité des bons serviteurs de la cause de la nation et de la reine, est aussi dans l'obligation de châtier d'une manière exemplaire ceux qui manquent à des devoirs si sacrés. Ayant appris que le colonel Ametler, qui marchait à la tête des troupes que le gouvernement lui avait confiées, a passé du côté des séditieux de Barcelone, le gouvernement ordonne qu'il soit procédé contre le susdit Ametler, dès qu'il aura été pris, avec toute la sévérité que réclament les lois militaires contre ceux qui trahissent le gouvernement de Sa Majesté et la bannière de la patrie, ainsi que contre toute autre personne qui pourrait se trouver dans ce même cas. »

LETTRE X.

Madrid, 15 septembre 1843.

Clubistes arrêtés. — Candidatures électorales.

Tandis que la partie saine de la population de Madrid montre un retour aux idées monarchiques, un parti audacieux et la portion la plus turbulente de l'ancienne garde nationale inspirent une juste méfiance au gouvernement, qui se voit obligé de redoubler de vigilance. Tous les jours il reçoit des avis sur des complots tramés contre la tranquillité publique; mais le capitaine général Narvaez a pris les dispositions nécessaires pour prévenir toute surprise de la part des conspirateurs, enhardis par les troubles de Catalogne et d'Aragon.

Depuis quelque temps l'autorité avait reçu des avertissements relatifs à certains clubs. Hier, dans la soirée, elle est parvenue à découvrir une société secrète qui délibérait dans une maison particulière. Cette découverte a été due surtout au zèle du capitaine général. Les membres de la société, affublés

d'une assez grotesque manière, ayant des tabliers, paraissaient fort sérieusement occupés à délibérer, lorsque la police a fait irruption dans la salle, ornée d'hiéroglyphes de toute espèce. La liste des frères et les papiers de la société ont été saisis immédiatement. Le grand-maître, ou du moins celui qui en faisait les fonctions, est un Piémontais. Au nombre des personnes arrêtées se trouve un lieutenant-colonel. Lorsque l'autorité a paru dans la salle, on agitait la question du mariage de la reine. On croit qu'un grand nombre de frères sont des partisans déguisés de l'infant don François de Paule. Ce qui prouve le dévouement exclusif de cette société à la maison de l'infant, c'est que, traitant du mariage de la reine, elle repoussait également et le fils du roi des Français et les princes de la maison de Cobourg. Que restait-il comme prétendant? L'un des fils de don François de Paule.

Les comités électoraux de Madrid ont terminé déjà leurs opérations préliminaires. Les listes des candidats aux Cortès sont formées. La formation de ces listes est très-significative, car les électeurs sont obligés de prendre parmi les candidats qui leur sont proposés par leurs comités respectifs.

Les candidats du parti parlementaire, pour la province de Madrid, sont pris moitié parmi les modérés, moitié parmi les progressistes de l'ancien parti de MM. Olozaga et Cortina. A côté de MM. Cortina, Gonzalès Bravo, Cantero, figurent

MM. Martinez de la Rosa, arrivé hier à Madrid, Casa-Yrujo, ex-président du comité des modérés aux anciennes élections, Sartorius, directeur du journal *el Heraldo*. Le parti *ayacucho-francisquisto* n'a présenté que des noms tous connus par leur dévouement pour l'ex-régent, entre autres MM. Arguellès, le général San-Miguel, Rodriguez Leal, le colonel Lujan, etc., etc. L'infant don Francisco est porté pour la députation à Saragosse, ainsi que le comte de Parsent, l'agent principal de son parti. M. Isturitz est proposé à Cadix et dans la province de Huelva. M. Toreno est porté dans les Asturies à Oviédo ; M. Olozaga dans la province d'Albacété.

Le gouvernement a été prévenu que dans certains quartiers existait l'intention de faire quelque démonstration le jour où s'ouvriront les élections. Le but de ce mouvement eût été d'intimider les modérés et de les empêcher d'aller aux élections. Le chef politique a été au-devant de ces projets coupables. Il a publié déjà une proclamation par laquelle il invite les habitants à demeurer calmes pendant les élections. Une autre disposition a pour but de compléter le désarmement, qui n'a pas été entièrement terminé lors de la dissolution de la garde nationale. Ces mesures seront très-utiles, et les alcades veilleront à leur exécution.

Malgré l'état de trouble où se trouvent quelques villes et malgré la fermentation de quelques autres, les élections vont commencer dans toute l'Espagne

à l'époque déterminée, c'est-à-dire aujourd'hui même 15 septembre. Cette circonstance m'engage à vous donner, dans une prochaine lettre, une exposition du système électoral de l'Espagne, qui ne manque pas de singularité.

LETTRE XI.

Madrid, 19 septembre 1843.

Les élections. — Le système électoral.

L'Espagne présente en ce moment un spectacle curieux à observer. Deux grandes luttes, d'une nature toute différente, divisent le pays : l'une se livre les armes à la main, avec un acharnement extrême, entre le pouvoir central et les *pronunciamientos*, dont Barcelone et Saragosse sont toujours le théâtre principal; l'autre est la lutte électorale qui s'accomplit sous l'empire des idées nouvelles de modération, de conciliation et d'indépendance nationale. On peut dire qu'en Espagne, jusqu'à présent, les élections n'ont encore jamais été l'expression véritable de l'opinion et des intérêts du pays. Tantôt des provinces entières ne pouvaient ou ne voulaient pas participer aux élections; tantôt le gouvernement ou l'opposition imposaient par force leurs candidats aux colléges; tantôt les partis, les armes à la main, écartaient leurs adversaires par la violence et la terreur.

Actuellement le gouvernement s'est abstenu de toute intervention; les opérations préliminaires, la composition des listes électorales, la formation des bureaux ont été faites avec un caractère de vérité et de régularité qui fait bien augurer de l'avenir du gouvernement représentatif.

Je vous ai fait connaître dernièrement la théorie des *pronunciamientos*, pour vous montrer l'esprit et la portée de ces mouvements insurrectionnels qui n'ont aucun rapport avec les mouvements analogues des autres pays. Maintenant je vais vous exposer à grands traits les bases du système électoral de ce pays, qui ne ressemble nullement aux systèmes des grands Etats constitutionnels de l'Europe.

Ce système est fort compliqué, et date de la révolution de la Granja. Les Cortès, comme on sait, se composent du Sénat et du Congrès des députés. Il y a très-peu de choses à dire sur le Sénat; il tire son origine du même pouvoir populaire que le Congrès, et se compose des mêmes éléments. La couronne n'a pas le droit d'élire librement ses membres; elle est obligée de les choisir sur une liste triple de candidats qui lui est présentée par les mêmes électeurs qui envoient les députés au Congrès. En outre, le nombre des sénateurs est limité; il est égal aux trois cinquièmes des députés, et ne peut être augmenté. Aussi l'action législative de ce corps conservateur est nulle, l'équilibre entre les trois pouvoirs n'existe pas; le Sénat, au lieu

d'être la sauvegarde des lois et des libertés civiles du pays, tantôt suit les errements de la seconde chambre, et tantôt se fait l'écho ou l'instrument du parti dominant, comme sous la régence d'Espartero. Les électeurs, satisfaits de ce nivellement démocratique, ne connaissent pas généralement les candidats sur lesquels ils sont appelés à voter; ils envoient au Sénat les généraux dont ils ont pu lire les noms dans l'Annuaire, ou, ce qui arrive le plus souvent, ils nomment les fonctionnaires retraités ou disgraciés, dont le nombre, malheureusement, est si considérable en Espagne. Pour les prochaines élections, dans plusieurs colléges, notamment à Burgos, à Tolède, à Cordoue, on se propose d'envoyer au Sénat des évêques et des prélats. Le précédent sénat ne comptait que quatre évêques.

Le Congrès des députés se compose de 241 membres. D'après le système électoral actuel, tout habitant âgé de vingt-cinq ans, pourvu qu'il ne soit pas flétri par une condamnation criminelle, est susceptible d'être député. Pour être électeur, il faut jouir d'une rente de 1,500 réaux (375 fr.), ou payer 200 réaux (50 fr.) de contributions directes, ou enfin posséder un loyer de 750 fr. à Madrid, et de 250 fr. ou même de 100 fr. dans les villes de moindre importance. Le système qui étend le privilége du vote à des revenus aussi minimes n'accorde ce droit ni aux avocats, ni aux docteurs de l'Université, ni aux hommes de lettres, ni enfin à tous ceux

qui sont compris chez nous sous le nom générique de *capacités*. En outre, le loyer des boutiques, des ateliers, des magasins, n'est pas compté pour le cens électoral. Comme ici, plus encore que dans les autres pays, la plupart des négociants et des fabricants exercent leur commerce et leur industrie dans les lieux qu'ils habitent; il s'ensuit que cette classe de petits commerçants et d'industriels, qui forme en France la classe moyenne, est tout à fait à la disposition de l'*ayuntamiento* et de la députation provinciale. Les autorités populaires, chargées de dresser les listes électorales, peuvent arbitrairement en exclure ceux qui ne partagent pas leurs opinions politiques. Tous les fonctionnaires salariés, à l'exception de quelques incompatibilités, sont dans la loi commune; aussi un nombre très-considérable d'entre eux jouit des droits électoraux, et ils exercent une grande influence dans les élections. Partout ailleurs ce serait un avantage pour le pouvoir; mais en Espagne les fonctionnaires en activité sont très-souvent opposés au gouvernement. Ceux qui sont en retraite ou en disponibilité sont presque toujours ennemis déclarés de l'ordre de choses établi.

Les opérations électorales offrent des anomalies plus grandes encore. Les provinces, qui sont au nombre de quarante-neuf, forment, dans le système espagnol, les unités électorales, et nomment un certain nombre de sénateurs et de députés. Elles se divisent, irrégulièrement, en plus ou moins de

colléges, selon le bon plaisir des députations provinciales. Les électeurs votent dans leur collége; mais chacun d'eux inscrit sur son bulletin autant de noms que sa province nomme de députés. Le dépouillement est fait, dans chaque collége, par le bureau, et renvoyé ensuite au chef-lieu de la province, où la députation provinciale, renforcée par les délégués des électeurs de district, réunit tous les votes de la province, dresse le résultat général, et proclame députés ceux qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

Les électeurs, ainsi qu'on le voit, ne votent pas, comme chez nous, sur un, deux ou trois candidats qu'ils présentent eux-mêmes. En Espagne, la formation des listes de candidats est l'opération la plus importante et la plus difficile. Les électeurs ont à se prononcer à la fois sur soixante à soixante-dix candidats, et sont obligés d'en choisir souvent vingt à trente, tant pour le Sénat que pour le Congrès, non compris les suppléants pour les doubles ou triples élections; aussi est-il arrivé qu'un conservateur, deux fois nommé, fut remplacé par un radical. Les candidats ne se présentent pas personnellement devant leurs commettants; ils ne s'enquièrent jamais des vœux des populations dont ils briguent les suffrages. Il n'y a pas de *hustings* ou de réunions préparatoires, comme en Angleterre ou comme chez nous, où les candidats haranguent leurs électeurs et font leur profession de foi. En effet, à quoi leur servirait-il d'avoir même

l'unanimité dans un collége? Ils ne seraient pas nommés députés s'ils n'avaient pas la majorité dans les autres.

Dans les colléges secondaires de province, les listes des candidats sont dressées souvent par l'alcade de l'endroit et par quelques meneurs de parti. Mais dans les villes principales, à Madrid surtout, c'est une grande affaire. D'abord les électeurs de chaque parti se réunissent en une assemblée générale, et nomment le comité électoral. Ce comité procède avec une certaine importance au choix des candidats; il s'adresse à des hommes notables et influents du parti, avec lesquels il entre en négociations. Ceux-ci dictent plus ou moins leurs conditions, admettent ou excluent les candidats qui pourraient leur porter ombrage ou contrarier leurs vues politiques. En ce moment ces négociations ont été des plus difficiles à Madrid pour le comité du parti parlementaire. Il a voulu porter M. Martinez de la Rosa; mais, pour ne pas trop montrer sa prédilection pour les anciens modérés, il a mis à la tête de la liste M. Cortina, et il l'a complétée en y admettant moitié des modérés, moitié des progressistes. Malgré cela, et lorsque la liste a été close, deux membres, MM. Cortina et le comte de Las Navas, ont refusé leur candidature, ce qui a jeté dans les rangs de la coalition une certaine méfiance, dont les élections se sont ressenties.

La seconde opération est la nomination du bu-

reau, qui se compose, comme en France, d'un président et de quatre scrutateurs. Mais chez nous les opérations de ce bureau sont publiques, et tout électeur a le droit de surveiller le dépouillement. Ici, au contraire, les quatre scrutateurs décident entre eux du sort des bulletins, et font disparaître, sans scrupule, un grand nombre de ceux qui sont donnés à leurs adversaires politiques. Aussi il est généralement admis que, lorsqu'un bureau est favorable à un parti, tous les candidats de cette opinion ont une immense majorité de voix.

La troisième opération se fait dans les chefs-lieux de la province. Celle-ci a donné lieu à une division radicale entre les constitutionnels et les progressistes. D'après la constitution de 1837, une junte, présidée par le chef politique et composée de délégués de chaque collége, recueille les votes, les additionne, et proclame les sénateurs et les députés, sauf ensuite aux Cortès réunies à décider sur la régularité et la validité des opérations électorales. Les progressistes prétendent, au contraire, que la junte doit jouir du droit de souveraineté en matière d'élection.

On voit donc que ce système, basé pour la forme sur l'élection directe, n'est au fond qu'un système à degrés. Les Cortès constituantes, en 1837, appelées pour consacrer la constitution de 1812, qui venait de triompher par la révolution de la Granja, ont eu le courage de la condamner et de la déclarer impraticable; mais elles n'ont pas osé adopter

franchement les institutions des autres États constitutionnels de l'Europe. On peut dire qu'aujourd'hui les comités et les juntes électorales forment une véritable oligarchie qui s'arroge le monopole des élections, et cela est si vrai que les Cortès qui ont été nommées d'après ce système électoral, si large et si populaire, étaient toujours presque exclusivement composées des classes privilégiées. Peu d'hommes exerçant des fonctions libres et indépendantes en faisaient partie; à peine y voyait-on quelques avocats et hommes de lettres. Les fonctionnaires salariés, le croirait-on? y entraient pour près de moitié, et les nobles titrés et nommés à cause de leurs titres et de leur influence y figuraient en très-grand nombre. Vous ne trouverez pas, dans les Cortès espagnoles, comme chez nous, à côté des hommes illustres par leurs talents ou par les services rendus à l'État, de simples négociants, des fabricants, des industriels, des petits propriétaires. Mais vous verrez sans doute dans les Cortès prochaines MM. Martinez de la Rosa, Isturitz, Toreno, exclus de l'assemblée, ou admis, non pas à cause de leur mérite personnel, mais grâce au patronage de quelque orateur ou chef de parti soi-disant populaire.

Quant aux électeurs, ils sont constamment agités et tenus, on peut le dire, sous le harnais; car si un député est promu à des fonctions supérieures, s'il donne sa démission ou s'il meurt, tous les colléges d'une province entière sont convoqués, et

on recommence les trois opérations que je vous ai signalées. En définitive, dans ce système prétendu libéral, un électeur n'est qu'un chiffre, chiffre peu important en comparaison de la totalité. Faut-il donc s'étonner que la masse des électeurs soit dégoûtée des institutions constitutionnelles? La plus grande partie, ne connaissant pas même les candidats, s'abstient de voter; d'autres ne votent qu'au hasard, et beaucoup se laissent aller aux impressions du moment, et donnent leurs voix aveuglément à ceux qui s'annoncent pompeusement comme défenseurs des libertés et de l'indépendance nationales.

C'est ainsi que les Cortès ont constamment trompé les prévisions du pays, et ne représentent ni ses opinions ni ses intérêts. En 1836, des élections libérales avaient produit les Chambres qui accordèrent la dictature au ministère Calatrava et Lopez; les Cortès de 1839, nommées sous l'influence des corporations populaires, ont voté courageusement la réforme de ces mêmes corporations; enfin, en 1841, sous Espartero, les Cortès progressistes appuyaient le parti qui tendait à faire dominer le régime militaire.

Les opérations électorales, ainsi que je vous l'ai fait remarquer, sont remplies de formalités fastidieuses. Il y a quinze jours qu'on a commencé à voter, et on ne sait pas encore le résultat définitif des élections dans toutes les provinces. Le scrutin, qui se fait chez nous en deux ou trois jours, dure

ici cinq jours; en outre, il se passe sept à huit jours avant que les délégués des colléges se réunissent au chef-lieu de la province et proclament les nominations. C'est donc pendant un mois environ que le pays est tenu dans l'incertitude sur le résultat du scrutin et sur le sort des élections. On sait néanmoins, d'après des données presque certaines communiquées directement aux journaux par les délégués des colléges, que le parti parlementaire a obtenu un grand succès et aura une majorité considérable dans les Cortès. C'est ce qui met en exaspération le parti *ayacucho-francisquito*, ou autrement dit *centralista*, qui, voyant que les soulèvements partiels dans les provinces ne pourraient plus empêcher la réunion des Cortès dans la capitale, tant que l'ordre y serait maintenu, avaient voulu frapper un grand coup à Madrid même.

Cependant toute prévision sur l'avenir serait impossible, car le dénoûment des événements en Espagne a lieu si souvent au rebours de toute probabilité! Qui se serait attendu que Séville, *la invicta* Séville, qui a fait échouer devant ses murs les efforts de Van-Halen et d'Espartero, donnerait deux mois plus tard à la cause de l'ex-régent un témoignage éclatant de sympathie! En effet, le parti *ayacucho-republicano* a obtenu pour la formation du bureau 707 voix, tandis que le parti parlementaire n'en a eu que 46. D'un autre côté, Cadix, la démocratique Cadix, qui a été la der-

nière fidèle à l'ex-régent, donne un démenti éclatant à ces sentiments, et envoie aux Cortès MM. Lopez, Isturitz, Concha, les adversaires les plus acharnés du pouvoir déchu, les hommes qui sont la personnification du nouveau gouvernement.

La lutte véritable et décisive dans les Cortès sera entre deux partis intermédiaires, le parti parlementaire et le parti *francisquito-ayacucho*. Le parti parlementaire a bien mérité du pays; c'est lui qui a donné l'impulsion à la situation actuelle: il a formé le premier des réunions parlementaires, et a fait entrer, on peut dire, par son exemple, dans une voie légale, les diverses fractions de l'Opposition. Les nouvelles des provinces arrivées à Madrid assurent à ce parti un triomphe complet dans les élections.

Quelques hommes bien intentionnés, et désireux de voir enfin l'Espagne sortir de l'état irrégulier, anarchique, où elle n'est restée que trop longtemps, croient que les Cortès futures ressembleront aux Chambres françaises après 1830. Le parti progressiste représente, dans leur opinion, l'ancienne gauche de MM. Barrot et Mauguin. Le parti parlementaire est comparé au parti conservateur. Puisse-t-il rester uni, et obtenir une majorité aussi compacte et aussi dévouée que celle qui a donné à Casimir Périer un si constant et si puissant appui!

LETTRE XII.

Madrid, 26 septembre 1843.

Nouvelles conspirations à Madrid. — Explosion de la poudrière. — Décret du ministère Lopez contre les révoltés.

La haine des partis coalisés contre la paix publique devient une sorte de rage. Il n'y a pas de moyen, si terrible qu'il soit, auquel ils ne recourent, dans l'espoir de renverser le gouvernement. Un événement épouvantable vient de jeter Madrid dans la consternation.

Des bruits d'une nouvelle conspiration qui devait éclater à un signal convenu, mais ignoré encore, tenaient tout le monde dans l'inquiétude. Le gouvernement savait que des émissaires de Barcelone et de Saragosse étaient arrivés à Madrid pour fomenter un mouvement analogue à celui de ces deux villes. Il a pris toutes les précautions nécessaires et a fait surveiller activement toutes les menées des conjurés. Le 22 au soir, le général Narvaez a été instruit que les conspirateurs, réunis

sur plusieurs points de la ville, se proposaient de s'emparer de sa personne et du poste principal de l'hôtel des Postes, bâtiment situé, comme je vous l'ai dit, sur la place de la *Puerta del Sol*, et d'une forme quadrangulaire. Aussitôt toute la garnison fut mise sous les armes, et les troupes bivouaquèrent la nuit dans les rues. Quelques personnes, signalées comme chefs de la conspiration, ont été arrêtées, entre autres M. Diégo Pardo, ex-intendant militaire, le commandant Irice, du régiment de Luchana, et les deux frères Gamindez, ex-fonctionnaires espartéristes.

Tout ceci se passait après minuit; Madrid dormait tranquillement et ignorait ces démonstrations militaires, lorsqu'à huit heures et demie une horrible détonation a mis en émoi toute la population. Une poudrière située à deux portées de fusil de la porte de Bilbao, sur la route de France, venait de sauter. On évalue à plus de trente mille livres la poudre que contenait le magasin. Toutes les maisons ont été ébranlées; celles qui se trouvent les plus rapprochées du lieu du sinistre sont endommagées, et la commotion a été si vive que dans presque tout le quartier les vitres ont été brisées et les meubles renversés. Le magasin contenait aussi un dépôt de bombes qui éclataient successivement après la première détonation. Une pierre du poids de cinq cents livres a été lancée à une distance considérable. Un corps de garde a été renversé, et tous les soldats qui s'y trouvaient ont été

contusionnés et blessés. Les cadavres de deux d'entre eux, ainsi que ceux d'un officier d'artillerie et d'un malheureux enfant, ont été retrouvés sous les décombres. La fille du gardien du magasin, morte la veille, avait été déposée sur son lit, avec les mains jointes dans l'attitude de la prière, selon la coutume du pays; elle a été lancée en l'air et déposée à une assez grande distance dans un champ voisin, où on l'a retrouvée encore dans la même posture. Tout l'enclos où était enfermé ce magasin a été couvert d'une poussière grisâtre, dans laquelle on a trouvé une tête séparée du tronc et des restes horribles de corps humains presque entièrement carbonisés. On ne sait pas encore le nombre exact des victimes; on croit qu'il ne dépassera pas le chiffre de vingt; car heureusement les artilleurs occupés à la confection des cartouches ne s'étaient pas encore rendus à leur travail.

La coïncidence de cette explosion avec les projets des conspirateurs a donné lieu à mille conjectures. On prétend que le plan des conjurés, à l'aide de cet affreux stratagème, était d'attirer les troupes de ce côté et de s'emparer de la *Puerta del Sol*, qui devait être le but principal de leurs efforts. Aussitôt après cette explosion, des groupes de gens armés se rassemblaient sur la place d'Orienté et de Progresso; mais à l'arrivée des troupes, ils se sont dispersés sans faire aucune démonstration.

Depuis cette catastrophe, on est toujours sur le qui vive ; la garnison reste sous les armes et les troupes ont bivouaqué dans les rues. Les journaux du parti de la coalition ultra-libérale, qui comprend les ayacuchos ou espartéristes, les francisquitos, les centralistes et les républicains, ne cessent de provoquer à la rébellion avec une violence extrême, et de répandre les rumeurs les plus sinistres. C'est une tactique préméditée : ils ont un bureau central de fausses nouvelles et de calomnies contre le gouvernement.

Le gouvernement, en attendant que les Cortès puissent porter un remède aux excès des journaux anarchistes, est obligé de les laisser faire; car, en les traduisant devant le jury, il ne ferait qu'augmenter le scandale. Les listes du jury sont formées par l'*ayuntamiento;* tout habitant qui paye 100 francs de contribution est membre du jury. Sur une série de soixante-douze membres tirés au sort, le journal accusé peut en récuser trente, et le ministère public trente; il en reste douze qui prononcent l'arrêt à la majorité simple, et ce n'est même qu'un arrêt de mise en accusation. Dans l'état des esprits de Madrid, la classe des habitants qui composent le jury est tout à fait opposée au gouvernement.

M. Garnica, chef politique de Madrid, homme de l'ancien parti exalté, ne déployant pas un zèle assez actif dans des circonstances aussi violentes, les fonctions de gouverneur civil viennent d'être

données au gouverneur militaire, le général Mazaredo. C'est le général Narvaez qui a demandé cette mesure. Il s'est présenté devant le conseil des ministres; il a dit : « Des cris séditieux ont été proférés à Madrid; j'ai entendu de mes propres oreilles proférer ces cris : *Vive Espartero! mort à Narvaez!* J'attache peu d'importance à ce dernier cri; un militaire doit savoir toujours faire le sacrifice de sa vie. Je sais d'ailleurs que les gens qui se permettent de proférer de tels cris sont payés. Mais faites bien attention que, si l'on commence par l'un de nous, il n'y a pas de raison pour que les autres ne soient sacrifiés également. Après moi, ce sera votre tour. Il est impossible qu'un état de choses aussi menaçant se prolonge, et je suis venu pour vous demander l'adoption d'une mesure qui, je crois, est indispensable aujourd'hui. »

Les ministres, reconnaissant qu'il importait que, dans les circonstances actuelles, le général Narvaez eût l'autorité la plus illimitée à Madrid, ont décidé que l'on nommerait chef politique le général Mazaredo, qui est investi de toute la confiance de Narvaez, et qui de plus se distingue par une rare énergie. Le général Narvaez s'est montré satisfait de cet expédient, qui met la capitale à l'abri de tout coup de main.

L'enquête sur l'explosion de la poudrière continue. Presque tous les individus arrêtés sont toujours au secret.

La sécurité a bien de la peine à s'établir; hier,

à près de minuit, l'autorité militaire a encore mis les troupes en mouvement. Le général Concha s'est établi à la Puerta del Sol pendant que le général Narvaez parcourait les divers quartiers de la capitale. L'autorité avait reçu l'avis qu'aujourd'hui, dans la matinée, un mouvement devait éclater. Le projet était de s'emparer de quelques églises et de sonner le tocsin. Le feu aurait été mis en même temps à plusieurs maisons dans des quartiers diamétralement opposés. Pendant que les troupes seraient dirigées sur les lieux théâtres de ces incendies partiels, pour y porter des secours, les conjurés auraient mis le feu aux casernes : en un mot, c'était un plan infernal. Il importait que l'autorité, pour déjouer ces sinistres projets, se mît en mesure de résister sur tous les points. C'est ce qu'elle a fait avec autant de précision que d'activité. Les églises ont été occupées militairement, et le battant de toutes les cloches a été enlevé par précaution. Toutes les troupes sont restées sous les armes pendant la nuit. Les dispositions avaient été si bien prises que les conspirateurs ont dû renoncer à l'exécution de leurs plans.

Malgré cette fureur des partis et les dangers chaque jour renaissants, les ministres reculent devant la déclaration de l'état de siége, comme contraire à leurs anciens principes d'opposition. Cependant la force des choses les a conduits à fulminer contre les révoltés un décret de mise hors

la loi, dont je vous donne le texte, qui est assez curieux, provenant d'hommes qui avaient toujours combattu, dans les Cortès, les mesures du même genre.

« Les circonstances actuelles exigeant qu'on adopte les mesures les plus énergiques contre ceux qui, ennemis de la constitution et du trône, veulent soulever le peuple et séduire l'armée en excitant à la révolte sous divers prétextes et en prenant le masque d'un faux amour de la liberté, le gouvernement provisoire, qui, à tout prix, veut défendre ces objets si chers, et rétablir l'ordre et le respect de la loi sur tous les points de la monarchie, ordonne au nom de la reine ce qui suit :

« 1° Sont déclarés ennemis de la nation tous ceux qui ont pris part aux révoltes de Barcelone et de Saragosse, ceux qui les fomentent et les encouragent, et quiconque, sur d'autres points de la monarchie, se révoltera contre le gouvernement établi, sous quelque prétexte et en vertu de quelque principe que ce soit. Ces individus seront poursuivis et punis conformément à la rigueur des lois.

« 2° Les généraux en chef des armées, les capitaines généraux des districts procéderont immédiatement et sommairement, conformément à l'ordonnance militaire, contre les individus qui font cause commune avec les révoltés, et leur appliqueront les peines établies.

« 3° Cette disposition est applicable à toute personne de l'armée qui, se trouvant sans autorisation dans un lieu en proie à la révolte, n'abandonnera pas sur-le-champ ce lieu pour se présenter à l'autorité légitime la plus voisine. »

LETTRE XIII.

Madrid, 28 septembre 1843.

Soulèvement de Saragosse. — Victoires de Prim sur les insurgés de Barcelone.

Saragosse est en pleine révolte depuis le 15. Cette ville, ou plutôt sa garde nationale, la plus espartériste de l'Espagne par la composition de ses officiers, avait été la dernière à reconnaître le ministère Lopez. On devait s'attendre à ce qui arrive. La junte centrale y a été proclamée aux cris de Vive Espartero ! Deux bataillons qui formaient la garnison se sont retirés dans le fort d'Atalaya, ancien château de l'Inquisition. Le général Concha va être envoyé sur les lieux. En attendant, le général Canedo réunit des troupes pour former le blocus de la ville. Les patriotes voulaient qu'on exécutât des sorties, mais la plupart des miliciens ne sont pas d'humeur à se battre d'une manière sérieuse. Leur prétexte est qu'ils veulent bien défendre l'entrée de Saragosse aux troupes du gou-

vernement par une attitude ferme, mais non pas faire la guerre civile. Cette singulière subtilité montre bien que tout ce monde-là n'est bon qu'à crier et à faire émeute dans les rues. Il est à noter que ni à Saragosse ni à Barcelone les troupes n'ont pris part au soulèvement, et que les habitants des campagnes, en Catalogne comme en Aragon, restent tout à fait étrangers à l'agitation de leurs capitales respectives.

L'attitude ferme et énergique du général Soria a désarmé l'émeute à Badajoz ; le gouvernement espère que l'autorité militaire fera son devoir à Séville, à Grenade, à Valence, et sur quelques points de la Galice où se sont manifestées des velléités de révolte.

C'est une chose remarquable que l'indifférence de la masse des populations pour toutes ces insurrections. Les habitants se livrent tranquillement à leurs occupations, à leurs plaisirs, et en général elles ne servent qu'à distraire les désœuvrés et les oisifs, et à faciliter les spéculations des agents d'affaires. On ne croirait pas que, depuis que les nouvelles des provinces sont devenues plus alarmantes, la Bourse de Madrid a été beaucoup plus active ; on a fait de grandes opérations, et les fonds publics ont monté considérablement.

Il est vrai qu'aujourd'hui, peut-être pour la première fois, l'armée n'a pas pactisé avec l'émeute ; elle a lutté contre elle corps à corps, et prendra, il faut l'espérer, sur l'anarchie, l'ascendant que

doit naturellement avoir une force organisée pour la défense de l'ordre et des institutions légales du pays. C'est un symptôme nouveau qui fait voir que l'ordre tend à se recomposer et à se consolider.

Le gouvernement, fidèle à sa bannière d'union et de réconciliation des partis, a compris qu'il fallait enfin donner un entier accomplissement à la fameuse convention de Bergara, que l'ex-régent semblait prendre à tâche d'éluder. Depuis quelque temps beaucoup d'officiers amnistiés par ce traité avaient été replacés dans l'armée. Aujourd'hui *la Gazette* publie un décret qui rétablit tous les officiers de l'ancienne armée carliste dans les emplois, grades et décorations dont ils ont été privés. Ces officiers, jusqu'à ce qu'ils soient définitivement classés, recevront les trois cinquièmes de leur solde dans le lieu de leur résidence. Cette mesure, qui est le sujet des attaques les plus violentes de la part des journanx espartéristes, a été provoquée par une réclamation énergique du général Maroto. On assure qu'un grand nombre de ces officiers avaient nommé une junte pour soumettre leurs justes réclamations au gouvernement. Ils avaient déclaré qu'ils ne voulaient pas lever l'étendard de la révolte, mais que, si le gouvernement ne leur rendait pas justice, ils donneraient tous leur démission, pour être libres d'agir selon leur conscience. La plupart de ces officiers étant originaires des provinces basques, où la question

des *fueros* a encore été dernièrement agitée, le gouvernement a cru devoir prévenir sagement les conséquences d'une pareille démonstration, et leur a ouvert les rangs de l'armée.

Malgré l'état d'hostilité flagrante de l'ancien parti exalté, le ministère, qui sort de ses rangs, hésite à rompre avec lui pour marcher avec le parti constitutionnel modéré. Quoi qu'il en soit, le gouvernement est déterminé à faire tête à l'orage, et, si la situation s'aggravait, à proclamer immédiatement la majorité de la reine, à mettre en vigueur à Madrid la loi de 1822, qui suspend l'action des autorités civiles, et enfin à user de tous ses moyens pour atteindre la réunion des Cortès, réunion que toutes les oppositions coalisées s'efforcent de rendre impossible.

On reçoit de bonnes nouvelles de Barcelone. Les insurgés viennent d'être battus par Prim et Blanco à Saint-André de Palomar, le 22 de ce mois. Le bourg de Saint-André de Palomar est situé à deux heures de marche de Barcelone, sur la grande route de Gironne et de Figuières (route de Perpignan), dans une position assez escarpée défendue par un ruisseau encaissé. Les révoltés s'y étaient retranchés, et l'on doit présumer qu'ils y ont fait une vive résistance, puisque le combat a duré deux jours. Cette durée prouve d'ailleurs la constance et le bon esprit des troupes du gouvernement. Les révoltés, maîtres de cette position, interceptaient les communications de la garnison avec tout le

nord de la Catalogne, où ils comptaient ainsi étendre leur action sans obstacle.

Ils occupaient les deux villages de Badalona et de Saint-André. Attaqués dans ce dernier poste par le brigadier Prim, ils n'avaient pu garder que la moitié du village et l'église, où ils se défendaient encore le 20; le feu continuait le 21. Les révoltés de Badalona avaient essayé de secourir ceux de Saint-André, mais ils n'avaient pu y réussir, le feu de la troupe de Prim les ayant empêchés de passer le ruisseau de Besos, qui était grossi, et leur ayant tué de trente à quarante hommes. Ametler était malade à Badalona et fort dégoûté, ayant été trompé par la junte, à ce qu'il dit.

Le 22, à cinq heures du matin, Prim et son digne compagnon d'armes Blanco ouvrent le feu contre Saint-André avec six pièces de canon. Aussitôt que les boulets ont renversé les principaux obstacles et chassé les volontaires des maisons, les troupes donnent l'assaut avec beaucoup de vigueur et d'élan. Les insurgés se défendent de maison en maison. Après trois heures de combat, ils sont forcés partout, leur déroute est complète, et ils s'enfuient dans la montagne en jetant leurs armes pour la plupart. Prim a payé de sa personne en brave. Les officiers qui assistaient à cette affaire, qui, comme vous voyez, a été très-chaude, ont vu le brigadier Prim pénétrer le premier, au milieu du feu, sur la place du village, avec ses aides de camp et ses douze cavaliers d'escorte. Un chef

d'escadron a été tué à côté de lui. Son ami et son frère d'armes, le capitaine Milans, a eu le corps traversé d'une balle : on ne croit pas la blessure mortelle. Il y a eu près de deux cents hommes tués de part et d'autre. Deux cents prisonniers ont été conduits à la citadelle.

Barcelone est serré de près. A la date du 25, plusieurs des bataillons attendus venaient d'arriver, et le blocus de la ville était complétement formé. On ne laisse pas même sortir pour transporter les morts aux cimetières extérieurs. Le nouveau capitaine général, Sanz, qui n'ambitionnera certainement pas le suffrage des républicains, sentira qu'il importe de terminer au plus tôt l'affaire de Barcelone, et que le gouvernement a besoin maintenant des troupes pour employer leur dévouement et leur fidélité à réduire Girone et Figuères.

La jactance des volontaires barcelonais passe toute croyance. Ils ont imaginé un emblème à la fois terrible et burlesque pour exprimer aux yeux le courage invincible qui les enflamme et le profond mépris qu'ils ont pour leurs adversaires. Chaque volontaire porte deux décorations en étain, suspendues par un ruban rouge et noir, dont l'une figure une tête de mort avec deux os en sautoir, et l'autre une petite poêle à frire, emblème qui signifie : Nous périrons ou nous ferons frire nos ennemis.

Les gardes nationaux du Lampourdan, convo-

qués par Ametler, s'en étaient retournés chez eux dès qu'ils avaient su que les troupes restaient fidèles au gouvernement, et qu'elles n'avaient pas fait cause commune avec les révoltés, comme on le leur avait fait croire. Les populations n'ont pas voulu non plus prendre part au mouvement, montrant ainsi combien elles sont fatiguées des révolutions.

Depuis le 20, les révoltés de Barcelone avaient demandé qu'on envoyât un parlementaire dans la citadelle, où s'était rendu le commissaire de la junte, Massanet; mais on n'espérait aucun résultat de cette démarche, à cause des fâcheux antécédants dudit commissaire.

L'affaire de Saint-André a entraîné la dispersion du corps insurgé, qui s'était établi en dehors de Barcelone, pour inquiéter les troupes du blocus et couper les communications avec la haute Catalogne. Après la déroute, chacun des chefs s'est retiré par une route différente. Ametler court s'enfermer dans les murs de Girone; Martell et Riera se sont sauvés dans les montagnes. Prim, poursuivant ses avantages avec vigueur, est venu attaquer à l'improviste la ville de Matero, où les revoltés ont fait une très-vive résistance. Les portes ayant été enfoncées à coups de canon, la ville a été prise d'assaut, et il y a eu malheureusement un grand carnage, les centralistes s'étant défendus de rue en rue, jusqu'à un édifice où ils ont été cernés.

Prim va maintenant faire le siége de Girone. La colonne de Riera, repoussée à coups de fusil par les habitants des petites villes de la montagne, et serrée de très-près par les troupes de Prim, est entièrement détruite ou prisonnnière. Riera lui-même est pris; il a été conduit à la citadelle de Barcelone. Martell, de son côté, s'était présenté devant Réuss pour faire soulever cette ville; mais il a été repoussé avec énergie par les habitants. Il se sauve maintenant à travers les montagnes, dans la direction de Tortose, traqué par les paysans qui sonnent le tocsin à son approche, et qui regardent comme des brigands les *Jamanceros* ou corps francs de Barcelone.

Les centralistes occupent à Barcelone le fort des Atarazanas, la porte de mer, une grande caserne fortifiée, et tous les remparts de l'enceinte. Ils se sont en outre retranchés, avec de l'artillerie, dans le quartier de San-Jayme, qui comprend l'hôtel-de-ville, la cathédrale, l'évêché et autres grands édifices. Mais toutes ces positions sont sous le canon de la citadelle ou sous celui du fort Montjouy ; ces deux forts avaient déjà commencé leur feu contre les batteries des insurgés, mais il n'y a pas de bombardement. Le feu des canons et des obusiers, qui est un feu direct, ne porte que contre les retranchements des centralistes. Les négociations qu'on avait voulu entamer avec la junte, et les ménagements qu'on a eus d'abord pour des ennemis aussi déclarés paraissent avoir beaucoup augmenté

le mal par la nécessité où l'on se trouve aujourd'hui de déployer toutes les rigueurs de la guerre pour faire triompher enfin le système de paix publique proclamé par le cabinet Lopez. Les événements prouvent assez que les principes républicains des révoltés de Barcelone étaient réprouvés par l'immense majorité des Catalans, restés sourds à tous leurs appels. Cette dernière circonstance est ce qui peut le mieux rassurer le gouvernement. On continue le blocus par terre et par mer. Le bâtiment de guerre à vapeur *l'Isabelle II* venait d'amener des renforts de Valence. Le port de Barcelone et le faubourg maritime de Barcelonette n'ont pas cessé d'être au pouvoir des troupes fidèles, qui continuent à se montrer animées du meilleur esprit. La révolte de Saragosse paraît devoir être bientôt apaisée par la fermeté et l'esprit conciliant du général Concha ; mais celle de Barcelone peut durer fort longtemps encore, à cause des grandes ressources dont les insurgés disposent. On hésite à engager les troupes à travers des rues partout barricadées et crénelées. D'ailleurs elles ne sont pas encore assez nombreuses pour compléter le blocus d'une aussi grande ville, et on attend de nouveaux renforts. Heureusement que les excellentes dispositions des habitants de la campagne permettent d'attendre le dénoûment sans inquiétude.

LETTRE XIV.

Madrid, 29 septembre 1843.

Tentatives multipliées de *pronunciamientos*. — Tactique du parti anarchiste.

Je croyais ne plus avoir à vous entretenir que des délibérations des assemblées législatives, des orages parlementaires, du jeu des partis, des intrigues de la cour, et de ces misérables questions de portefeuille, qui à chaque nouvelle législature agitent tant chez nous les ambitieux politiques. Cependant je suis forcé de revenir encore sur les *pronunciamientos* qui semblent de nouveau vouloir faire le tour d'Espagne. Ils me mettent d'ailleurs mieux à mon aise que les éventualités et les manœuvres politiques dont toute ma perspicacité ne saurait découvrir les profonds mystères. Les nouveaux soulèvements confirment au contraire en tous points la théorie que je vous ai tracée; c'est toujours la même exaltation, la même tactique de la part des insurgés; seulement les auto-

rités se sont montrées plus prévoyantes, plus décidées, et sur plusieurs points tout est rentré promptement dans l'ordre.

A Ségovie, une conspiration militaire a été étouffée dans son origine. Un sergent qui distribuait de l'argent aux soldats a été arrêté ; il les exhortait, dit-on, à proclamer Espartero. Une commission militaire a été nommée pour le juger. Ces commissions, en Espagne, ne sont que trop expéditives; il a été condamné, et, sans doute, aussitôt fusillé. Une pareille conspiration a été aussi comprimée à Vittoria, dans un régiment de cavalerie; un officier et quelques sergents ont été mis en jugement. A Badajoz, trois escadrons du régiment de Bourbon ont été soupçonnés de vouloir se prononcer pour la junte centrale. Le gouverneur de cette ville les a fait sortir. On craint qu'arrivés sur un autre point de leur destination ils n'exécutent leur projet.

Les événements de Zamora ont eu des résultats plus graves et tout à fait caractéristiques dans la situation actuelle des esprits. On a su que le parti carliste, après avoir obtenu la majorité dans les élections, faisait des démonstrations hostiles contre les libéraux. On a proféré les cris de *Viva Carlos quinto* et *mueran los negros*. Les exaltés vinrent le lendemain avec des armes sur la place publique, et attaquèrent les carlistes qu'ils ont mis en fuite; quelques-uns ont été blessés. Alors a eu lieu une de ces scènes politiques qui ne se voient

qu'en Espagne. Le commandant des carabiniers, c'est-à-dire des douaniers, secondé par le commandant de la garde nationale de la ville, s'érige en pouvoir suprême, destitue le général, dissout l'*ayuntamiento*, et ordonne la réinstallation des autorités qui existaient sous la régence d'Espartero. Ensuite, de sa propre autorité, ce commandant de douaniers se nomme commandant général de la province.

L'insurrection de Séville avait éclaté dans la soirée du 24. Divers groupes s'étaient formés sur les places publiques et dans les rues. Les troupes, ayant reçu l'ordre de balayer la grande place, l'ont fait sans hésitation, et les mutins ont été obligés de s'enfuir. Des patrouilles envoyées dans toutes les directions ont fini par disperser les groupes qui cherchaient à se reformer dans les rues étroites et tortueuses de la ville. La nuit, quelques coups de fusil ont été tirés; mais les troupes sont restées sous les armes, et l'ordre a été complétement rétabli. Deux drapeaux, l'un blanc, l'autre noir, ont été saisis; ils portaient l'inscription emphatique de *Viva la libertad*, *mueran los tiranos*. Plusieurs individus ont été arrêtés et livrés aux tribunaux compétents. Dans ce nombre se trouvent trois jeunes Anglais, qui ont été mis aussitôt en liberté; c'étaient des négociants qui se rendaient de Madrid à Cadix, et qui se trouvaient par hasard dans les rues. Il paraît que ce mouvement a été soudoyé par des agents étrangers à la ville. Le

chef politique, dans son rapport au gouvernement, déclare que les principaux fauteurs du mouvement ont été *los esparteristas puros*.

Cadix était destiné à être le foyer principal d'une insurrection militaire qui devait éclater en même temps dans le camp de Gibraltar et dans la montagne de Ronda; mais le 23,. dans la journée, le chef politique, ayant été prévenu que les conspirateurs étaient réunis dans une taverne près de l'Alameda, les a fait arrêter. On s'est saisi du chef principal de la conspiration, du tailleur Soto, ex-capitaine de la garde nationale de Cadix, et le partisan le plus exalté de l'ex-régent. Il venait d'arriver de Gibraltar, et se trouvait en compagnie de trois sergents de la garnison qu'il voulait séduire. L'enquête a été aussitôt ordonnée sur l'affaire de ce conspirateur, et par suite deux autres sergents et plusieurs habitants ont été emprisonnés au fort de Santa-Catalina. On a trouvé plusieurs dépôts d'armes, et cinquante fusils ont été saisis dans une maison.

Le régiment de cavalerie de Bourbon, que le gouverneur avait fait sortir de Badajoz, voulait se prononcer, à son arrivée à Mérida, pour la junte centrale; mais les conspirateurs qui fomentaient ce mouvement ont été arrêtés avant de pouvoir accomplir leur dessein; deux capitaines, le médecin du régiment et trois maréchaux-des-logis ont été traduits au conseil de guerre. A Léon, à Carthagène, à Pontavedra et à Santander les Esparté-

ristes voulaient faire aussi éclater un *pronunciamiento*. Quelques bandes des gens du peuple ont parcouru les rues en proférant les cris de : *Viva Espartero! viva la junta central! mueran los tiranos!* Mais les autorités ont pris des mesures énergiques contre ces perturbateurs, et la tranquillité publique n'a pas été sérieusement troublée. A Vigo la rébellion était sur le point d'éclater; mais le capitaine-général a obligé l'*ayuntamiento* à lui remettre les canons, les munitions et les fusils qui avaient été tirés du fort San-Francisco lors du *pronunciamiento* contre Espartero; il a imposé par cette mesure à la milice nationale qui se montrait disposée à seconder le mouvement en faveur de la junte centrale.

Le gouvernement, se voyant exposé aux attaques incessantes des conspirateurs, a décidé de donner à la force militaire une organisation qui pût la mettre à même d'agir avec plus de célérité et d'énergie. Ainsi Madrid vient d'être divisé en six districts militaires, chacun sous le commandement d'un colonel.

Les émissaires de Barcelone et de Saragosse, n'ayant pas réussi à soulever les populations des villes principales en faveur de la junte centrale, font tous leurs efforts pour gagner les troupes. Des tentatives de corruption en tous genres ont été employées jusqu'à présent sans résultat.

La fermeté des chefs et le bon esprit de la garnison ayant rendu sans effet les proclamations et

les promesses des conspirateurs, ceux-ci ont eu recours à d'autres moyens. Tout militaire qui sort des casernes, avec permission, en ville, se trouve entouré par des embaucheurs et conduit dans les cabarets. Plusieurs d'entre eux, ayant reçu de l'argent, l'ont déclaré à leurs officiers, qui se sont empressés d'en donner avis au capitaine général. Pour prévenir l'effet de cette séduction, qui prend toutes les formes, le ministère tient les troupes en mouvement continuel, et les fait changer fréquemment de garnison.

La *Gazette de Madrid* a publié un message du capitaine général de la Catalogne, qui confirme la déroute de Martell à Réuss; le désarmement des individus suspects à Igualada; la marche du brigadier Prim, comte de Réuss, sur Girone; l'arrivée de la cavalerie, et l'état du blocus de Barcelone, qui se resserre toujours de plus en plus.

Le ministre de la guerre a fait publier un ordre du jour où il donne de grands éloges aux officiers et aux soldats de l'armée de Catalogne. Il vient d'envoyer, au nom de la reine, aux bataillons de Réuss, au régiment de Guadalajara, et aux 20e et 51e de ligne, la croix militaire de Saint-Ferdinand, qui ornera leurs drapeaux. Des pensions ont été accordées aux blessés et aux veuves des militaires tués sur le champ de bataille. On a donné en même temps des ordres très-sévères pour punir avec toute la rigueur des lois les militaires qui s'étaient révoltés à Cordoue et en Estramadure. On a aussi

donné l'ordre de faire juger, par des conseils de guerre, les insurgés de Catalogne et de Saragosse pris les armes à la main.

Dans quelques villes, notamment à Valladolid et à Zamora, le parti carliste, secondé par le clergé, s'est montré avec une hardiesse qui a excité beaucoup de scandale et de trouble. Le ministre de la justice vient d'adresser une circulaire dans tous les diocèses, où il blâme avec énergie l'intervention active du clergé dans les élections, et les moyens qu'il a employés pour séduire et fanatiser le peuple. Il déclare que toute tentative du clergé contre les institutions du pays sera sévèrement réprimée.

Ainsi de toutes parts l'ascendant du gouvernement et de l'opinion publique l'emporte sur la cruelle obstination des perturbateurs. Le principe d'autorité a reconquis ses droits; les représentants de la nation vont commencer le cours de leurs travaux; il n'y a plus à désespérer du salut de l'Espagne.

La conduite de la presse en ce moment n'est pas moins digne de mériter votre attention que l'esprit et le caractère des *pronunciamientos* espagnols. Les journaux de l'opposition, à Madrid, publient tous les jours, non les nouvelles qu'ils reçoivent, mais celles qu'ils voudraient recevoir. Le but est évident : ce n'est pas légèreté ou manque de bonnes informations, mais tactique de leur part; ils veulent par là stimuler l'ardeur de leurs

partisans des provinces, et il arrive souvent qu'ils réussissent. Les anarchistes de province, lisant ces fausses annonces de révolte, croient que leur honneur est engagé à répondre dignement aux excitations de leurs amis de la capitale. Ils s'inspirent des épithètes d'héroïques, dont ils sont gratifiés, et de cette façon éclate souvent le *pronunciamiento*, auquel la veille personne ne songeait.

LETTRE XV.

Madrid, 30 septembre 1843.

La jeune reine Isabelle II.

Depuis que la jeune reine est de retour à Madrid de son excursion à Saint-Ildefonse et à l'Escurial, j'ai eu l'occasion de la voir dans les réceptions publiques et au Prado, où elle vient quelquefois se promener en calèche avec l'infante Louise sa sœur, et accompagnée d'une faible escorte. A son approche, tout le monde se découvre, les voitures s'arrêtent, les dames se lèvent et restent debout jusqu'à ce qu'elle soit passée. Dans les fêtes et les réunions publiques, les portraits de la reine sont exposés à la vénération des populations comme les images des saints. Quand elle va au théâtre, la salle est illuminée et ornée de riches tentures. Au moment où la reine paraît dans sa loge, l'orchestre exécute la marche royale, et l'assemblée salue Sa Majesté avec des cris et des vivats d'enthousiasme. Des loges

et des galeries on jette des branches et des guirlandes de fleurs, et on lâche dans la salle des petits oiseaux portant de jolis rubans de différentes couleurs. Il est d'usage également de présenter à la reine, à son arrivée au théâtre, sur des plats d'argent garnis de fleurs, le livret richement relié de la pièce qu'on joue, et le programme de la représentation imprimé sur soie. En outre, selon l'ancien usage, personne, pendant tout le temps de la présence de la reine au spectacle, ne se permet d'applaudir, et moins encore de donner des marques de désapprobation. Tous les spectateurs, femmes et hommes, restent pendant les entr'actes tournés de face vers la loge royale.

Sa présence en public est toujours une solennité populaire, aussi est-elle annoncée quelques jours à l'avance; son nom et celui de l'infante Luisa, sa sœur, figurent sur les affiches au bas des noms des acteurs. Pour ce jour-là les directeurs augmentent le prix des places; car c'est seulement alors que la foule assiége les bureaux du théâtre; autrement, et à l'exception des courses de taureaux, les autres représentations ne sont pas courues par les habitants de Madrid. Aux représentations où l'on sait que viendra la reine, tout le monde, les femmes et les hommes, les riches et les pauvres se parent de leurs habits de fête, et chacun observe un maintien respectueux en présence de la royauté, quoique bien déchue de la pompe et de la magnificence de l'ancienne monar-

chie espagnole. On a représenté hier le ballet de *la Gipsy*. Les ballets importés de Paris sont représentés ici avec beaucoup plus de laisser-aller que chez nous; les costumes de femmes surtout sont plus légers, leurs mouvements chorégraphiques sont moins gracieux, mais plus dégagés et plus hardis que sur la grande scène de notre Opéra. Une Parisienne se voilerait les yeux, je crois, devant les pirouettes des danseuses espagnoles, tandis que, par un contraste que je ne saurais m'expliquer que par la susceptibilité nationale, si notre Dolorès des Variétés dansait à Madrid comme à Paris, elle serait huée, tant on exige de la décence et de la pruderie même avec excès pour les danses nationales.

La royauté, ainsi que vous voyez, est encore environnée, en Espagne, d'une espèce de culte et d'un prestige presque religieux. Ce respect pour la majesté royale, qui est une habitude traditionnelle, inhérente au caractère espagnol, est d'autant plus surprenant que les mœurs sont en général essentiellement démocratiques. Il n'est pas rare encore aujourd'hui de voir des grands d'Espagne vivre sur un pied d'égalité avec les personnes qui composent leur maison, des ministres tutoyer leurs employés, des généraux conserver avec leurs subordonnés une familiarité contraire à l'esprit de la discipline militaire.

La reine est aimée comme reine et comme Espagnole. Les sacrifices que depuis dix ans la nation

a faits pour sa cause, les espérances que son avénement au trône a suscitées, tant de sang répandu pendant sept années de luttes acharnées, tous ces motifs font que la nation s'est attachée à elle autant à cause de ses malheurs que par l'espoir d'un meilleur avenir. Le peuple l'a vue naître, grandir; il l'a vue entourée de toute la tendresse de sa mère; puis orpheline et en butte aux ambitions des partis; il l'a prise sous sa garde, il se rallie autour de son trône, et invoque son nom, dans toutes les crises politiques du pays, comme un gage de paix et de réconciliation.

Isabelle II est le symbole d'une époque de régénération, la personnification d'une ère nouvelle qui doit ouvrir au pays un avenir plus heureux. Son règne, destiné à tracer une démarcation profonde entre le présent et le passé, est pour les uns une garantie du nouvel ordre d'idées qui vient de remplacer les préjugés anciens; pour les autres, c'est un bouclier contre les excès des novateurs et le fanatisme des utopies anarchiques.

Aussi la reine est-elle le sujet de toutes les conversations, l'objet de toutes les attentions. On répète ses paroles, on augure de l'avenir du pays par ses actions les plus insignifiantes.

Isabelle II atteindra sa treizième année le 10 octobre prochain. Elle est déjà assez développée pour cet âge, et n'a plus cet air maladif qui donnait à sa mère tant d'inquiétudes sur sa santé. Son front est large et élevé, et le bas du visage,

assez projeté, tient de la race des Bourbons d'Espagne. Ceux qui la voient dans l'intimité se louent beaucoup de sa gaîté, de sa franchise expansive et bienveillante. Lorsqu'elle parle, sa physionomie s'anime et prend un air de dignité et de majesté qui rappelle les traits de sa mère. Ses yeux bleus et d'une rare beauté ont une expression douce et mélancolique tout à fait en rapport avec les sentiments de son cœur bon et accessible aux plus vives émotions. La veille du jour où on devait lui annoncer la cérémonie publique de sa prochaine majorité, la nourrice de sa sœur, paysanne des environs de Madrid, se présenta pour la féliciter; la reine se jeta dans ses bras avec une vive émotion, et ne s'en sépara qu'avec des larmes d'attendrissement.

L'affection la plus vive et la plus sincère a toujours uni les deux royales orphelines; l'infante Louise a pour sa sœur une tendresse de tous les instants qui établit entre elles deux une harmonie touchante. Tous les journaux ont reproduit la lettre pleine de sensibilité naïve que la jeune infante a adressée à sa sœur la reine, à propos de la prochaine déclaration de sa majorité.

La reine Marie-Christine, à qui ses ennemis même ne peuvent refuser un tact admirable et un grand instinct gouvernemental, veillait avec une sollicitude extrême à l'éducation de ses filles. Elles ont assisté à côté d'elle aux ovations les plus exaltées des populations en délire, comme aussi elles

ont connu les séditions et les révoltes de la Granja, de Barcelone et de Valence, qui ont dû laisser dans leurs jeunes cœurs de douloureuses impressions. L'affection d'Isabelle pour sa mère a survécu d'une manière extraordinaire et incroyable au temps et aux efforts de ceux qui la tenaient sous leur tutelle et sous leur garde pendant la régence d'Espartero.

Marie-Christine, par son exemple et par ses enseignements, a inculqué à ses filles des sentiments profonds de piété, qui leur font pratiquer avec une sincère dévotion les devoirs de la religion catholique. Dernièrement, en revenant de la promenade, la reine et l'infante ont rencontré le Saint-Sacrement qu'on reportait à la paroisse de Saint-Gilles. Elles descendirent immédiatement de leur voiture, et, accompagnées des dames d'honneur, elles suivirent à pied jusqu'à l'église, où elles restèrent à genoux jusqu'à ce que le Saint-Sacrement fût rentré dans le tabernacle. A la sortie de la reine et de sa sœur, les acclamations les plus enthousiastes, les cris *Viva la Reina y l'Infanta* ont retenti parmi la foule édifiée de cet acte de piété des princesses.

Depuis l'abdication de Marie-Christine, la reine et sa sœur vivaient isolées dans le palais. Le tuteur, M. Arguelles, et le directeur de leurs études, M. Quintana, et surtout quelques professeurs, ne leur inspiraient que de la méfiance ou de l'antipathie. L'un d'eux, M. Lujan, vint une fois leur

expliquer quelques événements de l'histoire de Ferdinand VII d'une manière si exagérée et si peu convenable que la reine fut saisie d'une attaque de nerfs et versa des larmes abondantes.

Dans les deux dernières années, leurs études ont été dirigées particulièrement vers la musique et le dessin. La jeune reine, à laquelle on avait toujours caché le véritable motif de l'éloignement de sa mère, n'a manqué aucune occasion de manifester son attachement pour elle. C'est avec une prédilection marquée qu'elle apprenait les morceaux de musique qu'elle avait entendus lorsqu'elles étaient ensemble, et dans ses premiers croquis de dessin elle cherchait toujours à reproduire les traits de sa mère, sans leur donner d'autre ressemblance que celle que son cœur voulait deviner.

Madame Mina, gouvernante des princesses du temps d'Espartero, n'avait reçu elle-même que peu d'éducation, et a toujours vécu loin du monde. Honnête et vertueuse, elle a su écarter prudemment toutes les intrigues et les tentatives faites pour amener des relations inconvenantes entre le fils de don Francisco et la reine, dont le scandale eût servi l'ambition de famille. Mais ne connaissant ni l'esprit de l'époque, ni les usages de l'ancienne cour, ni les droits constitutionnels qu'accorde la Charte du pays à la royauté, elle ne comprenait pas assez les devoirs qu'imposait la haute destinée de ses royales élèves. Elle n'avait d'autre pensée que de leur inspirer des sentiments de piété

et de charité et l'amour du travail, compris plutôt dans le sens pratique que dans le but moral.

Dans le *retiro*, lieu de plaisance de la reine, un petit terrain était consacré aux travaux manuels de ces royales enfants. Madame Mina les y faisait travailler en sa présence, pioche à la main, croyant par là leur faire comprendre de quelle manière le peuple est obligé de gagner sa vie. Ce travail momentané n'était pour les princesses qu'un plaisir, qu'une récréation, et pour les courtisans un prétexte de les flatter. Ils faisaient cultiver en leur absence le jardin, qui prospérait rapidement, et la reine se faisait une joie d'en envoyer les produits au régent et aux grands dignitaires, comme fruit du travail de ses propres mains. Dans le même *retiro* se trouvait une petite chaumière dite *Casa del pobre,* maison du pauvre, meublée des ustensiles des simples paysans. Un mannequin couché dans un lit, représentant un malade, se levait et s'asseyait au moyen d'un ressort. La reine était souvent menée dans cette maison; on croyait lui donner le spectacle des misères et des souffrances des classes malheureuses, tandis qu'elle n'y allait que pour se divertir, et n'en recevait d'autre impression que celle qu'inspire aux bonnes et aux enfants de Paris la vue des marionnettes. Les jeux et ces amusements enfantins faisaient encore l'année dernière le passe-temps ordinaire de la reine, tandis que, à l'approche de sa majorité, on aurait dû porter son intelligence

vers les grandes affaires de l'État, et en faire l'objet de ses études et de ses méditations.

La jeune reine reçoit avec la plus grande affabilité les étrangers qu'on lui présente. C'est ainsi qu'elle a fait l'accueil le plus gracieux à M. le vicomte Daru et à M. Achille Fould, membres de la Chambre des Députés de France, qui lui ont été présentés par le duc de Glucksberg. Mme de Santa-Cruz a exprimé le regret que Sa Majesté ne pût pas parler français. La faute en est aux surveillants de la reine qui, par ordre d'Espartero, veillaient avec un soin tout particulier à ce que Sa Majesté ne s'occupât pas de la langue française. Mais elle cessera bientôt d'être étrangère à cette langue des cours et de la diplomatie.

M. Olozaga, aujourd'hui directeur des études de la reine, s'efforce, dit-on, de donner à son éducation la direction la plus propre à la familiariser avec l'exercice du rôle de reine constitutionnelle. En ce moment elle apprend la langue française, en traduisant tantôt les actes publics des États constitutionnels, tantôt les discours prononcés par les différents souverains de l'Europe. M. Olozaga lui a fait traduire, par exemple, la réponse si ferme et si constitutionnelle du duc de Nemours au discours peu convenable du maire de la ville du Mans.

La reine, en général, montre une grande intelligence et beaucoup d'aptitude. On remarque surtout en elle un esprit d'observation et de convenance réfléchie qui sont de bon augure. Elle re-

présente déjà avec dignité malgré son jeune âge. Dans les occasions solennelles, dans les jours de *gala* et de *besa-manos*, comme on dit à la cour d'Espagne, elle remplit son rôle officiel de reine avec simplicité et dignité tout à la fois, et il est aisé de reconnaître à sa tenue en public qu'elle sent déjà les devoirs et la responsabilité morale que lui impose sa haute destinée.

LETTRE XVI.

Madrid, 5 octobre 1843.

Suite des soulèvements centralistes et espartéristes. — *Pronunciamientos* en Andalousie.

Les populations du Midi sont les plus ardentes et les plus turbulentes; elles ont donné très-souvent le signal des révolutions et des insurrections qui ont affligé ce malheureux pays. Le gouvernement les a toujours traitées avec insouciance et mépris; il est vrai que par fois la moindre démonstration suffisait pour les comprimer. Actuellement les provinces de Séville, de Ronda, de Grenade, devaient jouer le rôle principal dans un soulèvement espartériste. Gibraltar en était le foyer et l'arsenal. Les plus zélés partisans de l'ex-régent y tenaient leurs conciliabules et préparaient des moyens pour une conflagration générale. Le plan des conspirateurs était de faire un grand et dernier effort, le jour de la vérification du scrutin dans les chefs-lieux des provinces. Il leur impor-

tait d'empêcher les élections de s'accomplir, car la réunion des Cortès devait fortifier l'autorité contre les soulèvements. Mais la vigilance et l'énergie des chefs de l'armée ont fait échouer leurs funestes projets.

A Cordoue, l'insurrection a pris un caractère assez grave; quelques officiers du régiment provincial du nom de cette ville, affiliés au complot, devaient donner l'impulsion au mouvement insurrectionnel; mais le colonel du régiment, Quesada, fils du malheureux capitaine général de Madrid, si cruellement massacré après la révolution de la Granja, averti à temps, s'est aussitôt présenté à son régiment, et, malgré quelques coups de fusil qui lui ont été tirés par les conspirateurs, il a réussi à entraîner la compagnie de grenadiers, avec laquelle il a désarmé les insurgés et arrêté les meneurs. Les autres conspirateurs, qui attendaient le résultat de cette explosion militaire, avaient déjà ameuté les populations; mais un stratagème qui ne saurait réussir nulle part ailleurs qu'en Espagne a fait disparaître toute cette fantasmagorie de soulèvement et a rétabli la tranquillité sans effusion de sang. Un simple lieutenant d'artillerie a fait sortir deux pièces attelées de deux chevaux seulement, sans caissons ni munitions, et s'est mis à parcourir les rues. Cette démonstration a suffi pour jeter la terreur parmi les perturbateurs, qui se sont empressés de regagner leurs habitations.

Le soulèvement et la soumission d'Almeria, ville importante de la province de Grenade, offre aussi un trait caractéristique du système insurrectionnel en Espagne. Cette ville n'avait pas un seul soldat de garnison; les patriotes grenadins pensèrent qu'il fallait commencer le mouvement en la soulevant, afin d'attirer sur ce point l'attention des autorités militaires.

Dans cette intention, ils y ont expédié un certain M. Llanos, appelé le *Cacique* du parti démocrate. Aussitôt son arrivée, une soixantaine d'individus le nommèrent président d'une junte révolutionnaire qui s'est installée et a déclaré que la ville était *prononcée* contre le gouvernement. La junte a fait battre le rappel pour la réunion de la garde nationale, sonner les cloches, et a adressé aux habitants une proclamation pompeuse qui se terminait par ces mots : *Aux armes donc, Almériens, gardes nationaux, Espagnols, et faisons connaître à nos tyrans que des hommes libres ne se laissent pas impunément enchaîner au char du despotisme.*

Le premier acte des meneurs fut de mettre la main sur la caisse du receveur. On croyait que, l'argent dépensé, le *pronunciamiento* finirait de lui-même.

L'insurrection de cette ville a eu une grande importance, par ce motif qu'elle a décidé l'explosion à Grenade.

Les graves conséquences que pouvait entraîner

l'insurrection d'une ville comme Grenade, seconde capitale de l'Andalousie, et l'audace remarquable dont les révoltés ont fait preuve, m'engagent à entrer dans quelques détails sur cette affaire, qui présente d'ailleurs un tableau de la lutte que soutient actuellement toute l'Espagne contre le parti anarchique.

Cette ville fut une des premières, comme on se le rappelle, à se soulever contre Espartero; elle résista alors aux généraux Alvarez, Van Halen et Facundo Infanté, qui s'efforçaient de la réduire, et soutint énergiquement vingt jours de siége. Ce mouvement s'opérait à Grenade comme dans toute l'Espagne par les efforts communs des modérés et des exaltés, coalisés contre les tendances despotiques de l'ex-régent. Mais, après la victoire, les exaltés ont voulu exclure leurs alliés des charges municipales, des candidatures à la députation, enfin de toute participation aux affaires, et les réduire à l'ilotisme politique où ils les tenaient depuis 1840. Les anarchistes et les démagogues les plus furieux régnaient dans la ville, excités sans cesse par les agents des diverses factions bien connues qui conspiraient la ruine du gouvernement. Ils auraient déjà depuis plusieurs jours imité Barcelone et Saragosse par une révolte ouverte; mais la garde nationale était divisée. Le 1er et le 2e bataillons, qui sont ceux des quartiers du centre de la ville, se composent de petits marchands et d'artisans, les nobles et les bourgeois étant depuis

longtemps exclus. Les 3e et 4e bataillons, le dernier surtout, se composent de petits propriétaires ruraux et de cultivateurs (*labradores*) qui habitent les quartiers reculés et les faubourgs. Or, ces deux bataillons sont du parti de l'ordre et de la paix, tandis que le 1er et le 2e soutiennent le parti révolutionnaire.

Les gens pour qui toute espèce de gouvernement est un ennemi public ne laissent à personne, comme on sait, la liberté d'agir ou de penser autrement qu'eux. Il y eut donc une pétition, présentée à la junte de Grenade par les deux premiers bataillons, pour demander le désarmement du 4e pour cause d'incivisme : on supportait le maintien du 3e bataillon, pensant que l'exemple donné sur le 4e rendrait l'autre tout à fait docile aux ordres des meneurs. Une fois ce point obtenu, on allait procéder à un soulèvement, sans s'inquiéter d'une garnison qui serait intimidée sans doute par l'unanimité de la garde nationale appuyée de l'*ayuntamiento*. Mais le 4e bataillon refusa de se dissoudre, déclarant que, si on voulait lui ôter ses armes, on n'avait qu'à venir les chercher dans le faubourg qu'il habite. On n'osa pas en tenter l'épreuve.

Cependant, il faut que Grenade se soulève. Quelle honte pour les agents secrets s'ils ne savent pas réussir avec d'aussi bons éléments de guerre civile! Le départ d'une partie des troupes de la garnison pour comprimer le soulèvement d'Alméria leur paraît une occasion favorable pour la réa-

lisation de leurs projets. En effet, aussitôt le 1er et le 2e bataillons de la milice font battre la générale et prennent position au couvent del Carmen, un de leurs quartiers. Le général est prévenu de ce qui se passe par deux officiers d'état-major qui, se rendant auprès de lui pour leur service habituel, reçoivent des coups de fusil dans la rue. Il fait aussitôt prendre les armes à sa troupe, et il établit son quartier général au couvent de San-Géronimo, où se trouvaient cent cinquante hommes du régiment de cavalerie d'Almansa. L'infanterie se composait de cinq à six cents hommes du régiment del Rey. Chacun des bataillons de la milice comptait près de sept cents hommes, assez aguerris par le long siége qu'ils ont soutenu et par leurs expéditions en Andalousie contre les généraux d'Espartero. Le 3e et le 4e bataillons s'étaient rassemblés comme les deux premiers, mais sans connaître le but de cette prise d'armes.

Voulant observer les formalités constitutionnelles, le général requiert l'autorité administrative, c'est-à-dire le chef politique, de faire publier la loi martiale, publication qui est accueillie par des cris furieux, accompagnés de coups de fusil. Une colonne de quatre cents hommes avec cinquante cavaliers est envoyée contre le couvent del Carmen, où nous avons dit que sont retranchés les insurgés. Cette colonne n'est pas plus tôt partie que le général, resté avec peu de monde sur la place de San-Géronimo, se voit attaqué par le 2e

bataillon de milice, débouchant au pas de charge avec beaucoup de résolution et en très-bon ordre. Le général répond à leur feu par ses fantassins, les fait rapidement charger par sa réserve de cavalerie, et les met en déroute. Ils vont se rallier au Carmen. Là s'engage un combat très-opiniâtre. Les insurgés ne craignent pas de marcher au-devant de la colonne qui vient les attaquer. Mais enfin ils sont rejetés dans le couvent, où ils soutiennent le feu pendant plusieurs heures contre les soldats embusqués aux débouchés des rues ou dans les maisons voisines. Mais le 3e et le 4e bataillons n'ont pas suivi les autres. Le 3e se retire et reste neutre; le 4e prend parti pour la cause de l'ordre public et vient se mettre à la disposition du général. Tout le reste de la population demeure impassible, chacun se renfermant dans sa maison jusqu'à ce que le parti vainqueur soit connu, comme c'est l'usage en Espagne, depuis que tant de révolutions et d'insurrections s'y succèdent périodiquement. Enfin, à neuf heures du soir, les deux bataillons en révolte, reconnaissant leur isolemeut, se voyant cernés et manquant de vivres, ont été réduits à déposer les armes. Ces deux bataillons se trouvent donc par le fait même désarmés et dissous. A dix heures la tranquillité était rétablie dans la belle ville de Grenade, si déplorablement ensanglantée par ses propres enfants, qui sembleraient ne devoir songer qu'à jouir en paix de leur délicieux climat, de leurs monuments si gracieux, et du jardin im-

mense qui se déploie autour de leur ville sous le nom de *Véga*.

Le même jour qu'on se battait dans les rues de Grenade, Alméria faisait sa soumission sans combat, sans la moindre résistance, et sur la seule vue d'une colonne arrivant à ses portes, tant le soulèvement y avait trouvé peu d'écho, tant ses auteurs s'étaient fait illusion sur leur importance politique.

A Barcelone, la situation est toujours la même. La ville est strictement bloquée. Les volontaires ont entrepris contre la citadelle une tentative audacieuse qui a échoué complétement. La terreur, la disette, la confusion sont à leur comble. La province tout entière se montre hostile aux excès révolutionnaires des Barcelonais.

Saragosse est à la veille de faire sa soumission; le général Concha dirige avec une grande activité les opérations du siége; le blocus est maintenu avec la dernière rigueur.

Le plan des conspirateurs était de faire un soulèvement général le jour de la vérification du scrutin dans les chefs-lieux de provinces. Le gouvernement est sorti triomphant de cette grande épreuve, et on ne doute plus qu'il ne puisse traverser tranquillement les quinze jours qui le séparent de la réunion des Cortès. Les rapports de Barcelone et de Saragosse sont très-satisfaisants; on considère l'insurrection dans ces deux villes comme sans danger désormais.

Les lettres et les journaux arrivés des provinces

apportent le dernier écho de la fameuse insurrection qui devait, à jour fixe, bouleverser l'Espagne tout entière. Partout l'ordre a été rétabli, les mouvements ont été comprimés, et force est restée au gouvernement. Dans quelques villes, comme à Xerez, le tirage au sort pour la conscription a occasionné quelques désordres qui eussent pu prendre un caractère plus grave, sans l'énergie déployée par le commandant de la force militaire. Il paraît que, les membres de l'*ayuntamiento* ayant réclamé le secours de la garnison, un des alcades, bien connu pour ses principes républicains, déclara que, si l'on faisait *le moindre mal au peuple*, il se placerait à sa tête. Néanmoins le commandant de la troupe parvint à dissiper les groupes et à opérer quelques arrestations.

LETTRE XVII.

Madrid, 10 octobre 1843.

L'anniversaire de la naissance de la reine Isabelle II. — Cérémonie du *besa-manos*. — Pose de la première pierre du Palais des Cortès.

La reine a accompli aujourd'hui sa treizième année. Le gouvernement a fait célébrer avec la plus grande pompe cet anniversaire. Dès hier soir, quatorze musiques, celles des différents régiments et d'autres musiques particulières, ont donné, sous les fenêtres de Sa Majesté, une sérénade prolongée. Ce matin, les ministres, toute la cour et les employés du palais (*la servidumbre*) se sont réunis de bonne heure dans les appartements de la reine pour lui offrir leurs hommages. A midi, le corps diplomatique tout entier, les généraux, les évêques, les officiers de la garnison, et tous les corps constitués de l'État se sont réunis au palais, et ont attendu dans la salle du trône et dans le salon dit *de l'Horloge* l'arrivée de la reine.

On ne saurait se faire une idée précise de la grandeur et du luxe qui ont présidé à la réception royale pendant le baise-main. La reine était, ainsi que sa sœur, vêtue d'une robe blanche avec broderies en or, et elles avaient sur les épaules des manteaux verts enrichis de pierreries; des brillants de prix étincelaient dans leurs cheveux. La plupart des dames qui entouraient Sa Majesté, mesdames de Santa-Cruz, de Medina-Celi, de Villa-Hermosa, d'Albe, de Noblejas, de Salvatierra, d'Abrantès, de Miraflorès, d'Ahumeda, portaient sur des robes blanches des manteaux verts, roses, grenats, brodés d'or; quelques-unes avaient des manteaux bleu d'azur brodés d'argent.

La reine est sortie à midi et demi de ses appartements, et s'est placée sur le trône. Sa sœur, l'infante dona Luisa, a pris place à sa gauche, sur un gradin plus bas. A droite du trône se tenaient debout le tuteur, qui est le capitaine général Castaños, et le comte Santa-Coloma; à sa gauche, son *aya* (gouvernante), la marquise de Santa-Cruz, et toutes les dames de la cour sur un seul rang. Derrière le trône étaient les ministres, les généraux et des gens de la cour.

Cette cérémonie, qui n'est plus en usage dans la plupart des cours, m'a toujours paru très-imposante. Je l'ai vue dans deux monarchies bien opposées de principes et de tendances, en Russie et en Espagne. Néanmoins, elle a conservé à la cour de Madrid un caractère plus majestueux et plus

cérémonieux. En Russie, l'impératrice reste debout; la première révérence est rendue à l'empereur, qui se tient à ses côtés, à droite, et les hommes ne font que s'incliner légèrement pour baiser la main de l'impératrice. On ne baise jamais la main de l'empereur, tandis qu'en Espagne on baise celle de tous les membres de la famille royale. La reine était assise sur son trône; tout le monde, avant le baise-main, a respectueusement ployé le genou devant elle.

Le général Narvaez, en sa qualité de capitaine général, s'est avancé le premier pour le baise-main; il a été suivi par tous les généraux et beaucoup d'officiers de la garnison. Les corps constitués et les autorités civiles se sont approchés ensuite pour remplir la même cérémonie, et ont rendu les mêmes honneurs à l'infante Luisa. L'infant don Francisco, n'étant pas encore tout à fait rétabli de son indisposition, n'a pas assisté; les autres membres de sa famille étaient présents.

Le *baise-main* terminé, la reine s'est levée et s'est rendue auprès du corps diplomatique, qui, placé en face du trône, a été témoin de toute la cérémonie. Elle a adressé à chacun des représentants des diverses puissances des paroles obligeantes, avec une grâce et un à-propos parfaits. En s'approchant de notre chargé d'affaires, elle lui a demandé en français des nouvelles de la santé du roi et de sa famille.

La reine a conservé pendant tout le temps de

la cérémonie, quand tous les yeux ont été fixés sur elle, un air noble et digne, et une attitude très-sérieuse, bien qu'elle soit d'un caractère vif et gai. Le salut qu'elle fait en inclinant doucement la tête, et les paroles qu'elle adresse, sont accompagnés de gestes et d'expressions d'une majesté si simple et si naturelle qu'elle impose aux personnes de son entourage, qui s'étonnent de la voir si bien comprendre son personnage dans ces cérémonies publiques.

A quatre heures et demie, la reine et l'infante sa sœur sont montées en calèche découverte pour aller poser la première pierre du futur palais du Congrès. Un détachement de cavalerie ouvrait la marche; les officiers du palais, en habit de gala, précédaient la voiture de Sa Majesté. Les écuyers, le ministre de la guerre et le général Narvaez se tenaient aux portières. Toute la livrée royale était richement vêtue, et les jockeys portaient une veste à l'antique mode espagnole. Les troupes de ligne formaient la haie de chaque côté des rues que traversait le cortége royal. Les fenêtres et les balcons étaient tous pavoisés de riches tentures, et une foule immense se pressait sur le passage de Sa Majesté, qui répondait, en agitant gracieusement la main, aux témoignages de respect et de sympathie qu'elle recevait sur son passage.

Un pavillon d'une construction simple, mais élégamment orné, et au centre duquel était placé le trône, avait été disposé pour recevoir Sa Majesté.

L'emplacement que doit occuper le nouveau palais du Congrès avait été couvert de riches tapis, où des places avaient été réservées pour la cour et les hauts fonctionnaires. D'espace en espace on avait élevé des espèces de mâts au haut desquels on avait arboré des bannières de Castille.

En avant du trône se trouvaient placés, sur des tables couvertes de velours, les objets qui devaient servir à la cérémonie. La reine et sa sœur ont été conduites à leurs places par les ministres et une commission nommée à cet effet. Le président du conseil a prononcé un discours analogue à la circonstance; la reine s'est dirigée ensuite vers l'endroit où se trouvait suspendue la pierre qu'on allait placer. Le ministre de l'intérieur a mis entre ses mains un cordon en or qui communiquait avec les cordes destinées à faire descendre la pierre dans les fondations. On lui a présenté ensuite une truelle d'argent et du mortier contenu dans un plat du même métal, et Sa Majesté en a elle-même déposé une partie sur la pierre. Alors le ministre de l'intérieur a lu l'acte de la cérémonie, qui a été signé par tous les ministres et les témoins désignés à cet effet. Il a ensuite présenté à la reine une boîte en plomb dans laquelle elle a déposé différentes monnaies et un exemplaire de la Constitution de 1837, l'acte de la cérémonie, avec un article de la loi, la truelle qui a servi à Sa Majesté, et les journaux de ce jour, et ensuite on a déposé une seconde pierre par-dessus.

Après la cérémonie, la reine et sa sœur sont allées au Prado, où elles ont assisté au défilé de toutes les troupes de la garnison, commandées par le général Narvaez.

La tenue des différents corps, ainsi que la précision de leurs mouvements, étaient remarquables. L'ordre le plus parfait et la plus grande tranquillité ont régné pendant toute la durée de cette fête. La ville a été illuminée dans la soirée.

LETTRE XVIII.

Madrid, 12 octobre 1843.

Course de taureaux en l'honneur de la jeune reine.

Une grande fête nationale et populaire a préoccupé entièrement aujourd'hui les habitants de Madrid. La politique, les émeutes, les insurrections, tout a été oublié. Une seule pensée semblait animer la population de cette ville. Le combat de taureaux, *la corrida de toros extraordinaria*, tel était l'écho qui retentissait dans toutes les rues, dans toutes les oreilles. La reine devait assister pour la première fois aux courses, ce qui augmentait encore la curiosité et l'enthousiasme du peuple. Pendant deux jours le bureau situé près de la *Puerta del Sol* a été assailli par une foule nombreuse qui se livrait des combats à coups de poing et de bâton pour se procurer des billets. Les taureaux sont de première race et proviennent des troupeaux des ducs d'Ossuna et de Veraguas. Le produit de cette représentation extraordinaire est

consacré à la construction d'une église qu'on bâtit à Chambéri, petit village à une demi-lieue de Madrid.

Le spectacle a commencé à quatre heures. La reine et l'infante Louise, accompagnées de tous les ministres et de leur suite, entrèrent dans leur loge à l'heure indiquée. A leur arrivée, les musiques placées sur deux points opposés du cirque ont joué la marche royale, et les *vivat* enthousiastes de plus de douze mille spectateurs qui remplissaient cet immense amphithéâtre ont retenti de toutes parts. Toute la *cuadrilla*, c'est-à-dire les *picadores*, les *banderilleros* et les *espadas* ou *matadores*, habillés avec un grand luxe, dans l'ancien costume espagnol, ont défilé devant Sa Majesté. Les *picadores*, qui étaient à cheval, l'ont saluée avec leurs lances; les autres ont mis genou à terre en ôtant leurs bonnets.

Je n'ai jamais rien vu de plus animé que l'aspect de cette foule échelonnée sur des gradins en bois et en pierre, agitant les mouchoirs et les chapeaux, frappant avec des bâtons le plancher, sautant par-dessus les barrières dans l'intérieur du cirque, et vociférant contre les *picadores* ou contre les taureaux. Chaque *matador*, lorsque la fanfare sonnait la mort du taureau, se mettait à genoux devant la reine et s'écriait, en agitant son épée: *Brindo por la reina, por la libertad y por la nacion.* Ce qui signifie: « Je vais tuer le taureau en l'honneur de la reine, de la liberté et de la nation. » Mais

c'est tout ce que j'ai vu d'intéressant dans cet amusement sauvage, auquel les gens du pays attachent un si grand prix que, le jour d'une course extraordinaire, les usuriers établissent des espèces de monts-de-piété où ils donnent sur gages de l'argent ou des billets.

On a déjà tant décrit le combat de *toros* que ceux qui ne l'ont pas vu peuvent s'en former parfaitement une idée. C'était, je pense, dans l'origine, une réforme des combats sanguinaires de gladiateurs. Au temps du moyen âge, un sentiment chevaleresque s'y était mêlé, et aujourd'hui encore le combat de taureaux, au Mexique et au Pérou, a conservé un caractère plus digne et plus noble. Là les *picadores*, cavaliers armés de lances, combattent véritablement contre les taureaux, c'est même une honte pour un écuyer que d'avoir son cheval blessé. Ici c'est le contraire; les *picadores* sont des misérables qui risquent leur vie pour gagner quelque argent. Ils sont couverts de pied en cap de vestes et de pantalons bourrés qui les préservent des cornes du taureau; les chevaux sont de rebut, vieux, usés, et ont les yeux bandés pour être plus facilement conduits au-devant du taureau furieux. Le spectacle qui excite au plus haut degré la satisfaction du peuple, c'est lorsque le taureau s'élance contre le *picadore* et plonge ses cornes dans les flancs du cheval; les cris *bravo, toro!* retentissent alors de toutes parts. Mais l'enthousiasme est à son comble quand le cheval, quoi-

que blessé mortellement, stimulé par les cris, les coups et les éperons, se relève et est de nouveau présenté au combat en traînant par terre ses entrailles et souvent les foulant à ses propres pieds. J'ai vu avec satisfaction que beaucoup de personnes, et surtout des femmes, détournaient les yeux avec horreur de cet affreux tableau.

Le taureau, épuisé de fatigue, le corps meurtri de blessures que lui ont faites les *picadores* et les *banderilleros*, finit toujours par l'épée d'un seul *matador*, qui le tue avec plus ou moins d'adresse. Ainsi, ce qu'il y a de plus intéressant dans ce combat, l'incertitude sur le sort des combattants, est ici prévu. Le taureau ne sort jamais vivant du cirque. Le *matador* agite constamment devant les yeux de l'animal un drapeau rouge, couleur pour laquelle on connaît son aversion, ce qui permet au *matador* de le tromper et d'éviter sa fureur agonisante. Aussi les accidents pour les hommes sont-ils extrêmement rares. Selon moi, il y a plus de courage et d'adresse chez un Circassien qui saisit et dompte un cheval sauvage, chez un Arabe qui fait la *fantasia* sur son coursier en pleine carrière. Je me suis demandé souvent quel enseignement, quelle utilité, quelle émotion, quel souvenir peut emporter le peuple de ce spectacle si peu en harmonie avec les idées de notre siècle; un souvenir de cruauté et de sang; et cela est si vrai que, lorsqu'en Portugal on défendit que le taureau fût tué dans l'arène, les courses

perdirent tout leur attrait pour la population; mais cette mesure a contribué sans nul doute à la rendre moins cruelle et moins sanguinaire.

Cet adoucissement des mœurs publiques est encore inconnu en Espagne. Je n'oublierai jamais l'aspect qui s'est présenté devant mes yeux, en 1840, à Barcelone. Le malheureux Balmas, capitaine de la garde nationale, ayant été tué, la populace a traîné ensuite dans les rues son corps ensanglanté, comme on traîne dans le cirque le taureau lorsqu'il est tué. La même atrocité a eu lieu l'année dernière à Valence avec le cadavre du chef politique de cette ville. Si jamais il y a un massacre dans ce pays, ce sera sans doute après une de ces courses sanguinaires. C'est à la sortie d'une course de taureaux que le peuple, la torche et le couteau à la main, a brûlé les couvents et massacré les prêtres à Barcelone.

La reine ne s'est retirée que lorsque les courses ont été finies. Il y a eu huit taureaux et une douzaine de chevaux tués. Pendant tout le temps, Sa Majesté s'entretenait avec le président du conseil et les ministres qui se tenaient derrière elle. Sa gouvernante est venue même prendre place tout près de sa personne. La reine a conservé pendant tout le temps une attitude sérieuse; elle a souri cependant quand les *matadores* venaient lui adresser leur compliment.

LETTRE XIX.

Madrid, 13 octobre 1843.

Statistique générale des élections.

Dans deux jours s'ouvrent les Cortès; elles auront une grande importance constitutionnelle. Les élections se sont faites avec une liberté entière pour tous les partis; le ministère a gardé la plus grande neutralité; quelques chefs politiques ont été même accusés d'avoir agi contre les principes de leur gouvernement, et la circulaire du ministre de l'intérieur, inspirée par les meilleures intentions, n'a paru que le jour où les élections avaient commencé, et n'a pu, par conséquent, exercer aucune influence sur les électeurs. Les élections, on peut le dire, se sont accomplies avec une conscience et une régularité inconnues jusqu'ici. Les scènes de violence, si familières dans d'autres temps aux progressistes exaltés, ne se sont presque pas produites cette fois. Il n'y avait ni des bastonnades, comme dans les premiers temps de la régence, ni

des menaces et des injonctions faites aux électeurs pour les détourner de remplir leurs devoirs électoraux, ni des massacres comme il y en a eu jusque dans l'enceinte des assemblées électorales. On ne verra pas cette fois le scandale sans exemple que le ministère Rodil a donné aux dernières élections, en faisant inscrire à Badajoz, parmi les électeurs, tout un bataillon en garnison, et en ordonnant aux soldats de déposer leurs votes dans l'urne du scrutin, comme une corvée à remplir. Dans l'arène des élections les partis sont venus sous leurs bannières véritables. Le parti royaliste, appelé *monarquico-religioso,* en abandonnant cet esprit de révolte et de faction qui a causé tant de calamités au pays, a hautement proclamé son programme renfermé dans ces trois mots : *Rey, patria, ley.* Il est venu briguer les suffrages des électeurs, et pour la première fois il aura au Congrès ses représentants. Le parti républicain, dont la plus grande force réside dans la Catalogne, ayant mieux aimé recourir aux armes que d'aller dans les colléges électoraux défendre légalement ses principes, n'aura peut-être pas un seul organe.

La conduite de ces deux portions extrêmes est digne d'attention. Dans quelques colléges, notamment à Burgos, à Valladolid, à Palencia, à Zamora, les républicains s'étaient réunis aux exaltés et ont fait des démonstrations hostiles contre les royalistes. Des groupes nombreux parcouraient les rues, proférant des cris de guerre : *Alerta,*

alerta, liberales, guerra à los carlistas, guerra à muerte. A Guadarrama, et sur d'autres points, les royalistes anciens ont fait cause commune avec les modérés, et il faut dire, à l'honneur du nom espagnol, que nulle part on n'a vu ce scandale politique, ces coalitions monstrueuses des partisans du gouvernement purement monarchique et apostolique avec les adeptes avoués de la république.

La statistique complète des élections serait difficile à faire. On évalue le nombre des électeurs inscrits à six cent mille environ. Il y en avait treize mille dans la seule province de Madrid. C'est presque trois fois plus d'électeurs qu'en France, où la population est trois fois plus nombreuse, et où les richesses et les lumières sont bien autrement répandues. Aussi, à l'exception de quelques provinces, partout la moitié ou le tiers seulement des électeurs ont pris part aux élections. Il est même à remarquer que, dans les provinces les moins avancées dans la civilisation, les élections ont été faites avec le plus de vérité. En Galice, dans la province de Lugo, sur vingt-six mille cinq cent vingt-quatre électeurs inscrits, vingt et un mille deux cent quatorze sont venus voter. Dans la province des Asturies, sur vingt et un mille sept cents électeurs, quatorze mille six cent quatre-vingt-treize ont pris part au vote.

Tout se dispose pour l'ouverture solennelle de cette session, appelée à terminer la révolution en

Espagne. Déjà un décret du gouvernement, à la date d'hier, nomme président du Sénat M. Onis, qui a fait toute sa carrière dans la diplomatie. Il appartenait alors au parti du progrès légal, et, en ce moment, il s'est réuni au parti parlementaire. Le duc de Rivas et le général Espeleta ont été nommés par le même décret vice-présidents.

Hier on a procédé à l'organisation du bureau provisoire. M. Bertrand de Lis, un des vétérans de la cause libérale en Espagne, en est le président d'âge. Quatre membres, des plus jeunes, ont été appelés à remplir les fonctions de secrétaires, comme cela se pratique en France.

L'Opposition, jusqu'à présent, n'a fait aucune manifestation. On ne connaît ni ses chefs, ni ses projets pour la session actuelle. Quelques membres seulement, appartenant au parti progressiste exalté, se sont réunis hier pour s'entendre sur la conduite qu'ils doivent tenir dans la question de la majorité de la reine. Ils ont été d'accord qu'en prolongeant, selon le texte de la constitution, jusqu'à quatorze ans cette majorité, on ne ferait qu'ouvrir le champ aux intrigues de toutes les factions et de toutes les ambitions. Ils ont décidé, en conséquence, qu'ils ne s'opposeraient point à la déclaration de la majorité immédiate de la reine; mais si le ministère manifestait la moindre tendance rétrograde, ils ont résolu de se mettre alors à la tête des *pronunciamientos* centralistes.

Aujourd'hui a eu lieu la première réunion des

députés dans la salle des conférences du Congrès. Quatre-vingts membres environ, appartenant à toutes les opinions, s'y étaient rendus. Après une discussion insignifiante, qui n'a porté sur aucune des grandes questions qui doivent être soumises aux délibérations des Cortès, on a été d'avis qu'il fallait hâter, autant que possible, la constitution du bureau définitif du Congrès. On a choisi sept membres qui doivent être proposés pour former la commission de vérification des pouvoirs. Ils appartiennent tous les sept au parti parlementaire.

Le 11 de ce mois, la ville de Léon a proclamé la junte centrale. Ce mouvement isolé reste sans importance. Le gouvernement a fait aussitôt diriger sur Léon les troupes cantonnées dans la Vieille-Castille.

LETTRE XX.

Madrid, 15 octobre 1843.

Ouverture des Cortès.

Aujourd'hui, à deux heures, a eu lieu l'ouverture des Cortès. La salle dite d'*Oriente*, destinée dans l'origine à servir de foyer au théâtre de ce nom, est actuellement le lieu de réunion des Cortès. Le nouveau palais (*Palacio del Congreso*) sera érigé sur l'emplacement de l'ancien, sur la place de Cervantes, où l'on voit une statue en bronze élevée à l'immortel auteur de *don Quichotte*, appelé par ses concitoyens le Prince des hommes de génie de l'Espagne. Les plans primitifs de ce bâtiment ont été approuvés par la reine Marie-Christine, et les Cortès avaient voté 4 millions de réaux (1 million de francs) pour sa construction, qui sera poursuivie avec célérité. La salle actuelle forme un quadrilatère long et irrégulier. La décoration ne rappelle que les fêtes et les bals masqués qu'on y donnait ces dernières années. A chacun des deux

bouts de la salle se trouvent trois tribunes étagées l'une sur l'autre, qui sont assez vastes pour contenir deux cent cinquante à trois cents personnes. Cette foule, composée d'individus de toutes les classes et de toutes les opinions, se livre presque toujours à une agitation qui domine la plupart du temps la voix des orateurs; aussi est-il très-difficile de saisir les discours. Les orateurs espagnols emploient généralement dans leurs discours des métaphores poétiques et des phrases sonores qui produisent sur l'assemblée un effet magique; car le public espagnol est très-impressionable, et il est habitué à manifester hautement ses sentiments. Il applaudit parfois d'une manière théâtrale les orateurs dont plusieurs briguent plus la popularité des tribunes que les suffrages de l'assemblée. Les bancs occupés par les députés sont tous placés de niveau, au lieu d'être disposés en gradins. Ils sont recouverts en velours rouge, à l'exception du banc ministériel, qui est noir. Par cette raison on l'appelle *el banco negro*, ou par dérision *le banc des suppliciés*, métaphore qui n'est que trop souvent une réalité. Tous les ministres étaient présents en habits bourgeois; le général Serrano seul était absent, à cause de son indisposition.

Toutes les tribunes étaient remplies de bonne heure. Le public a assisté avec silence et respect à cette première séance d'une session qui doit consolider la monarchie et organiser tous les pouvoirs de l'État.

Le fauteuil de la présidence était occupé par M. Necochea, doyen d'âge du Sénat. Il portait le costume d'évêque; il est nommé au siége d'Oviédo, nomination non encore confirmée par la cour de Rome. Les secrétaires provisoires du Congrès se sont placés au bureau au-dessous du président. Les deux corps législatifs étaient assis pêle-mêle; les membres du Sénat n'avaient pas revêtu leur costume de cérémonie, qui est très-riche, mais très-embarrassant, car ils doivent porter le manteau à queue des anciens ordres de chevalerie. Les députés et les sénateurs présents étaient en habit noir, à l'exception des militaires et des membres du barreau, qui portaient l'uniforme ou la robe. Les membres du clergé étaient en habit ecclésiastique. L'aspect de l'assemblée en général m'a paru très-varié, mais peu imposant. J'ai remarqué surtout un grand nombre de jeunes gens qui figuraient pour la première fois dans l'enceinte législative. En effet, parmi les députés présents à Madrid, il y en a une quinzaine qui n'ont pas encore trente ans.

La séance ouverte, le président du conseil, M. Lopez, est monté à la tribune, et a lu le décret par lequel le gouvernement provisoire, au nom de la reine Isabelle II, déclare ouvertes les Cortès. Après la lecture, il a ajouté ces mots :

« Les Cortès de 1843 sont ouvertes, conformément à la constitution de la monarchie. »

Après cela, le président des Cortès a déclaré

que la séance était terminée, et tout le monde s'est retiré en silence. La foule nombreuse qui remplissait les avenues du palais et la place d'Oriente n'a fait aucune manifestation et s'est retirée tranquillement. L'ordre n'a pas été troublé un instant.

Cinq députés français, MM. le vicomte Daru, Fould, Poisat, Mauguin et Garnier-Pagès sont venus à Madrid pendant mon séjour. Ils ont été tous l'objet de la plus bienveillante attention de la part des hommes politiques de toutes les opinions. Les membres du Congrès ont invité MM. Mauguin et Pagès, qui sont encore en ce moment dans cette capitale, à assister à leurs délibérations; ils les ont même admis à la salle des conférences où, comme chez nous, les députés seuls peuvent se réunir.

Cette fraternité entre les membres des corps souverains des États amis et constitutionnels m'a paru d'un très-bon goût et d'un bon augure pour les rapports à venir entre les deux pays.

LETTRE XXI.

Madrid, 16 octobre 1843.

Statistique et composition des Cortès.

Le Congrès actuel est le résultat de la coalition parlementaire qui renversa Espartero et qui se compose des anciens modérés et des anciens exaltés de 1840. Reste à savoir si ce parti ne se divisera point. En attendant, il a la majorité. L'Opposition compte dans ses rangs les espartéristes purs, les *ayacuchos*, les *francisquitos,* les progressistes radicaux et un certain nombre de républicains.

Les modérés ont jusqu'ici montré beaucoup de sagesse ; ils s'étaient entièrement effacés lors des élections, laissant aux progressistes les plus conciliants, les plus éclairés, le soin de proposer les candidats et de diriger les élections. Ils n'ont mis en avant ni leurs principes ni leurs hommes; cependant, telle est la force des choses qu'ils ont obtenu à eux seuls quatre-vingts nominations environ, c'est-à-dire plus d'un tiers des députés au

milieu de toutes les fractions dont se compose le Congrès, et qu'ils présenteront ainsi une phalange forte et compacte. La force des progressistes peut être évaluée également de soixante-dix à quatre-vingts voix.

A moins d'une occasion extraordinaire, l'Opposition exaltée, qui ne compte pas plus de trente à trente-cinq voix, n'osera pas déployer dans le Congrès cet esprit de violence et d'anarchie qui a produit récemment tant de scandale dans les provinces. Un grand nombre de partisans de l'infant don Francisco se montrent déjà peu disposés à suivre dans tous leurs débordements leurs alliés *ayacuchos*, exaltés ou républicains.

Le Congrès se compose de deux cent quarante et un membres; mais quelques élections restant encore à faire, il n'y aura guère plus de cent vingt à cent trente Députés pour prendre part aux premiers travaux législatifs.

L'aristocratie est représentée au Congrès par trois grands d'Espagne: le duc d'Abrantès, le comte de Lalaing y Balazote et le comte de Parsent, ainsi que par cinq à six nobles ayant titres de Castille. Tous les ministres actuels, à l'exception du général de Frias, nommé sénateur, ont été élus députés. Le président du conseil, don Joaquin Maria Lopez, a été nommé par trois provinces. Il appartient à l'ancien parti exalté, ainsi que ses deux collègues, MM. Caballero et Ayllon, ministres de l'intérieur et des finances. Neuf ex-ministres, qui

ont été aux affaires depuis le rétablissement du gouvernement constitutionnel par Christine, font partie du Congrès. L'armée compte quinze nominations, dont sept généraux, parmi lesquels on remarque le ministre de la guerre Serrano, deux fois élu, Narvaez, Concha, Aspiroz, Mazaredo, qui ont tous joué le premier rôle dans la campagne contre Espartero et dans les événements qui ont suivi.

La classe moyenne est représentée par une trentaine d'avocats, six hommes de lettres, dont deux journalistes, cinq banquiers, quatre négociants, un industriel, propriétaire d'une fabrique de papier, un notaire et un pharmacien. Une masse de plus de cent membres se compose presque en parties égales de propriétaires ruraux et de fonctionnaires de toutes les classes en service actif et en disponibilité. On voit que, dans ce Congrès ainsi composé, les intérêts matériels ne sont pas suffisamment représentés, et que les intérêts politiques y prédominent.

Les seuls hommes qui unissent à une longue habitude des affaires un talent oratoire remarquable appartiennent au parti parlementaire. En première ligne viennent don Francisco Martinez de la Rosa et don Xavier Isturitz. Le premier, qui, comme on sait, a séjourné longtemps en France et en Angleterre, a fait une étude approfondie des gouvernements représentatifs; il est doué d'une éloquence brillante et persuasive, empreinte de franchise et de bonne foi. M. Isturitz, cœur

ferme, esprit éclairé et judicieux, possède le talent et les qualités les plus éminentes d'un chef de parti. M. Xavier de Burgos, créateur du ministère *de fomento*, c'est-à-dire de l'instruction et des travaux publics, qui n'avait pas existé du temps de l'absolutisme, est le premier auteur de la loi sur l'organisation et les attributions des préfets (*instruccion para los subdelegados de fomento*), qui a eu une grande vogue dans le pays. Enfin don Sébastien de Olozaga et don Manuel Cortina, chefs de la coalition au dernier Congrès, qui s'étaient opposés si énergiquement aux projets ambitieux de l'ex-régent, sont déjà habitués à dominer les assemblées législatives dans des moments difficiles. Ils connaissent parfaitement le jeu des partis et la tactique parlementaire; M. Olozaga surtout, fin, délié, éloquent, s'est rendu puissant par sa parole et par l'habileté de sa conduite. M. Cortina a reçu les suffrages de tous les partis qui ont pris part aux élections de Séville, parce qu'il fut inscrit dans les deux candidatures modérée et parlementaire. Dans la province de Madrid, il a été élu par les modérés. Ainsi, il a un pied dans chacun des deux camps, et on peut prévoir qu'il restera, au fond, toujours exalté. Tels sont les deux hommes qui paraissent destinés à la présidence du Congrès.

Parmi les anciens ministres élus, M. Mon est très-estimé dans son parti pour sa haute capacité financière et pour l'énergie de son caractère. Il a

été ministre des finances du cabinet d'Ofalia. M. Castro y Orosco, ancien ministre de la justice, s'est fait remarquer par la facilité étonnante de son élocution et par la lucidité de ses idées. M. Pita-Pizarro, malgré l'excentricité de son caractère, est considéré comme un homme politique habile et résolu.

Le parti parlementaire compte encore dans ses rangs des hommes de grand mérite, qui marqueront probablement avec distinction dans cette importante session. Le marquis Casa-Irujo, ex-député modéré, a été un membre des plus actifs du comité électoral de Madrid. M. Donozo-Cortès, aussi ancien député modéré, est un des plus célèbres écrivains de l'Espagne. Il a été professeur de droit public à l'Athénée de Madrid et s'y est fait une grande réputation. M. Donozo-Cortès est fondateur de plusieurs journaux et revues qui ont obtenu une grande vogue. Don Vicente Sancho, doyen des libéraux espagnols, a été secrétaire de la junte provisoire qui s'était formée à Madrid pour la réunion des premières Cortès, en 1820. C'est un des membres les plus influents des progressistes. Il a été nommé par Espartero ambassadeur à Londres, où il a été maintenu par le ministère actuel. MM. Gonzalès Bravo et Moreno Lopez, deux jeunes avocats, se sont acquis une célébrité méritée comme orateurs au dernier Congrès. Don Juan Bautista Alonzo, sous-secrétaire-d'État au ministère de l'intérieur, a été nommé

par trois provinces. Don Mariano Roca de Togorès, poëte, est frère du duc de Roca, grand d'Espagne; Bravo Murillo est un savant jurisconsulte. Parmi les écrivains politiques, MM. Sartorius et Zaragoza se sont fait connaître comme publicistes distingués, et donnent de grandes espérances à leur parti. M. Sartorius est le directeur de l'*Heraldo,* le journal le plus accrédité de Madrid, et rédigé avec un talent remarquable. Enfin on remarque aussi M. Nocedal, rédacteur en chef de la *Gazette de Madrid,* et M. Gonzalo Moron, directeur de la *Revue d'Espagne.*

L'opposition progressiste exaltée a vu succomber dans l'arène électorale ses chefs et ses hommes les plus remarquables. Elle n'aura ni M. Arguellès, l'orateur infatigable, devenu fatigant sur la fin par sa fécondité intarissable et par la longueur démesurée de ses discours; ni M. Calatrava, ancien chef des progressistes, esprit grave et austère; ni le général San-Miguel, homme de passion et d'une exaltation poussée jusqu'au délire; ni don Antonio Gonzalès, le premier président du conseil des ministres formé sous la régence d'Espartero; ni M. Infanté, ami et conseiller intime de l'ex-régent; ni le capitaine général Rodil, dernier ministre de la guerre; ni le fameux Mendizabal, qui fut nommé député en 1836 par sept provinces.

Les hommes de ce parti qui se mettent en avant sont insignifiants par leurs qualités personnelles

et par leur peu d'importance dans le pays. On remarque parmi eux le marquis Tabuerniga, qui a émigré en France et en Angleterre et a figuré dernièrement dans l'insurrection de Grenade; M. Crook, avocat également compromis dans la même insurrection ; MM. Ovejero et Ochoa, deux nouveaux députés, très-jeunes et très-exaltés dans leurs opinions. En général, on craint que les membres de l'opposition progressiste exaltée ne soient plus enclins à descendre à de basses intrigues pour semer la discorde qu'à aborder franchement des questions importantes et à se montrer au grand jour de la discussion publique.

Il reste évident que le parti modéré a obtenu un triomphe éclatant; les anciens chefs du parti, les hommes les plus connus par leurs opinions ont été élus. Le pays est allé au-devant d'eux et leur a donné un témoignage non équivoque de ses sympathies. Ce n'est pas du reste la première fois que la nation se manifeste aussi solennellement en faveur des principes raisonnables et monarchiques ; déjà, après la révolution de la Granja, les élections faites en vertu de la constitution démagogique de 1812 avaient donné des Cortès modérées. Aujourd'hui que le même résultat se représente, il faut espérer qu'éclairé par le malheur, instruit par l'expérience, le parti modéré saura user avec ménagement de l'influence légitime qu'il peut exercer sur les destinées du pays, et qu'il s'unira étroitement avec ses amis, les progressistes sages,

pour former un grand parti national, un parti monarchique constitutionnel.

Demain les membres du Congrès tiendront une réunion non officielle dans le Lycée, afin de s'entendre sur le choix des commissaires pour la vérification des pouvoirs. Cette opération se prolonge souvent en Espagne un mois, et l'année dernière elle a duré près de quarante jours. Mais cette année on désire hâter le moment de la constitution des Cortès, et on espère pouvoir en dix ou quinze jours nommer le bureau définitif.

La liste des sénateurs n'est pas encore tout à fait arrêtée. Sur les cent soixante membres dont le Sénat se compose, il est douteux que plus de soixante-dix à quatre-vingts puissent prendre part aux premières délibérations de cette assemblée. Plusieurs provinces n'ont pas encore envoyé les triples listes de candidats sur lesquelles le gouvernement fait son choix. La composition actuelle du Sénat n'a pas satisfait entièrement tous ceux qui voudraient voir dans un corps destiné à maintenir l'équilibre entre le trône et les représentants du pays les hommes d'une grande illustration et d'un mérite éprouvé. Aucun membre, il est vrai, de la fraction *ayacucho,* dévouée à l'ex-régent, n'a été nommé; on ne voit pas figurer parmi les candidats au Sénat, ni M. Marliani, espartériste fougueux, et organe avoué des intérêts anglais, ni Gomez Becerra, l'ancien président du Sénat, le dernier président du conseil d'Espartero; ni

M. Herros, ex-intendant du palais, qui a fait des discours très-inconvenants et très-insolents contre la famille des Bourbons et les parents de la reine; ni le général Séoane, qui a commandé l'armée espartériste à Ardos contre le général Narvaez; ni enfin le trop célèbre Linage, ce secrétaire inspirateur de l'ex-régent; néanmoins la proportion des partisans du progrès rapide et violent est beaucoup plus grande au Sénat que dans le Congrès. La plupart des membres de l'ancienne minorité qui votèrent, en 1840, en faveur de la tutelle de Marie-Christine, ont été éliminés et remplacés par des hommes nouveaux inconnus dans le pays. Le Sénat ne compte qu'un petit nombre d'hommes qui aient été déjà aux affaires, et l'on n'y voit aucun orateur d'un talent éminent.

Parmi les orateurs appartenant au parti modéré, se trouvent au premier rang le duc de Frias et le duc de Rivas. Tous les deux grands d'Espagne, ils se sont illustrés dans les lettres, l'un comme poëte, l'autre comme historien et auteur dramatique. Le duc de Frias a été président du conseil et ambassadeur en France; il est en ce moment premier *regidor* de Madrid. On remarque aussi dans le même parti le marquis de Falcés, qui a rempli déjà avec distinction les fonctions de chef politique à Madrid; M. Garelly, magistrat éclairé et énergique que Marie-Christine avait nommé ministre de grâce et justice, lorsqu'elle prit les rênes du gouvernement pendant la maladie de

Ferdinand VII; M. Carrasco, défenseur courageux des droits de Marie-Christine dans le Sénat de 1840; Castaños, duc de Baïlen, tuteur de la reine; le marquis de Valgornera, ministre de l'intérieur en 1838 avec le duc de Frias; il est très-instruit, et s'exprime avec facilité et élégance; le marquis de Miraflorès, ex-ambassadeur à Londres et en France, signataire du traité de la quadruple alliance; M. Moscoso Altamira, homme d'État supérieur et très-considéré dans le pays par son désintéressement, la droiture de son caractère et l'élévation de ses sentiments : il a été ministre de l'intérieur avec M. Martinez de la Rosa, et président du Sénat en 1840; M. de Calvet, jurisconsulte distingué du barreau de Madrid : il a été secrétaire de la liste civile de la reine. Le comte de Santa-Coloma, majordome du palais; le marquis San-Felicès, grand d'Espagne, qui a figuré déjà avec distinction dans la Chambre des Procérès; le comte d'Altamira, duc de Mortemart, grand d'Espagne, appartenant à une des plus anciennes et des plus notables familles d'Espagne; M. Onis, qui a été déjà deux fois ministre des affaires étrangères, d'abord par intérim en 1839, en attendant l'arrivée de M. Perez de Castro du Portugal, ensuite dans le cabinet formé après l'insurrection de Barcelone en 1840 : il a eu pour successeur M. Ayensé del Castillo, actuellement secrétaire particulier de la reine Marie-Christine; les généraux Sanz, commandant en chef l'armée de Catalogne; Ezpeleta, qui a commandé en

chef, et Figueras, défenseur de Séville contre Van-Halen et Espartero; l'amiral Rivera, un des meilleurs marins que possède l'Espagne; l'évêque Tarancon, très-considéré par ses lumières et ses qualités personnelles; enfin MM. Jorda de Santandréu et le marquis de Remiza, banquiers à Madrid.

Les sénateurs progressistes les plus éminents sont : le capitaine général Palafox, duc de Saragosse; le général Lorenzo, que le gouvernement vient de remplacer dans le commandement du camp de Gibraltar, et M. Campuzano, diplomate très-connu à Paris et à Vienne. La Navarre et les provinces basques ont au Sénat un défenseur éminent de leurs *fueros:* c'est le comte de Monteron, nommé par la province de Biscaye.

LETTRE XXII.

Madrid, 23 octobre 1843.

La grande question qui préoccupe en ce moment tous les esprits est la question de la majorité de la reine. Le ministère désire qu'elle puisse être résolue par les Cortès le plus tôt possible; il espère qu'elle mettra un terme à l'agitation qui règne encore dans quelques provinces. Mais les Cortès ne sont pas en nombre; depuis dix jours qu'elles sont ouvertes, elles n'ont pu se constituer définitivement. Le ministère presse l'arrivée des députés; mais les uns par esprit d'opposition, les autres faute de moyens de transport, ne se sont pas encore rendus à Madrid. Du reste, vous savez qu'en Espagne on ne voyage qu'à cheval ou dans les voitures publiques; et il y a beaucoup de localités où les diligences ne vont qu'une ou deux fois par semaine.

En attendant, les députés présents se sont réunis en séance publique pour la nomination de la

commission dite de *las actas,* chargée de l'examen des pouvoirs. Cette séance a été remarquable par l'accord parfait qui a régné entre tous les membres. Dans une réunion préparatoire, on avait déjà choisi ceux qui devaient être proposés pour la vérification des pouvoirs. L'assemblée les a élus tous à l'unanimité. Trois d'entre eux, MM. Bahamonde, Roca de Togorès et Moron, appartiennent à l'ancien parti modéré. Les quatre autres, MM. Garnica, Madoz, Montalban et Herrera, sont des progressistes. M. Garnica a été chef politique à Madrid, avant que le général Mazaredo fût investi de ces fonctions. Une autre commission de cinq membres a été nommée pour vérifier les pouvoirs des sept députés composant la première commission. Celle-ci a commencé aussitôt ses travaux, et a déposé son rapport dans la séance même, en approuvant l'élection de ses collègues, sur laquelle la Chambre aura demain à statuer. On croit que la vérification des pouvoirs se fera cette semaine. Cette rapidité d'opérations serait sans exemple dans les fastes constitutionnelles des Cortès espagnoles, qui tiennent beaucoup à toutes ces formalités préliminaires.

Le ministère, pour donner une sanction plus solennelle à la question de la majorité de la reine, qui est sans précédents dans les travaux parlementaires des Cortès, a réuni aujourd'hui en conseil extraordinaire les notabilités des deux Chambres. A ce conseil assistaient tous les ministres,

le duc de Rivas et M. Garelly, sénateurs; MM. Martinez de la Rosa, Isturitz, Gonzalez Bravo, Cortina, Madoz et le comte de Las Navas, députés. Après une longue discussion, il a été décidé que le ministère présentera aux deux Chambres simultanément une *communication*, où il exposera la nécessité de proclamer sans délai la majorité de la reine, comme étant l'expression de la volonté du pays. Il demandera que cette résolution soit votée dans les deux Chambres réunies, où la reine viendrait ensuite prêter serment.

Le ministre progressiste de l'intérieur, M. Caballero, semble prendre à tâche d'imaginer des mesures toutes contraires à l'esprit de la situation actuelle. Je vous ai dit qu'il avait eu la malencontreuse idée de faire célébrer l'anniversaire de la révolution qui a détrôné la reine régente. Il s'est mis ensuite à vouloir réorganiser la garde nationale de Madrid à peu près sur le même pied et avec les mêmes éléments révolutionnaires qui ont nécessité sa dissolution. Heureusement que la conduite scandaleuse des exaltés, dans cette occasion, a obligé le gouvernement de renoncer à la mesure.

L'*ayuntamiento* devait commencer avant-hier cette réorganisation de la garde nationale. La première compagnie avait été convoquée à cet effet à l'Hôtel-de-Ville. Elle devait procéder à la nomination de ses officiers. Celui qui a été présenté comme candidat au grade de capitaine a été hué

par les assistants. Plusieurs d'entre eux ont déclaré hautement qu'ils sont *ayacuchos*, c'est-à-dire espartéristes, et qu'ils ne veulent pas faire partie de la garde nationale organisée par le gouvernement actuel. Un plus grand scandale aurait peut-être eu lieu, car la foule commençait à envahir les appartements intérieurs de l'*ayuntamiento*, lorsque l'autorité, pour éviter des scènes fâcheuses, a ordonné de fermer les portes et a congédié tout le monde. Les modérés pensent que d'ici à quelque temps la garde nationale ne peut être rétablie sans danger pour l'ordre public.

Le mouvement de la ville de Léon est réprimé. Le gouvernement avait envoyé le général Senosaïn, qui commande à Valladolid, avec toutes les forces disponibles, pour étouffer cette insurrection. Les villes d'Astorga et de Bagnesa lui ont fourni des volontaires contre les centralistes de Léon. Tous ces mouvements paraissent avoir des ramifications dans la capitale. On a opéré quelques arrestations importantes, entre autres celle de M. Echaü, qui a été rédacteur de la *Gazette officielle* sous le gouvernement précédent.

Pendant qu'on apprenait la soumission de Léon, on recevait de la Galice la nouvelle que le général espatériste Iriarté, venant de Londres, a débarqué à Vigo, et que cette ville s'est prononcée contre le gouvernement; mais les insurgés ne sauraient s'y maintenir, ils sont en très-petit nombre. On croit qu'Iriarté sera obligé de quitter la ville, et qu'il

essaiera de tenir la campagne sur la frontière de Portugal. Dans ce cas, on espère le rejeter bientôt hors du territoire espagnol. Espartero s'imagine follement inspirer quelque intérêt à la nation; il songe à reconquérir le pouvoir. Mais, en présence des Cortès réunies, toutes ces tentatives de désordre ne pourront plus trouver d'écho dans le pays ni embarrasser le gouvernement.

L'insurrection règne toujours à Barcelone, et la ville continue à être bloquée. Ametler se fortifie à Girone, où il est assiégé par Prim et Blanco. Les colonnes échappées à la déroute de Saint-André de Palomar, et qui s'étaient jetées dans les montagnes, ont été successivement détruites par les marches forcées, par le manque de vivres et par la poursuite acharnée des paysans. On apprend aujourd'hui que les débris de la colonne expéditionnaire d'insurgés barcelonais, commandée par Martell, ont mis bas les armes à Tortose et fait leur soumission au gouvernement; Martell s'est sauvé à Figuières. Déjà la colonne de Riéra avait été détruite et son chef fait prisonnier. Une autre petite colonne vient d'avoir le même sort à Vic. La Catalogne est donc délivrée de factieux. Malgré les mensonges des chefs de la révolte, la nouvelle de la soumission ou de la déroute complète des colonnes expéditionnaires a pénétré dans Barcelone, et ceux qui dirigent l'insurrection, craignant la colère populaire, ont cru devoir pallier ces mauvaises nouvelles en promettant à leurs satellites

l'égalité des fortunes. C'est ainsi qu'ils ont pu maintenir et augmenter l'enthousiasme atroce des anarchistes; mais à quel prix ! en manquant à toutes les lois, en violant ce qu'il y a de plus respectable. Cette populace brutale s'est emparée des biens et des maisons des négociants et des armateurs, a pillé les magasins les mieux approvisionnés, et menace de tout dévaster. Voilà ce que l'on appelle liberté à Barcelone ! Les journaux *ayacuchos* de Madrid appellent tyrans, apostats et absolutistes tous les hommes opposés à un régime qui, sous le nom de liberté, fait peser sur toute une population la tyrannie la plus excessive et la plus grossière.

LETTRE XXIII.

Madrid, 2 novembre 1843.

Proposition sur la majorité de la reine. — Une séance du Congrès espagnol.

Dans la séance des Cortès du 26 octobre, le ministère a présenté simultanément à chacune des deux Chambres la proposition officielle de déclaration de la majorité de la reine. Ce document a été présenté au Sénat par M. Frias, ministre de la marine et sénateur, et au Congrès des députés par M. Lopez, ministre de la justice, président du conseil et député. En voici la fin :

« Lorsque le gouvernement provisoire annonça qu'il proposerait aux Cortès de déclarer majeure Sa Majesté la reine Isabelle II, les provinces ont accueilli cette pensée avec une approbation unanime. Il ne s'est pas élevé une seule voix contre la déclaration annoncée, même au milieu de la frénésie de ceux qui se sont révoltés. Tel est le respect qu'emporte avec soi le sentiment général d'un

peuple qui regarde son innocente reine comme la meilleure garantie du bonheur national, et comme le gage le plus sûr de la paix qu'il a conquise, dans une cruelle guerre, sous l'étendard de la liberté. Les innombrables votations électorales qui ont adopté cette devise, comme une condition imposée aux nouveaux députés et sénateurs, sont une preuve non équivoque de l'adhésion à la déclaration de la majorité de la reine.

« Le bon sens espagnol ne permettait pas de suivre une autre marche, car nous avions sous les yeux les fruits amers que donnent les pouvoirs éphémères, et les conséquences des ambitions immodérées qui s'élèvent à l'ombre des minorités. Serait-il prudent aujourd'hui de s'engager dans de nouvelles luttes personnelles, toujours plus dangereuses, et dans lesquelles les représentants du pays déploiraient inutilement leur patriotisme, quand le pays lui-même demande instamment un gouvernement fort, c'est-à-dire strictement légal et impartialement juste? Irions-nous encore nous enfoncer dans les discussions numériques de un, de trois ou de cinq régents, dans la dispute d'attributions complètes ou restreintes, et dans la question de responsabilité et d'irresponsabilité, enfin dans la lutte de candidats que personne ne désigne nettement, et tout cela pour une période de quelques mois? Que la Providence et notre bon sens délivrent l'Espagne de semblables calamités! Le gouvernement, pénétré de ces sentiments et

persuadé qu'ils sont partagés par les sénateurs et les députés, fidèles interprètes du vœu public, regarde comme un devoir pour lui de déclarer officiellement aux Cortès qu'il croit que le moment est venu de déclarer la majorité de Sa Majesté la reine Isabelle II. »

Croirait-on qu'une proposition aussi raisonnable et aussi urgente pouvait rencontrer des opposants assez extravagants pour y trouver un motif de mettre les ministres en accusation? C'est pourtant ce qui est arrivé dans la séance d'aujourd'hui.

J'ai assisté à cette séance, annoncée comme la première entrée en campagne de l'Opposition, qui se compose de quelques membres les plus exaltés, n'ayant encore ni plan de conduite ni aucun chef avoué. Un député inconnu s'est offert comme orateur de cette petite fraction, et a fait aujourd'hui sa déclaration de guerre. Ce député est M. Bernabéu, nommé par la province d'Alicante. C'est un homme de trente-cinq ans environ; il est, dit-on, homme de cœur et de résolution, mais complétement étranger aux convenances parlementaires, et incapable de soutenir une discussion au sein d'une assemblée législative. Il a été agent de M. Mendizabal en 1835, en Andalousie, chargé de semer des principes anarchiques dans l'armée contre la reine Christine. Lors du dernier soulèvement contre Espartero, il était simple contrôleur des finances à Réuss, où il a

proclamé un des premiers la majorité de la reine Isabelle II, ce qui lui a valu d'être nommé intendant militaire, place qu'il occupe en ce moment. La proposition qu'il a déposée hier est conçue en ces termes :

« Je propose la mise en accusation du ministère, pour avoir présenté une motion tendant à faire déclarer la majorité de la reine, contrairement à l'article 56 de la Constitution. »

Le ministère ayant consenti, dans la séance de ce jour, à répondre à l'interpellation annoncée par M. Bernabéu, une foule immense se pressait dans les tribunes publiques et dans les tribunes réservées, comme au jour d'un spectacle extraordinaire. Aussi était-ce une véritable représentation théâtrale; car il il y a eu des applaudissements, des cris confus et des sifflets.

M. Bernabéu a prononcé avec un calme imperturbable, mais avec une incohérence étonnante, un discours ou plutôt une déclamation entremêlée des injures les plus grossières et les plus insultantes. Le Congrès a fait preuve assez longtemps d'une grande patience ; mais lorsque l'orateur s'est laissé aller jusqu'à menacer tous les rois et celui des Français en particulier, et à traiter les ministres de *misérables,* en disant qu'ils ont souillé leur banc avec de la boue, de l'opprobre et du parjure, des éclats de rire prolongés sont partis de tous les bancs, et les tribunes réservées ont partagé l'hilarité des membres du Congrès. Il n'y avait même

dans les tribunes publiques, où l'orateur comptait évidemment des amis, que de très-rares applaudissements.

Il faut toujours tenir compte du public dans les séances du Congrès espagnol, car il y joue un rôle qui influe beaucoup sur les orateurs. Plusieurs d'entre eux ne parlent qu'en vue de lui plaire et semblent briguer ses suffrages. Il est difficile de faire sortir les interrupteurs des tribunes, à moins de les faire évacuer complétement, ce qui serait parfois dangereux ; car l'exaspération d'une telle masse d'individus, exaltés par le discours d'un orateur furibond, pourrait causer un grand désordre. L'orateur est descendu sans avoir pu achever son discours, au milieu des marques non équivoques du mécontentement général et du désappointement du petit nombre de ses amis. Il est évident que le plan des anarchistes était, par des attaques violentes contre le ministère, de produire un grand effet au dehors et d'encourager à la résistance les villes soulevées.

Le président du conseil a répondu à l'orateur par une improvisation vive et chaleureuse. M. Lopez s'exprime avec une facilité étonnante; son langage, riche et abondant, plein de métaphores poétiques, produit sur une assemblée espagnole un effet magique, dont on ne saurait se faire une idée exacte chez nous, où on s'habitue de plus en plus à un langage d'affaires, à une concision et à une

netteté dans les idées qui excluent toute phraséologie surabondante.

L'ordre du jour a fait justice de la violente interpellation de M. Bernabéu, et cette séance a servi à constater de nouveau la force de la majorité, ainsi qu'à procurer un triomphe de plus à l'éloquence de M. Lopez.

On est persuadé que le député d'Alicante a été poussé par d'anciens chefs du parti exalté, qui n'osent pas rompre en face avec le système de conciliation, mais qui ne sont nullement corrigés, et voudraient recommencer les beaux jours de la tyrannie populaire, qui réduisait toute la classe éclairée de la nation à l'ilotisme politique.

Les ministres actuels, dit-on, sont déterminés à déposer leurs portefeuilles aussitôt après le *juramento* ou serment de la reine. M. Olozaga est le candidat de la majorité pour la présidence du Congrès; il sera aussitôt appelé par la reine pour former le ministère. On n'est pas tout à fait d'accord sur les collègues qu'il devra s'associer.

M. Olozaga a annoncé à ses amis politiques la prochaine arrivée de M. Bresson, ambassadeur de France, et du ministre anglais, M. Bulwer. On attend avec beaucoup d'impatience les nouveaux représentants de la France et de l'Angleterre. On fonde sur eux les plus grandes espérances. On ne doute pas qu'il ne leur soit facile de se mettre en dehors de coteries qui chercheront à les compro-

mettre et à les entraîner dans leurs querelles et leurs animosités. Il est à remarquer que, pendant que le cabinet des Tuileries et celui de Saint-James, parfaitement secondé par l'esprit loyal et conciliant de lord Cowley, font tous les efforts possibles pour se rapprocher, pour s'entendre, afin de maintenir le principe constitutionnel en Espagne, d'assurer l'ordre et la paix dans ce malheureux pays, quelques individus obscurs, sans mission aucune, se divisent en deux partis français et anglais, se font une guerre acharnée, se mêlent de tout, se dénoncent mutuellement, et trouvent souvent beaucoup de crédit auprès des autorités et des hommes influents du pays. Cette tourbe d'aventuriers, de spéculateurs ruinés, d'ambitieux de tous genres, est une véritable plaie pour l'Espagne; elle dispose souvent de la publicité et fait répandre les bruits les plus absurdes et les plus capables d'envenimer les relations de l'Espagne avec les pays étrangers. Rien ne s'accrédite ici plus facilement, à chaque difficulté politique ou commerciale, que l'idée d'une guerre entre la France et l'Angleterre, dont l'Espagne serait le théâtre et l'enjeu. Aussi la tâche de la diplomatie est en Espagne très-difficile et très-épineuse, et exige de la part des représentants de la France et de l'Angleterre une grande habileté et beaucoup de circonspection.

La veuve du général comte de Belascoaïn, don

Diégo de Léon, fusillé par Espartero, a été nommée dame d'honneur de Sa Majesté la reine-mère Marie-Christine. Cet hommage royal, rendu à la mémoire d'un des caractères les plus nobles et les plus chevaleresques de l'armée espagnole, a été reçu par l'opinion publique avec un assentiment général.

LETTRE XXIV.

Madrid, 4 novembre 1843.

Altercation entre MM. Narvaez et Las Navas.— État de l'insurrection. — Discussion préliminaire sur la déclaration de la majorité de la reine. — Rapport de M. Martinez de la Rosa.

Les Cortès ont accompli avec calme et célérité les travaux préliminaires de cette session. L'examen des pouvoirs a été terminé dans l'espace de dix jours. Il n'a donné lieu à aucun scandale et n'a point soulevé de discussions irritantes. Seulement une altercation entre le général Narvaez et le comte de Las Navas a occupé pendant quelques jours l'attention du monde politique. Le dernier avait attaqué dans le Congrès les autorités militaires, parce que des soldats avaient déchiré avec leurs baïonnettes des pamphlets grossiers affichés au coin des rues. Le général Narvaez a pris la défense de l'armée à cette occasion, et, à la sortie du Congrès, ayant rencontré dans les couloirs de la Chambre le comte de Las Navas, lui a adressé des paroles vives et assez provocantes. Un duel devait

s'ensuivre; mais un jury composé de membres du Congrès s'est interposé entre les deux adversaires et a empêché que la querelle fût vidée les armes à la main.

M. de Las Navas est le même qui marcha sur Madrid avec l'armée des prononcés de l'Andalousie, armée de trois à quatre mille hommes, avec laquelle le gouvernement voulut bien parlementer. C'était en 1835, année du massacre des moines et de la formation des premières juntes libérales de soulèvement, à l'époque où M. Mendizabal renversa le ministère du comte de Toreno. Le comte de Las Navas joua alors un grand rôle dans l'insurrection.

Une particularité curieuse, c'est que ce général en chef des prononcés n'avait jamais été militaire. Je vous citerai de lui, à cette occasion, une anecdote qui prouve avec quelle indifférence, en Espagne, chaque parti songe à faire fusiller ses adversaires politiques. Le comte de Las Navas, tête andalouse des plus ardentes, et libéral exalté jusqu'au délire, racontait un jour en ces termes, et avec beaucoup de sang-froid, l'épisode suivant de son expédition de 1835, plusieurs années après l'événement :

« J'étais bien résolu, disait-il, à marcher sur Madrid pour obtenir à main armée les conditions que nous avions décrétées dans la junte suprême de l'Andalousie. Apprenant que Mendizabal venait d'être placé à la tête du gouvernement, je m'arrêtai à Manzanarès pour attendre mes renforts et

observer la marche des affaires. Mendizabal était mon ami; mais on le nommait ministre, et dès lors il me devenait suspect. Ajoutez que les prononcés, me voyant suspendre ma marche, m'accusaient déjà de vouloir m'arranger avec la cour. Déterminé à confondre des soupçons aussi odieux à mon honneur, je résolus de faire fusiller un *procurador* de la Chambre des députés que Mendizabal m'envoyait pour me faire renoncer à mon projet, et dont l'arrivée prochaine nous était annoncée par les journaux. Je n'étais pas embarrassé d'un prétexte; je comptais le faire fusiller comme embaucheur des patriotes pour le compte de la tyrannie. Mais voyez mon désappointement! Ce député m'arrive en compagnie d'un de mes plus intimes amis, un brave colonel, aussi progressiste que moi. Je confiai mes intentions à cet ami, persuadé qu'il serait de mon sentiment; mais, au contraire, il ne pouvait consentir, disait-il, à me laisser fusiller un homme venu avec lui et sous sa sauve-garde; et malgré toutes mes instances il ne voulut jamais me céder la tête du *procurador*. Vous pensez comme je dus être contrarié de ce contre-temps, car j'avais absolument besoin de faire fusiller quelqu'un pour assurer ma réputation, exalter l'ardeur de mon monde et terrifier les *estatutistes*. Dès que je ne fusillais personne, mon attitude hostile ne signifiait plus rien, et je finis par traiter avec Mendizabal. »

Que dites-vous de ce grand libéral qui n'avait

aucun scrupule de faire fusiller un député aux Cortès, sans forme de procès, et qui se regardait comme nul s'il ne fusillait pas? Pourtant M. de Las Navas est un homme du caractère le plus bienveillant; aussi je crois qu'en cette occasion il se vantait, et qu'il n'aurait pas accompli un acte aussi sauvage. Les Andaloux sont un peu vains en paroles, et ils passent pour les Gascons de l'Espagne. Il résulte seulement de ce fait que, dans les mœurs politiques du pays, un homme du monde, un homme bien né peut raconter, sans craindre la réprobation, qu'il a fait fusiller ou manqué, à son grand déplaisir, de faire fusiller des hommes d'une autre opinion que la sienne.

Des interpellations adressées dans les deux Chambres au ministère sur la situation des provinces n'ont pas eu de suite. L'insurrection n'inquiète plus le cabinet et n'alarme plus l'opinion publique. Les villes se soulèvent sans but ni motif, et rentrent dans l'ordre à la première démonstration sérieuse du gouvernement central. Saragosse est soumise; une capitulation a été conclue entre les autorités municipales et le général Concha, qui a montré dans cette occasion beaucoup d'habileté et de modération. C'est presque par un stratagème qu'il est parvenu à entrer dans la ville rebelle. Après avoir établi avec une grande activité le blocus et fait quelques démonstrations énergiques contre la place, il montre tout d'un coup des intentions pacifiques et accepte un armistice; la

suspension du blocus permettant aux cultivateurs de sortir pour faire leurs vendanges, les chefs et les principaux moteurs de l'insurrection sont parvenus à s'échapper; c'est ce que désirait le général Concha. Voyant la ville délivrée des meneurs les plus furibonds, il a fait des ouvertures de paix qui ont été reçues avec empressement. C'est ainsi que l'ordre a été rétabli dans cette ville, qui voulait d'abord, à l'exemple de Barcelone, faire une résistance désespérée. Le général Concha n'a eu besoin de recourir ni au bombardement, ni aux attaques de vive force.

Le général Iriarté, comptant sur une conflagration générale, débarquait, comme je vous l'ai dit, à Vigo, en Galice. Le gouvernement vient d'y envoyer le général Cotoner avec des forces suffisantes pour comprimer dans sa naissance le nouveau *pronunciamiento*, qui n'a pas trouvé d'écho dans la province et se trouve circonscrit à cette seule ville.

L'insurrection reste toujours confinée dans les murs de Barcelone, de Girone et de Figuières.

Le Congrès s'est réuni dans ses bureaux pour nommer la commission qui doit examiner la proposition du gouvernement sur la majorité de la reine. Cette première discussion, sur une aussi importante question, a eu un caractère de solennité et de modération qui est de bon augure pour la discussion en séance publique.

Tous les commissaires nommés sont favorables

au projet de loi. Trois appartiennent au parti modéré : ce sont MM. Martinez de la Rosa, Isturitz et Posada Herrera ; les quatre autres, MM. Gonzalez Bravo, Quinto, Olivan et Madoz, sont des progressistes de diverses nuances.

M. Cortina a d'abord été nommé commissaire dans son bureau à l'unanimité ; mais, malgré l'insistance de ses collègues, il a décliné cet honneur. Au fond, il est opposé à la mesure, en sa qualité de chef des exaltés. Il a déclaré que, dans les circonstances présentes, il comprenait la nécessité de proclamer la majorité de la reine, et que c'est le seul moyen de sauver le pays et de sortir des embarras de la situation actuelle ; mais il a ajouté qu'il aurait de la répugnance à prendre part à la discussion sur une question qui ne lui paraît pas en harmonie avec la Constitution, qu'il ne la votera que comme nécessité nationale, et que pour cette raison il refusait de faire partie de la commission.

Dans le sixième bureau, la question a été traitée avec plus d'étendue ; M. Gonzalez Bravo, progressiste modéré, très-influent et très-considéré dans son parti, a exprimé avec énergie et netteté une opinion remarquable qui a été accueillie avec faveur. Quand même, a-t-il dit, il y aurait à cette question deux issues, c'est-à-dire la possibilité de trouver un régent digne et capable de se placer à la hauteur des événements et de répondre à la confiance de la nation, il n'en voterait pas moins

la majorité de la reine; car il pense que l'Espagne est éminemment monarchique, et que la royauté aurait toujours plus de prestige dans le pays qu'un régent, quel qu'il fût. M. Gonzalez Bravo, qui accompagnait le général Serrano à Barcelone dans la dernière campagne contre Espartero, a ajouté qu'il avait été témoin de l'enthousiasme du pays pour Isabelle II, et qu'il est fermement convaincu que l'immense majorité de la nation désire vivement la voir en possession de l'autorité royale. Il a terminé en disant que ce n'est pas seulement le meilleur, mais l'unique moyen de sauver le pays.

MM. Sartorius, directeur de l'*Heraldo*, Nocédal, directeur de la *Gazette officielle de Madrid*, Carrasco et Castro ont parlé dans le même sens.

Le seul membre qui se soit prononcé complétement contre la majorité de la reine est le marquis Tabuerniga, qui a été un des membres principaux de la junte de Grenade. MM. Collantès et Crook, également ultra-progressistes, ont fait des réserves sur cette question. En général, on espère que quelques membres seulement se déclareront contre le projet du gouvernement, qui obtiendra une éclatante adhésion.

La commission s'est réunie aussitôt; elle a nommé M. Martinez de la Rosa président, et M. Gonzalez Bravo secrétaire.

Le Sénat a nommé également sa commission

pour le même objet; elle se compose de MM. Garelli, duc de Frias, l'évêque Tarancon, Campuzano et Gamboa, auxquels, d'après le règlement, doivent s'adjoindre le président du Sénat et un des secrétaires. M. Campuzano est le seul membre progressiste.

La commission du Sénat, dont M. Garelli est rapporteur, approuve complétement le projet de loi. Un seul membre, M. de Campuzano, dont l'excentricité d'opinions dans toutes les circonstances est bien connue, se sépare de ses collègues. Il proposait de faire nommer par les Cortès un conseil suprême de gouvernement auprès de la reine, composé de trois membres et de deux suppléants, qui déciderait de toutes les questions soumises à la décision royale, jusqu'à ce que la reine ait accompli sa quatorzième année. Cette proposition n'a pas été accueillie avec faveur, et ne trouvera certainement pas, lors de la discussion générale, une seule voix pour l'appuyer dans le Sénat. La commission du Congrès, quoique composée par moitié de modérés et de progressistes, a été unanime pour l'adoption du projet de loi. M. Martinez de la Rosa, chargé du rapport, en a donné lecture à la commission. Dans quelques jours s'ouvre la discussion solennelle. Déjà un débat incident s'est engagé dans le Congrès sur cette question, et, malgré l'excitation du dehors et l'esprit turbulent de quelques membres, le ministère a obtenu un succès complet qui me fait

augurer que la question de la majorité de la reine sera résolue sans orages et sans difficulté.

Je pense que vous ne lirez pas sans intérêt le fragment suivant du beau rapport de M. Martinez de la Rosa. Il est impossible de résumer avec plus de justesse et dans un style plus élégant la situation de l'Espagne après dix années de révolution.

«La déclaration de la majorité de Sa Majesté est, suivant la commission, la seule solution que présente la situation actuelle. On ne peut revenir sur ses pas sans exposer l'État à des réactions et à des périls sans nombre ; on ne peut marcher en avant au hasard et en aveugle sans aventurer la paix du royaume, sans s'exposer à mille hasards, et sans donner naissance peut-être à une nouvelle guerre civile. La déclaration de la majorité de la reine délie facilement le nœud qui semblait indissoluble; cette déclaration détruit les prétentions sans fondements d'un prince qui a osé disputer le sceptre; elle coupe dans leur racine les espérances que pourrait conserver peut-être sur une terre étrangère celui qui exerça provisoirement le pouvoir suprême, et qui ne sut pas se conduire avec sagesse ni se défendre avec dignité. Par ce moyen enfin on étouffe les clameurs des partis illégitimes, on fait tomber les armes des mains des hommes aveuglés, et l'on entre dans la voie légale tracée par la Constitution, à l'ombre tutélaire du trône.

« Le moyen que le gouvernement provisoire indique et que la commission propose aux Chambres n'est pas un moyen nouveau ou inusité. Dans tous les temps et chez toutes les nations, on y a eu recours pour éviter les maux inhérents aux minorités des souverains ; il n'y a que quelques années que, dans deux monarchies, on s'est servi de ce moyen, dans un cas semblable à celui où nous nous trouvons, et il a réussi dans ces deux occasions. Sans sortir de l'Espagne, il ne manque pas de princes qui ont pris les rênes de l'État avant d'avoir atteint l'âge désigné par la loi ; ils l'ont fait avec le consentement des Cortès, et la nation l'a approuvé par des marques de joie non équivoques.

« Que le Congrès actuel suive la même voie, et qu'il soit assuré qu'il sera salué par les bénédictions unanimes du peuple. Jamais ce peuple n'a senti plus qu'aujourd'hui le besoin du repos. Dix ans se sont écoulés depuis la mort du dernier monarque, et c'est à peine si depuis lors l'Espagne a joui d'un seul jour de paix et de bonheur. Une guerre dynastique acharnée et sanglante, une révolution politique, à peine terminée, de fréquentes révoltes et des bouleversements que l'on ne doit rappeler que pour en effacer toute trace, ont fait tourner les yeux de la nation vers le trône, et lui font désirer ardemment l'heureux jour où elle le verra occupé par l'auguste fille de nos rois. »

LETTRE XXV.

Madrid, 5 novembre 1843.

Scission du parti progressiste. — Élection de M. Olozaga à la présidence du Congrès.

Des dissensions intestines viennent d'éclater au sein du parti parlementaire, à l'occasion de la nomination de M. Olozaga à la présidence du Congrès des députés.

Le Congrès devait procéder à la formation du bureau définitif. Cette opération a donné lieu à une lutte. La coalition sous la bannière de laquelle s'est faite l'insurrection contre Espartero paraît définitivement rompue.

Hier, dans la matinée, une réunion du parti modéré a eu lieu chez M. Carrasco, chef de l'Opposition au Sénat pendant la régence d'Espartero. Il a été décidé que le président du Congrès élu serait considéré comme chef du futur cabinet, et que les quatre candidats pour la vice-présidence entreraient dans le ministère. Ainsi M. Olozaga,

proposé comme candidat à la présidence du Congrès, devait être président du conseil ; le général Mazaredo était destiné à la guerre; M. Pidal, membre de la Cour suprême et magistrat distingué, à la justice; M. Gonzalez Bravo à l'intérieur, et M. Alcon, professeur de chimie à l'Université de Madrid, à la marine. M. Cantero n'a pas été proposé pour la vice-présidence, mais on savait que le portefeuille des finances lui était destiné. Il est l'ami intime de M. Olozaga.

Cet arrangement, arrêté sans la participation des membres de l'Opposition progressiste, a blessé leur susceptibilité. Aussi se rendirent-ils, très-mal disposés, à une réunion générale convoquée à huis-clos dans la salle des conférences du Congrès. Ils ont considéré la décision prise chez M. Carrasco comme un défi. La candidature du général Mazaredo, entièrement dévoué au général Narvaez, leur portait surtout ombrage. M. Gonzalez Bravo passait à leurs yeux pour appartenir au parti modéré, et M. Alcon, selon eux, ne pouvait pas représenter suffisamment le parti progressiste dans le nouveau ministère.

M. Isturitz a ouvert le débat. Il a dit que dans la question de la présidence du Congrès se trouvait comprise nécessairement celle de la présidence du conseil ; que par conséquent le Congrès devait réfléchir avant de faire le choix, d'autant plus qu'il était convaincu qu'aussitôt que le Congrès aurait déclaré la majorité de la reine le mi-

nistère se verrait dans l'obligation de dissoudre les Cortès, pour pouvoir dominer la situation. M. Pidal a dit qu'il fallait se borner uniquement à élire le président du Congrès, sans s'occuper de la présidence du conseil. M. Madoz, un des membres les plus influents de l'Opposition, a formulé son opinion en ces termes : « Si la nomination du bureau doit constituer une candidature pour le ministère, je demande que les candidats viennent avant tout s'expliquer sur la situation et sur leurs projets de gouvernement; si au contraire la constitution du bureau ne doit être faite qu'en vue de la direction des travaux du Congrès, je vote pour ceux qui jusqu'à présent se sont le mieux acquittés de ces fonctions, M. Cortina à une époque récente, et M. Isturitz à une époque déjà ancienne (en 1839). »

Cette opinion a produit une vive sensation dans l'assemblée. M. Cortina s'est levé et a demandé qu'on voulût bien ne pas penser à lui en ce moment. M. Gonzalez Bravo a fait une motion concluante en demandant que, quelle que soit la diversité d'opinions, une fois la majorité déclarée en faveur de tels ou tels candidats, la minorité s'engageât à voter pour les mêmes candidats en séance publique. L'Opposition exaltée, se voyant ainsi acculée dans tous ses retranchements, a pris le parti de se séparer ostensiblement du parti parlementaire. Vingt et un membres se sont levés et ont quitté la salle des conférences, la minorité décla-

rant qu'elle soutiendrait la présidence de M. Cortina, et que, si elle ne réussissait pas, elle resterait en dehors de toutes les combinaisons. Là-dessus on s'est séparé. L'Opposition a formé sa liste de candidats ainsi qu'il suit : M. Cortina, président; MM. Alcon, Garnica, ancien chef politique de Madrid; Garrido, ancien chef politique à Séville, et Crook, comme vice-présidents.

A la séance d'aujourd'hui, cent dix-huit membres étant présents, M. Olozaga n'a été nommé président que par soixante-six voix; M. Cortina en a obtenu quarante-trois et M. Çantero sept. Les vice-présidents ont été nommés dans l'ordre suivant : MM. Alcon, Mazaredo, Pidal et Gonzalez Bravo. Le premier a été le candidat des deux partis de l'ancienne coalition.

Les quatre secrétaires nommés sont : MM. Roca de Togorès, Nocedal, ex-rédacteur de la *Gazette;* Salido, littérateur distingué, et M. Posada Herrera, professeur de droit administratif à l'université de Madrid, tous appartenant au parti parlementaire, c'est-à-dire au parti Olozaga.

Le résultat de toutes les menées de ces deux jours a donc été la dissolution de la coalition et la déclaration de guerre entre les deux chefs de l'ancienne opposition, MM. Olozaga et Cortina. Le premier a hautement manifesté l'intention de ne pas se charger de l'organisation du nouveau ministère; mais il ne saurait l'éviter, car ce serait remettre les destinées du pays entre les mains des

modérés seuls, ou céder la place au système révolutionnaire représenté par M. Cortina. On croit pourtant que M. Olozaga acceptera la mission de composer le cabinet. Ce ministère sera pris moitié parmi les modérés et moitié parmi les progressistes les plus sages. On croit généralement que le nouveau cabinet se bornera à obtenir un vote de confiance pour les impôts et les finances de l'État, et ensuite dissoudra les Cortès.

En présence des faits qui se sont passés, de la surexcitation qui agite les esprits, et du peu de force qu'ont les partis appelés à dominer la situation future, on ne peut regarder encore l'Espagne comme sortie de la crise violente qui la tourmente depuis six mois.

LETTRE XXVI.

Madrid, 6 novembre 1843.

Discussion générale au Congrès des Députés sur la question de la majorité d'Isabelle II. — Horrible attentat contre le général Narvaez.

La discussion sur la majorité de la reine a commencé hier au Congrès. Une affluence immense de toutes les classes de la société remplissait les tribunes publiques et les tribunes réservées. Il n'y a que trois jours que l'Opposition s'est organisée, et déjà une scission manifeste s'est déclarée dans ses rangs. La fraction la plus exaltée, et qu'on appelle par dérision fraction *patulea*, voyant qu'elle ne saurait plus empêcher que la question de la majorité de la reine fût soumise aux Cortès, a cherché à jeter de la perturbation dans les débats et à retarder la solution de cette importante question. Deux propositions ont été déposées hier, à l'ouverture de la séance, sur le bureau du président : l'une, de M. Ochoa, qui demandait que le

Congrès refusât de délibérer sur la communication du gouvernement relative à la majorité de la reine; l'autre, de M. Crook, député de Grenade, tendant à engager le Congrès à déclarer vacante la régence du duc de la Victoire avant d'entrer en discussion sur la majorité de la reine. Toutes les deux ont été rejetées : la première par quatre-vingts voix contre vingt-quatre; l'autre par soixante-quatorze contre trente et une.

La discussion sur la communication du gouvernement à l'ordre du jour n'a commencé qu'après deux heures. Trois orateurs ont parlé contre, et trois pour le projet du gouvernement. Le public, je vous l'ai dit, joue un rôle dans les discussions, et les journaux ne manquent pas de rendre compte de tous les faits et gestes des spectateurs placés dans les tribunes, dont les manifestations inconvenantes ne seraient souffertes chez nous par aucun parti. Néanmoins j'ai observé aujourd'hui que le public, quoique vivement impressionné, a conservé une attitude grave et décente, comme s'il était pénétré de l'importance de la question agitée. En général même, les orateurs qui ont parlé en faveur de la majorité ont été beaucoup plus applaudis que leurs adversaires. Il faut, du reste, leur rendre justice : ils ont traité la question avec plus de talent et de clarté que les orateurs de l'Opposition. La discussion a été remarquable, et si les Espagnols emploient encore trop de métaphores et de phrases

sonores, leurs arguments ne manquent pas de force et d'à-propos. Le marquis Tabuerniga, député de Grenade, qui a fait déjà preuve de ses opinions ultra-progressistes, a parlé dans un esprit révolutionnaire. Le passage où il disait que la régence de Marie-Christine n'a commencé à être funeste au pays que lorsqu'elle fut entourée des conseillers qui veulent à présent s'emparer de sa fille a été le seul qui ait valu à l'orateur quelques applaudissements dans une des tribunes publiques. On sait cependant que Marie-Christine n'a commis aucun acte inconstitutionnel, et la loi des *ayuntamientos*, qui a occasionné sa chute, a été proposée par un ministère constitutionnel, et votée par les Cortès légalement constituées. On a remarqué le discours de M. Donoso-Cortès. L'orateur a cité plusieurs exemples tirés de l'histoire sur la déclaration de la majorité des anciens rois d'Espagne, qui ont produit une impression favorable sur l'assemblée. M. Donoso-Cortès, cédant aux conseils de ses amis, a omis la partie la plus dramatique de son discours, dirigé contre la régence d'Espartero, qui aurait pu soulever quelques orages parmi les membres du Congrès. La discussion, au surplus, ne roulant que sur un thème unique, s'est terminée aujourd'hui. M. Lopez et M. Martinez de la Rosa ont fait en quelque sorte assaut d'éloquence et de talent pour soutenir cette grande mesure. On voyait avec un vif intérêt ces orateurs, divisés depuis dix ans, se ren-

contrer pour la première fois sur le même terrain.

Un attentat a été commis hier contre la vie du général Narvaez. Il se rendait à huit heures en voiture au théâtre du Cirque, où on jouait le ballet de *Giselle*, et auquel la reine a assisté. Lorsque la voiture fut arrivée au coin de la rue de la Lune, des individus, placés sous les piliers de l'église San-Martin, ont fait simultanément une décharge contre la voiture, au moment où celle-ci se détournait dans la rue *del Desengano*. La voiture, qui allait au trot, continuait de s'avancer, lorsque, à vingt pas de là, plusieurs coups de fusil et de *trabucos* (espingole) ont été encore tirés sur le général. Les assassins, qui portaient tous de longs manteaux et de grands chapeaux espagnols, se sont enfuis. Les premiers ont pris la rue de la Lune, où se trouve situé l'hôtel du général; les autres se sont dispersés dans la rue *del Horno*. Aucun d'eux n'a été pris. Quelques pas après la seconde décharge, le général a fait arrêter la voiture. L'aide de camp qui était avec lui, le commandant Baceti, a été atteint d'une balle derrière le crâne; il a été transporté dans une maison voisine, mais il donnait peu d'espoir.

Un des amis du général, M. Bermudez Castro, historien et littérateur distingué, qui se trouvait à côté de lui dans la voiture, a été légèrement blessé au front. Quant au général, il n'a pas été atteint. La voiture a été percée de part en part par les balles qui ont été tirées presque à bout portant, les

rues étant très-étroites sur les points où l'attentat a été commis. Le général s'est rendu à pied, avec M. Bermudez Castro, au premier poste d'infanterie établi dans le couvent de San-Basilio, dans la rue *del Desengano*, et de là il a envoyé un sergent pour prévenir de ce qui était arrivé Sa Majesté et les ministres qui se trouvaient au théâtre. Quelques instants après, il s'est rendu dans les casernes du régiment de la Princesse, qu'il a mis sous les armes; des patrouilles ont été envoyées dans toutes les directions, mais la ville est restée tranquille. A neuf heures, le général s'est rendu au théâtre pour rassurer ses amis par sa présence; il a assisté dans sa loge à toute la représentation; on a remarqué sur son habit et sur ses gants des taches de sang.

L'attentat contre le général Narvaez ayant été exécuté avant la déclaration de la majorité de la reine, on pense généralement que, si les assassins avaient réussi à le tuer, une révolution sanglante aurait éclaté aussitôt. Plusieurs députés avaient reçu des lettres anonymes où on les avertissait d'être sur leurs gardes; l'un d'eux a été menacé d'*avoir la tête coupée*, et cependant il appartient à la fraction exaltée du Congrès. On les engageait surtout à donner leur démission; on voulait évidemment empêcher le vote sur la majorité de la reine. Hier même, douze d'entre eux avaient déjà déposé leur démission, qu'ils n'ont retirée que sur les instances de M. Cortina et d'autres membres in-

fluents du parti progressiste. Cette mesure, rendant le Congrès incomplet, aurait aussi empêché le vote.

L'attentat d'hier prouve assez que les conspirateurs, et tous les ennemis de la paix de l'Espagne, regardent le général Narvaez comme le plus ferme soutien et comme l'âme ou du moins le bras énergique du gouvernement. Après les assassinats par voie de machine infernale, on n'avait pas encore vu des groupes de meurtriers, échelonnés de distance en distance, assaillir un homme public à coups de fusil avec une aussi criminelle audace.

LETTRE XXVII.

Madrid, 8 novembre 1843.

Proclamation de la majorité de la reine par les Cortès.

Aujourd'hui, à deux heures, les Cortès se sont assemblées dans la salle du Congrès (Chambre des députés) pour voter la majorité de la reine. Une affluence plus grande encore que les autres jours remplissait la salle, les alentours, la place et jusqu'aux rues adjacentes, attendant avec curiosité le résultat de cet acte solennel qui doit affermir la monarchie en Espagne. Tous les ministres étaient présents; les sénateurs et les députés se sont placés pêle-mêle et sans distinction d'opinion, bien que dans la dernière discussion du Congrès on remarquât déjà que les députés des opinions extrêmes se plaçaient, comme en France, aux deux extrémités de la salle, et que ceux qui veulent organiser le parti du juste-milieu se groupaient avec leurs amis sur les bancs du centre.

La séance d'aujourd'hui a été vraiment imposante et solennelle : il semblait que les partis, oubliant leurs prétentions et leurs vieilles rancunes, fussent unis, pour ce jour du moins, par une seule pensée, celle de donner au pays et à l'étranger un témoignage de leurs sentiments de concorde et d'attachement à la monarchie constitutionnelle.

L'assemblée est présidée par M. Onis, président du Sénat. La proposition présentée par le gouvernement provisoire et discutée dans chacune des deux Chambres, sur laquelle les sénateurs et les députés ont eu à voter en commun, est conçue en ces termes :

« Les Cortès déclarent majeure Sa Majesté la reine Isabelle II. »

La séance étant ouverte, le président annonce que préalablement on va dresser une liste des sénateurs et des députés présents. L'assemblée se trouve composée de 76 sénateurs et de 133 députés. Total des sénateurs et des députés réunis, 209. Le président annonce ensuite qu'il va être procédé à la déclaration de la majorité de Sa Majesté Isabelle II, par vote nominal et public.

Le résultat du vote donne 193 voix en faveur de la proposition, et 16 seulement contre. En conséquence, Sa Majesté la reine Isabelle II est déclarée majeure. La séance est levée. On entend de toutes parts retentir les cris de *Vive la Reine! vive la Constitution! vive l'union!*

Je ne saurais vous peindre l'enthousiasme élec-

trique et universel qui a éclaté lorsque le président a proclamé la majorité d'Isabelle II. Tout le monde s'est levé spontanément; les sénateurs, les députés, les tribunes publiques en masse ont crié *Viva la Reina!* avec des transports extraordinaires et difficiles à décrire; un grand nombre de sénateurs et de députés jetaient même leurs chapeaux en l'air. Une salve d'artillerie a annoncé à la population de la capitale l'heureuse solution de cette question, la plus importante que les Cortès aient eu à décider depuis l'établissement du gouvernement constitutionnel en Espagne. Puisse-t-elle être le terme de leurs maux et de leurs dissensions!

Aussitôt après la déclaration de la majorité de la reine, le général Narvaez s'est avancé vers M. Madoz, membre des plus influents de l'opposition progressiste, et l'a embrassé en pleine séance. Cette scène a vivement ému l'assemblée. Je dois ajouter qu'en outre des salves d'artillerie, toutes les cloches de la ville ont été mises en branle à toute volée, et que cette grande solution politique, jointe à l'odieux assassinat tenté contre le général Narvaez, paraît avoir désormais gagné au nouveau gouvernement la population de Madrid.

Trois membres du Congrès, MM. le marquis Tabuerniga, Crook et Norato, qui ont voté contre la majorité de la reine, ont prononcé avec chaleur quelques paroles, déclarant au nom des seize membres dissidents, et avec une vive émotion partagée par toute l'assemblée, que, s'ils avaient voté contre

la majorité, selon leur conscience, dès ce moment il s'ouvrait pour eux une ère nouvelle de réconciliation, et qu'ils se disaient hautement les plus fidèles sujets de la reine. Ils ont annoncé également qu'ils iraient féliciter Sa Majesté de l'heureux succès de la déclaration de sa majorité. Leurs paroles ont été couvertes d'applaudissements.

A la sortie des sénateurs, une foule immense a crié *Vive Narvaez!* Le général a adressé au peuple une courte allocution qui a été très-applaudie; la foule a encore crié : *Vive Narvaez!*

A trois heures, le président du Congrès, M. Olozaga, a repris sa place au fauteuil de président pour dire que la Chambre avait à nommer une députation chargée de féliciter Sa Majesté. Plusieurs députés demandent que l'on ne nomme pas de députation, mais que toute la Chambre se transporte auprès de Sa Majesté. La plupart des députés qui ont voté contre la majorité appuient cette proposition. Le président fait observer que le règlement ne lui permet pas de faire ce qu'on lui demande, mais que tous les députés pourront accompagner la députation. La Chambre décide que tous les députés se réuniront à la députation.

Le président dit ensuite d'une voix forte : « A dater de ce jour, le régime constitutionnel doit commencer à être une vérité en Espagne. Le ministère sera averti de ce qui vient d'être fait, afin de prendre les ordres de Sa Majesté. »

Le président lève la séance et annonce que les

députés seront convoqués à domicile pour la prochaine séance. Tous les députés paraissent contents de la résolution adoptée.

Après-demain, la reine ira en cérémonie prêter son serment (*hacer el juramento*).

Depuis l'époque de la première Isabelle qui régna avec tant de gloire dans le XVe siècle, l'Espagne n'avait pas vu la cérémonie d'une reine allant prendre possession du trône devant les Cortès.

LETTRE XXVIII.

Madrid, 10 novembre 1843.

Réception du Congrès et du Sénat par la reine Isabelle. — *Juramento* de la reine aux Cortès.

Aussitôt après le vote de la majorité de la reine, la ville a pris un air de fête et de solennité. De toutes parts des musiques de régiments, entourées de soldats portant des torches allumées et accompagnées d'une foule immense, parcourent les rues, exécutant des sérénades sous les fenêtres de la reine, des ministres et des principales autorités. La jeune reine est l'objet, en ce moment, de toutes les conversations, son nom est dans toutes les bouches; on suit, on observe tous ses regards, toutes ses paroles; on s'informe des moindres faits qui la concernent; on veut augurer de l'avenir du pays par ses premiers actes.

Hier, à une heure, tous les députés se sont réunis dans la salle des ambassadeurs pour lui présenter leurs félicitations. La reine est entrée à une heure

et demie et s'est dirigée vers le trône, auprès duquel les ministres, les dignitaires de l'État et la maison de la reine ont pris place debout. L'infante sa sœur s'est assise à sa gauche sur un trône moins élevé. Tous les députés, qui s'étaient levés à son arrivée, se sont assis aussitôt après. A toutes les époques les Cortès espagnoles ont toujours eu le droit de s'asseoir en présence de leurs souverains.

M. Olozaga s'est levé, et, s'étant avancé de quelques pas vers le trône, il s'est exprimé ainsi :

« Madame, les députés ont l'honneur de se présenter devant Votre Majesté pour lui offrir le respectueux hommage de leur dévouement. Après avoir discuté d'une manière libre, mûre et solennelle, la grave question de la majorité de Votre Majesté, ils ont voté d'après leur conscience, mais ils ont tous unanimement demandé à se présenter à Votre Majesté pour lui offrir une loyale coopération comme députés et comme Espagnols. Cette coopération est d'autant plus nécessaire que de récents événements ont prouvé combien il est dangereux, dans les États régis par le système représentatif, que le gouvernement suprême ne s'accorde pas avec la majorité des Chambres. »

La reine a lu une réponse. Intimidée au commencement, elle s'est rassurée bientôt, et a lu avec une expression et une gravité vraiment remarquables ; elle a appuyé avec force sur le passage relatif au

gouvernement constitutionnel, faisant connaître par là qu'elle sentait vivement ce qu'elle lisait. Voici le résumé de ce qu'elle a dit :

« Messieurs les députés, je suis heureuse de me voir pour la première fois entourée des représentants de la nation, et de recevoir les hommages du dévouement dont vous m'assurez de sa part. Demain je prêterai serment devant les Cortès. J'espère qu'avec leur loyale coopération je pourrai contribuer de mon côté au bonheur de la nation, qui le mérite bien, par tous les sacrifices qu'elle a faits en faveur de mon trône constitutionnel. »

Après avoir prononcé ces paroles, la reine s'est levée, et, lorsqu'elle eut descendu les marches du trône, M. Olozaga et tous les députés en masse ont quitté leurs places et se sont avancés vers elle. Une scène vraiment touchante a eu lieu alors : la reine s'est adressée d'abord à M. Olozaga, en lui demandant de lui présenter plusieurs membres du Congrès. Celui-ci lui a nommé M. Martinez de la Rosa, président de la commission pour la loi sur la majorité ; M. Gonzalez-Bravo, secrétaire, et plusieurs autres des membres les plus importants du Congrès. Les députés ont fait cercle autour de Sa Majesté, qui a causé avec eux de la manière la plus simple et la plus expansive. Beaucoup ont voulu, par quelques paroles, protester de leur dévouement, de leur affection à sa personne. En apercevant M. Cortina, la reine l'a salué particulière-

ment et lui a demandé des nouvelles de sa santé. Le chef des progressistes a pris la main de M. Crook en disant :

« Madame, voici M. Crook qui, obéissant à sa conscience, a voté hier contre la loi de votre majorité; mais il a ému l'assemblée en demandant à se joindre au Congrès pour venir vous porter ses hommages et ses félicitations. — Oui, a dit M. Crook, Votre Majesté n'aura pas de sujet plus fidèle que moi. » M. le marquis de Tabuerniga s'est approché, et a également protesté de son dévouement à la reine. Sa Majesté, après avoir salué l'assemblée, s'est retirée chez elle.

Le Sénat, qui est venu plus tard, a été introduit auprès de Sa Majesté. Il lui a rendu les mêmes hommages. Sa Majesté s'est entretenue avec le président, M. Onis, avec M. le duc de Rivas, M. le duc de Frias, le général Narvaez et les autres sénateurs qu'elle connaissait déjà. Le président lui a demandé la permission de lui baiser la main. L'infant don François de Paule, sa femme et les deux princes ses fils avaient été reçus avant cette cérémonie.

Aujourd'hui, la reine a prêté serment dans la salle du Sénat. Dès le matin, on peut le dire, la ville avait revêtu pompeusement sa robe de cérémonie; l'usage veut en Espagne que, les jours de gala ou de fête nationale, toutes les maisons soient tendues de draperies ou d'étoffes précieuses; celles des pauvres sont simplement revêtues de cou-

vertures en laine ou de draps blancs, ainsi que cela se pratique dans le midi de la France, lors de la procession de la Fête-Dieu. Les rues principales ressemblent presque à des salons improvisés; tous les établissements publics et les hôtels de la grandesse sont décorés de tapisseries portant leurs blasons. Les palais du prince Medina-Celi, du duc de Villahermosa étaient garnis, presque dans toute leur étendue, de tapis d'un travail exquis, sur lesquels se dessinaient, en forme gigantesque, les armoiries de ces familles, jadis puissantes en Espagne. J'ai compté jusqu'à cinquante de ces tapis, ayant chacun une grande hauteur, sur la façade principale du palais immense du comte d'Onaté. L'hôtel-de-ville se distinguait aussi par ses tentures aux couleurs nationales rouge et jaune. Sur le balcon principal, on avait dressé un trône en velours sous un dais richement orné, que surmontait une couronne soutenue par deux anges en or, et le portrait de la jeune reine était placé sous ce dais. Pendant toute la journée, deux hallebardiers du palais étaient en faction auprès de ce portrait, de même que, dans certains pays, le jour du Vendredi-Saint, dans les églises, on met des gardes d'honneur auprès du tombeau du Christ.

A deux heures, une salve d'artillerie et le son des cloches de toutes les églises ont annoncé la sortie de la reine de son palais. Les sénateurs, les députés, le corps diplomatique et toutes les autorités constituées se trouvaient rassemblés dans la

salle du Sénat, préparée pour la cérémonie, et au fond de laquelle s'élevait le trône. L'infant don Francisco et sa famille occupaient une tribune préparée pour eux. Quelques sénateurs et quelques députés portaient l'habit bourgeois habillé; tous les autres étaient en uniforme. Les étrangers présents à Madrid assistaient à cette solennité; un de nos députés, M. Garnier-Pagès, était dans la loge diplomatique, où il se trouvait seul en habit bourgeois.

La reine a fait son entrée précédée de quatre hérauts d'armes en manteaux rouges, et a pris place sur le trône; sa sœur, l'infante Louise, s'est assise à sa gauche, sur un siége préparé. Le président du Sénat, M. Onis, s'est dirigé vers Sa Majesté avec les quatre secrétaires du Congrès, et a mis devant elle le livre ouvert de la Constitution. La reine, ayant placé sa main droite sur l'Évangile, a lu d'une voix forte et bien accentuée le serment conçu en ces termes : « Je jure par Dieu, et sur le saint Evangile, de garder et de faire garder la Constitution de la monarchie espagnole, promulguée à Madrid le 18 juin 1837, d'observer et de faire observer les lois, et de prendre toujours en considération, dans tout ce que je ferai, le bonheur et la prospérité du pays.

« Si je manquais en tout ou en partie à ce que j'ai juré, on ne doit pas m'obéir, et, au contraire, ce qui serait en violation de mon serment sera nul et sans valeur. En faisant ainsi, que Dieu me

soit en aide et qu'il me défende, et sinon qu'il m'en demande compte. »

Pendant le serment de la reine, tout le monde est resté debout. Lorsqu'elle l'a eu prononcé, les cris : *Viva la reina Isabel secunda!* ont éclaté de toutes parts avec un grand enthousiasme. Un jeune député s'étant écrié : *Viva la Constitucion!* la salle a repris et a répété : *Viva la reina Isabel II! Viva la reina constitucional!* De nouvelles salves d'artillerie ont annoncé la fin de cette cérémonie, et la reine est remontée en voiture pour aller passer la revue des troupes réunies sur le Prado. Une foule immense occupait toutes les rues sur son passage, et l'a accueillie avec les démonstrations de la plus vive sympathie et d'une véritable affection. Le soir, la ville a été illuminée.

LETTRE XXIX.

Madrid, 14 novembre 1843.

Retraite du ministère Lopez. — Embarras de la situation. — Soumission de Barcelone.

Le ministère Lopez déclare que sa tâche de gouvernement provisoire est terminée depuis la proclamation de la majorité de la reine. Il va falloir s'occuper de la composition d'un ministère. On a proposé à M. Lopez la présidence du conseil sans portefeuille; mais il persiste dans la résolution qu'il a prise. Les trois partis dont se compose en ce moment le Congrès ne sont pas encore tombés d'accord sur la composition du nouveau cabinet. Les modérés et les membres du centre voudraient que M. Olozaga se chargeât de former le ministère, comme cela a été convenu; mais ils ne sont pas d'accord sur les collègues que celui-ci devrait s'adjoindre. Le parti de l'opposition progressiste avancée, c'est-à-dire celui de M. Cortina, préférerait conserver le ministère actuel.

La reine a donné aujourd'hui un grand banquet auquel ont assisté, outre les ministres, plusieurs sénateurs et députés. La reine se trouvait assise entre M. Onis, président du Sénat, et M. Olozaga, président du Congrès. M. Lopez, président du conseil, était placé en face de la reine. On a remarqué l'absence du général Narvaez, qui s'est excusé à cause de sa santé; mais le motif véritable est que le général Narvaez se trouve en désaccord avec le ministère, à qui il a même offert sa démission. Quoique la reine ait invité le cabinet Lopez à rester en fonctions, on croit que la démission présentée par le général Narvaez hâtera le changement du ministère, d'autant plus que M. Lopez persiste toujours personnellement à se retirer. La reine a gardé entre ses mains les démissions de tous les ministres actuels, et ne les a confirmés que provisoirement dans leurs fonctions.

La question ministérielle sera résolue définitivement dans quelques jours. L'impulsion politique est donnée par le parti du centre ou du juste-milieu, qu'on appelle ici *joven Espana,* la jeune Espagne. Ce parti s'est réuni avant-hier chez M. Gonzalez-Bravo, au nombre de cinquante-deux députés. On a résolu dans cette réunion les trois questions suivantes : 1° le ministère ne peut pas continuer à rester au pouvoir; 2° il ne peut pas se reconstituer; 3° M. Olozaga, étant l'homme de la situation, doit être chargé de la formation du mi-

nistère, en s'associant un seul membre de l'ancien cabinet, le général Serrano, ministre de la guerre. La réunion a nommé une commission composée de MM. Gonzalez-Bravo, Roca de Togorès et Nocédal, pour porter au nom du parti ses vœux et son programme à MM. Olozaga et Serrano. Le programme a été déjà expliqué dans la salle des conférences; il établit en principe que la révolution est terminée; mais le parti exige que le gouvernement s'occupe avec activité et énergie de la réorganisation politique, administrative, financière et judiciaire du pays.

La guerre civile est terminée. Il n'y a plus, à l'heure qu'il est, une seule ville en Espagne, excepté Girone, où l'autorité de la reine ne soit reconnue. Le gouvernement a fait publier aujourd'hui deux bulletins extraordinaires, l'un de Barcelone, annonçant une suspension d'armes pour traiter de la reddition de la ville, l'autre relatif à la reprise de possession de Vigo et des forts par le général Cotoner. Les chefs de l'insurrection de Vigo se sont sauvés à bord d'un bateau à vapeur anglais. La milice nationale a été désarmée.

LETTRE XXX.

Madrid, 15 novembre 1843.

Crise ministérielle. — Anecdotes de cour. — La marquise de Santa-Cruz. — M. Olozaga. — Le général Serrano.

Il n'y a que quelques jours que la reine est entrée dans la plénitude de ses fonctions royales, et déjà elle se trouve dans la nécessité d'exercer la plus haute et la plus difficile des prérogatives que la constitution lui accorde: la formation d'un ministère.

La reine, si jeune encore, et dont l'éducation politique a été complétement négligée, ne connaît assez ni les affaires ni les hommes qui figurent sur le premier plan pour fixer son opinion et avoir une volonté. Obligée de prendre avis des personnes qui l'entourent, elle est en butte aux ambitions individuelles qui tourbillonnent autour du pouvoir suprême, avec plus de passion que partout ailleurs, dans cette Espagne où les emplois publics sont l'unique moyen de fortune.

14

Depuis la chute d'Espartero, deux partis se sont formés à la cour de Madrid, et ont voulu, chacun, exercer exclusivement sur l'esprit de la jeune reine leur influence et leur suprématie. A la tête de celui qui est le plus en faveur auprès du trône se trouve la marquise de Santa-Cruz, veuve de l'ancien majordome de Ferdinand; elle fut nommée, avant la mort de ce roi, *aya*, c'est-à-dire gouvernante des jeunes princesses; elle a donc vu la reine naître et grandir sous ses yeux, et, comme confidente de ses premières pensées, elle a remplacé auprès d'elle ses parents. Amie de Marie-Christine, quoiqu'elle se fût peu mêlée des intrigues du palais et des affaires politiques, elle s'habitua, par l'expérience des événements dont elle fut témoin, surtout depuis l'établissement du gouvernement constitutionnel, à bien juger les hommes et les choses. Sage, éclairée, prévoyante, sincèrement attachée à la reine, qu'elle aimait comme sa souveraine et presque comme sa fille, elle chercha d'abord à la préserver des piéges tendus à son inexpérience par ses ministres et ses conseillers, et à lui conserver la popularité, ce tout-puissant prestige. C'est dans ce but qu'elle voulait retarder, autant que possible, toute crise ministérielle, tout mouvement politique qui forcerait la reine à user de sa prérogative royale avant d'être familiarisée avec les formes du gouvernement constitutionnel.

M. Olozaga, celui qui a le plus contribué au renversement de la puissance d'Espartero, est à la

tête du second parti. Nommé directeur des études de la reine, il devint un véritable maire du palais, et eut soin d'entourer sa royale élève de professeurs et de serviteurs qui lui étaient acquis. M. Olozaga, homme d'environ quarante ans, d'une figure assez agréable, n'avait pas réussi à gagner les bonnes grâces de la reine, et il avait déplu à tous les anciens personnages de la cour, à cause de ses manières prétentieuses et affectées, et surtout par son manque d'éducation primitive; cependant il partit pour la France comme ambassadeur, plein d'illusions sur sa position à la cour et dans le pays.

Pendant son absence, un des ministres appartenant au parti progressiste, dont M. Olozaga se considérait comme le chef, acquit un grand crédit à la cour. Le général Serrano, jeune, brave et beau cavalier, avait, par sa conduite loyale et chevaleresque, obtenu l'affection bienveillante et l'estime toute particulière de la jeune reine.

A son retour à Madrid, M. Olozaga distribua des promesses à tout le monde; à la cour, il promit le prompt retour de Marie-Christine comme tutrice de sa seconde fille, l'infante Louise; aux modérés, il parla de ses intentions toutes gouvernementales; il leur promit d'appuyer la loi des *ayuntamientos* de 1840, loi dont il s'était montré l'ennemi le plus déclaré sous la régence de Marie-Christine; aux progressistes enfin, il donna les protestations les plus grandes de son dévouement

aux hommes importants du parti et de son entière confiance en eux.

Mais les promesses de M. Olozaga ne trouvèrent crédit nulle part, ni à la cour, ni dans les Chambres; et, ce qui est remarquable, les progressistes furent ceux qui montrèrent le plus de défiance.

Cependant la situation du pays avait changé; les nouvelles Cortès se trouvaient divisées en deux camps d'égale force, peu enclins à la conciliation, et secrètement portés vers la lutte. La nomination du président du Congrès était chose importante; M. Olozaga ne doutait pas d'être nommé à une très-grande majorité, et ainsi désigné à la couronne comme président du nouveau ministère. Le fait l'éclaira sur sa position : il ne fut nommé qu'au second tour de scrutin, et à une faible majorité. Dès lors il considéra l'exercice du pouvoir comme au-dessous de lui, et s'attacha à conserver sa position de président du Congrès et d'ambassadeur en France. De cette manière, il espérait rester neutre entre les partis, se faire l'interprète des intentions des deux puissances, la France et l'Angleterre, qui exerçaient une si grande influence sur les destinées de l'Espagne constitutionnelle, et se rendre maître, par cette double position, de la situation ainsi que du ministère qui gouvernerait le pays. Ce furent les motifs qui le firent abonder tout à fait dans les idées du parti intime de la reine, qui voulait conserver, du moins pendant quelque temps, le cabinet Lopez. Il tra-

vaillait donc sincèrement à maintenir ce cabinet au pouvoir, et lui conseillait de se compléter par la nomination d'un ministre des affaires étrangères, dont le portefeuille était occupé par intérim. Mais deux causes vinrent précipiter la crise ministérielle que la cour et lui voulaient retarder. Ce fut d'une part la résolution inébranlable de M. Lopez, président du conseil, de se retirer du cabinet; de l'autre, l'insistance du parti modéré, qui, se trouvant presque en majorité dans la Chambre, voulait être représenté convenablement dans le nouveau ministère.

Le général Narvaez, l'homme le plus éminent de ce parti, se chargea d'être l'interprète de cette prétention auprès de la reine. En conséquence, il se présenta au palais pour prendre le *santo* de sa souveraine, c'est-à-dire le mot d'ordre, qui est toujours un nom de saint, et, après lui avoir baisé la main selon l'usage, il lui dit : « Madame, Votre Majesté a-t-elle pris une résolution relativement à son ministère? — Je veux rester avec mes ministres, » lui a répondu sèchement la reine, et elle s'est aussitôt retirée dans ses appartements.

Le général Narvaez se trouva blessé de ce que la reine n'avait même pas daigné s'expliquer avec lui; ayant, en sortant du cabinet de Sa Majesté, rencontré la marquise de Santa-Cruz, il lui déclara que, ses ennemis personnels restant au pouvoir, il ne voulait plus occuper un poste dans lequel il exposait sa vie tous les jours. Il ajouta qu'il

donnait immédiatement sa démission. La démission en effet a été envoyée dans la journée.

Le soir même on a pu remarquer l'absence du général au dîner de la reine, comme je vous disais dans ma précédente.

La réception si froide du général Narvaez par la reine avait eu un second motif. La veille, le général avait manqué en quelque sorte aux convenances de la cour : après un repas de corps des officiers de la garnison, il les avait conduits en masse au palais vers neuf heures du soir; il avait obtenu de Sa Majesté un baise-main où l'on s'était livré à des transports et à des cris d'enthousiasme peu convenables d'ailleurs, et que la malveillance aurait pu mal interpréter.

Cependant la détermination du général Narvaez causa de vives inquiétudes à la cour. D'une bravoure à toute épreuve, très-aimé de la garnison de Madrid, c'était lui qui tenait tête à l'émeute, toute prête à gronder de nouveau, puisque déjà l'auxiliaire le plus puissant des séditieux, l'ancienne garde nationale, réclamait, sous l'égide de l'Opposition, une prompte et complète réorganisation. D'un autre côté, la reine avait particulièrement confiance dans le général, dont elle appréciait le dévouement sincère et les éclatants services rendus à sa cause.

Elle s'est donc décidée aujourd'hui à mander le général Serrano pour lui offrir la présidence du conseil. Le général a décliné cette faveur, en pré-

tendant que le Congrès, ayant nommé M. Olozaga son président, l'avait en quelque sorte désigné pour la présidence du conseil des ministres. C'est alors que la reine, après avoir insisté sur son offre au général, lui a fait part d'une circonstance qui paraissait lui avoir laissé des regrets.

M. Olozaga, dans une conférence qu'il avait eue avec la reine, lui avait fait écrire, à titre de son ancien directeur des études, une lettre à son adresse, dans les termes les plus familiers et les plus inconvenants. L'adresse portait : *A mi querido Olozaga*, à mon cher Olozaga. La lettre commençait par ces mots : *Mi querido amigo*, mon cher ami. Ce langage, tout à fait inusité dans l'étiquette des cours, a d'autant plus scandalisé toutes les personnes qui en ont eu connaissance, que M. Olozaga, malgré ses quarante ans, a conservé cette galanterie de jeune homme que sa position rend pour le moins déplacée. La lettre n'avait d'autre but que d'adresser à M. Olozaga les remerciements les plus flatteurs et de lui donner les témoignages les plus vifs de la reconnaissance de Sa Majesté, pour la grande part qu'il a prise à la déclaration de sa majorité.

Le général Serrano, après avoir blâmé ce procédé, a conseillé à Sa Majesté d'adresser immédiatement, pour en atténuer la portée, des lettres écrites dans le même but et dans la même forme aux doyens de l'armée, les capitaines généraux Palafox et Castaños, ses anciens tuteurs. Il n'en a

pas moins persisté cependant à conseiller à la reine de faire mander M. Olozaga pour lui confier la formation d'un ministère, ajoutant que, dans le cas où ce dernier refuserait, il promettait à Sa Majesté son concours loyal et empressé. Il est donc resté convenu, après cette conférence, que M. Olozaga serait mandé au palais, le lendemain à midi, et qu'il serait sommé de répondre séance tenante, en termes précis et catégoriques, s'il voulait ou non composer le nouveau ministère.

Telle est la première phase de cette crise ministérielle, qui sera, selon toutes les probabilités, terminée cette semaine.

LETTRE XXXI.

Madrid, 24 novembre 1843.

M. Olozaga premier ministre. — Details sur la crise. — M. Caballero; ses dernières mesures ministérielles.

La formation du cabinet vient d'être conclue; cette solution n'a satisfait aucune ambition ni désarmé aucun parti, et, au lieu de calmer les esprits, n'a fait que remuer toutes les passions politiques. C'est un ministère de parti.

M. Olozaga, en acceptant la mission de former un cabinet, ne s'était pas d'abord décidé à en être le chef. Il avait fait observer à la reine qu'il fallait, avant tout, s'assurer si la résolution du ministère Lopez était sincère et irrévocable. M. Olozaga mit d'abord tous ses soins à le retenir au pouvoir, et, après une longue conférence, il était parvenu à décider tous les ministres à rester, à l'exception de M. Lopez, président du conseil, chargé du département de la justice. Le portefeuille du ministère des affaires étrangères étant aussi vacant,

deux ministres restaient à nommer. M. Olozaga offrit de prendre pour lui les affaires étrangères, à condition que M. Cortina accepterait la justice. Mais ce dernier ayant décliné cette offre, M. Olozaga se vit obligé ou de renoncer lui-même à toute participation dans la formation du ministère, ou de le composer tout entier sous sa présidence. La tâche était difficile.

Dès le premier jour de la crise, les membres progressistes avaient ouvert chez M. Madoz une réunion dans laquelle ils avaient résolu de s'opposer à toute combinaison qui ne serait pas purement progressiste. Cette réunion, qui ne se composait que de soixante-sept députés, était une minorité, mais une minorité compacte, décidée, et par cela même imposante.

Les modérés, divisés en deux fractions, paraissaient indécis : une fraction, qui comptait une trentaine de modérés purs, se tenait en réserve, prête à agir selon les circonstances, et ne voulant entraver la marche d'aucun ministère qui procéderait par des mesures d'ordre et de modération. MM. Martinez de la Rosa, Donoso-Cortès, Pidal, Mon, étaient les hommes les plus marquants de ce parti. L'autre fraction des modérés, appelée *jeune Espagne*, plus nombreuse, puisqu'elle comptait dans ses rangs une quarantaine de membres, tenait ses réunions chez M. Gonzalez-Bravo, qu'elle avait élu comme président. Là on était d'avis de combattre le ministère Lopez et d'engager

M. Olozaga à former un ministère de coalition, ou plutôt de conciliation, c'est-à-dire un cabinet composé moitié de modérés et moitié de progressistes des moins prononcés.

Pendant que cette crise en se prolongeant jetait la scission dans les partis et laissait en proie à l'inquiétude les hommes politiques les plus éminents, le ministre de l'intérieur, dont les tendances révolutionnaires sont parfaitement connues, M. Caballero, lançait des décrets qui auraient pu précipiter le pays plus avant encore dans le désordre dont il avait tant de peine à sortir. L'un de ces décrets ordonnait le renouvellement des municipalités d'après la loi en vigueur, c'est-à-dire d'après celle de 1823, qui rendait impossible le pouvoir central, et que tous les ministères qui se sont succédé depuis cette époque se sont efforcés de réformer. L'autre décret concernait la réorganisation de la garde nationale, qui avait été formée de la manière la plus arbitraire. Dans plusieurs villes en effet, et notamment à Madrid, la majorité des compagnies était composée d'hommes que la loi en excluait, et ce vice d'organisation avait puissamment contribué aux *pronunciamientos* espartéristes ou centralistes de Grenade, de Léon, de Vigo, et avait été aussi la principale cause de la longue résistance de Saragosse et de Barcelone.

Ces deux décrets ont produit la plus vive sensation et ont alarmé le parti modéré, d'autant plus qu'on venait d'apprendre que le ministère voulait

faire désarmer le 4e bataillon de la garde nationale de Grenade, qui, vingt jours auparavant, avait défendu la reine et les institutions.

Cependant le Sénat montrait une forte opposition contre les nouveaux décrets, et allait adopter une proposition pour laisser les choses *in statu quo*, lorsque M. Caballero lui-même est venu déclarer qu'il suspendait l'exécution des deux décrets, et qu'il s'en rapportait pour cette question importante à la décision du ministère qu'on était sur le point de former.

Mais il était trop tard ; l'effet avait été déjà produit. L'*ayuntamiento,* où les progressistes étaient en majorité, s'est déclaré en permanence et a réclamé l'exécution des décrets. Le peuple s'est prononcé pour la municipalité; un rassemblement considérable s'est formé et s'est porté vers le palais en proférant des cris séditieux ; la garde de la reine a fait son devoir en dispersant les émeutiers, et le sang a coulé. M. Olozaga, voyant alors que la crise ministérielle en se prolongeant pourrait amener des complications et des embarras insurmontables pour le ministère, quel qu'il fût, pressé d'un autre côté par la reine, par les partis, par les Chambres, s'est décidé à composer immédiatement le cabinet et à faire part au Sénat de sa decision. Il a déclaré en outre que le premier acte de son ministère serait d'exposer franchement aux Chambres son programme ; de présenter aussitôt une loi provisoire sur les *ayuntamientos*, et

de veiller à ce qu'aucun corps de la milice nationale, dissous après les derniers événements, ne fût réarmé avant que le ministère eût pris des mesures convenables. Enfin M. Olozaga, craignant que l'influence des personnes de la cour ne contrariât ses vues et que les ministres démissionnaires n'y trouvassent encore du crédit, demanda à la reine de n'avoir plus avec eux aucun rapport politique.

C'est après ces préliminaires qu'il est parvenu, ce soir, à composer son ministère. La liste en paraîtra demain dans la *Gazette officielle*.

Les nouveaux ministres sont tous progressistes et amis particuliers de M. Olozaga; aussi a-t-on dit qu'il avait choisi ses collègues dans ses *Tertullias*.

Ainsi donc la coalition, cette ancienne réunion des modérés et des exaltés, qui avait fait concevoir tant d'espérances au pays, se trouve entièrement dissoute.

Deux membres du dernier cabinet, le général Serrano, ministre de la guerre, et M. Frias, ministre de la marine, conservent leur portefeuille. Les trois autres collègues de M. Olozaga sont : M. Luzuriaga, ministre de grâce et de justice : c'était un conseiller au tribunal suprême de justice, ancien président de la Cour royale de Barcelone, qui jouissait de beaucoup de crédit sous le gouvernement du régent, dont il était un des amis les plus assidus; M. Cantero, ministre des finances, riche banquier de Madrid, ancien président du

Trésor; il a quitté sa place lors de l'insurrection contre Espartero; c'est un intime ami de M. Olozaga, dont il a toujours suivi la fortune politique; enfin M. Domenech, premier alcade de Madrid, ministre de l'intérieur. Ce dernier a toujours été considéré comme un des chefs du parti exalté. Le dernier ministère, de simple juge de première instance, l'avait élevé à la charge de conseiller du tribunal suprême de justice.

Telle est la composition du nouveau cabinet que M. Olozaga, après de nombreuses conférences, vient de constituer pour rétablir le calme dans le pays si longtemps désolé par la guerre civile, et pour s'occuper de la réorganisation de l'administration ainsi que de l'affermissement de la société, si fortement ébranlée.

LETTRE XXXII.

Madrid, 29 novembre 1843.

Les municipalités de l'Espagne.

M. Olozaga venant de porter au Sénat un projet de loi sur l'organisation des municipalités, il n'est pas sans intérêt de connaître l'histoire de cette institution dans la Péninsule, les abus de l'ancien ordre de choses et les excès du système actuel. Les *ayuntamientos* jouent un si grand rôle dans la révolution espagnole, depuis dix ans, qu'on peut les regarder comme le plus grand obstacle à l'établissement d'un véritable régime constitutionnel.

La loi des *ayuntamientos* est la plus grande et la plus vitale question pour l'Espagne; elle résume en elle le présent et l'avenir du pays. L'Espagne ne pourra jamais rétablir l'ordre chez elle ni entrer dans la voie des réformes qu'exige l'état de son administration et de ses finances, sans restreindre l'action des autorités municipales, qui se mettent en opposition systématique avec les pro-

jets du gouvernement et les décisions des Cortès.

Le pouvoir municipal est très-ancien en Espagne; il a eu des phases différentes, et ne ressemble en rien aux pouvoirs municipaux des autres pays. Ailleurs, il a succédé au régime féodal, il s'est élevé à l'ombre de la royauté, sous sa protection, avec son appui, et a combattu contre les prétentions seigneuriales. En Espagne, il prend son origine dans les institutions romaines, qui sont restées inhérentes aux habitudes du peuple et se sont maintenues à travers des siècles, au milieu des bouleversements et des viscissitudes que le pays a subis. La noblesse en Espagne n'a point bâti de châteaux, n'a pas formé un corps à part; elle s'est établie au contraire dès l'origine de la monarchie dans les villes, et a brigué les suffrages de ses concitoyens. Aussi, dans le XIIe siècle, lorsque le système féodal s'étendait presque sur toute l'Europe, les villes jouissaient déjà en Espagne de grands priviléges. Les *procuradores*, députés des villes, ont figuré en 1188 aux Cortès générales du royaume, et les villes dites *Behetria* avaient le droit de choisir librement leurs seigneurs, c'est-à-dire leurs chefs qui commandaient pendant la guerre et jugeaient pendant la paix les différends entre les habitants. Le système municipal avait acquis à cette époque une grande importance; les nobles se sont fait admettre aux conseils municipaux, et ils ont inféodé peu à peu les principales charges municipales dans leurs fa-

milles. Ils formèrent ainsi l'aristocratie municipale, contre laquelle le peuple et la bourgeoisie se sont souvent révoltés. Les *syndicos personeros*, chargés, à l'instar des tribuns romains, de soutenir et défendre la cause du peuple, n'ont été introduits que sous le règne des rois absolus. Cependant les corps municipaux n'ont exercé une pleine autorité que dans certaines localités ; la royauté a toujours conservé la souveraineté, et c'est elle qui dans toutes les époques nommait les principaux magistrats, appelés *merinos*, qui ensuite furent désignés sous le nom arabe d'*alcaldes*.

Sous la domination de la maison d'Autriche, le soulèvement des communes contre le pouvoir absolu des rois a donné lieu à une lutte acharnée, qui s'est terminée dans les champs de Villalar, où Charles-Quint a remporté une victoire décisive, et les franchises de Castille ont péri sous la hache qui a fait tomber la tête de Padilla. Dès cette époque, les villes et les provinces furent dépouillées de leurs privilèges, et les emplois municipaux ont été livrés à la rapacité des courtisans et des gens de guerre.

Sous le règne des Bourbons, le peu qui restait du régime municipal fut entièrement effacé et même oublié. Les élections municipales se faisaient par *los acuerdos de las cancellerias*, décrets des cours royales, qui exerçaient sur eux une surveillance active et constante. Les membres des *ayuntamientos* avaient le privilége de

proposer leurs successeurs de l'année suivante, ce qui faisait que les emplois municipaux, en passant en héritage du père au fils, se perpétuaient dans quelques familles. Très-souvent on vendait aux enchères les emplois de *regidores perpetuos*, c'est-à-dire membres héréditaires du corps municipal, et on recevait de l'argent de ceux qui voulaient comme de ceux qui ne voulaient pas remplir ces fonctions municipales. Ce trafic devint même parfois si scandaleux et si oppressif, que les villes demandèrent fréquemment aux souverains des *corregidores* pour les commander et les diriger, afin de se soustraire aux désordres et aux vexations auxquelles elles étaient exposées de la part des familles privilégiées.

Dans les grandes villes, lorsqu'il s'agissait des affaires administratives, les *ayuntamientos* étaient présidés par les généraux commandant dans les provinces, qui réunissaient entre leurs mains le pouvoir politique et l'autorité militaire. Au-dessus d'eux était le *conseil de Castille*, qui cumulait les attributions du conseil d'État et de la Cour de cassation, et décidait en dernier ressort dans toutes les affaires municipales et judiciaires de certaine importance.

Les villes peu considérables et les villages ont conservé toujours le droit d'élire leurs magistrats, non par respect pour le suffrage populaire, mais pour simplifier les rouages administratifs.

La Constitution de l'année 1812 vint ressusci-

ter le vieux système municipal. Les réformateurs de cette époque, qui ont sapé les fondements de l'ancienne monarchie espagnole et ont consommé une complète révolution, ont pris pour principe de l'organisation des corporations municipales l'esprit et les idées des temps primitifs des rois catholiques, où les souverains, impuissants pour s'opposer aux excursions des Maures, rendaient les villes indépendantes pour qu'elles pussent pourvoir elles-mêmes à leur propre défense. La loi de 1812, mise en pratique en 1823, a été abolie l'année suivante, et les *audiencias* (cours royales) furent de nouveau chargées de la nomination des *ayuntamientos*. Dans le décret publié par Ferdinand à cet égard, il a été prescrit expressément *d'éviter tout ce qui aurait une tendance populaire, dans le but de faire disparaître pour toujours du sol espagnol jusqu'à l'idée la plus éloignée que la souveraineté réside ailleurs que dans la royale personne.* Depuis l'établissement du gouvernement constitutionnel, différents projets de loi ont été soumis aux Cortès. La loi discutée en 1835 fut renversée par la révolution de la Granja, et la Constitution de 1837 a rétabli dans toute sa force l'organisation municipale faite en 1812.

C'est cette loi qui régit en ce moment l'Espagne; elle est basée sur les principes les plus démocratiques, et donne aux corporations municipales une souveraineté locale presque absolue.

Les *ayuntamientos* sont élus par le suffrage universel, et les *alcaldes* qui les président sont également électifs. Le gouvernement, qui peut dissoudre les Cortès, ne peut de son gré dissoudre le plus petit corps municipal et casser ses arrêts; il doit en demander l'autorisation aux Cortès réunies. Quand les Cortès ne sont pas assemblées, il peut seulement suspendre les *ayuntamientos*, et, pour que cette mesure soit légale, il faut qu'elle soit sanctionnée par les Cortès. Dans ce dernier cas, la municipalité de l'année précédente remplace celle qui est suspendue, et, ordinairement, elle entre dans la même voie d'opposition systématique que la dernière. Les corps municipaux sont soumis, il est vrai, à une espèce de contrôle des députations provinciales, dont elles doivent relever dans plusieurs circonstances; mais les députations provinciales sont indépendantes elles-mêmes de l'action du gouvernement central, et ne sont soumises à aucune responsabilité.

Un alcalde, présidant l'*ayuntamiento*, est élu tous les ans; ses fonctions sont à la fois politiques, administratives et judiciaires, sans appel. On peut dire qu'il y a en lui deux éléments contraires: l'un, populaire, qui l'oblige à veiller aux intérêts intérieurs et locaux de la commune; l'autre, gouvernemental, qui le rend responsable envers l'État de ses actes. Aussi, il est indispensable que le gouvernement central puisse intervenir dans la nomination des alcaldes, comme formant le

dernier échelon du système général de l'administration du pays. L'élection des alcaldes a donné, au surplus, lieu à des violences et des fraudes scandaleuses, dont parfois l'État et les communes ont été victimes.

Les membres qui composent les corps municipaux s'appellent *regidores* et *sindicos*. Ils sont nommés tous les deux ans, et renouvelés par moitié. Les premiers sont chargés de la justice, de la police et des affaires administratives, sous la direction de l'alcalde ; les *sindicos* sont les procureurs du peuple auprès de l'*ayuntamiento*. L'installation d'un nouveau corps municipal se fait toujours avec une grande pompe ; tous les électeurs, c'est-à-dire les populations en masse, se rendent à l'église, où un *Te Deum* solennel est célébré par le clergé de la paroisse.

Les *ayuntamientos* jouissent de grands priviléges et ont des attributions qu'ils exercent sans contrôle. Ils forment les listes électorales, celles du jury ; ils organisent les gardes nationales, lèvent les impôts, en font la répartition, administrent les revenus de la commune et exercent la police dans l'étendue de leurs territoires. Jaloux de leurs priviléges comme tous les corps populaires, les *ayuntamientos* voient toujours avec un œil de soupçon la marche du pouvoir, dont ils craignent les empiètements ; ils le surveillent et n'accueillent ses plans de réforme qu'avec méfiance et hostilité.

Les élections, dirigées par les municipalités, sont faites non d'après les intérêts généraux du pays, ou au point de vue de l'ordre et de la conservation, mais selon leurs sympathies politiques, souvent avec une mauvaise foi et un arbitraire scandaleux. A Séville, dans les dernières élections, il a été prouvé que des individus morts depuis deux ans avaient été compris comme ayant donné leurs voix aux candidats choisis par les *ayuntamientos*.

Il y a en Espagne onze mille municipalités qui se lient entre elles par leurs intérêts communs et leurs sympathies. On comprend que tout acte du gouvernement qui déplaît à quelques-uns de ces *ayuntamientos* trouve de l'opposition chez tous les autres, et le gouvernement est obligé ou de retirer ses décrets ou de se rendre impopulaire, et d'entrer en lutte ouverte avec ces corporations, qui soulèvent contre lui le peuple, les milices nationales, et quelquefois même les troupes de garnison dans les villes.

Toutefois, les avantages attachés aux fonctions des alcaldes les exposent souvent à des désagréments et à des dangers personnels. Dans les petites localités surtout, et pendant la guerre civile, ils sont des souffre-douleurs et souvent des victimes innocentes des autorités militaires. La bastonnade et la peine de mort ont été fréquemment appliquées à ces infortunés par les chefs des deux camps, sans autre crime de leur part que celui d'avoir été obligés d'obéir à des ordres auxquels ils ne pouvaient

résister, ou pour leur arracher des aveux qui devaient les exposer au même danger s'ils étaient révélés.

Ces exemples ont été très-fréquents dans la dernière guerre civile. On se rappelle encore avec horreur que Mina fit fusiller tous les membres de l'*ayuntamiento* d'un village de la Navarre, pour les obliger à déclarer où les factieux avaient caché des pièces de canon qu'on supposait être enfouies dans le village. Ils souffrirent avec la résignation des martyrs la mort qu'ils ne pouvaient éviter, et l'on sut plus tard que les pièces avaient été enlevées et enterrées dans les montagnes par les carlistes. Espartero lui-même, en Catalogne, au moment où il favorisait l'insurrection faite contre la loi votée en 1840 sur les *ayuntamientos*, emprisonnait les alcaldes sous le moindre soupçon, et promulguait les décrets qui condamnaient à mort tout alcalde de l'endroit où un carliste trouverait asile. Aussi fallait-il souvent obliger les villages par la force à élire leurs alcaldes, ou nommer d'office parmi les habitants ceux qui devaient remplir ces fonctions municipales.

La réforme des municipalités a donné déjà lieu à des discussions orageuses au sein des Cortès, et à des essais nombreux qui n'ont donné des résultats satisfaisants, ni pour l'administration intérieure des communes, ni au point de vue général de l'intérêt de l'État. En 1840, la loi présentée par le ministère Perez de Castro fut adop-

tée après plus de deux mois de débats dans les Cortès; les hommes les plus éclairés, les orateurs les plus éloquents ont pris part à ces débats; MM. Martinez de la Rosa, Arguellès, Olozaga, Cortina, Sancho, Pacheco, Aïllon y ont apporté le tribut de leur savoir et de leur expérience. La révolte a aboli cette loi. Depuis lors tous les cabinets qui se sont succédé se sont occupés de cette question; sous la régence d'Espartero, en 1841 et 1842, deux projets de loi ont été soumis aux Cortès sur la matière, mais ils n'ont pas eu de solution.

Les modérés et les progressistes sont d'accord quant au fond de la question; ils veulent réformer la loi de 1823, qu'ils jugent également impraticable et en désaccord avec les institutions du pays; mais ils diffèrent dans les moyens et dans le mode de l'exécution. Les modérés veulent tout de suite mettre la loi municipale en harmonie avec le gouvernement représentatif. Ils demandent que les alcaldes soient nommés par la couronne dans toutes les capitales des provinces, en les choisissant parmi les membres des *ayuntamientos;* que le chef politique ait la faculté de suspendre et de casser les décrets des corps municipaux, sauf la sanction ultérieure du conseil d'État et du gouvernement; enfin, que le suffrage universel soit aboli. Les progressistes voudraient seulement remplacer le suffrage universel par un système électoral direct, et modifier les attributions des

ayuntamientos relativement à la formation des listes électorales.

Le projet de loi présenté par le cabinet Olozaga, et contre-signé par le ministre de l'intérieur, M. Domenech, a été rédigé dans ce sens; il établit l'élection directe, et, à l'exception des villages dont la population ne s'élève pas au delà de soixante *vecinos* (chefs de famille), la faculté d'être électeurs n'est accordée qu'à un certain nombre d'habitants, selon la quotité des contributions qu'ils paient à l'État, et en proportion de la population des villes ou villages où l'élection a lieu.

Tels sont les différents points de cette question importante qui a causé déjà tant de bouleversements, et a paralysé les mesures les plus sages adoptées pour introduire dans le pays les réformes utiles et urgentes. Elle a été l'écueil contre lequel se sont brisés les efforts de tous les hommes d'État qui ont gouverné l'Espagne; elle a renversé la puissance de Marie-Christine, et sera encore le champ clos où vont se débattre les intérêts, les passions de ces deux partis, appelés modérés et progressistes, qui cherchent depuis dix ans à établir leur suprématie dans l'État. Ils resteront probablement impuissants en face de ces corporations indépendantes qui sont arbitres des destinées du pays, et qu'on ne peut vaincre qu'en les détruisant tout à fait au moyen d'un système différent d'élection, d'administration et d'organisation municipales.

On a résumé, avec justesse, un pareil état de choses par ce dilemme, qui présente la question comme à peu près insoluble :

« On ne peut pas gouverner avec l'organisation actuelle des municipalités, et on ne peut la réformer sans risquer une révolution. »

LETTRE XXXIII.

Madrid, 30 novembre 1843.

Chute de M. Olozaga.

Une nouvelle crise ministérielle, violente, inouïe, vient d'exciter au plus haut degré l'inquiétude générale et l'exaspération des partis. Le ministère presque aussitôt renversé qu'installé, le président du conseil destitué et mis en accusation, un événement sans exemple au palais, la reine mise en cause avec un de ses ministres, un grand scandale dans les Cortès, le trouble jeté dans tous les esprits, tels sont les événements qui viennent de s'accomplir en trois jours, et dont personne ne saurait prévoir la portée et les conséquences.

M. Olozaga, en composant son ministère seulement de progressistes, renonçait ostensiblement au grand programme de transaction et de conciliation qui avait servi de drapeau à la dernière révolution. Ses premiers actes, d'ailleurs, annon-

çaient qu'il s'était tout à fait abandonné à l'influence révolutionnaire de la réunion progressiste de MM. Cortina et Madoz. Les deux fractions du centre et des modérés s'étant alors réunies firent pacte ensemble pour s'opposer aux tendances du nouveau président du conseil vers les progressistes, et arrêter la révolution en s'occupant de l'organisation de la société et du rétablissement de l'ordre en accord avec la liberté.

Le Sénat de son côté avait pris une attitude ferme et digne; il préparait activement un projet de loi pour la réorganisation de la milice nationale, sur des bases qui n'étaient nullement celles des progressistes. Enfin le Congrès venait de faire une démonstration d'opposition plus manifeste encore. Lorsqu'il s'était agi de nommer un président en remplacement de M. Olozaga, les modérés réunis avaient porté à la présidence M. Pidal, magistrat d'un caractère noble et ferme, et un des hommes distingués du parti. Leur intention avait été d'abord d'offrir le fauteuil à M. Mon, ancien ministre, et du parti des modérés; mais M. Olozaga, qui voyait en ce dernier un ennemi personnel, s'y étant vivement opposé, on s'était contenté, par déférence pour lui, de nommer M. Pidal à la présidence.

Ce n'était pas, du reste, de la part des modérés un acte d'opposition systématique; c'était un avertissement qu'ils voulaient donner à M. Olozaga, pour le détourner de la voie dans laquelle il se lançait inconsidérément.

Cependant, cette élection exaspéra au dernier point le président du conseil. Irascible, emporté, il ne garda plus de mesure. Il répondit à l'attitude toute parlementaire des modérés par des actes arbitraires, par des coups d'Etat. Sa conduite inspirait au palais de la méfiance; la reine elle-même éprouvait à son égard une certaine réserve; il voulut, par des procédés violents et tout à fait inusités, montrer quelle était sa toute-puissance. Il prenait avec la reine un ton et des manières qui ne seraient pas même soufferts chez de simples particuliers.

Ainsi, il exigeait que la reine permît qu'il lui offrît son bras pour se rendre à table; il se mêlait des réceptions ordinaires et des moindres occupations de la reine, voulant cumuler tous les droits de précepteur, qu'il avait avant la déclaration de majorité, avec les prérogatives politiques que lui donnait sa position de premier ministre.

Mais les amis de la reine, justement alarmés de ces empiétements sur les respects dus à la personne royale, cherchèrent à préserver Sa Majesté des obsessions continuelles de M. Olozaga, et à borner les rapports de ce dernier avec elle aux occupations et aux réceptions officielles.

Avant-hier, le président du conseil, sachant que la reine se rendait en compagnie de l'infante à la maison de plaisance appelée *Casa del Campo,* s'était fait inviter le jour même, lui et ses collègues. Il était dès lors évident que cette insistance

de sa part offrait de grands inconvénients, dont le moindre était d'établir une familiarité complète entre la reine et son ministre, et d'effacer peu à peu tout le prestige du trône. Il était indispensable de mettre la jeune souveraine, d'un naturel bon et facile, en garde contre les exigences et les prétentions de quelques ambitieux qui, voyant le trône orphelin, ne cherchaient qu'à affaiblir son action morale. La marquise de Santa-Cruz, qui d'abord avait été en très-bons termes avec M. Olozaga, jugea nécessaire d'interposer ses conseils, et elle fit aisément comprendre à la reine qu'il n'était pas d'usage d'inviter les ministres à des dîners de famille à la campagne; qu'il fallait donc contremander le dîner pour les convier à un repas cérémonieux préparé au palais à cet effet. Lorsque M. Olozaga, accompagné de ses collègues, se présenta pour dîner à la *Casa del Campo*, le chambellan de service lui dit, de la part de la reine, qu'il n'y avait pas de dîner préparé. « Il m'importe peu de prendre part au repas, et je ne viens pas pour manger, répliqua aussitôt M. Olozaga, sur un ton de maître et d'une manière hautaine, mais je tiens à être présent au dîner de Sa Majesté. »

La reine voulut avant tout éviter le scandale; elle invita M. Olozaga et les ministres à venir dîner à Madrid, et y retourna pour les y recevoir. M. Olozaga ne lui laissait donc pas la liberté de dîner tranquillement à la campagne avec sa jeune sœur.

Ces petits incidents de palais, qui ont retenti

plus tard dans les Cortès, n'étaient que les préliminaires d'événements bien plus graves.

Déjà, à la date du 26, le ministère avait rendu un décret qui légitimait tous les emplois, grades, honneurs et décorations accordés par l'ex-régent jusqu'au 30 juillet, c'est-à-dire jusqu'à son embarquement à Santa-Maria, près de Cadix. Ce premier décret fut bientôt suivi d'un second qui accordait l'amnistie à tous les émigrés, à tous les individus prévenus ou détenus par suite des soulèvements politiques, jusqu'au 10 novembre.

Ces décrets étaient de la plus haute imprudence; ils jetaient la division dans l'armée à peine réorganisée et pouvaient rallumer encore la guerre civile. C'était rétrograder vers l'esprit de confusion et de révolte.

Ce fut surtout dans les deux Chambres que les décrets causèrent une profonde sensation. On craignit que ces mesures, si favorables à l'esprit anarchique d'un parti, ne fussent suivies d'autres actes plus réactionnaires encore; et le président du conseil justifiait lui-même ces craintes en manifestant, à qui voulait l'entendre, son mécontentement du désarmement de la garde nationale de Barcelone, exécuté par le général Sanz. Cependant l'esprit de révolte, comprimé si difficilement dans cette ville, pouvait d'autant mieux s'y réveiller qu'Ametller, réfugié dans le fort de Figuères, après avoir abandonné Girone, devenait le refuge et l'espoir des mécontents les plus acharnés.

De son côté, le général Serrano, ministre de la guerre, vit dans le décret de M. Olozaga la condamnation de sa conduite lorsqu'il faisait partie du ministère Lopez. En effet, si tous les actes du régent devaient être considérés comme légaux jusqu'à son embarquement, il en résultait que ceux du gouvernement provisoire constitué à Barcelone par le général Serrano devaient être regardés comme nuls; et par là M. Olozaga, qui s'était déclaré le soutien de l'insurrection contre Espartero, reniait son propre passé, et voulait replacer le pays dans la position difficile du mois de juin dernier.

Dans cette conjoncture, le général Serrano manifesta l'intention de donner sa démission. Le président du conseil répondit sèchement que le général était libre de la présenter, et que pour sa part il s'empresserait de conseiller à Sa Majesté de l'accepter.

Cette nouvelle redoubla l'inquiétude des modérés; les généraux Narvaez, Concha, Zarco del Valle et Mazaredo n'hésitèrent pas un instant à joindre leur démission à celle du ministre.

M. Olozoga craignit que la reine, prévenue des dispositions des deux Chambres, hésitât d'accepter la démission du général Serrano, en qui elle avait la plus grande confiance, et qu'elle avait voulu charger, comme je vous l'ai déjà dit, de former le nouveau cabinet, avant de s'être décidée à confier cette mission à M. Olozaga. Ce dernier, en

homme fin et habile, comprit qu'il ne fallait pas combattre les sentiments personnels de la reine, et dès lors résolut de s'attribuer une véritable dictature en obtenant d'elle, à tout prix, un décret de dissolution des Cortès.

En effet, ce décret obtenu, qui pourrait l'empêcher d'accomplir tous les changemens qui lui conviendraient, soit au palais, soit dans le cabinet? qui pourrait l'entraver dans ses mesures réactionnaires, et s'opposer à ce qu'il remît l'armée et l'administration civile entre les mains des progressistes de son choix? Il regardait, d'un côté, le parti modéré comme nul pour la force, et, de l'autre côté, il comptait pouvoir dominer les progressistes par son ascendant et sa haute position.

Il n'avait pas été question du projet de dissolution dans le conseil : c'eût été éveiller l'attention des opposants et prévenir la couronne; enfin, le décret ne devait pas avoir de date, afin que le président du conseil pût se servir quand il lui plairait d'un blanc-seing arraché à l'inexpérience de la jeune reine.

Le plan était bien conçu; il n'y avait plus qu'à l'exécuter.

Ce fut dans la soirée du 28 que le futur dictateur se présenta au palais, muni de ce décret et d'autres actes qu'il voulait soumettre à la signature de la reine. Le cabinet (*despacho*) où Sa Majesté reçoit les ministres, qui est celui dans lequel Charles IV remplissait le même devoir, est très-isolé

dans le palais; les *despachos* de Ferdinand et de la reine Christine forment maintenant les appartements de réception. Une pièce très-vaste et toujours vide sépare en outre le cabinet de la reine de la salle où se tiennent les gentilshommes de la chambre, qui ne peuvent par conséquent rien entendre. Le duc d'Ossuna se trouvait ce jour-là de service auprès de Sa Majesté, et s'était retiré à l'arrivée de M. Olozaga.

L'entrevue du président et de la reine dura près de trois quarts d'heure, et les versions les plus contradictoires ont circulé sur cette entrevue; je vous dirai plus tard ce qui s'y passa.

La marquise de Santa-Cruz, *aya* et première *camerera* de Sa Majesté, était ce soir-là au grand théâtre, et c'était la marquise Blake, *teniente de aya* et seconde *camerera*, qui la remplaçait. La reine ne parla de rien à cette dernière, et d'un air triste et préoccupé se mit de bonne heure au lit. Le lendemain matin, son confesseur, le patriarche des Indes, s'étant présenté au palais, elle lui confia que M. Olozaga l'avait forcée, la veille au soir, à signer l'acte de dissolution des Cortès. Le vénérable prélat lui conseilla de s'en ouvrir au général Narvaez, qui devait, comme de coutume, venir avant midi prendre le *santo*, le mot d'ordre. Elle résolut de suivre ce conseil.

Le général Narvaez ayant, aussitôt son arrivée, appris de la reine quelle avait été la conduite de M. Olozaga, émit l'avis de convoquer un certain

nombre de personnages à qui la reine ferait une déclaration officielle, pour se concerter avec eux sur les mesures à prendre.

En conséquence, cette nuit même, en présence des présidents et des vice-présidents des deux Chambres, de deux ministres, le général Serrano et M. Frias, des grands dignitaires de l'Etat et des grands officiers de sa cour, la reine a fait la déclaration suivante :

« Dans la soirée du 28 de ce mois, Olozaga se présenta devant moi. Il me proposa de signer un décret de dissolution des Cortès, et je répondis que je ne voulais pas le signer, en donnant pour l'un des motifs de mon refus que ces mêmes Cortès avaient proclamé ma majorité. Olozaga insista de nouveau. Je me levai, et je me dirigeai vers la porte à la gauche de la table; Olozaga se mit entre la porte et moi, et la ferma à clef. Je me dirigeai vers la porte vis-à-vis; Olozaga se plaça de nouveau entre cette porte et moi, et la ferma comme la première. Il me saisit par la robe et m'obligea à m'asseoir; puis il me prit la main, et me força d'apposer ma signature. Je me retirai aussitôt dans ma chambre. »

Après cette déclaration, qui frappa de stupeur tous les assistants, la reine, ayant pris l'avis des personnes qu'elle avait fait appeler, signa la destitution de M. Olozaga. Ce dernier se présenta pour travailler avec Sa Majesté. La porte lui ayant été refusée, il insistait pour entrer, lorsque

le duc d'Ossuna, chambellan de service, vint lui dire, de la part de la reine, qu'elle l'avait destitué, et qu'il eût à attendre ses ordres dans un autre lieu.

L'ex-président du conseil se rendit en effet dans un autre lieu, et ce fut chez M. Madoz, à la réunion des progressistes. Il y présenta tout ce qui s'était passé comme un tissu d'intrigues ourdies par une *camarilla* de la cour; il parla de complots contre lui et les progressistes qu'il avait soutenus, de dangers pour la liberté, et réveilla par d'ardentes paroles tous les instincts révolutionnaires de la réunion.

LETTRE XXXIV.

Madrid, 2 décembbre 1843.

Nomination de M. Gonzalez Bravo.—La déclaration de la reine contre M. Olozaga portée aux Cortès.

Ces trois derniers jours forment l'époque peut-être la plus caractéristique de l'histoire espagnole actuelle. C'est comme un drame immense dont Madrid est le théâtre, tant les événements se succèdent rapidement, tant les hommes les plus éprouvés dans les luttes politiques se montrent surpris, stupéfaits, et attendent le dénoûment avec perplexité.

La reine, à laquelle aujourd'hui même on rend les plus humbles hommages, dont les portraits sont exposés à la vénération du peuple, que le parti progressiste accuse d'avoir à ses ordres une camarilla nombreuse, puissante; la reine, cette jeune fille innocente, dont l'avénement au trône a commencé l'ère de la liberté espagnole, eh bien, il y a trois jours, cet enfant royal de quatorze ans

restait isolée, seule dans son palais, en butte aux soupçons les plus outrageants.

La reine, après avoir destitué M. Olozaga, se trouvait sans ministère ; il était nécessaire et urgent que sa déclaration pût être immédiatement contre-signée par un nouveau ministère et portée au Congrès. Elle s'était d'abord adressée au général Serrano, qui jouit de la confiance illimitée et de l'estime particulière de sa souveraine. Il essaya de former un cabinet; mais il ne put y réussir. M. Pidal, président du Congrès, a décliné aussi cette marque de confiance de la reine. Ainsi un progressiste et un modéré, deux des personnages les plus influents du moment, refusaient leur concours à la royauté dans la crise affreuse où elle se trouvait. C'était une épreuve difficile pour la jeune reine, qui venait de mettre le pied sur ce trône où ses parents ont été déjà tant éprouvés; mais elle ne s'est pas découragée un instant; elle a montré un tact, un calme et une dignité qui ont étonné tous ceux qui l'entourent. Il y avait bien deux hommes prêts à se faire tuer pour sa cause; mais ils se reconnaissaient incapables de former la moindre combinaison ministérielle; ces deux hommes étaient les généraux Narvaez et Concha.

Dans cette conjoncture, la reine a appelé le jeune Gonzalez Bravo, vice-président de la Chambre; elle était décidée à appeler l'une après l'autre toutes les notabilités parlementaires, tant cet enfant royal, abandonné à lui seul, tenait à demeurer

dans la ligne du gouvernement constitutionnel qu'on lui a tracée dans le jour solennel où elle a proféré son serment. « Bravo, lui dit-elle d'une voix émue, personne ne veut être mon ministre ni recevoir ma déclaration; si tu n'acceptes pas ce soir (la reine, en Espagne, d'après les anciens usages, tutoie tout le monde), ma déclaration ne sera pas signée. Olozaga dira demain que j'ai menti, sans que personne ait voulu recevoir ma parole et prendre ma défense. » A ces paroles, Gonzalez Bravo a répondu avec vivacité et énergie: « Votre Majesté a droit à ma vie et à mon honneur, je les lui dois tous les deux et lui en fais le sacrifice. On n'arrivera à elle qu'après m'avoir passé sur le corps. Ordonnez! » Le soir même, le décret qui le nommait ministre des affaires étrangères a été signé, et le lendemain la déclaration a été portée au Congrès par M. Gonzalez Bravo.

« C'était le moment difficile, la crise terrible; la royauté était en danger imminent; M. Olozaga et les siens criaient à la camarilla, à l'intrigue, au mensonge; quelques heures plus tard, la reine eût été déconsidérée dans le public, le trône avili. La conduite de M. Gonzalez Bravo est d'autant plus digne d'éloges qu'il a été lui-même progressiste, que des liens presque intimes l'avaient uni à M. Olozaga, et que la situation était des plus critiques et des plus périlleuses. En effet, ce même jour où tout le monde abandonnait la reine, où les modérés, sans chefs, égarés, inquiets, hésitants,

étaient disséminés, la réunion progressiste de Cortina et Madoz se montrait plus forte, plus décidée que jamais. Je vous ai dit que M. Olozaga, aussitôt après sa destitution, s'y était présenté en personne; on ne m'a rapporté qu'hier les détails des débats qui y ont eu lieu. M. Olozaga y a été éloquent et habile; il y a excité presque de l'enthousiasme. C'est surtout contre le général Narvaez qu'il a dirigé ses attaques, sachant combien, depuis ces derniers temps, le général est devenu antipathique à tous les anarchistes. Il a déclaré qu'il était victime d'une intrigue de cour, à cause de ses opinions sagement libérales; il leur a présenté la constitution en péril, a parlé de l'imminence d'une réaction sanglante, et les a exhortés à l'union et à la concorde. Le général Serrano, qui était présent à cette réunion, avant de refuser définitivement à la reine d'être ministre, s'était adressé à MM. Cortina et Madoz pour leur offrir le pouvoir. La reine, en ce moment, aurait tout accepté; mais ces deux chefs progressistes ont refusé, et ils ont commis là une grande faute contre l'intérêt de leur parti.

La première démarche de M. Gonzalez Bravo a été de communiquer d'abord au Sénat, et ensuite au Congrès, l'acte par lequel la reine déclarait que la signature du décret de dissolution des Cortès lui avait été arrachée violemment par M. Olozaga. L'agitation dans les deux Chambres a été au comble. Le Sénat a accueilli avec indignation et avec des cris de *vive la reine!* les passages de

la déclaration où sont signalés les moyens de contrainte employés par M. Olozaga pour forcer sa souveraine à signer le décret contre sa volonté. Dans le Congrès, la présence de M. Olozaga, l'attitude menaçante qu'il a prise ont produit un grand tumulte; des cris *viva et muera!* ont été proférés. Des sanglots se sont fait entendre; des femmes se sont évanouies à l'idée que la jeune reine d'Espagne venait de recevoir un outrage; beaucoup de députés ont quitté la salle dans un état d'égarement et de désespoir; la séance a été longtemps interrompue.

M. Olozaga d'accusé se fait accusateur; il a interpellé avec arrogance le nouveau ministère, représenté par M. Gonzalez Bravo, sur les moyens qu'il a employés pour obtenir la chute du cabinet dont lui, Olozaga, était le chef, et il a annoncé une résolution bien arrêtée de pousser son audace jusqu'aux dernières limites, de sacrifier même, s'il le faut, la royauté, pour se réconcilier complétement avec ses amis progressistes qui ont embrassé ardemment sa cause.

La monarchie est en danger. Tel est le sentiment général qui préoccupe tous les esprits; c'est, d'une part, un cri de ralliement pour les modérés qui, revenus de leur stupéfaction et de leur inquiétude, commencent à se montrer plus unis, plus décidés; d'autre part, c'est un mot d'ordre pour tous les révolutionnaires, qui voient le moment propice de porter un grand coup à la royauté!

Il est vraiment consolant, au milieu de scènes si fâcheuses, de pouvoir vous signaler quelques faits honorables qui caractérisent la situation. Vous n'ignorez pas que le parti *francisquito* ou *infantista* a fait dans ces derniers temps cause commune avec les exaltés, pour amener le mariage de la reine avec le fils aîné de don Francisco. La tante de la reine, l'infante Carlotta, vient de déclarer à ses partisans, membres du Congrès, qu'elle ne reverrait jamais de sa vie aucun de ceux qui voteraient dans cette circonstance contre la reine. Malheureusement, il n'y a au Congrès que quelques membres sur lesquels cette noble résolution puisse exercer quelque influence; néanmoins, tout fait espérer que la royauté sortira victorieuse de cette grande épreuve.

L'incident qui agite ici tous les esprits est si nouveau dans les fastes parlementaires que je crois devoir vous donner le texte même de la pièce officielle lue aux Cortès par M. Gonzalez Bravo.

« Moi, don Luis Gonzalez Bravo, en ma qualité de premier notaire (*notario mayor*) du royaume et de ministre des affaires étrangères en exercice, certifie que j'ai été appelé, d'ordre de Sa Majesté, pour me rendre aujourd'hui, à onze heures et demie du matin, dans son appartement royal, où se sont présentés avec moi MM. les présidents, vice-présidents et secrétaires des deux corps législatifs, ainsi que MM. don Maria-Ramon Lleopart, président du tribunal suprême de justice; don Fran-

cisco Ferraz, président du tribunal de guerre et de marine; le duc de Frias, président de la junte consultative d'Etat; le duc de Castro-Tereno, président de la députation de la grandesse d'Espagne; don Francisco Serrano, lieutenant général des armées nationales; don Ramon-Maria Narvaez, capitaine général de cette province; don José-Maria Nocédal, président de la députation provinciale; don Manuel Larraïn, premier alcalde constitutionnel; le duc de Hijar, grand-chambellan; le marquis de Santa-Coloma, grand-maître de la maison de Sa Majesté; le marquis de Malpica, grand-écuyer; le marquis de San-Adrian, gentilhomme des gardes; le duc de Saragosse, capitaine des hallebardiers; le marquis de Palacios, majordome de semaine; don Domingo Dulcé, gentilhomme de garde; la marquise de Santa-Cruz, première dame d'honneur de Sa Majesté; don Juan-José Bonell y Orbe, patriarche des Indes.

« En présence du susdit premier notaire du royaume et de toutes les personnes susnommées, Sa Majesté a fait la solennelle déclaration qui est littéralement reproduite ci-dessous. »

Suit la déclaration dont je vous ai donné le texte dans ma dernière lettre. M. Gonzalez Bravo termine ainsi son procès-verbal :

« Lecture faite par moi soussigné de la présente déclaration, Sa Majesté daigna ajouter ce qui suit :
« Avant de sortir, Olozaga me demanda de lui don-
« ner ma parole de ne dire à personne ce qui venait

« de se passer; je lui répondis que je ne le lui pro-
« mettais point. »

« Sa Majesté invita ensuite toutes les personnes présentes à entrer dans son cabinet et à examiner le lieu où la scène qu'elle venait de leur raconter s'était passée; c'est ce qu'elles firent en entrant toutes dans le cabinet royal. Je mis ensuite la déclaration entre les mains de la reine, et Sa Majesté, assurant que cette déclaration était véritable et volontaire, la signa et la parapha en présence des témoins susmentionnés, après que j'eus demandé aux personnes présentes si elles avaient bien compris son contenu et qu'elles m'eurent répondu que oui.

« Lorsque cet acte fut terminé, Sa Majesté ordonna que toutes les personnes présentes se retirassent, et que la déclaration royale fût déposée aux archives du ministère des affaires étrangères; et, pour faire foi en tout et produire tous effets que de raison, je délivre le présent témoignage. A Madrid, le 1er décembre 1843. »

LETTRE XXXV.

(Madrid, 4 décembre 1843.

Discussion de l'affaire Olozaga aux Cortès.

Après des débats préliminaires où diverses propositions ont été agitées sur la position des anciens ministres comme députés, sur la forme de procédure à l'égard de M. Olozaga, le Congrès a décidé que les ministres démissionnaires députés au Congrès, MM. Cantero et Luzurriaga, ainsi que M. Olozaga, seront soumis à la réélection ; mais ils auront la faculté de donner des explications au Congrès sur les faits qui les concernent particulièrement. Pendant deux jours M. Olozaga a occupé la tribune ; quelquefois interrompu par des cris proférés dans les tribunes publiques, il a été constamment écouté avec la plus grande attention par l'assemblée. L'attitude du Congrès a été remarquable par la dignité et la réserve. Les deux discours de M. Olozaga ont été une mauvaise plaidoirie entremêlée des plus amères récriminations

contre quelques personnes étrangères à l'acte dont M. Olozaga avait à se justifier. Il a eu recours aux larmes et aux menaces. Tantôt il protestait avec affectation de son dévouement pour la royauté; tantôt, rapportant des anecdotes et des faits puérils avec une malice mal déguisée, il cherchait à déverser sur la jeune reine le ridicule et le mépris. A la fois faible, violent, orateur distingué, tribun vulgaire, il a changé plusieurs fois de langage et a pris tous les rôles sans obtenir le moindre succès, et en manquant constamment à la dignité et à la vérité.

Les versions les plus contradictoires et les plus animées circulent dans le public sur les derniers événements. Les journaux espartéristes, infantistes, républicains, se réunissent dans un sentiment commun pour attaquer la royauté. Mme la marquise de Santa-Cruz, première dame d'honneur de la reine, est l'objet de leurs invectives les plus outrageantes. On va jusqu'à prétendre que c'est elle qui a fait fermer les verroux du cabinet de la reine, et qui a décidé ensuite la reine à faire une aussi solennelle déclaration contre M. Olozaga, pour l'éloigner à jamais du pouvoir. On reproche à la reine de n'avoir pas appelé lorsqu'elle s'est trouvée en butte aux instances si pressantes de M. Olozaga.

Les renseignements que j'ai pu me procurer me démontrent que l'accusation portée contre les personnes qui entourent Sa Majesté est évidemment

envenimée par les passions politiques. Les partis veulent mettre à profit cette circonstance, qui atteint plutôt le caractère de l'homme que l'autorité dont M. Olozaga a été revêtu.

La *servidumbre* (maison royale) de la reine est peu nombreuse ; il n'y a habituellement qu'un chambellan et une caméristc qui se tiennent constamment aux ordres de Sa Majesté. C'est le chambellan qui introduit les ministres dans le *despacho*, cabinet de la reine ; il prévient Sa Majesté de leur présenee, et se retire dans les autres appartements, qui sont immenses et où on n'entend que le bruit des hallebardiers de service. M. Olozaga, comme chevalier de la Toison-d'Or, président du conseil et ancien directeur des études de la reine, avait accès au palais à toutes les heures de la journée. Le 28 novembre au soir, la marquise de Santa-Cruz était absente et se trouvait au théâtre avec le général Serrano, où tout le monde l'a pu voir. Elle n'a eu connaissance de l'événement que par le général Narvaez. Il paraît que, lorsque M. Olozaga s'est retiré, la reine, toute troublée et toute inquiète, s'est rendue dans sa chambre et s'est mise au lit aussitôt. Mme Black était caméristc de service ; mais la reine ne s'est pas confiée à elle. Le lendemain matin, la première chose qu'elle fit en se réveillant fut d'ordonner de poser aussitôt des sonnettes dans le *despacho*, où il n'y en avait jamais eu ; car, bien que le palais soit une des plus belles habita-

tions royales de l'Europe, il ne pourrait se comparer pour le *comfort* avec les habitations des riches particuliers de France ou d'Angleterre. Ce cabinet n'avait pas été habité depuis Charles IV, père du roi Ferdinand, qui y recevait ses ministres. Les habitués du palais, qui ont vu dès le matin les ouvriers occupés, dans l'intérieur des appartements de la reine, à en percer les épaisses murailles, s'en montrèrent très-étonnés; mais ils étaient loin d'en comprendre la raison.

En sortant du Congrès, je traversai une foule immense qui encombrait toutes les places et les rues principales. Par un contraste étrange, le même jour où la reine a été mise en cause avec un de ses ministres, on célébrait dans les rues avec une très-grande pompe la déclaration de sa majorité. Le peuple paraissait assez étranger aux grands événements politiques qui agitaient si vivement le corps législatif; il se laissait aller même avec une joie d'enfant aux réjouissances publiques qui, au dire des vieillards, n'ont jamais été plus brillantes à aucune époque. Les fontaines de lait et de vin ont été surtout envahies par le peuple, car le temps était beau et la chaleur très-grande, extraordinaire même dans cette saison. Toutefois, quelques groupes qui stationnaient sur la *Puerta del Sol* et à l'issue des rues de la *Montera* et de *Carera San-Geromino* paraissaient vivement agités. On y remarquait des officiers en retraite et quelques hommes porteurs de gros bâtons. Des

cris séditieux ayant été proférés, la troupe s'est mise en devoir de les dissiper. A cette occasion il y eut une rixe entre les soldats et plusieurs jeunes gens armés de poignards, d'où il est résulté quelques blessés et tués.

L'autorité militaire a pris les mesures nécessaires; le poste de la *Casa de Correos*, situé sur la place même de la *Puerta del Sol*, ce foyer de toutes les émeutes, a été doublé. Les patrouilles ont circu létoute la nuit et ont suffi pour disperser les perturbateurs et pour rétablir la tranquillité.

La situation est grave, l'agitation extrême; toutes les ambitions sont réveillées, toutes les passions sont excitées au dernier degré. On espère cependant que l'ordre rétabli si difficilement ne sera pas troublé.

LETTRE XXXVI.

Madrid, 7 décembre 1843.

Composition du ministère Gonzalez Bravo. —Proposition d'un décret d'accusation contre M. Olozaga.

Le nouveau ministère est définitivement constitué; il appartient à cette fraction du Congrès qui s'était formée lors de la déclaration de la majorité de la reine sous le nom de *jeune Espagne*. M. Gonzalez Bravo remplit pour la première fois des fonctions publiques; mais sur les bancs du Congrès il a fait toujours preuve de résolution et d'énergie. Il a commencé sa carrière politique comme écrivain publiciste, et a fondé en 1838 et 1839 deux journaux dans la capitale, d'abord le *Guirigaï*, et puis la *Legalidad*.

La révolution de septembre 1840 amena M. Gonzalez Bravo aux Cortès. Le premier à attaquer le parti *ayacucho*, il ne fut pas le dernier à se présenter sur le champ de bataille contre le duc de la Victoire. M. Gonzalez Bravo, quoique étranger à

l'armée, assista comme volontaire à la brillante action de Torrejon de Ardoz, gagnée par le général Narvaez, et fut cité avec les plus grands éloges dans le bulletin de cette action.

Rappelé aux Cortès par plusieurs colléges, et notamment par celui de Madrid, il fut élevé par ses collègues aux honneurs de la vice-présidence. M. Gonzalez Bravo a pris au sérieux la coalition, et, chargé de la formation d'un cabinet, il y a appelé deux de ses anciens amis politiques et deux modérés.

Les deux membres du cabinet sortis des rangs des progressistes sont le marquis de Pena-Florida et le général Portillo. Le premier, qui est ministre de l'intérieur, est un gentilhomme des provinces basques, riche et jeune encore. Il fut nommé premier alcalde de Madrid dans les élections municipales qui eurent lieu immédiatement après l'insurrection de 1840 contre Marie-Christine. Homme de mœurs fort douces et de manières distinguées, il a eu le courage de lutter contre les prétentions assez souvent anarchiques de la garde nationale, et a fréquemment fait preuve, dans cette lutte, d'une grande fermeté. Appelé au Sénat ayant à peine l'âge auquel on y est admis, il en a été nommé secrétaire.

Le général Portillo a figuré avec éclat dans la dernière guerre à la tête du régiment provincial de Cuenca. Député aux Cortès de 1840 à 1842, nul ne s'y est plus énergiquement prononcé contre la

faction *anglo-ayacucha.* Quand l'Espagne s'est levée en armes contre cette faction, M. Portillo s'est placé à la tête du mouvement de Grenade, et était chef d'état-major du général Concha lors de l'embarquement d'Espartero. Les juntes lui avaient successivement décerné les grades de brigadier et de maréchal de camp, que le gouvernement provisoire, présidé par M. Lopez, se hâta de confirmer. Le général Portillo a le portefeuille de la marine.

Les deux membres du cabinet du parti modéré sont M. Mayans et le général Mazarredo. M. Mayans, ministre de la justice, était conseiller à la cour royale de Saragosse, lorsqu'à la suite de l'insurrection de 1840 il donna, comme tant d'autres, sa démission. Il a été envoyé à la Chambre par la province de Valence, dont il est le député pour la troisième fois. Il siége sur les mêmes bancs que MM. Isturitz et Martinez de la Roza.

Le général Mazarredo est petit-fils de l'illustre amiral espagnol de ce nom. Élevé en France à l'École polytechnique, il était colonel en 1838 quand il fut élevé au grade de brigadier et choisi pour chef d'état-major de l'armée de réserve commandée par le général Narvaez. Retiré de l'armée et des affaires depuis la disgrâce de son ancien chef, il n'a reparu qu'à l'occasion du dernier mouvement qui a renversé Espartero. La part qu'il a prise à ce mouvement lui a valu le grade de maréchal de camp. En dernier lieu, gouverneur politique et militaire de Madrid, il s'est fait remar-

quer dans ces postes périlleux par son activité et son énergie. Appelé à la Chambre comme député, il en avait été nommé vice-président avec M. Gonzalez Bravo.

La cause de M. Olozaga empire tous les jours; elle est perdue dans le Congrès, perdue dans l'opinion publique. M. Olozaga avait affecté de déférer au jury l'article du journal *el Heraldo* qui rendait compte de l'évenement du 28 au soir; le jury vient de déclarer qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre. Ses amis progressistes emploient tous les moyens de retarder sa défaite, mais ils se déconsidèrent eux-mêmes dans le pays, qui a des sentiments monarchiques trop enracinés pour laisser la royauté s'amoindrir et perdre son prestige dans cette lutte. Leur tactique consiste à prolonger les débats pour attendre une diversion quelconque en faveur de M. Olozaga, soit par l'arrivée de députés retardataires qui pourraient peut-être grossir les rangs des progressistes, soit par un soulèvement quelconque dans les provinces. M. Cortina, chef du parti, qui le 5 a commencé un long discours où il a retracé toute sa vie politique, ne l'a fini qu'aujourd'hui; ainsi, pendant trois jours, il a parlé, il a développé les arguments et les théories de M. Olozaga, s'efforçant de le justifier sur tous les points. Son discours a fatigué l'assemblée et n'a fait que raffermir la majorité dans ses convictions à l'égard de l'ex-ministre. Sept membres du parti modéré viennent de formuler aujourd'hui l'acte d'accu-

sation contre M. Olozaga, conçu en ces termes :

« Nous soussignés, convaincus que nous ne remplirions pas notre devoir envers notre reine et notre patrie si, après la lecture dans le Congrès de la déclaration solennelle de Sa Majesté, nous n'usions, contre l'ex-ministre des affaires étrangères destitué, don Salustiano Olozaga, du droit que nous accorde le paragraphe 2 de l'article 4 de la Constitution, nous accusons M. Olozaga comme coupable d'abus de confiance, de manque de respect et de coaction envers l'auguste personne de Sa Majesté la reine dona Isabelle II, et nous demandons à la Chambre de procéder à la nomination des députés qui, conformément au règlement, devront soutenir l'accusation devant le Sénat.

« *Signé* Moron, Sabater, Negrete, Posada, Salido, Pastor Diaz, Sanchez Toscano. »

Aux termes de la Constitution espagnole, c'est devant la Chambre haute, ou le Sénat, que M. Olozaga sera mis en accusation.

LETTRE XXXVII.

Madrid, 13 décembre 1843.

Suite de la discussion Olozaga.—Capitulation d'Ametler et sa retraite sur Figuères.]

Depuis dix jours on discute au Congrès des députés la proposition d'un message à la reine sur l'attentat de M. Olozaga. Cette proposition sert de prétexte à d'interminables discours qui se prolongent d'une séance à l'autre, et dans lesquels les orateurs de chaque parti tracent l'historique de la coalition en récriminant sur le parti adverse. Le parti exalté abandonne désormais le terrain de la monarchie, sur lequel il s'était d'abord établi pour renverser Espartero; ce parti semble marcher à sa perte.

M. Lopez, qui avait occupé toute la séance du Congrès du 9, a encore occupé la plus grande partie de celle du 10. Tous ses efforts n'ont pu détourner le cours de la majorité, qui a continué à se déclarer très-nettement en faveur du parti monarchique. La proposition de M. Lopez, qui avait

pour but de faire déclarer par le Congrès qu'il n'y avait pas lieu à délibérer sur le message à la reine, a été rejetée par 77 voix contre 62.

Le discours de M. Lopez prouve que les situations difficiles peuvent se résoudre souvent en dépit des hommes qui paraissent les gouverner. M. Lopez n'a plus d'autorité sur les esprits, lui qui a été un moment presque dictateur; il s'est trouvé à la tête de son pays dans une heure de crise, et, si la crise s'est terminée heureusement, c'est probablement que les choses allaient d'elles-mêmes, et qu'elles ne pouvaient pas aller autrement. Mais dès que M. Lopez a commis la grande faute de renier presque la royauté et de retomber dans ses vieux errements d'opposition exaltée, il a perdu toute son importance. On ne doit pas cependant méconnaître les services rendus par M. Lopez, ni la conduite honnête et sensée qu'il avait tenue jusqu'à présent. M. Lopez est sorti du pouvoir comme il y était entré, sans fortune, sans honneurs, et, comme il le dit, sans décorations, sans rubans, etc. C'est une justice que personne ne refusait à M. Lopez, mais qu'on lui rendrait plus volontiers s'il ne prenait un peu trop ostensiblement le soin de se charger de sa propre apothéose. M. Lopez a dit sérieusement qu'il voulait imiter le soleil, qui poursuit sa course sans s'écarter d'un côté ni de l'autre, et qui éclaire également le monde, soit qu'on le regarde en face, soit qu'on lui tourne le dos.

Ces discussions sans fin ont lieu à l'occasion de propositions incidentes qui viennent se superposer successivement sur la proposition primitive. A ce compte-là, les débats auraient pu durer éternellement. Aussi M. Martinez de la Rosa a présenté une proposition tendant à écarter de la discussion toute proposition incidente, jusqu'à ce que la question du message ait été décidée. L'homme éloquent et distingué à tous les titres, qui reparaissait dans les assemblées de son pays, y a été accueilli avec un mouvement d'intérêt marqué et les signes de l'attention la plus profonde. M. Martinez de la Rosa a pris la défense du parti qui s'honore de le compter dans ses rangs.

« Le parti progressiste, a dit M. Martinez de la Rosa, a eu tort de prendre sur lui l'attentat de M. Olozaga. Il importe de remarquer que c'est là une faute personnelle et non une faute politique. En effet, tout en accusant M. Olozaga, on ne lui conteste point le droit qu'il avait de présenter à la reine un décret de dissolution des Cortès. Assurément, si ce décret avait été mis à exécution, le parti modéré s'y serait soumis sans murmures. Le parti progressiste n'a, dans cette affaire, que trois partis à prendre : ajouter foi aux paroles de la reine, en douter ou les regarder comme fausses.

« Dans la première hypothèse, le message doit être voté respectueusement; dans la seconde, il doit en être de même; dans la troisième, l'unique moyen, c'est de mettre en accusation M. Olozaga.

De cette manière, on découvrira infailliblement la vérité et l'on saura si réellement M. Olozaga a été victime d'une intrigue, et si dans cette affaire on a conspiré contre les libertés du pays. M. Lopez a dit que les modéres avaient toujours amené des révolutions. Je réponds que la raison en est évidente. Les progressistes ne sont jamais arrivés au pouvoir que par le moyen des révolutions, et c'est aussi ce que M. Cortina a dit. Le parti progressiste a gouverné pendant trois ans, et cependant il n'a jamais agi en vertu d'un système bien arrêté. Jamais on n'a su en vertu de quel principe il agissait. M. Cortina a par conséquent tort de se plaindre que ce parti n'ait jamais eu l'occasion de développer ses principes de gouvernement.

« M. Lopez dit que les modérés sont ingrats. Je lui réponds que le rappel des modérés bannis a été déterminé par la nécessité et par l'opinion publique. Il faut d'ailleurs distinguer deux époques, savoir : l'une, de l'amnistie, dont la pensée est à M. Lopez et à ses collègues; l'autre, de la lutte contre le pouvoir militaire d'Espartero, et certes les modérés y ont pris part; eux aussi ont combattu pour la liberté : c'est à eux qu'on doit la chute du soldat qui opprimait sa patrie après avoir trahi sa reine et sa bienfaitrice. »

La discussion a mis hors de doute la réalité de la contrainte dont M. Olozaga s'est permis d'user avec la jeune reine. Dans le premier moment, à Madrid, les hommes les plus impartiaux doutaient

qu'il eût osé recourir à un pareil moyen pour obtenir son décret de dissolution des Cortès. Déjà on le blâmait pour le fait de la dissolution; mais on ne savait pas ce qu'on sait aujourd'hui, ni toutes les circonstances que la discussion a révélées. On ne savait pas que le projet éventuel de dissoudre les Cortès avait été arrêté par M. Olozaga tout seul, à l'insu des ministres ses collègues. On ne savait pas que c'était un blanc-seing qu'il s'était fait donner par la reine pour dissoudre les Cortès quand il le voudrait, sans avoir besoin d'en référer de nouveau à la couronne ou de consulter le cabinet. Aujourd'hui ces deux points sont acquis; ils suffisent pour perdre M. Olozaga dans l'opinion de quiconque sait ce que c'est que le gouvernement constitutionnel.

Si on n'a pas pu croire d'abord à tant d'égarement de la part d'un homme d'État, tout le monde y croit aujourd'hui, rien qu'à la manière dont M. Olozaga s'est défendu. Admire qui voudra ce tissu de subtilités, de récriminations et de contre-accusations dans lesquelles s'est enveloppé M. Olozaga! Aux gens de bon sens il a été impossible de reconnaître dans son discours le ton simple, ferme, touchant, d'un honnête homme calomnié. On n'y voit que le factieux à côté de l'avocat, l'homme qui a moins de confiance dans ses arguments que dans ses menaces, le ministre conciliateur d'hier devenu le tribun d'aujourd'hui. Combien le discours de M. Pidal, le président du

Congrès, a été différent! Quelle clarté dans l'exposition des faits! quelles déductions simples et naturelles! Voilà le langage qui a porté coup, et il n'est pas étonnant qu'après avoir entendu M. Pidal le Congrès ait pris une résolution qui est déjà un commencement d'accusation contre M. Olozaga.

Il faut choisir entre ces deux versions : ou M. Olozaga, emporté par son ambition, a espéré avoir bon marché d'une jeune reine sans expérience; il lui a arraché une signature qui le rendait l'arbitre absolu des Cortès, et, par conséquent, de l'Espagne, qui lui mettait la royauté dans la poche, pour me servir d'une expression aussi juste que pittoresque employée par M. Pidal; ou le plus absurde et le plus incroyable des complots a été tramé contre M. Olozaga, et a été exécuté avec un succès inouï. La reine, une reine de treize ans, s'est mise à la tête de ce complot; elle en a été l'instrument dévoué; elle a pleuré, elle a pâli, elle a répété avec l'accent le plus vrai une fable dont elle savait mieux que personne la fausseté. Tout le monde sent aisément de quel côté est la vraisemblance.

Mais en laissant à part la violence faite à la reine, reste la violence faite à la constitution et à tous les principes du gouvernement parlementaire. Depuis quand donc le président d'un cabinet est-il autorisé à prendre une résolution aussi grave que celle de dissoudre la représentation nationale sans en référer avec ses collègues? Quoi! le minis-

tère aurait pu apprendre par la *Gazette de Madrid* que les Cortès étaient dissoutes! M. Olozaga a donc usurpé les attributions de ses collègues en leur célant le décret de dissolution ; il a agi comme s'il eût été le ministre unique de l'Espagne; il a fait pis : il a usurpé les prérogatives de la couronne. Un décret de dissolution signé en blanc! pas de date! M. Olozàga l'aurait mise quand il aurait voulu. Avec un pareil décret, de fait le droit de dissoudre les Cortès se trouvait transporté à M. Olozaga; la reine n'avait plus rien à y voir, elle avait aliéné sa principale prérogative : M. Olozaga était roi!

Les débats paraissent devoir se prolonger encore quelques jours. La tactique de l'Opposition est toujours de gagner du temps. Mais la proposition faite par un député de ce parti, de continuer la discussion aussi longtemps qu'il se trouvera des orateurs inscrits pour parler, n'a pas été prise en considération par la Chambre.

La commission chargée de faire le rapport sur la proposition de mise en accusation de M. Olozaga se compose de cinq progressistes et de deux modérés. Les progressistes sont MM. Madoz, Lopez, Ayllon, Moreno Lopez et Cortina ; les modérés sont MM. Posada et Pastor Diaz. On croit généralement, malgré la composition de la commission, que la Chambre votera la mise en accusation. M. Olozaga en est lui-même très-inquiet. Au surplus, l'exaspération est très-grande contre lui, sur-

tout dans l'armée; les chefs ont beaucoup de peine à retenir de jeunes officiers qui lui adressent des provocations de toute nature, et qui sont disposés à commettre quelques excès contre sa personne. Depuis trois jours M. Olozaga a changé de logement, et personne ne connaît sa demeure; il n'arrive au Congrès qu'entouré de ses amis. Quelques personnes lui conseillent la fuite à l'étranger pour éviter les conséquences de l'animosité publique. Ce serait peut-être le parti le plus sage qu'il aurait à prendre, et le moyen le plus sûr de terminer le scandale qu'offrent les débats depuis quelques jours, et qui pourraient porter au comble l'agitation dans les esprits.

Le colonel Ametler tient toujours dans la forteresse de Figuères avec une garnison de deux mille hommes, composés de volontaires des corps francs. Vous vous rappelez que, lors du soulèvement de Barcelone exécuté contre le ministère Lopez et pour la convocation d'une junte centrale de gouvernement, Ametler, battu par le général Prim, alla se réfugier dans Girone, où il se trouva bientôt assiégé. Au bout d'un mois d'un blocus très-étroit, Ametler, intimidé par le progrès continu des travaux de siége entrepris par le général Prim contre le corps de place, et commençant à manquer de vivres, prit le parti de capituter; mais la capitulation alors conclue présenta une singularité toute nouvelle dans l'histoire des siéges. Ametler remettait aux troupes du gouvernement la place

et les forts de Girone, et, en échange, on lui permettait de se mettre en route pour Figuères, où il alla s'installer avec tout son monde, ses canons et ses bagages. Ainsi, au lieu d'une ville ruinée, à moitié démantelée, encombrée d'une population nombreuse et famélique dont le désespoir se tournait déjà contre les insurgés, on donnait à ceux-ci une des plus belles forteresses de l'Europe, en parfait état, isolée au milieu des larges glacis qui l'entourent. Il est vrai que Figuères était occupé depuis un mois par deux cents insurgés; mais on pouvait, ce semble, obliger Ametler à se retirer jusqu'à la frontière de France pour y mettre bas les armes et s'y réfugier, au lieu de lui donner une forteresse où il va naturellement soutenir un nouveau siége qui peut encore être fort long. Cette capitulation paraît toutefois moins étrange quand on considère qu'alors Barcelone n'était pas rendue, que le capitaine général Sanz attendait impatiemment la fin du siége de Girone pour appeler à lui une partie de la division Prim, afin de forcer les Barcelonais à capituler, ce qui eut lieu en effet, et qu'enfin Ametler restant confiné près de la frontière dans un fort où on pouvait le bloquer, on ôtait à ce dernier noyau d'insurrection toute faculté d'agir sur la province de Girone et sur le Lampourdan.

Ametler, une fois installé, a envoyé des partis battre la campagne à trois ou quatre lieues à la

ronde pour ramasser des approvisionnements de toute nature et frapper des contributions en argent. Il n'opéra point par voie de réquisition régulière; ce fut un vrai pillage : on enlevait par violence les grains, les vivres, les troupeaux; on enfonçait les portes et les meubles des maisons pour saisir le linge, l'argent et les vêtements même, sous prétexte d'habiller la garnison et de panser les blessés; enfin on abattait les oliviers pour faire du bois. Prim, appelé sur les lieux par la clameur des habitants victimes d'un pareil brigandage, est venu s'établir dans la petite ville de Figuères, laquelle est située un peu au-dessous du fort, à demi-portée de canon. Ametler a prétendu que la capitulation lui donnait droit sur la ville, et il a sommé Prim de l'évacuer. Celui-ci a répondu que le fort seul avait été cédé aux insurgés, et non pas pour y continuer la guerre, mais comme un asile où ils devaient attendre paisiblement une amnistie. Depuis ce moment, les hostilités n'ont pas cessé entre la garnison et les troupes de ligne. Figuères étant une ville ouverte, Prim a fait élever des retranchements au débouché des principales rues sur la campagne, principalement du côté du fort. Les insurgés ont contrarié chaque jour ces travaux par une vive canonnade, et ils ont même menacé de bombarder la ville si les troupes ne l'évacuaient pas.

Dès que Barcelone fut rendue, on espéra obte-

nir aussi la reddition de Figuères, dont la résistance devenait sans but au milieu de la paix qui régnait dans toute la Catalogne et dans toute l'Espagne. Le capitaine général s'y transporta dernièrement en personne pour traiter avec Ametler. On crut que le terme de la lutte était arrivé, et le bruit de la reddition du fort se répandait déjà à Perpignan. Mais, après de longs pourparlers, les généraux ont reconnu l'impossibilité de s'entendre avec les révoltés. Suivant les prétentions de ceux-ci, le gouvernement devait reconnaître tous les grades et emplois conférés par la junte insurrectionnelle; il devait approuver les réquisitions et les exactions exécutées par eux, sans que les chefs pussent en être déclarés responsables, ni tenus à en produire les comptes; enfin la milice de Figuères devait être conservée avec l'organisation et les chefs que lui avait donnés l'insurrection. Ces conditions étant déclarées inadmissibles, les hostilités ont recommencé entre les deux partis, et avec une fureur extrême de la part de la garnison.

LETTRE XXXVIII.

Madrid, 31 décembre 1843.

Fin de l'affaire Olozaga. — Vote du message à la reine. — Premiers actes et projets du ministère Gonzalez Bravo.

On ne doit pas s'étonner de la lutte désespérée que M. Olozaga s'est efforcé de soutenir pendant plusieurs jours contre le témoignage formel de la reine, contre les membres les plus respectables des deux Chambres et contre l'évidence même. Jamais homme n'est tombé de plus haut. Pouvait-il croire à sa chute et ne pas se révolter contre cette idée, lui qui naguère disposait de la personne de la reine et de l'autorité suprême à un point si absolu qu'il a pu dire aux Cortès : « J'avais réglé les choses du palais de manière à y commander seul, et nul autre que moi ! » Du délire de la puissance il a passé tout d'un coup à celui de la vengeance, et il a cru pouvoir exciter une révolution. Le parti exalté, fidèle à ses instincts, s'est levé en masse à cet appel, non par sympathie per-

sonnelle pour M. Olozaga, qu'il a toujours regardé comme un ambitieux égoïste, mais par antipathie naturelle contre les principes monarchiques et contre les modérés, qui défendent religieusement ces principes.

La longue discussion qui vient d'occuper plus de quinze séances a révélé, entre autres choses, les écarts étranges auxquels M. Olozaga se laissait aller dans l'enivrement du pouvoir. Plusieurs personnes éminentes, le général Serrano, la marquise de Santa-Cruz, M. Ros d'Olano et M. Lopez avaient été choqués des manières peu révérencieuses du premier ministre avec la reine, et s'étaient mutuellement fait part de l'impression qu'ils en avaient ressentie. Ces particularités avaient plusieurs fois figuré dans la discussion; mais à la séance du 14 elles ont manqué de devenir l'occasion d'un duel entre M. Gonzalez Bravo et le général Serrano, qui s'est avisé de donner un démenti au nouveau président du conseil. Je vais vous relater les principaux incidents de cette curieuse séance. C'était la première fois que le président du conseil prenait la parole dans la discussion.

« On a voulu, a dit d'abord M. Gonzalez Bravo, citer, contradictoirement avec la déclaration faite par Sa Majesté, et pour prouver que le fait n'était pas vrai, d'autres déclarations antérieures. Je pourrais moi-même, si je le voulais, citer des faits précédents dont l'inconvenance et l'irrespectueuse

familiarité convaincraient messieurs les députés de l'exactitude des faits relatés au procès-verbal de la déclaration royale. M. Serrano, dans des entretiens confidentiels, m'a parlé d'actes et d'incidents de ce genre qui suffisent à démontrer la possibilité d'un tel attentat, et je sais qu'il est sorti de la bouche de M. Lopez des paroles dans le même sens. Je dois ajouter que ce n'était pas la première fois que M. Serrano m'exprimait ses craintes que la reine ne fût pas traitée avec tous les égards dus à son haut rang. J'invoque ici son témoignage. »

Sur cette interpellation très-mesurée sans doute, le général Serrano se lève brusquement et dit avec chaleur : « Cela n'est pas vrai. »

Ce démenti jette l'assemblée dans la stupeur. M. Gonzalez Bravo paraît fortement ému ; mais il se contient, et, après un moment de silence, il se borne à dire :

« Hors de cette enceinte je répondrai. Ceux qui me connaissent savent que je ne suis pas un homme à pouvoir manquer de la sorte à la vérité. Je n'en persisterai pas moins à demander à M. Serrano si, dans un dîner donné au palais, il ne m'a pas dit que la conduite de M. Olozaga vis-à-vis de la reine était peu convenable. »

Le général s'écrie qu'il ne se souvient pas de cela. Le ministre n'en continue pas moins à invoquer son témoignage.

« M. Serrano, ajoute-t-il, ne se rappelle-t-il pas qu'après avoir parlé dans ce sens avec moi, il au-

rait conféré de la même manière avec une noble dame qui se trouvait aussi à ce dîner? Ne se rappelle-t-il pas qu'il parla encore dans les mêmes termes à un honorable député qui n'est pas ici aujourd'hui, M. Ros de Olano? M. Serrano ne saurait nier la vérité de cette assertion; il y a eu des témoins. Je respecte la position où il se trouve. (*M. Serrano :* Merci). Je pourrais citer d'autres faits qui viendraient corroborer ce qui est consigné au procès-verbal, et je suis prêt à les soutenir, parce que je les sais véritables. »

Le général Serrano interrompt le ministre une troisième fois pour dénier toute connaissance des faits rapportés. Il veut prendre la parole, mais le président la maintient à M. Gonzalez Bravo, qui continue en ces termes:

« L'incident qui vient de se passer sous les yeux du Congrès a pu me distraire quelques moments du but que je m'étais proposé; mais il ne me fera pas perdre le fil de mes idées. M. Cortina m'a reproché d'avoir apporté ici le procès-verbal de la déclaration royale; je l'ai apporté parce que c'était mon devoir. Je savais d'ailleurs que déjà soixante-deux députés avaient pris à cet égard l'initiave. »

Ici M. Cortina interrompt le ministre et dément son assertion; mais M. Gonzalez Bravo ne s'est pas laissé intimider, et il a su tenir tête aux interrupteurs. « Je vois, a-t-il dit, que c'est un parti pris de m'interrompre à chaque instant; mais je

suis décidé à aller jusqu'à la fin, nonobstant tous obstacles. » Le ministre a continué ensuite son discours. Il a soutenu et démontré la réalité des faits dont M. Olozaga était accusé, et il a terminé en disant que nul Espagnol fidèle au principe monarchique ne pouvait se refuser à voter un message dont le but est d'exprimer à la reine les sentiments pénibles que l'oubli des respects dus à sa personne a fait éprouver aux députés de la nation.

M. Serrano a terminé la séance par quelques paroles où il a protesté de son dévouement à la royauté. Quant à l'incident au sujet duquel il avait été interpellé comme témoin, il ne l'a plus démenti aussi formellement qu'au commencement de la séance, et s'est borné à dire qu'une conversation particulière ne saurait être invoquée comme autorité à la tribune. « Dussé-je, a-t-il dit en finissant, rompre des lances hors de cette enceinte, jamais je ne dirai ni ne répéterai ce qui aurait pu se passer dans des entretiens confidentiels. »

Le soir de cette séance et le lendemain, les amis respectifs de M. Gonzalez Bravo et du général Serrano se sont interposés avec le zèle le plus actif pour obtenir que l'altercation de ces deux hommes distingués n'eût pas de suite, et ils sont parvenus à arranger l'affaire d'une manière satisfaisante pour l'honneur de l'un et de l'autre.

Tout le monde est resté convaincu dans le public que les assertions du ministre étaient vraies, et que le général Serrano n'en avait pas voulu

convenir par un sentiment exagéré de délicatesse envers le parti exalté, dans les rangs duquel on regrette fort qu'il aille maintenant se perdre, après les éminents services qu'il a rendus à la cause du bon ordre et de la royauté.

Dans la séance suivante, M. Isturitz a prononcé un discours très-substantiel. Revenant, comme tous les autres orateurs, sur l'histoire de la coalition et sur l'origine du ministère tombé, il explique les raisons qu'il a eues pour donner son vote à M. Olozaga comme président de la Chambre, et pour appuyer sa candidature à la présidence du conseil des ministres; il fait observer à ce sujet qu'il ne l'appuyait pas comme représentant la coalition, car sur ce point M. Isturitz n'était pas de l'avis de ses amis politiques; il croit que les coalitions ne sont bonnes que pour détruire, mais jamais pour édifier ni pour gouverner. Il désapprouve la mesure de la dissolution à laquelle M. Olozaga voulait recourir. Il ne veut pas parler de l'homme en opposition avec la reine, car il est probable qu'il sera mis en jugement; mais il regrette que cette affaire ait été portée devant la Chambre. Il termine en disant que, s'il faut choisir entre la reine et son ministre, il croit à la reine; qu'entre le trône et un homme il se décide pour le trône, et qu'il votera toujours conformément à ces principes.

Le jugement porté par M. Isturitz sur les coalitions parlementaires, avec ce ton sententieux qui

lui est propre, est fait pour frapper tous les bons esprits, et l'expérience de tous les Etats constitutionnels montre assez que sa remarque est d'une justesse incontestable.

Un député modéré, M. Roca de Togorès, envisage la coalition sous un autre point de vue, et il me paraît avoir assez bien déterminé quelle est l'opinion de la masse de la nation dans les circonstances actuelles.

Après avoir répondu à quelques reproches adressés au parti modéré, il dit que, s'il appartient au nouveau parti qui s'est formé dans la Chambre, c'est parce qu'il voit la coalition, non comme l'entendent certains députés, mais comme l'entendent et la veulent les populations, comme une suite nécessaire du passé, et comme un moyen de gouvernement; car la devise du parti du centre est d'améliorer, tout en respectant ce qui est fait. Il pense que la coalition, si elle eût été de bonne foi, était utile contre tout plan réactionnaire, ainsi que contre toute révolution; car le pays est las de l'un et de l'autre, et ne veut que la paix, la tranquillité et un bon gouvernement : c'est là son premier besoin. Il examine l'état où se trouvait l'Espagne lorsque la coalition se forma; il rappelle que c'est à cette époque que fut décidée l'amnistie, qu'il ne croit pas devoir citer comme un acte de générosité, surtout si l'on considère le danger que courait le pays quand le duc de la Victoire le menaçait dans Albacète et que les braves militaires

amnistiés se présentaient sur le territoire de Valence.

« Il faut bien se rappeler, dit l'orateur, qu'à l'époque où l'Espagne se levait pour résister à Espartero, c'est à peine si quelques militaires de grades élevés s'étaient mis à la tête de la révolution. Ce fut dans ces circonstances que les proscrits se présentèrent et furent reçus à bras ouverts, non comme des gens à qui l'on accorde un pardon, mais comme des libérateurs qui tiraient l'épée pour combattre le tyran, qui, en effet, le vainquirent et le chassèrent du pays; et il est presque ridicule de représenter aujourd'hui comme une grâce, comme un pardon, l'accueil fait aux braves qui nous sauvèrent alors. »

Enfin, dans la séance du 17, après quinze jours de débats irritants qui ont ranimé toutes les passions et divisé les partis plus que jamais, le message à la reine a été voté par 101 voix contre 48, sur un total de 149 membres présents, c'est-à-dire à une majorité des deux tiers. Ce vote a confirmé la défaite absolue du parti progressiste sur le terrain parlementaire. On appréhende que ce parti ne recoure de nouveau à son moyen extrême, aux émeutes et aux soulèvements. On a remarqué que, depuis huit jours, une trentaine de députés de l'opposition sont partis pour leurs provinces, et l'on craint que ce ne soit pour y exciter des troubles.

Tous les orateurs progressistes ont refusé créance

à la déclaration de la jeune reine, et se sont livrés à toutes les attaques susceptibles de porter atteinte à la royauté dans sa personne. Vous voyez que pour M. Olozaga, qu'ils n'estiment pas au fond, ils ont bien vite oublié les protestations si vives qu'ils faisaient naguère à Isabelle, dans son palais, lorsque ceux même qui avaient voté contre sa majorité lui juraient avec chaleur que jamais elle n'aurait de sujets plus dévoués et plus fidèles qu'eux. Mais ils rentrent aujourd'hui dans leur nature, dont ils étaient un moment sortis.

M. Olozaga avait osé dire, dans les premiers jours de la discussion : « Ils ont pour eux les Chambres, mais moi j'ai la rue. » Cette forfanterie a bientôt fait place au découragement. Il s'est vu réduit, comme je vous l'ai annoncé, à prendre la fuite, six jours avant le vote, dans la crainte d'un décret d'accusation; il s'est sauvé sous un déguisement, et il a fait route vers le Portugal avec un convoi de muletiers, d'autres disent de contrebandiers. On a su qu'il était arrivé à Lisbonne.

L'imposante majorité qui vient de se prononcer pour la cause de la royauté dans les Cortès apporte au gouvernement une force nouvelle, et l'ordre le plus parfait se maintient dans la capitale.

Les relations diplomatiques de l'Espagne reprennent en ce moment une grande activité. Tout le personnel des ambassades respectives va se trouver renouvelé. M. le comte Bresson, nouvel

ambassadeur de France, est ici depuis quelques jours; M. Bulwer, ministre résident de l'Angleterre, vient d'arriver aujourd'hui même. A la cérémonie de présentation de M. le comte Bresson au palais, la reine a répondu à son discours en langue française. On se félicite beaucoup à Madrid de la présence de ce diplomate distingué, qui arrive précédé d'une haute réputation d'expérience et d'habileté. M. Martinez de la Rosa est nommé ambassadeur à Paris; M. Sancho, ambassadeur d'Espagne à Londres pour Espartero, sera très-incessamment remplacé; enfin une cour absolutiste, mais éclairée, celle de Naples, qui n'avait pas encore reconnu la reine Isabelle, se soustrait noblement à l'influence des cours du Nord, et a envoyé comme ambassadeur à Madrid le prince de Carini, dont la réception solennelle a eu lieu dernièrement au palais.

Le ministère Lopez avait hésité sur une question majeure, celle du rappel de la reine Marie-Christine; ce cabinet, tout composé des hommes qui s'étaient alliés à Espartero pour la déposséder de la régence, reculait devant une réparation aussi juste que nécessaire.

M. Olozaga, dans son omnipotence, réduisait la jeune reine à lui adresser presque des supplications pour le rappel de sa mère; il le lui promettait, avec une bonté protectrice, pour une époque indéterminée, disant que le moment n'était pas venu, et se servant de ce moyen afin d'obtenir

plus facilement tout ce qui convenait à sa politique particulière.

Aujourd'hui, la déplorable affaire de M. Olozaga, et la discussion plus déplorable encore qui en a été la suite, ont assez démontré que la reine Isabelle, naturellement incapable, par son jeune âge, d'avoir une volonté, et d'échapper aux suggestions du palais ou du dehors, ne peut avoir de meilleur guide, au besoin, que sa mère, dont l'habileté politique et l'esprit distingué sont universellement appréciés. En conséquence, le ministère vient de décider l'envoi à Paris d'une députation extraordinaire, composée de MM. Donoso-Cortès et Ros d'Olano, membres du Congrès, qui sont chargés d'aller solliciter de la reine Christine son prompt retour en Espagne.

Après les orageux débats de ces derniers jours, après la rupture de la coalition et la flagrante hostilité des partis, il devenait impossible de gouverner avec les Cortès assemblées, attendu que les fureurs de la minorité auraient journellement compromis la paix publique. Les hommes sages ont pensé qu'il fallait laisser aux esprits le temps de se calmer, à l'ordre le temps de se consolider et au ministère celui d'affermir l'administration publique, avant de rouvrir la lice des débats parlementaires. En conséquence un décret vient d'être publié pour la prorogation des Cortès.

Le ministère Gonzalez Bravo, dont l'existence avait paru d'abord si précaire, semble avoir acquis

d'assez fortes chances de durée. Il prépare d'immenses travaux pour la réforme des institutions politiques, administratives et financières. On annonce qu'il publiera successivement, par décrets royaux, plusieurs lois organiques sur les matières les plus importantes. On soumettrait ensuite ces décrets à l'approbation des Cortès lors de leur prochaine convocation.

Déjà aujourd'hui même, 31 décembre, le ministère publie, dans la *Gazette officielle*, un décret qui ordonne la mise en vigueur de la loi du 14 juillet 1840 sur les municipalités, loi solennellement discutée et votée par les deux Chambres, et sanctionnée par la régente Marie-Christine. Le ministère n'y fait qu'une modification, consentie d'ailleurs dans le temps par la reine régente. Les alcaldes, au lieu d'être nommés par la couronne, le seront par les électeurs. La loi espagnole est presque la même que notre loi française, à l'exception de ce qui concerne la nomination des maires. Les exaltés jettent déjà les hauts cris à cause de la revalidation de cette loi qui avait servi de prétexte à leur révolte de 1840, qu'Espartero sut confisquer à son profit. Mais l'opinion paraît accueillir cette mesure avec faveur, tant les villes ont eu de déprédations, de troubles et d'actes tyranniques à subir de la part des municipalités instituées dans le système de la loi démagogique de 1823, remise en vigueur par les juntes de soulèvement de 1836, sans avoir été confirmée par les Cortès d'alors. Quant

à la loi de 1840, elle est véritablement libérale; elle a été faite avec toutes les formalités constitutionnelles que peuvent requérir les esprits les plus exigeants, et l'on peut dire que son rétablissement est la restauration de la constitutionnalité même.

Pendant que le ministère Gonzalez Bravo se livre à l'élucubration de ses projets de loi, et pendant la trève de discussions et d'événements qui paraît s'établir, je me propose de vous adresser une série de cinq lettres sur l'administration, les finances, l'instruction publique, la contrebande, la justice et les brigands de l'Espagne; après quoi je poursuivrai l'histoire du ministère Gonzalez Bravo, qui me paraît s'imposer une bien lourde tâche et assumer avec beaucoup de hardiesse une énorme responsabilité.

LETTRE XXXIX.

Madrid, 2 janvier 1844.

L'administration.

Nulle part autant qu'en Espagne le gouvernement ne forme plus de projets d'amélioration de tout genre et ne les exécute moins. Les Espagnols disent eux-mêmes que dans aucun pays on ne commande mieux et on n'obéit plus mal. Depuis l'établissement du gouvernement constitutionnel, tous les ministères qui se sont formés, toutes les Cortès qui se sont réunies, avaient annoncé pompeusement leurs intentions à cet égard ; mais les ministères se sont succédé sans avoir rien fait, et les Cortès, préoccupées des réformes radicales de la Constitution, au milieu de leurs discussions politiques et de leurs querelles de parti, n'ont fait que des essais de réglements qui ont augmenté encore la confusion dans les bureaux, laissant les abus croître et s'invétérer. Le désordre et l'anarchie sont devenus l'état normal de l'administra-

tion espagnole, et aucun fil ne suffirait à suivre les détours du labyrinthe intérieur de chaque ministère.

L'organisation de la haute administration du pays est restée pour le fond ce qu'elle était au temps du despotisme; seulement les six ministres, qui étaient alors six visirs abrités derrière l'inviolabilité du trône, sont aujourd'hui six proconsuls, ou pour mieux dire six dictateurs, quoique dépendant tantôt des Cortès, tantôt des corporations populaires organisées en petites conventions nationales permanentes dans chaque province. Ici l'habitude est plus forte que la raison, que les principes, que les lois. Ces dictateurs populaires ont conservé encore toutes les formes et tous les procédés du gouvernement absolu. Un ministre qui à son arrivée au pouvoir bouleverse d'un trait de plume l'organisation tout entière de son département, qui change le personnel et la nature des attributions de tous ses subordonnés, ne fait cependant aucun acte, ne donne aucune signature en son nom, et reporte tout vers le souverain, devenu le prête-nom de ses illégalités, ou plutôt la marionnette de ses parodies constitutionnelles. Un ministre espagnol ne nomme pas un garçon de bureau, un portier, ne donne pas la moindre commission en son propre nom; il fait tout au nom de cette royauté presque fictive, tombée aujourd'hui entre les mains d'une enfant dont, pendant ces deux dernières années, l'éducation a été dirigée de façon à

ne lui faire comprendre aucune des attributions que la loi accorde à la royauté constitutionnelle. On croirait que cette apparence de solennité donnée aux emplois de la moindre importance devrait rendre la position des fonctionnaires plus stable, leur admission plus difficile. Bien au contraire; le titre et l'emploi sont deux catégories entièrement distinctes. Un ministre nouveau ne révoque aucun titre; il respecte les décisions de son prédécesseur qui, au nom de la royauté, avait conféré des grades militaires ou créé un grand nombre d'employés; il ôte seulement l'emploi. Cet état de choses fait que le nombre des fonctionnaires s'accroît outre mesure, forme une espèce d'ordre, de corporation distincte dans le pays, et constitue comme un État dans l'État.

Les fonctionnaires se divisent en employés effectifs, employés *cessantes* ou en non-activité, et *jubilados* ou en disponibilité, qui comprennent ensuite de nombreuses catégories. Les employés effectifs sont payés irrégulièrement; leur traitement est souvent arriéré de deux et trois ans. Les employés en disponibilité ne le sont jamais; ils conservent néanmoins le droit, tantôt aux deux tiers, tantôt à la moitié, tantôt à un tiers seulement de leur solde, selon la décision du ministre qui les renvoie du service actif. Leur nombre est hors de toute proportion avec les besoins du service. Il y a quatre et cinq fois autant d'employés brevetés qu'il y a de places dans les diverses bran-

ches de l'administration. Aussi, dans le budget de cette année, voit-on figurer les *cessantes* et les *jubilados* pour l'énorme somme de 32 millions de réaux (8 millions de francs). Les titres et les brevets sont, à vrai dire, pour la plus grande partie tout à fait illusoires. Il y a des titulaires qui n'ont été en place que quelques mois. Cependant tous les hommes qui appartiennent à une classe un peu élevée, tous ceux qui ont reçu la moindre éducation, ou même qui savent à peu près lire et écrire, ont pour but constant de leur ambition la carrière des emplois publics. Pour la plupart d'entre eux, le brevet n'est en quelque sorte qu'un billet de loterie, qui les entretient dans une espérance et une illusion continuelles. Comptant sur cette chance que quelque ministre les mettra un jour en activité, ils se gardent bien de tenter quelque profession plus utile; ils croiraient déroger, et l'oisiveté leur paraît plus honorable. Ils se contentent d'un titre qui leur donne un rang dans la société, une position dans un parti, et qui les autorise à leurs yeux à se mêler activement aux affaires publiques, maladie presque générale chez les Espagnols; aussi ce nombre exorbitant d'employés sans emploi contribue-t-il beaucoup à fomenter cette agitation politique, cette ardeur pour les dissensions de chaque jour qui entretient le désordre et l'anarchie.

Dans ce bizarre système, la pétition et la sollicitation directes ne peuvent manquer de jouer un

grand rôle. Sous le régime absolu, c'était une des principales occupations du pouvoir, et le roi donnait audience à tous les solliciteurs indistinctement. La monarchie et la société en Espagne ont toujours eu un caractère démocratique et religieux ; car la démocratie, c'est-à-dire le peuple, aime autant l'absolutisme que la république, comme moyen de dominer les classes supérieures. La royauté en Espagne, quoiqu'elle se soit maintenue si longtemps plus absolue que dans aucun autre pays, avait conservé en même temps des formes patriarcales qui la rendaient populaire. Le peuple entrait au palais de ses souverains comme dans ses églises, approchait des rois comme des autels de Dieu, presque à toutes les heures et sans cérémonie ; aussi, dans l'esprit des classes inférieures, le culte pour la royauté est encore aujourd'hui confondu avec celui de la religion. Sous Ferdinand même, tout homme, de quelque condition qu'il fût, pouvait se présenter au palais et demander une audience au roi ; si la liste des solliciteurs était nombreuse, on l'inscrivait, et il revenait le lendemain. Il était certain, en vingt quatre heures, de voir le roi et de lui expliquer de vive voix son affaire. Ferdinand avait même sur sa table des rouleaux d'or de différentes dimensions qu'il distribuait très-souvent, dans ces sortes d'audiences, aux nobles ruinés, à des militaires, à des employés et à ces pauvres honteux qui abondent en Espagne plus que partout ailleurs. La na-

tion ne retirait de cet usage, il est vrai, aucun soulagement efficace; mais elle trouvait une espèce de consolation à ses maux dans ce contact direct avec la royauté. A l'exemple du roi, les ministres donnaient audience deux et trois fois par jour; c'était même là leur grande occupation.

Aujourd'hui, quoique les audiences soient moins nombreuses, la sollicitation n'afflue pas moins, et cette coutume a transformé les antichambres des ministres en véritables clubs politiques; on y vient par habitude, par désœuvrement autant que par nécessité. Les *pretendientes* (solliciteurs) sont de tout âge et de toutes conditions : à côté de la haute aristocratie on voit la plus humble roture, confondues pêle-mêle. Les femmes s'y trouvent toujours en grand nombre et sont l'objet de l'attention particulière des huissiers; les lois de la galanterie sont très-profondément enracinées dans le cœur des Espagnols, même chez les classes inférieures de la société. La conversation entre tous ces solliciteurs est générale et souvent très-piquante. La personne du ministre même chez qui l'on se trouve est livrée par préférence à tous les sarcasmes d'une foule impatiente et qui se venge d'avance du peu de succès de ses démarches. On ne se gêne pas non plus pour éclater en reproches violents et à haute voix, lorsque le ministre se fait attendre. Si parfois il renvoie son audience à un autre jour, alors ce sont des vociférations menaçantes et une véritable émeute dans les salons et

sur les escaliers du ministère. Les solliciteurs les plus modérés n'hésitent pas à faire retentir ces paroles : *No les falta exactitud en cobrar sus sueldos* (l'exactitude ne leur manque pas pour toucher leurs appointements).

Depuis quelque temps, toutefois, les ministres donnent bien plus rarement leurs audiences; la foule des solliciteurs devient un peu plus modeste et moins exigeante, par lassitude et par résignation. Les pouvoirs des Cortès, la grave raison de la responsabilité constitutionnelle ont fourni aux ministres un prétexte pour s'émanciper de cette gêne des audiences que leur imposait l'exemple de l'ancienne royauté. Du reste, aucune loi, aucun règlement administratif n'est venu régulariser les droits et les prétentions des solliciteurs aux emplois publics. Autrefois le haut patronage, les relations de famille et d'amitié tenaient lieu du mérite et de tous les droits; il en est à peu près de même aujourd'hui d'une autre manière, en ce que les recommandations s'étendent à tous les membres de la même communion politique. L'exercice du pouvoir, outre la question individuelle, est devenu une affaire de parti, et on voit tous les jours des hommes nouveaux élevés à de hautes fonctions dont ils n'avaient aucunement suivi la carrière. Ainsi M. Domenech, homme d'ailleurs honorable et de mérite, mais qui n'avait jamais été dans la magistrature, a été créé d'emblée membre de la Cour de cassation, et M. Collantès, juge

d'un tribunal de première instance dans une petite localité, a été nommé tout à coup sous-secrétaire d'État. Il en est à peu de même de M. Alonzo, autre sous-secrétaire d'État.

Dans l'armée, toute règle et toute hiérarchie a cédé devant les envahissements des pouvoirs de circonstance que les soulèvements ont fait surgir. Les juntes ont conféré des grades d'officier et de colonel à une foule d'hommes qui n'avaient jamais servi. Un nombre énorme d'officiers *illimitados* est confiné sans emploi dans des dépôts, où on est obligé de leur donner des rations de vivres, à défaut de leur demi-solde qui n'est pas payée. Avec une armée de soixante mille hommes, l'Espagne a des officiers et des généraux pour six cent mille.

La corruption, qui se concentrait autrefois dans les boudoirs du palais et des grands, est descendue d'un échelon plus bas, et se fait actuellement dans les cabinets des ministres, et plus encore dans ceux des chefs des principales branches de l'administration. Les hauts employés, directeurs généraux, *gefes de mesa* (chefs de bureaux), sont les arbitres suprêmes du sort des *pretendientes.* Il est admis que le plus grand nombre des emplois, surtout ceux qui dépendent du ministère des finances, ne s'obtiennent qu'à l'aide d'un *alboroque* (pot-de-vin), dont le taux est fixe et connu : ce taux équivaut généralement aux appointements d'une année de la place sollicitée. Si le *pretendiente* n'est pas en état de réaliser la

somme exigée, il est écarté, quand même il serait appuyé par des protecteurs puissants. Remis de semaine en semaine, de mois en mois, le protecteur se lasse et le solliciteur se retire désespéré. Mais à l'aide des arguments positifs, les *gefes de mesa* cessent d'être aveugles sur les droits du prétendant; la pétition, prenant vent en poupe, passe rapidement de l'*informé* au *despacho*, d'où elle sort émargée du mot sacramentel *concedido* (accordé), surpris dans un moment de bonne humeur ou de faiblesse.

Les affaires importantes se font dans le cabinet du ministre par un petit nombre d'employés dévoués entièrement à sa personne. Obligés, à leur arrivée au pouvoir, d'introduire des réformes dans toutes les parties de leur administration, les ministres sont sujets eux-mêmes à un travail exorbitant. Le précédent ministre de la guerre, le général Serrano, passait de quinze à seize heures dans son cabinet en deux séances, d'abord de huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, et ensuite depuis sept heures du soir jusqu'à trois heures après minuit. Ceux qui ne le font pas laissent les affaires en souffrance, tant elles se multiplient dans l'état de trouble et d'ébullition où se trouve en ce moment l'Espagne.

Les affaires secondaires, le commun des travaux se font et s'expédient dans les bureaux, avec des délais, des formalités et des complications dont une longue pratique peut seule donner la

clef. L'Espagne, plus que tout autre pays, est le domaine privilégié de la routine. Toute innovation devient odieuse; car, tendant à détruire un abus, elle s'attaque à des usurpations qu'on s'était habitué à considérer comme des droits acquis et qui passent en héritage d'un employé à l'autre.

Cet attachement à la forme, cette haine de l'amélioration, cette ténacité pour les attributions de chaque emploi, sembleraient devoir se corriger par la fréquente mutation des employés et l'avénement de nouveaux titulaires. Il n'en est rien. Les maximes du passé sont bientôt incarnées chez les nouveaux venus. Lorsqu'un ministre tombe, entraînant avec lui une très-grande partie de son personnel, les nouveaux employés font appel à l'expérience de ceux qu'ils ont remplacés. Les *jubilados* et les *cessantes* reviennent encore pendant quelque temps dans leurs bureaux pour instruire charitablement leurs successeurs, avec qui ils partagent pendant ce temps d'initiation leurs appointements et le casuel de la place, et par qui ils sont endoctrinés sur la résistance à opposer à toute réforme. N'allez pas croire que je charge ce tableau de l'administration espagnole. Le système que je vous expose subsiste en ce moment dans toute sa force; il est patent, connu de tout le monde à Madrid, et l'habitude seule fait que la chose paraît toute simple.

Le ministre des affaires étrangères, sous le titre de ministre *del despacho real*, avait autre-

fois le pas sur ses collègues; il jouit encore du privilége exclusif d'être logé dans le palais de Sa Majesté et de suivre la cour dans ses migrations aux différentes résidences royales. Les ministères des finances, de la justice, de la guerre et de la marine, occupent le palais superbe érigé par don Manuel Godoy, le fameux prince de la Paix. Le monument, à l'extérieur, n'a en lui-même rien de remarquable; mais la distribution intérieure est commode, spacieuse, et les décorations en peinture et en sculpture y sont répandues avec magnificence et profusion. Le ministre de l'intérieur occupe l'ancien palais du grand-inquisiteur.

Le ministre des finances (*hacienda*) et celui de l'intérieur (*gobernacion*) sont les deux ministres politiques; mais leur action, toute absolue quant au personnel de leurs administrations, est bornée et pour ainsi dire nulle dans les provinces. Chacun d'eux est représenté par un agent qui émane directement de lui, et qui réside dans le chef-lieu de la province. Le chef politique, qui répond à nos préfets et qui dépend du ministre de l'intérieur, a dans ses attributions l'ordre et la police dans la province; c'est tout bonnement la machine de guerre du parti dominant. L'intendant nommé par le ministre des finances est le véritable administrateur. Ces deux fonctionnaires, égaux de rang, sont dans une continuelle rivalité, et empiètent sans cesse l'un sur l'autre, leurs attributions n'étant pas définies. Le chef politique a

bien le pas sur l'intendant, mais l'intendant a des appointements plus considérables et une manutention de revenus publics qui lui permet d'exercer dans le pays une influence plus grande, plus réelle que le chef politique. Les intendants sont aussi généralement plus instruits que les chefs politiques; ils ont fait leur stage dans les bureaux du ministère des finances et possèdent des connaissances pratiques. Du reste, il y a un tel nombre de lois, de règlements, d'ordonnances, sur les attributions de ces deux fonctions, qu'il arrive souvent que, dans leurs contestations mutuelles, chacun, en vertu de lois antérieures, se trouve dans son droit, et refuse de céder, jusqu'à ce que le ministre, lassé de leurs querelles, envoie l'un d'eux dans les *cessantes*, ou qu'un *pronunciamiento* subit les renverse tous les deux à la fois.

Pour augmenter la confusion et les conflits, la députation provinciale exerce sur eux un contrôle continuel et s'érige en une véritable souveraineté locale : c'est une Chambre législative au petit pied; elle a le privilége de pouvoir imposer la province jusqu'à une somme assez considérable, et de répartir à son gré tous les impôts et tous les contingents de l'armée votés par les Cortès. Bien que le chef politique soit désigné comme président de la députation provinciale et l'intendant comme vice-président, cette députation peut se réunir quand elle le veut, et il suffit d'un membre présent et du secrétaire pour qu'elle puisse pren-

dre des arrêtés qui sont souvent en contradiction formelle avec les ordonnances des ministres ou avec les résolutions des Cortès.

On voit que tout est encore à organiser en Espagne, qu'il faut y fortifier l'autorité centrale et l'autorité administrative dans les provinces. Le régime constitutionnel que l'Espagne s'efforce d'introduire chez elle, à l'instar de la France et de l'Angleterre, ne saurait porter fruit tant que les corporations municipales et provinciales existeront avec leur organisation actuelle.

LETTRE XL.

Madrid, 8 janvier 1844.

Les finances.

Le ministère, ne s'étant pas trouvé en mesure de présenter aux Cortès un budget régulier, et n'ayant pas demandé de vote de confiance, continue à faire lever les impôts sur l'ancien pied, pour faire face aux dépenses publiques. Depuis de longues années le système financier de l'Espagne est un problème très-difficile à résoudre. Aucun des ministres qui se sont succédé au pouvoir n'a peut-être même connu la véritable situation des ressources et des obligations du pays. S'il a sondé la plaie, il l'a reconnue tellement incurable qu'il n'a pas essayé de remède. Chaque ministre, chaque changement politique a augmenté la dette publique et les embarras des finances. Autrefois, dit-on, les murs et les plafonds du Trésor royal étaient supportés par des poutres pour les empêcher de crouler sous le poids des sommes qui s'y trouvaient entassées;

actuellement le Trésor est vide, le crédit nul, et le déficit va toujours en augmentant dans une proportion effrayante.

Les Cortès votent, il est vrai, tous les ans les budgets, mais jusqu'à présent aucun ministre n'a rendu ses comptes. Quand les commissions des Chambres ou quelques membres du Sénat et du Congrès demandent des comptes ou des renseignements au ministre sur l'état de quelques branches des revenus et des dépenses, ils sont renvoyés aux bureaux des ministères, où ils trouvent une telle anarchie, un tel désordre, qu'ils sont bien vite dégoûtés de porter leurs investigations dans ces étables d'Augias. Les finances d'Espagne, m'a dit un jour un homme d'État du pays, sont des abîmes comme ceux de la mer, dont on n'ose et dont on ne peut sonder la profondeur.

Ce désordre des finances en Espagne est très-ancien. Les Espagnols ne se le dissimulent point; mais ils manquent de bonne foi et de courage pour en sortir. Les finances, disent-ils eux-mêmes, sont pauvres non par manque de ressources et de richesses, mais *por las muchas sangrias que hacen las manos por do passan,* à cause des grandes saignées que leur pratiquent les mains par lesquelles elles passent. Au XV[e] siècle déjà, il y avait cent mille personnes employées au recouvrement des revenus, et dont le traitement s'élevait à plus de 50 millions de réaux (12,500,000 fr.). Sous la domination de la maison

d'Autriche, les revenus de l'État ont été généralement affermés à des agents, la plupart du temps étrangers au pays. Ces fermiers pressuraient le peuple, commettaient toutes sortes d'exactions et d'abus, semaient la démoralisation dans les classes supérieures de l'État, et occasionnaient des désordres qui avaient souvent pour eux de funestes résultats. L'ancien proverbe disait : *Los arrendadorcillos comen en plata y mueren en grillos ;* les petits fermiers mangent dans la vaisselle d'argent et meurent dans les fers.

La maison de Bourbon a mis un certain ordre dans les finances d'Espagne; les sages réformes introduites dans la gestion du Trésor ont fait diminuer les charges et augmenter les revenus de l'État. La perception, qui coûtait au Trésor, du temps des *arrendadores* (fermiers), surtout dans les provinces du Midi, jusqu'à 28 et 30 pour 100, a été réduite à 5 pour 100; les contributions indirectes se sont améliorées au point que le produit du tabac s'est élevé de 11 à 27 pour 100, et que les revenus de la douane ont monté de 3 à 12 pour 100. Cet état de choses s'est maintenu jusqu'à la fin du dernier siècle. L'incurie de Charles IV, la guerre ruineuse contre la république française et contre l'Angleterre, l'invasion de Napoléon et la perte des colonies ont jeté la perturbation dans les finances de l'Espagne, qui empirent tous les jours.

La cause principale de la détresse des finances est l'accroissement continuel des fonctionnaires

et leur peu de moralité, qui d'ailleurs est inévitable; car les employés n'étant pas rétribués convenablement, et souvent ne l'étant pas du tout, se croient autorisés à prélever des épices; il y a presque un consentement tacite de la part du gouvernement pour les exactions qu'ils commettent. L'opinion publique même ne flétrit point un fonctionnaire prévaricateur; au contraire, quand un homme s'est enrichi au détriment de l'État, il est considéré, respecté à raison de la source même de ses richesses. Voler l'État n'est pas un crime en Espagne, c'est une preuve d'habileté et d'intelligence. Très-souvent il arrive, et les exemples ne manquent pas, que les juntes, les généraux, les officiers, dans les moments de troubles, enlèvent les caisses et s'enfuient. Lorsqu'ils sont de retour, personne ne leur en demande compte.

La direction du recouvrement des impôts dans une province se compose de quatre sections, sous la direction de l'intendant en chef, savoir: *l'intendencia*, *la contaduria*, *l'administracion* et *la tesoreria*, sans compter *los officiales undecimos de hacienda*, c'est-à-dire les employés de la onzième catégorie. Chacun des chefs de section est presque indépendant des autres; chacun attire à soi le plus d'affaires possible, rivalisant, non pour le bien du service public, mais pour s'enrichir au détriment de l'État. En général, incertains sur leur sort, les fonctionnaires détournent sans scrupule, à leur profit, les revenus

publics; tout les favorise dans leurs exactions : la faiblesse du gouvernement central, l'exigence des autorités locales et des généraux commandant les provinces, qui se font fréquemment livrer les impôts.

Depuis l'établissement de la Constitution, la perception de l'impôt foncier devrait s'exécuter à meilleur compte que chez toutes les autres nations. En effet, les *ayuntamientos* sont censés ne recevoir que 2 pour 100, et les *cobradores*, c'est-à-dire les citoyens chargés du recouvrement, n'ont droit qu'à 1 pour 100; mais, par la corruption des employés, par l'usage que les députations provinciales et les municipalités font de leurs attributions, on doit considérer l'impôt foncier, cette branche principale et la plus régulière des revenus du pays, comme tout à fait problématique; aussi l'impôt foncier, évalué, pour l'année 1843, à 101,800,000 francs, est tout à fait fictif; il n'est pas proportionné à la richesse du pays, et le gouvernement n'en reçoit qu'une faible partie. On peut calculer sans exagération que la moitié des impôts votés par les Cortès entre seulement au Trésor; l'autre moitié est détournée de sa destination ou reste entre les mains des administrateurs de toutes classes.

La malversation des fonds publics est sans nul doute la plus grande calamité pour les finances de l'Espagne. En signalant quelques abus qui existent dans les diverses branches de l'ad-

ministration, on comprendra facilement comment l'Espagne ne peut pas faire honneur à ses engagements ni arriver à équilibrer son budget.

Les autorités municipales, étant chargées de surveiller les fonctionnaires inférieurs et de rendre compte au gouvernement de leur conduite politique et morale, les tiennent par là complétement dans leur dépendance. Ainsi tout alcalde d'un village, d'un *cabeza de partido*, chef-lieu d'arrondissement, ou d'une capitale (chef-lieu de province), qui ne remet pas au Trésor, dans un temps prescrit, l'argent provenant des contribuables, ne peut pas y être contraint par les agents du fisc, ceux-ci pouvant craindre que l'alcalde les fasse destituer sous prétexte d'opinion politique. Les *ayuntamientos* retiennent donc les fonds de l'Etat tout le temps qu'ils veulent, et en font très-souvent un trafic scandaleux. Il n'est pas extraordinaire non plus de voir les intendants et les trésoriers spéculer avec l'argent de l'Etat. Ces derniers ont la faculté d'être en même temps bailleurs de fonds pour les particuliers. Enfin il n'est pas rare que les chefs de l'administration des finances ordonnent de fausses évaluations des biens nationaux dont la vente leur est confiée, afin de devenir eux-mêmes acquéreurs à vil prix.

Il y a peu de provinces en Espagne où des foires n'aient lieu trois ou quatre fois par an, et les droits de ces foires bien administrés pourraient donner au Trésor des revenus considérables; mais

les *ayuntamientos* sont si arbitraires et ont tant de pouvoir sur les employés qu'ils sont par le fait les véritables usufruitiers de cette branche importante des revenus. Une foire qui devrait produire au Trésor, par exemple, 200,000 francs, n'en donne souvent pas 50,000, et ce dommage n'est pas causé pour une seule année, mais devient normal ; car l'évaluation des trois premières années sert de base à l'impôt fixe.

Les contributions imposées au commerce et à l'industrie ouvrent partout un champ vaste à la fraude. Depuis quelques années, l'industrie, en Espagne, par la force des choses, est certainement en progrès ; néanmoins il y a une diminution constatée dans les recettes. Ceci provient de ce que les commerçants ont recours à la vénalité des chefs de bureaux, et, prétextant l'impossibilité de payer la somme à laquelle ils sont imposés à cause de pertes simulées, ils fraudent le Trésor. Les *estancos,* bureaux de la régie du tabac et du papier timbré, sont donnés par les intendants à leurs créatures, qui ne fournissent qu'un cautionnement illusoire ; aussi, en cas de banqueroute ou de détournement de fonds, c'est toujours le gouvernement qui perd.

La fraude est encore bien plus grande et bien plus scandaleuse dans les contributions indirectes. Personne n'ignore avec quelle audace se fait la contrebande sur les frontières du Portugal et dans tous les ports d'Espagne ; les intendants eux-

mêmes la facilitent; les commandants militaires, les employés s'enrichissent tous par ces moyens illicites. En 1842, les revenus de la douane ont été évalués à 77 millions de réaux (17,500,000 fr.); le ministre des finances les a portés, pour cette année, a 90 millions de réaux (22,500,000 fr.). Cette augmentation ne se justifie nullement. On pense seulement que le ministre, ayant eu le projet de faire un emprunt en donnant aux capitalistes pour garantie les revenus de la douane, les a grossis aussi facultativement qu'il les eût diminués dans une autre circonstance. En général, les douanes suffisent à peine à payer le nombreux personnel et les corps spéciaux que le gouvernement entretient pour assurer leur perception.

L'administration du sel a donné lieu souvent à de graves abus de la part des fonctionnaires. Les directeurs des dépôts de sel, à l'exemple des trésoriers, qui spéculent avec l'argent des contribuables, trafiquent avec le sel. Les garde-magasins sont obligés, tous les trois ou quatre mois, de leur livrer 100 ou 200 boisseaux de plus qu'ils ne doivent; ils trouvent non-seulement le moyen de les satisfaire, mais encore eux-mêmes de faire fortune. On m'a cité un garde-magasin qui, au bout de trois ans, a acheté pour plus de 300,000 fr. de biens nationaux. Cette branche de revenu est affermée en ce moment à la maison Salamanca, pour 12 millions de francs par an.

La fabrique du papier timbré a toujours été en

Espagne une source de détournement. Plusieurs employés principaux sont devenus millionnaires sans courir le moindre risque. Ils reçoivent par chaque mille de rames de papier à timbrer un certain nombre de rames pour les déchets; de cette manière ils font timbrer pour leur propre compte autant de feuilles qu'ils veulent. Ceci se fait au vu et au su de tout le monde, et cependant le gouvernement n'a jamais essayé de réformer cet abus. Les seuls revenus fixes, réguliers, sont ceux qui proviennent des impôts qui ont été affermés; mais les principaux sont entre les mains des particuliers, comme ceux des eaux-de-vie, du sel et des mines d'Almaden. Chose encore étrange, ces mêmes produits ne donnent des bénéfices que depuis qu'ils sont exploités par des étrangers, ce qui ferait croire que, si les finances pouvaient être gérées par d'autres que par les Espagnols, leur produit quadruplerait en peu de temps. En effet, le revenu des mines d'Almaden, qui ne produisait pas, il y a dix ans, au gouvernement, 150 à 160 fr. par quintal de mercure, depuis qu'il a été affermé à la maison Rotschild, a suivi une progression ascendante : il était en 1838 de 350 fr., et cette année il a monté à 451 fr. par quintal, c'est-à-dire que ce produit a triplé en trois ans, et le mercure rend au gouvernement un revenu net de 9 millions de francs, qu'il reçoit souvent par anticipation.

Tous les revenus de l'Etat ont été évalués, dans

le budget de 1842, à 219,798,350 fr., et les dépenses à 385,409,950 fr., ce qui donne un déficit de 165,611,600 fr. Pour l'année présente, M. Calatrava a évalué les revenus à 215,275,492 fr., et les dépenses à 298,373,144 fr., ce qui ne devait plus donner qu'un déficit de 83 millions environ. Cette différence d'une année à l'autre de 4 millions et demi de moins en déficit ne provient pas, comme on pourrait le croire, d'une amélioration quelconque dans les revenus ou d'une diminution des charges; c'est tout simplement une erreur de chiffres ou le résultat incertain d'un nouveau plan de finances. Tous les ministres, il faut le dire, font les évaluations de leurs budgets comme ils l'entendent; l'état des finances n'est point connu de ceux qui les dirigent, et les rapports communiqués aux Cortès sont toujours faux ou erronés. Il n'est donc pas étonnant que tous les ans on présente une situation du Trésor tout à fait fictive et sans rapport avec les prévisions.

La dette publique de l'Espagne est un mystère bien plus difficile encore à approfondir. Les anciens rois d'Espagne sont célèbres dans l'histoire par leur bonne foi et la sainteté de leurs engagements; ils acquittaient leurs dettes avec un scrupule religieux. Ferdinand V, dans son testament, assignait au payement des dettes de l'Etat non-seulement sa couronne, ses insignes royaux, ses joyaux, mais jusqu'à sa propre vaisselle. On cite à l'honneur proverbial des vieux Castillans ce trait d'une pro-

bité chevaleresque, qu'un général espagnol, se trouvant une fois sans argent en Italie pour payer ses troupes, offrit, comme hypothèque de l'emprunt qu'il contractait, la moitié de sa moustache. Le coffre du Cid, suspendu aux voûtes de la vieille cathédrale de Burgos, est un anathème éternel que l'honneur des vieux espagnols jette aux générations actuelles.

Les derniers rois, Charles III et Charles IV, ont pris quelques mesures sages pour satisfaire à leurs engagements. Ferdinand VII lui-même, tout en bénéficiant sur les emprunts de l'Etat pour son trésor particulier, et quoiqu'il n'eût pas reconnu la dette contractée par les Cortès révolutionnaires de 1821 à 1823, a fait de grands efforts pour éteindre la dette; il a doté la caisse d'amortissement de fonds et de rentes considérables. En peu de temps 50 millions de réaux (13,500,000 fr.) furent liquidés et inscrits sur le Grand-Livre à 5 pour 100, et plus de 8 millions furent amortis. L'édifice construit à cet effet existe toujours et porte pompeusement en grosses lettres le titre de *Caja de Amortizacion*, mais depuis longues années on n'y amortit rien. Les bureaux de la gestion des biens nationaux s'y trouvent établis en ce moment. Les biens consacrés dans l'origine à l'amortissement de la dette viennent d'être l'objet d'un traité qui les transporterait aux travaux publics.

Depuis l'établissement de son système financier,

le gouvernement espagnol, profitant de l'ignorance où on était en Europe sur l'état du Trésor et sur les ressources de l'Espagne, a fait lui-même de l'agiotage sur les fonds publics, et n'a cessé de présenter, avec une mauvaise foi sans exemple dans les fastes d'aucune nation, des documents et des situations évidemment fausses, tant sur ses anciens engagements que sur ses ressources et sur ses projets. L'ancienne dette des Cortès, qui a été contractée en Angleterre et en France, en 1823, à 30 et jusqu'à 56 pour 100, et que Ferdinand n'a pas voulu reconnaître, a été comprise parmi les dettes de l'État. De nouveaux emprunts ont été contractés à des conditions non moins onéreuses, sans qu'on ait jamais pris des moyens réels et efficaces non-seulement pour l'extinction, mais pour la consolidation de la dette. Aussi on n'a pas pu parvenir à classer et à vérifier les diverses prétentions, et personne ne pourrait connaître l'état véritable de la dette d'Espagne. On l'estime dans le pays de 3 à 5 milliards de francs, se divisant en dette active, passive et différée, en dette portant intérêt et dette sans dividende. La dette intérieure figure pour plus de 2 milliards. L'Espagne ne fait rien, ni pour amortir sa dette, ni pour payer les intérêts ; seulement l'intérêt des coupons capitalisés, montant à la somme de 7 millions de francs, est payé à quelques capitalistes qui ont consenti à toucher 3 pour 100 des intérêts de leurs capitaux Une situation pareille, en présence d'un déficit annuel qui s'ac-

croît tous les ans, ne pourra finir, lorsque les biens nationaux seront épuisés, que par une véritable banqueroute. Le gouvernement ne veut pas proposer aux Cortès d'avouer franchement et de proclamer cette situation désastreuse à la face de l'Europe, car il en exploite encore les bénéfices sans en avoir les inconvénients. En effet, il faudrait, en déclarant une banqueroute, organiser le système financier sur des bases solides, équilibrer les revenus et les dépenses ; c'est ce qui est impossible dans l'état du pays. On aime mieux vivre d'expédients et spéculer avec quelques négociants à des intérêts usuraires. L'Espagne est comme un grand seigneur ruiné, qui veut toujours vivre grandement, qui emprunte sachant bien qu'il ne paiera jamais, et qui continue à s'obérer aux dépens des vilains qu'abuse encore son illustration passée.

Depuis trente-cinq ans, il y a eu en Espagne cinquante ministres des finances. Dans la dernière époque, depuis 1834 jusqu'à 1843, il y en a eu seize (1) qui se sont succédé aux affaires ; trois, MM. Mendizabal, Pita-Pizarro et Ayllon, ont été appelés à deux reprises à diriger le ministère. Ainsi chacun d'eux n'a gardé, terme moyen, que

(1) Xavier Burgos, Antonio Mendizabal, Jose-Maria Aranalde, Jose Imaz, comte de Toreno, Mendizabal (deux fois), Pita-Pizarro (deux fois), Antonio Sejias, Alexandre Mon, marquis de Montevirgen, San-Millau, Ramon Santillan, Gamboa, Surra y Rull, Calatrava, Ayllon (deux fois).

sept à huit mois le portefeuille des finances. Est-il possible, dans un si court espace de temps, non-seulement de pouvoir établir un système quelconque, mais même de connaître les rouages ordinaires de l'administration? Aucun de ces cinquante ministres n'a mérité la reconnaissance du pays, aucun n'a adopté de mesures efficaces pour améliorer la situation financière.

L'administration de MM. Toreno, Mendizabal et Calatrava a eu le plus de retentissement à l'étranger. Le premier était sans doute un des plus habiles financiers qu'ait possédés l'Espagne, et le dernier, le plus honnête et le mieux intentionné; mais M. Toreno, par ses largesses, ses dissipations, ses emprunts scandaleux, est celui peut-être qui a le plus affaibli le crédit de l'Espagne. Il a surtout jeté dans l'administration des principes de désordre et de corruption qui dès lors ont constamment augmenté. Les bonnes intentions de M. Calatrava se sont brisées contre les abus des administrateurs en sous-ordre, contre les exigences des autorités municipales et contre les prétentions des bailleurs de fonds privilégiés. Du reste il n'a jamais essayé de grandes réformes, et son système consistait à vivre au jour le jour, au meilleur marché possible. M. Mendizabal, homme à expédients et d'un charlatanisme imperturbable, inspira quelque temps une confiance extraordinaire; mais il a toujours opéré avec une présomption, une légèreté inconcevables. Il a privé le Trésor des revenus les plus

nets et les plus réels, de celui des dîmes, par exemple; il a effrayé les propriétaires et les capitalistes par ses emprunts forcés, et ceux-ci, désespérant de voir jouir le pays d'aucune prospérité, ont préféré porter leurs capitaux au dehors que de les exposer à toutes les éventualités des guerres et des exactions du gouvernement national. Il n'y a presque pas de propriétaire en Espagne, jouissant de 20 à 30,000 livres de revenu, qui n'ait la moitié de sa fortune placée sur les fonds étrangers, surtout sur les rentes françaises. Les Espagnols connaissent si bien leur gouvernement que pas un habitant des provinces n'achète jamais de la rente d'Espagne, certains qu'ils sont de ne pas être payés. Toute la dette a été fournie par l'Angleterre et la France, où se sont remplis les emprunts. Les marchés étrangers ont été exploités de la manière la plus scandaleuse par Ferdinand VII et par les gouvernements subséquents. On faisait un emprunt pour payer les dividendes des emprunts précédents, et ainsi de suite. Escamoter ainsi l'argent des étrangers est regardé en Espagne comme de bonne guerre; tant pis pour ceux qui s'y laissent prendre. Un ministre espagnol des finances, en sa qualité de serviteur de l'État, est comme le Caleb de Walter Scott, ce vieux domestique si honnête, mais qui dérobe au dehors tout ce qu'il peut, pour que son maître ruiné puisse encore vivre noblement, et qui lui conseille même de tricher au jeu pour se faire une

bourse bien garnie afin de pouvoir figurer comme il convient à un gentilhomme.

Les finances en Espagne ne sont nullement en harmonie avec l'organisation politique et l'administration du pays; tantôt elles dominent la situation, tantôt elles en dépendent. Les révolutions successives n'ont pas extirpé les anciens priviléges; elles les ont déplacés en les changeant seulement de formes et de tendances. Le mal qui était caché et ignoré n'est devenu évident que lorsque la gangrène a gagné presque toute la surface. Depuis que la suprématie du clergé a été abolie, celle des autorités municipales et des administrations s'est accrue considérablement, et il y a entre eux cette différence que le clergé n'absorbait que les ressources du territoire qu'il cultivait en même temps, tandis que les employés à divers degrés dissipent les revenus de l'État qu'ils administrent très-mal, et placent hors du pays le produit de leurs dilapidations. Il n'y a en Espagne, il faut le dire, des institutions ni assez sages, ni assez protectrices, ni des hommes assez habiles et assez populaires, ni des partis assez forts et assez puissants pour introduire dans les finances les réformes nécessaires.

Enfin, pour mieux apprécier la situation financière, ajoutez que le gouvernement anticipe toujours sur les recettes; le ministre qui arrive liquide en papier sans valeur les dettes de son prédécesseur, et s'occupe aussitôt de contracter des enga-

ments avec les capitalistes ou d'obtenir quelques avances des intendants des provinces. Ainsi l'avenir est de plus en plus engagé ; actuellement, par exemple, les dépenses de l'année se font avec une partie des recettes des années 1845 et même 1846. La dilapidation se trouve par là consacrée, car on ne peut apurer avec rigueur les comptes de ces fonctionnaires auprès de qui le Trésor sollicite des avances de fonds.

L'Espagne se trouve dans ce cercle vicieux qu'elle a besoin d'organiser ses finances et qu'elle ne peut les organiser faute d'argent. Elle a perdu non-seulement tout crédit à l'étranger, mais encore sa propre confiance à l'intérieur. Avant tout il faut qu'elle s'éclaire sur son véritable état financier et qu'elle le fasse connaître franchement et loyalement à l'Europe. Des hommes sérieux, effrayés du désordre qui règne dans toutes les branches de l'administration, s'occupent d'y porter remède. Le dictionnaire statistique de M. Canga Arguellès serait un document précieux à consulter sur les ressources de l'Espagne, si l'auteur eût vécu assez longtemps pour le revoir et le compléter. En ce moment un des hommes influents des Cortès, M. Madoz (Pascal), se propose de publier un ouvrage statistique et financier sur l'Espagne, qui sera de la plus grande utilité pour le pays et les étrangers. Avant tout il faut que l'Espagne renonce à ses expédients du jour qui la ruinent, à ces emprunts qui livrent les principales branches

de son administration à des intrigants, véritables vampires qui sucent la substance de ses meilleures ressources.

La garantie la plus efficace que l'Espagne puisse désormais donner à l'Europe, c'est d'abord l'exposition loyale de sa position financière, ensuite de la bonne foi dans ses transactions, un bon système d'économie politique approprié à l'état actuel du pays, et surtout la résolution ferme et énergique de faire disparaître les abus qui pullulent dans la gestion de ses finances. Encore malgré cela, elle ne pourra plus trouver d'argent à l'étranger. C'est aux nationaux à fournir aux besoins du sol natal; alors les industriels, les entrepreneurs des autres pays de l'Europe viendront apporter le fruit de leur expérience, leur esprit actif et inventeur, et même leurs capitaux; enfin, elle pourra s'organiser. Alors cessera l'état violent et révolutionnaire où elle n'est restée que trop longtemps, et qui finirait par user tout ce qu'il y a de force, de morale et de vie dans un pays qui eut jadis de si hautes destinées et qui est si digne à tous égards de remonter les degrés de son antique splendeur.

LETTRE XLI.

Madrid, 5 janvier 1844.

Instruction publique.

La marche de la civilisation en Espagne n'a pas été la même que celle des autres pays de l'Europe. En France et en Allemagne, l'instruction et l'industrie, après avoir traversé de longs siècles de barbarie et de superstition, sont arrivées lentement, mais progressivement, à satisfaire aux besoins et aux intérêts des masses.

L'Espagne fut d'abord, comme le midi de la Gaule, l'école de l'empire romain; c'est dans son sein que la reine du monde envoyait l'élite de ses orateurs et de ses jurisconsultes; c'est sur ses côtes que, depuis plusieurs siècles, s'établit l'entrepôt du commerce de l'Occident, et que les plus anciens peuples du monde, en échangeant leurs trésors contre les riches productions d'une terre fertile, apportèrent les bienfaits de l'instruction

et de la civilisation de l'Orient. Rome lui doit ses plus illustres empereurs et ses plus célèbres poëtes et écrivains: Sénèque, Lucain, Quintilien, Trajan et Marc-Aurèle, etc. Pendant qu'elle tenait le sceptre de la puissance et de la gloire militaire, l'Espagne partageait avec la Gaule méridionale celui de l'industrie et de l'intelligence. Lorsque l'invasion des Barbares vint couvrir l'Europe d'un linceul d'ignorance et de barbarie, plus heureuse que les autres pays, sans attendre la marche lente des siècles, elle fut tout à coup régénérée par une autre invasion; les Maures apportèrent avec eux, dans son sein, les lumières de la civilisation, les arts, le commerce et l'industrie. L'Espagne se renouvela sous l'impulsion de ces nouveaux conquérants; de magnifiques monuments s'élevèrent de tous côtés, des manufactures s'établirent, de vastes bibliothèques répandirent l'instruction au milieu des masses.

C'est au temps de sa plus grande gloire militaire, après avoir reconquis son indépendance, que l'Espagne se trouva de nouveau replongée dans les ténèbres de l'ignorance et de la superstition. L'instruction, remontée des classes inférieures aux classes supérieures, est tombée dans les mains du clergé, qui s'en est emparé et l'a dirigée selon ses vues et ses intérêts. L'introduction des livres étrangers fut prohibée, sous peine des galères, afin d'isoler l'Espagne du mouvement intellectuel du reste de l'Europe; chaque génération fut dévolue,

dès le berceau, à la même puissance, à la même idée, et, maîtresse absolue, l'Inquisition a pu limiter à son aise l'instruction publique, et la réduire à la théologie, à la philosophie scolastique, au droit canon. Les nombreuses fêtes religieuses, les voyages d'outre-mer ont laissé un sol fertile sans culture, les manufactures sans travaux; la plus grande partie du territoire était en friche; le commerce devint languissant, et les richesses du Nouveau-Monde, acquises au prix de tant de sang et de tant de crimes, ne faisaient plus que traverser l'Espagne. Enfin ce peuple maure, auquel elle était redevable de son ancienne prospérité, fut chassé jusqu'au dernier du pays qu'il avait fécondé. Tout se courba devant la terrible Inquisition; un roi lui-même fut puni d'une larme de pitié versée pendant un auto-da-fé, par une palette de son sang, que le bourreau, après l'avoir tiré de la veine royale, jeta dans le bûcher des victimes! Singulière application de cet esprit chrétien qui, partout éclairant les peuples comme un flambeau régénérateur, ne fit dans ce pays, entre les mains d'un clergé tyrannique, qu'opprimer et qu'anéantir! Cependant, à quel haut degré de gloire et de prospérité ne serait pas parvenue l'Espagne si elle avait continué, depuis le VII[e] siècle, sa marche rapide dans la civilisation?

Un assez grand nombre d'universités avaient bien survécu à cette décadence; mais, dominées par un pouvoir jaloux, contraintes à se limiter

aux facultés qui leur étaient désignées, elles ne purent en rien balancer, comme dans d'autres pays, l'influence et la toute-puissance des ordres religieux. L'instruction resta jusqu'à nos jours entièrement étrangère aux intérêts de la société et aux besoins du pays. Les sciences naturelles, la physique, les mathématiques, l'enseignement de l'agriculture, celui de l'économie et du droit politiques furent abandonnés; huit années de la jeunesse furent consacrées à l'étude du droit, et la moitié spécialement réservées à approfondir le droit romain. Les enfants du peuple ne furent occupés que de pratiques religieuses; les filles de la noblesse reçurent une instruction monastique; un tiers seulement des fils des nobles participèrent à un enseignement restreint et incomplet. Les étudiants, dans beaucoup d'universités, vivaient d'aumônes, et, pendant les vacances, parcouraient les différentes villes en mendiant et en chantant; quelques-uns se plaçaient comme valets chez les grands seigneurs, se réservant les heures nécessaires à leurs études, et c'est de cette manière que le ministre Calomardé a fait son droit. Enfin, au commencement de notre XIX[e] siècle, le siècle de progrès et de lumières, en 1803, sur plus de trois cents enfants on n'en comptait qu'un seul qui eût reçu les premiers éléments de l'instruction.

Aussi, après une suite de douze siècles, l'Espagne, si brillante jadis, est un des pays les moins favorisés de l'Europe par l'instruction; elle ne

laisse guère derrière elle que la Russie, sortie d'hier des langes de la barbarie! Malgré les tentatives de ses rois, malgré tous les efforts du gouvernement de nos jours, un trentième seulement de la population jouit des bienfaits de l'instruction publique, tandis que le rapport est d'un sixième pour la Suisse et l'Allemagne, et d'un huitième pour la France.

Plusieurs souverains, afin d'affranchir leur royauté et leur peuple du despotisme religieux, firent de nobles efforts pour la propagation des lumières et des sciences. Alphonse-le-Savant combla d'honneurs les maîtres des sciences, dont le savoir se bornait à laBible, aux œuvres d'Hippocrate et aux compilations de Justinien, qui comprenaient quelques généralités politiques. Henri IV mit entre les mains des hommes de lettres une grande partie du pouvoir, les recherchant comme moyenne classe, *gente media*, entre *la nobleza y el pueblo*, suivant l'expression de Mendoza.

Ward, Ensenada et Uztaritz, sous le règne de Philippe VI, donnèrent, encouragés par ce prince, une nouvelle direction aux études. Le célèbre Feijoo, introducteur, en Espagne, de la philosophie voltairienne, contribua aussi à l'amélioration de l'enseignement en stigmatisant sans miséricorde les pédants et en soutenant que l'étude de la langue française était plus utile que celle du grec. Plus tard, Jovellanos, Campomanès, par leurs écrits sur le gouvernement, le crédit et la législ-

lation, firent connaître le vide des études universitaires, en même temps qu'Iglesias et Iriarté jetaient le ridicule à pleines mains sur les maîtres chargés de l'éducation de la jeunesse. Charles III, enfin, fonda des chaires spéciales pour l'enseignement des lois et de diverses sciences négligées par les Universités. Il établit la Société économique, chargée principalement des mathématiques et de l'agriculture, et donna, par l'expulsion des Jésuites, le signal de l'émancipation de l'instruction publique. Son successeur, Charles IV, craignant l'influence des idées révolutionnaires de la France, ne prêta pas le même appui à l'instruction.

Dans les premières années du règne de Ferdinand, on avait poursuivi la réforme des études; en 1820 on avait commencé l'enseignement du droit politique, celui du droit des gens; on avait en outre décrété la liberté des études, c'est-à-dire la faculté de suivre à la fois plusieurs cours, et de se faire examiner dans chacun d'eux. Mais en 1824 l'Inquisition avait relevé la tête, et toute innovation lui portait ombrage : la réaction fut complète; tout ce qui avait été fait pour la propagation de l'instruction publique fut aboli, et la loi qu'on publia alors prescrivait aux professeurs de ne se servir, pour faire leurs cours d'histoire, que des auteurs qui leur étaient désignés. L'enseignement de la philosophie fut réduit à la scolastique; le droit romain eut le pas sur le droit espagnol; le droit canonique fut limité aux

auteurs les plus ultramontains. Enfin la théologie et la médecine reçurent aussi une direction analogue aux idées rétrogrades qui animaient le gouvernement espagnol de cette époque.

En 1836, on rétablit la liberté de l'enseignement; on créa différentes chaires de mathématiques, de droit naturel et politique, des sciences physiques et industrielles; mesure qui aurait eu, du reste, plus d'effet, si l'on avait en même temps remplacé les professeurs, qui, peu éclairés eux-mêmes, ne purent pas entrer pleinement dans la large voie qui leur fut ouverte. La philosophie prit surtout un nouvel essor : M. Cardenas, jeune professeur de vingt-quatre ans, y introduisit le premier la réforme, en substituant la philosophie spiritualiste à la philosophie scolastique. Cette innovation suscita plus d'un orage; les chaires évangéliques l'anathématisèrent; l'Université, si toutefois elle existe en Espagne, le menaça de la censure ecclésiastique, que M. Cardenas demandait lui-même pour sa brochure contre le néo-catholicisme. On l'appela athéé, et, quelques années plus tôt, il aurait sans nul doute figuré dans un auto-da-fé. Le jeune professeur de Séville, aujourd'hui directeur de la *Revue de Madrid*, n'en continua pas moins son cours pendant trois ans, à la grande satisfaction de ses nombreux disciples.

Pendant ce temps, on s'occupait de l'instruction élémentaire pour les classes inférieures. Le plus grand obstacle était l'ignorance des maîtres eux-

mêmes, qui n'enseignaient à leurs élèves que la lecture et le catéchisme de Ripalda. Un décret émané de la régence de Marie-Christine, à la date du 31 août 1838, ordonna l'établissement d'une école normale à Madrid, pour y former des professeurs délégués par chacune des provinces de l'Espagne. En outre, des hommes instruits, animés de l'amour de leur pays, furent envoyés à l'étranger pour y étudier les meilleures méthodes d'enseignement. Ce dernier moyen avait déjà été employé par Ferdinand VI. C'est ainsi que cette nation, autrefois souveraine de l'intelligence, fut obligée d'aller demander la science à ces mêmes peuples qui, il y a plus de vingt siècles, venaient la chercher dans son sein. Le 16 février 1839 parut une ordonnance royale qui déclarait que des jeunes gens ayant de l'application, de la conduite, réunissant l'âge et le degré d'instruction exigés, seraient nommés par les députations provinciales pour concourir à l'admission dans l'école normale centrale. Chaque province devait en outre fournir pour chaque élève une pension de 3000 réaux par semestre et d'avance. La sanction législative avait été apportée à cette ordonnance, et l'ouverture de l'école normale centrale eut lieu le 8 mars 1839. C'est le dernier acte par lequel la régente Marie-Christine a pu témoigner de sa sollicitude pour l'instruction publique.

Maintenant l'élan est donné; l'affermissement du trône constitutionnel, la pacification du pays

permettront au gouvernement de s'appliquer à placer l'Espagne au niveau des autres puissances. D'après un état présenté au mois d'avril 1843 à la société établie à Madrid depuis quatre ans pour l'amélioration de l'éducation du peuple, il existait dans cette capitale six écoles d'instruction élémentaire qui renfermaient près de huit cents enfants, cinq cents garçons et trois cents filles. Le mémoire lu à cette occasion par M. Mateo Séoané, secrétaire général de la société, établit que ce mode d'enseignement s'étend dans la Péninsule avec une rapidité inespérée, malgré les circonstances politiques dans lesquelles le pays s'est trouvé et la difficulté de former un grand nombre de maîtres habiles pour les nouvelles écoles.

En même temps que l'administration donnait ses soins à l'instruction élémentaire, elle ne négligeait pas l'instruction supérieure, pour laquelle elle créait des écoles où les élèves devaient apprendre, outre l'enseignement primaire, des notions plus étendues d'arithmétique, le dessin linéaire, les éléments de la géométrie, de la géographie et de l'histoire d'Espagne, ainsi que ceux de physique et d'histoire naturelle. C'est dans ce dernier but qu'elle établissait des jardins botaniques et qu'elle composait des cabinets de chimie, de physique et d'histoire naturelle. En outre, à Madrid, l'Athénée, foyer de l'illustration littéraire de l'Espagne, ouvrait des cours que l'on peut comparer à ceux de la Sorbonne et du collége de France à Paris.

Les chaires en étaient occupées par les hommes les plus éminents de l'Espagne; MM. Donoso-Cortès, Pacheco, Perez Hernandez, Galiano furent chargés du cours de droit politique; M. Pidal traita l'histoire de la législation espagnole.

On remarque encore deux écoles nouvellement établies, l'une pour l'administration, enseignée par M. Posada, l'autre pour la statistique. L'assemblée du commerce a créé un cours de comptabilité. Le Lycée a des chaires consacrées aux beaux-arts, à la littérature; elles sont occupées par des professeurs distingués. Le nombre des pensions où l'on enseigne les langues mortes, la langue nationale et les langues vivantes, les sciences historiques, naturelles et mathématiques, et qui remplacent en Espagne ce qu'on appelle en France les colléges royaux, a presque doublé depuis quelques années.

Les Universités de Madrid, Séville, Salamanque, Barcelone, Santiago, Valence contiennent quatre facultés : celles des lettres, de la médecine, de la théologie et du droit. Il y a des colléges spéciaux, à Madrid, à Barcelone et à Cadix, pour l'enseignement de la médecine et de la pharmacie. Madrid possède une école vétérinaire, une des ponts et chaussées, une des mines; enfin Madrid, Valence et Séville ont chacune une école des arts et métiers et plusieurs écoles d'agriculture. Je ne parle pas des séminaires, dont un cependant, celui de Cordoue, est très-célèbre.

Mais quelle que soit l'amélioration apportée à l'instruction publique en Espagne, le gouvernement ne se dissimule pas que sa tâche est loin d'être remplie et qu'il lui faut une grande persévérance, un esprit de suite, une volonté ferme et inébranlable pour arriver à doter le pays, surtout les classes inférieures, d'établissements où toutes les classes de la société puissent trouver un enseignement utile.

En effet, si l'instruction élémentaire eût été mieux répandue dans le peuple et lui eût fait trouver, dans une plus grande variété, plus de facilité de travaux, une ressource contre l'ignorance et l'oisiveté, nul doute que le sol de la Péninsule n'eût pas été aussi longtemps ensanglanté!

L'Espagne, donnant un nouvel essor à l'instruction, doit favoriser l'agriculture, le commerce, les arts et l'industrie, qui peuvent recevoir une application immédiate dans un pays favorisé par la nature, riche en mines, en productions de toute espèce, et qui doit reprendre sa place dans le grand développement intellectuel, source principale désormais de la gloire et de la prospérité des peuples.

LETTRE LXII.

Madrid, 6 janvier 1841.

La justice et les brigands.

Parmi les actes qui ont signalé l'administration du ministère Lopez, un des plus remarquables est certainement la création d'une commission pour la révision des lois et des divers codes de l'Espagne. Cette commission, dont M. Cortina était le président, se composait des légistes et des hommes d'État les plus célèbres du pays, parmi lesquels on distingue M. Perez Hernandez, avocat et ex-député; M. Gallardo, ancien procureur du roi; M. Gonzalez Bravo, aujourd'hui ministre et président du conseil, et M. Vismanos, avocat, professeur de droit administratif.

L'Espagne, qui s'est élancée avec tant d'ardeur et de passion dans la carrière des réformes politiques, est restée, à l'exception de la Turquie et de la Russie, en arrière de toutes les puissances eu-

ropéennes pour son organisation judiciaire. Il y a cinq ans encore, il y avait en Espagne plus de quarante *fueros*, c'est-à-dire quarante coutumes et juridictions différentes, qui jugeaient tout à fait arbitrairement, selon les anciens usages. Depuis 1834, l'administration judiciaire a été mieux répartie et plus appropriée à la nouvelle division territoriale. Les Cours royales, établies dans les chefs-lieux de provinces, n'ont plus leurs attributions parlementaires d'autrefois. Depuis le régime constitutionnel, ces corps judiciaires ne peuvent plus s'immiscer dans les affaires d'État; le gouvernement ne les consulte plus sur ses projets de loi et n'admet pas leur censure.

Les juges de paix ne sont encore que les alcaldes ou maires élus par le peuple; ils jugent sans recours jusqu'à la concurrence de la somme de 200 réaux (50 fr.). Leur autorité est encore très-grande dans les campagnes, quoiqu'ils l'exercent généralement d'une manière patriarcale, mais parfois un peu despotique. Leurs arrêts sont absolus et généralement très-respectés; ils jugent d'après leur conscience et leur bon sens, à la manière des cadis arabes, dont ils portent même encore le nom (al-calde). Dans un village de la Vieille-Castille, situé sur l'Èbre, j'ai été témoin d'un procédé judiciaire qui n'est guère en usage que parmi les peuples nomades de l'Afrique. L'alcalde, ayant à décider sur les réclamations de plusieurs paysans, les a fait tout bonnement tirer à

la courte paille, ce qui les a mis d'accord promptement et sans frais de procédure.

Les tribunaux de première instance ne se composent que d'un seul juge et du procureur du roi, qui remplit les anciennes fonctions d'alcalde-mayor; seulement ils ne sont pas chargés de la police, ce qui ôte beaucoup à leur influence. Enfin le tribunal suprême de justice établi à Madrid cumule encore les attributions de notre Cour de cassation et de notre conseil d'État; elle juge les fonctionnaires accusés de malversation dans la gestion de leurs emplois.

Les procédures dans les affaires particulières sont soumises à des formalités nombreuses et donnent lieu à de grands abus. Elles se font par écrit et toujours par l'intermédiaire des avocats et des huissiers. La loi prescrit même qu'il y ait quatre *escritos* (requêtes); le juge peut en dispenser, mais il ne le fait pas, parce qu'il perçoit un droit par chaque requête. Aussi, lorsqu'une requête lui parvient, il se borne à déclarer qu'il n'est pas suffisamment éclairé, et se fait présenter quatre fois, par les parties adverses, les requêtes rédigées toujours dans la même forme. Les parties se ruinent; car, outre le juge, il faut payer l'avocat, l'huissier et le greffier; l'affaire qui, en France, serait expliquée par une plaidoirie orale et contradictoire en une heure, traîne un temps infini. Aussi les négociants, les industriels, les petits propriétaires, dans les affaires qui ne dé-

passent pas 1,000 à 3,000 fr., renoncent souvent aux plus légitimes prétentions pour éviter les conséquences ruineuses d'un procès.

La magistrature a formé longtemps en Espagne un corps illustre par les lumières et la haute probité de ses membres; il a été le dernier où la corruption ait pénétré; malheureusement elle y a causé en peu de temps de si grandes altérations que l'ignorance, la vénalité sont devenues le trait distinctif de cette classe, qui exerce une si grande influence sur la morale publique. La première grande révolution qu'a subie la magistrature date de 1836. Le gouvernement né de la révolution de la Granja, pour augmenter le nombre de ses partisans, a destitué la plupart des juges de première instance et des conseillers de Cours royales, et les a remplacés par des hommes nouveaux et étrangers à la législation. Mais le coup le plus sensible a été porté à la magistrature en 1840, après la révolution qui a substitué Espartero à la reine Christine. Espartero ayant été obligé bientôt de licencier une partie de l'armée, ne trouva rien de mieux que de colloquer un grand nombre d'officiers dans la magistrature; il a même fait promulguer des décrets qui accordaient à de jeunes officiers le temps passé à l'armée comme s'ils étaient restés dans l'Université. Dès cette époque la magistrature a perdu sa considération et cet esprit de corps qui faisait sa force morale dans le pays.

Un article de la constitution de 1837 dit qu'une loi doit être proposée aux Cortès pour faire juger tous les délits par le jury. Cette question préoccupe vivement en ce moment tous les légistes. Le gouvernement a cru devoir modifier cette disposition en faisant une exception pour les crimes et les délits politiques et pour les malversations des agents de l'autorité. La commission actuelle n'a pas adopté les idées de 1837, et elle semble pencher vers l'exclusion complète du jury, contre le texte de la constitution, tant l'état du pays est encore peu en harmonie avec des institutions qui se ressentent dans leurs dispositions essentielles de la précipitation avec laquelle elles ont été établies sous l'influence de la révolution de la Granja. En effet, l'institution du jury qui, dans d'autres pays constitutionnels, est regardée comme la première garantie de l'impartialité des juges, la première sauvegarde de l'accusé, n'inspire que crainte et défiance à tous les légistes d'Espagne. Jusqu'à présent le jury n'a été appelé à prononcer que sur les délits de la presse, et l'épreuve n'a pas semblé favorable au maintien de l'ordre et des lois; car ses arrêts, au lieu de mettre un frein à une licence scandaleuse et quelquefois effrénée, n'ont fait que consacrer l'impunité et enhardir les esprits anarchiques.

Ce résultat doit être attribué autant à l'ignorance, qu'à des tendances trop libérales et trop démocratiques des jurés. Très-souvent les *ver-*

dicts ont été rendus, non par conviction de l'innocence ou de la culpabilité des écrivains, mais selon que la partie accusée appartenait à une communion politique conforme ou contraire à celle des jurés, qui ne jugent jamais le délit en lui-même, mais l'opinion de l'accusé. En Espagne, la classe moyenne n'est ni aussi aisée, ni aussi instruite qu'en France. Les jurés n'apportent, dans l'accomplissement de la haute mission qu'ils ont à remplir, ni lumières, ni indépendance : il suffit, pour être membre du jury, de payer 500 réaux (125 fr.) d'impositions. Aussi des artisans, de simples laboureurs, qui de leur vie peut-être n'ont lu un journal, sont appelés à décider les plus hautes questions de l'intelligence et à juger les doctrines qui divisent les membres les plus éclairés de la société. Ainsi à Séville, par exemple, un journal modéré, rédigé par M. Cardenas, a été condamné, sous Espartero, à une punition extrêmement sévère par un jury de douze membres, dont neuf ne savaient ni lire ni écrire. Ce cas est arrivé aussi plus d'une fois à Madrid.

Quant à la répression des crimes et délits ordinaires, personne dans les provinces n'oserait se fier à la protection des lois pour dénoncer un simple délit de contrebande ; personne n'oserait livrer aux tribunaux l'auteur d'un de ces attentats atroces dont la répétition journalière en Espagne éveille à peine l'attention de la justice, tant ils

sont devenus fréquents. Il en est ici des crimes comme de ces infirmités chroniques qui finissent par éteindre la sensibilité sans arrêter le progrès du mal. C'est par toutes ces raisons que la commission législative pense que le jury ne peut pas être utilement admis dans le pays, jusqu'à ce que l'organisation judiciaire ait reconquis son ancien prestige de force et d'incorruptibilité.

Dans aucun pays les crimes ne sont aussi nombreux qu'en Espagne; on a établi que les tentatives d'assassinats sont quarante-cinq fois plus fréquentes qu'en France, et vingt-sept fois plus qu'en Angleterre. La rapacité et la corruption des hommes de loi est proverbiale; aussi les honnêtes gens craignent-ils beaucoup plus la justice que les malfaiteurs eux-mêmes. Lorsqu'un assassinat est commis, au lieu de rechercher immédiatement les auteurs du crime, on arrête les individus qui ont relevé le cadavre ou les habitants de la maison la plus voisine. L'intervention de la loi devient fâcheuse précisément pour ceux qui ont voulu aider à son action ou secourir la victime. Dès lors on comprend aisément quel doit être l'effet. Aussitôt qu'on entend dans les rues des cris de détresse et d'agonie, toutes les portes se ferment, et même les habitants s'y barricadent, non pas dans la crainte des meurtriers, comme on pourrait naturellement le supposer, mais de peur que le malheureux ne cherche un refuge dans une maison, et que la justice ne vienne y procéder à ses investigations.

Lorsqu'un alcalde arrive et trouve encore quelques signes de vie au blessé, il fait appeler le confesseur; quant au médecin, on n'y pense seulement pas. Il y a deux ans, un étranger a été saisi d'une attaque d'apoplexie au centre même de Madrid, sur la place d'*Oriente;* il tomba le visage par terre, dans une petite mare d'eau. L'alcalde, se trouvant par hasard sur la place même, arrive, met sa baguette sur le corps de ce malheureux, en signe de prise de possession judiciaire, et le laisse dans la même position jusqu'à ce que toutes les formalités aient été accomplies, tandis qu'une saignée ou les secours ordinaires qu'on administre aux asphyxiés l'eussent peut-être rappelé à la vie.

Le pays est livré aux bandes qui parcourent ouvertement les provinces, lèvent les impôts dans les villages, arrêtent les diligences, dépouillent et maltraitent les voyageurs. L'autorité reste indifférente à ce brigandage perpétuel, et n'essaie aucun moyen d'en faire arrêter les auteurs; du reste, ceux-ci sont actifs et bien informés. Ils connaissent tous les capitalistes, ils savent leurs opérations financières, les jours de l'expédition de leurs fonds. Il y a quelque temps, un courrier de notre ambassade a été arrêté entre Burgos et Vittoria; les brigands ont calculé la somme qu'il avait dû recevoir pour ses frais de route, les postes qu'il avait déjà payées, et malheur à lui s'il eût voulu leur dérober la moindre partie de ce qui lui restait! Le brigandage s'exerce pour ainsi dire aux

portes de Madrid; la justice et l'autorité restent aveugles, et cependant il est de notoriété publique que les auteurs de ces attentats habitent la capitale. Du reste, il est très-recommandé à Madrid, non-seulement aux étrangers, mais aux habitants un peu aisés, de ne sortir jamais hors la ville avant le lever ou après le coucher du soleil, et les diligences ne manquent jamais de régler leur sortie ou leur rentrée en conséquence.

Les brigands ont une certaine organisation; ils ont leur administration, leur justice et leur police. Les bandes se composent de quinze, trente et cinquante individus. Les chefs contractent des traités en règle avec les compagnies de diligences, les *arrieros* (muletiers), les entrepreneurs de transports, et les maisons les plus renommées du commerce et de l'industrie. Ils possèdent parfois des états plus exacts que le gouvernement sur le mouvement commercial qui se fait en province, et, pour qu'on ne les trompe pas, ils ont leurs surveillants, qui sont des contrôleurs ou plutôt de vrais inspecteurs aux finances. Ceux-ci s'établissent dans les auberges où s'arrêtent les diligences, et font de la manière la plus décente l'inspection des voyageurs, car ils perçoivent tant par tête de chacun d'eux; les *mayorals* ou conducteurs ont pour eux toujours la plus grande déférence, et les invitent à la table même des voyageurs. Ceci se pratique surtout sur la route de Malaga à Grenade; on soupçonne même qu'il y a quelque chose d'analo-

gue entre Madrid et Bayonne; car il n'y a pas d'exemple qu'une diligence soit arrêtée, tandis que les courriers étrangers et la malle espagnole sont fréquemment pillés par les brigands.

Les voyageurs se bornent seulement à prendre des précautions pour tromper les brigands et non pour leur résister. Ainsi, ils n'ont jamais sur eux que les sommes strictement nécessaires pour faire leur route, et se munissent de fausse monnaie, dont il y a une immense quantité en Espagne, pour éviter les mauvais traitements des brigands; car tout voyageur qui n'a pas sur lui une certaine somme est massacré ou impitoyablement assommé. Quant à la défense, on n'y songe jamais : ces brigands sont très-bien informés du nombre de voyageurs, de leur qualité, des armes qu'ils portent avec eux, et prennent en conséquence leurs dispositions. S'ils supposent que les voyageurs veulent se défendre, ils se divisent en plusieurs bandes, des bandes d'attaque et des bandes de réserve. Ils tâchent alors de surprendre les diligences dans les gorges des montagnes ou dans les champs, loin des habitations; ils tirent de loin sur les postillons et les chevaux; et, quand les voyageurs ont épuisé tous leurs moyens de défense, ils se jettent sur eux, les massacrent et brûlent les voitures; mais ces cas sont extrêmement rares.

La justice chez ces brigands est très-expéditive; néanmoins elle se fait avec certaines formes. Les chefs ne sont pas absolus; il y a auprès d'eux un

conseil des anciens, qui très-souvent les condamne à mort et fait exécuter la sentence. Ils ont dans leur code un article qu'ils observent religieusement : c'est de ne faire aucun mal au propriétaire de la maison où ils trouvent asile. Il n'y a pas longtemps, le comte de N......, un des grands propriétaires de l'Andalousie, qui a été affligé de cette préférence des bandits, a déplu à un d'entre eux. Celui-ci, dans un moment de mauvaise humeur, lui a tiré un coup de fusil, qui heureusement ne l'a pas atteint. Aussitôt ses camarades ont formé un conseil de guerre, et l'ont condamné à être fusillé ; ce qu'ils ont exécuté, tout en laissant au coupable le temps de faire ses prières et de se raccommoder avec le Ciel. Les brigands accomplissent habituellement avec une grande exactitude tous leurs devoirs de dévotion.

Partout en Espagne, notamment dans les provinces du Midi, vous voyez une multitude de croix sur les bords des routes et des chemins, au milieu des champs, des ravins, des gorges de montagnes. Toutes ces croix indiquent un assassinat commis en cet endroit. Elles sont en pierre ou en bois, élevées par les autorités du lieu ou par les familles des victimes. Les assassins eux-mêmes prennent souvent l'initiative, et viennent furtivement pendant la nuit poser une croix de bois comme marque de repentir et d'expiation, tant le sentiment religieux, chez ce peuple fanatique, se mêle aux actions les plus cruelles. J'en ai vu surtout dans

les provinces de Séville et de Cordoue. On ne peut faire une lieue sans rencontrer plusieurs de ces signes de deuil et de malheur, qui jettent quelque chose de triste et de mélancolique dans l'esprit du voyageur, lorsqu'il parcourt ces contrées les plus fertiles et les plus pittoresques de l'Espagne.

La population, agglomérée dans les villes ou les grands villages, laisse le pays à la merci de ces hommes redoutés, qui emploient l'incendie aussi bien que l'assassinat pour intimider les cultivateurs ou se venger d'une délation. Si une enquête vient à s'établir pour découvrir les auteurs du forfait, les domestiques, quoique fréquemment témoins du crime, quoiqu'ils en connaissent personnellement les auteurs, deviennent muets; ils n'ont rien vu, rien entendu, et souvent les juges eux-mêmes craignent de pousser trop loin leurs investigations, car ils deviendraient infailliblement les victimes de leur zèle.

Les grands propriétaires, au lieu de se liguer pour l'extermination de ces bandes dangereuses, se soumettent lâchement à un tribut honteux, et deviennent même en secret les complices de ces misérables, qu'ils protégent clandestinement en les avertissant à temps des mesures qu'on prend contre eux, et même en leur donnant asile pour les soustraire aux poursuites de la loi. Si ces mêmes sacrifices pécuniaires, auxquels les propriétaires se condamnent ainsi misérablement, étaient employés à purger le pays de bandits, on obtien-

drait enfin leur destruction. Bien mieux, l'on peut affirmer que la plupart des gardes champêtres, payés par les communes et les propriétaires, sont notoirement des voleurs de profession, *rateros*, comme on les appelle, c'est-à-dire qu'ils dépouillent les voyageurs isolés qui passent sur la route; mais ces *rateros* sont persécutés par les *caballistas*, qui forment l'aristocratie parmi les brigands. Ceux-ci les accusent de n'être pas *caballeros*, et non-seulement de piller, mais de maltraiter les voyageurs. Le vrai *caballista* andaloux ne prend jamais aux hommes leurs cigares ni leurs couteaux, et toujours il leur laisse quelques piécettes pour arriver au premier gîte. Très-souvent il leur tient la bride et l'étrier pour les aider à remonter à cheval. Les femmes sont encore traitées par eux avec plus de galanterie: ils leur laissent les sucreries dont elles sont toujours abondamment pourvues pour leur voyage, et ne les dépouillent pas en présence de leurs compagnons de route.

Les bandits les plus hardis, ceux qui ont commis le plus de crimes, savent presque toujours s'assurer l'impunité, tantôt par la crainte qu'ils inspirent, tantôt par l'argent qu'ils savent répandre à propos parmi les employés de l'administration et de la justice. Lorsqu'ils ont réussi à se créer une certaine fortune, ils se pourvoient quelquefois en grâce, et alors le gouvernement se sert d'eux pour poursuivre et exterminer les autres bandits

qui ont refusé de *acogerse al indulto* (de recourir au pardon).

Ceux qui sont arrêtés et mis en prison y deviennent l'objet constant de l'intérêt et de la charité publiques. Il y a même des villes où le concierge de la prison laisse les détenus se promener à volonté par les rues, sur parole, pourvu qu'ils portent à la jambe leur anneau avec un bout de chaîne. Un journal espagnol parlait tout récemment d'un de ces concierges qui envoie les prisonniers travailler aux champs pour lui, rentrer sa récolte, couper du bois à la montagne. Quand les prisonniers ne travaillent pas pour leur gardien, on les voit étendus sur des nattes devant la porte de la prison, jouant aux cartes, aux dés, ou fumant leur cigare, adressant des quolibets aux passants, des galanteries aux femmes, ou bien se promenant par les rues comme de bons bourgeois. « Bien loin que leur anneau de forçat leur inspire la moindre honte, disait ce journal, ils semblent en faire parade comme si c'était l'ordre de la Jarretière. » Il n'y a vraiment que l'Espagne au monde pour offrir à l'observateur de pareilles singularités.

Le but moral du législateur, qui doit être de flétrir le crime en châtiant le coupable, est rarement atteint en Espagne. Pour le peuple, une condamnation n'est pas même une flétrissure, et un *presidario* (libéré des bagnes) est accueilli à son retour dans son village comme un ami dont on a

longtemps regretté l'absence, et non comme un ennemi de la société. L'opinion publique penche en leur faveur, bien loin de s'élever contre eux. Le *caballista valiente*, avec sa belle veste andalouse, est presque toujours le héros des ballades populaires. Le gravures qui représentent les bandits sous mille formes différentes ornent de préférence les cafés, les auberges et même les maisons particulières. Dans les *saïnetes* (petites pièces populaires), les personnages principaux sont presque toujours des échappés de bagne, des contrebandiers ou des *gitanos* (bohémiens). Don Ramon de la Cruz s'était acquis même dans ce genre de littérature une vogue immense, et on l'appelait le littérateur démocratique du pays. On a même vu des journaux ne parler des brigands qu'avec un certain respect, et donnant presque des éloges à ces héros de grandes routes. L'*Eco de la Revolucion*, journal républicain de Madrid, a publié, le 28 septembre dernier, sous le titre de *Biographie contemporaine*, la notice suivante sur un des bandits du jour :

« Navarro, ce redoutable chef de *caballistas*, qui menace de surpasser le fameux Josè-Maria, était portier du collége de l'Université de la province de Cordoue. Repoussé par la société et lancé par la fatalité *al camino* (sur la grande route), il est aujourd'hui l'Abd-el-Kader de l'Andalousie. Sa physionomie et son talent ne sont pas ceux d'un brigand ordinaire. Il s'habille avec simplicité et

non comme les contrebandiers ou les autres brigands. Il fuit le luxe ; il ne porte ni galons ni boutons d'argent. Un pantalon et une simple jaquette composent tout son vêtement. Il monte un cheval magnifique des haras de *Santa-Helena.* Il est armé de deux *trabucos* (pistolets-espingoles) et d'un fusil de chasse qu'il sait très-bien manier. Il est *prudent, modéré et ennemi des violences,* mais c'est un *Juan y medio* (homme colossal), un peu exigeant dans ses demandes. C'est un vrai *nivelador* (niveleur); jamais il n'attaque un pauvre; seulement il passe son niveau avec une sévérité un peu exagérée. »

Le journal *el Castellano* contenait, le 28 octobre dernier, une lettre de Lucena (province de Cordoue), qui n'est pas moins digne d'attention. La voici :

« Les brigands continuent à régner en maîtres dans cette province, mais notre ville jouit du grand privilége d'être respectée par eux, attendu que plusieurs de la bande appartiennent à notre population. Lorsqu'ils entrent ou sortent, ils sont considérés et respectés; personne ne parle ni se mêle de leurs affaires, même quand ils amènent un prisonnier en ville. Leur chef s'en va quand il veut tranquillement à son village, où il se repose à son aise, importuné uniquement par les messages qu'il reçoit, dans lesquels on implore sa protection ou sa grâce. Le quartier général de la bande est entre Lucena et la Puente, vers les mon-

tagnes de San-Miguel. Quelquefois ils font préparer leurs aliments pendant quinze jours de suite dans le même endroit, et ils sont tout à fait en sûreté sur leur territoire, gardé par des sentinelles placées sur les points les plus culminants. Si l'on envoie des troupes à leur poursuite, ils s'en moquent, car ils sont sûrs de leur échapper par des sentiers qui ne sont connus que d'eux seuls, et même ils sont presque toujours avertis d'avance. »

La crainte de s'exposer à la vengeance inévitable des malfaiteurs, le peu de sécurité qu'offre la protection inefficace de la force publique, voilà ce qui assure l'impunité des bandes, paralyse les efforts de la justice, et réduit au silence les témoins d'un crime.

En général, on peut dire qu'il n'y a en Espagne ni code, ni magistrats, ni procédure régulière. L'ignorance et la corruption ont fait de la loi et de ses ministres un fantôme qui effraie les citoyens paisibles, et que les criminels seuls bravent et méprisent. La loi, en un mot, est exécutée en Espagne de manière à être un fléau plutôt qu'une garantie d'ordre et de sécurité.

LETTRE LXIII.

Gibraltar, 2 novembre 1842 (1).

La contrebande.

En parcourant l'Espagne et le Portugal, j'ai eu occasion de faire deux visites à Gibraltar. C'est sur ce rocher que l'Angleterre a établi sa principale factorerie, dont l'action et l'influence sont si funestes à l'industrie de la Péninsule. J'ai vu du haut de la belle esplanade taillée dans le roc, en face d'Algésiras, ancré dans le port même, un vieux vaisseau espagnol pris, je crois, à Trafalgar, qui sert aujourd'hui de ponton magasin, *ponton almacen*, comme le disent les habitants, aux marchandises anglaises; plus loin dans la rade j'ai pu distinguer, au milieu des frégates et des

(1) Cette lettre a été écrite pendant un voyage de l'auteur dans la Péninsule, en 1842.

vaisseaux anglais, un petit brick portugais, l'agent le plus actif du commerce interlope qui se fait en ce moment sur les côtes d'Espagne. La vue de ces deux bâtiments, dont l'un porte encore les vestiges de la grandeur d'une marine naguère souveraine dans ces parages, et dont l'autre, à chaque expédition, précipite la ruine d'une nation voisine à laquelle les traités devraient l'unir étroitement, m'a inspiré de tristes réflexions sur la situation politique et commerciale où se trouvent réduits l'Espagne et le Portugal.

La contrebande anglaise en Espagne a pris déjà, en effet, une telle extension et une telle importance qu'elle semble être la plus considérable industrie du pays. Les capitalistes et les négociants les plus notables y sont intéressés, et trouvent toute assistance dans la corruption de l'armée et de l'administration. Le gouvernement anglais la soutient ouvertement, et les négociants de Londres, pour mieux la stimuler, viennent d'organiser à Gibraltar une loterie où, pour une misé de quelques piastres (écus), on gagne une cargaison d'étoffes de soie, de coton ou de laine, d'une valeur de plusieurs millions, qui est ensuite débitée à vil prix aux contrebandiers.

Les contrebandiers (*contrabandistas*) en Espagne ne sont pas, ainsi qu'on pourrait le croire, des vagabonds ou des malheureux qui risquent leur sort pour obtenir un léger bénéfice. Au contraire ils forment une espèce de corporation com-

merciale et militaire qui est très-influente dans le pays, et fort répandue surtout le long des côtes de la Péninsule. Dans tout autre pays, les contrebandiers sont le rebut de la société; en Espagne, il faut qu'ils aient de grands capitaux et une réputation d'honnêteté, d'intelligence et de bravoure; il faut qu'ils soient en état non-seulement de s'armer et de s'équiper eux-mêmes, comme les anciens écuyers, mais encore de soudoyer six ou huit hommes à leur suite, de la conduite desquels ils sont responsables envers le public et envers leurs commettants. Ce n'est pas tout: il faut encore qu'ils puissent réunir, au besoin, de cinquante à deux cent cinquante mulets, avec leurs muletiers armés, pour enlever à la fois le chargement d'un vaisseau.

J'ai rencontré entre Malaga et Velez-Malaga, sur la route de Grenade, un détachement de contrebandiers de vingt-cinq hommes environ, qui m'a paru avoir un aspect très-militaire; tous ils portaient la veste andalouse de même couleur, un fusil, deux pistolets, un sabre, et montaient d'excellents chevaux.

Grâce aux précédents déjà établis, les contrebandiers livrent rarement des combats; ils procèdent par voie de négociations. Un bâtiment doit-il effectuer son déchargement : le capitaine entre en pourparlers avec un des chefs de contrebandiers, personnage influent d'une des villes de la côte, et, lorsqu'ils sont tombés d'accord sur le prix

des marchandises, dont connaissement lui a été donné, on convient du point et du jour du débarquement. Le chef des contrebandiers, ou un des agents de la corporation pour le compte de laquelle l'opération doit avoir lieu, s'abouche alors avec les autorités civiles et militaires, qui, après avoir été désintéressées, ferment les yeux et laissent effectuer le débarquement. Règle générale, c'est avec le chef militaire que se passe le premier accord. Il est d'usage qu'il perçoive une once d'or (84 fr.) par charge d'un mulet pour les étoffes, et d'une demi-once d'or (42 fr.) pour le tabac. Au moyen de cette prime, le convoi est souvent escorté jusqu'à sa principale destination par les troupes mêmes.

Mais, pour être parvenu à soustraire ainsi la contrebande à cette première recherche, le contrebandier ne peut pas encore disposer de sa marchandise; c'est ici qu'il entre en négociations avec les autorités civiles. On sent bien que deux cent à deux cent cinquante charges de marchandises ne peuvent s'écouler par un seul débouché; aussi en fait-on plusieurs lots, pour l'écoulement de chacun desquels il faut entrer en arrangement avec les autorités de toutes espèces qui peuvent y mettre obstacle, la loi à la main. Or il arrive assez souvent que, par suite de ces transactions de détail, le contrebandier est au-dessous de ses affaires, et fait une mauvaise spéculation; il arrive même qu'il se ruine dans ce commerce; alors il devient *caballista*,

voleur de grandes routes à cheval. Ces deux classes, en Espagne, se soutiennent et s'alimentent; car un *caballista* enrichi devient de nouveau un contrebandier, à moins que, réduit à l'extrême misère, il ne lui reste que son fusil et ses pistolets, et alors il devient *ladron*, dernier échelon de cette bizarre hiérarchie.

Il faut en outre remarquer que les contrebandiers sont des habitants de villes qui jouissent de la considération dans la société. Les chansons qui commencent par ces mots : *Yo soy contrabandista* (je suis contrebandier), sont très-populaires dans le pays. Les contrebandiers professent presque toujours des opinions ultrà-libérales, et ont souvent des grades dans la milice citoyenne. Les fonctionnaires publics qui les secondent partagent leurs sentiments politiques, et tous ces gens, qui craignent qu'un gouvernement régulier ne mette un frein à leur rapacité, sont l'âme de toutes les émeutes et de toutes les conspirations qui troublent le pays. On comprend que dans de telles conditions la contrebande est un fléau politique et commercial pour le pays, et que la liberté, avec de pareils auxiliaires, ne peut que très-difficilement s'acclimater en Espagne.

Les administrations des douanes espagnoles ne rançonnent pas seulement les contrebandiers, elles s'arrogent encore certains droits envers les voyageurs étrangers, surtout envers ceux qui voyagent pour le commerce sur les bateaux à vapeur de la Mé-

diterranée. A Malaga, par exemple, les douaniers, après avoir visité les effets des voyageurs, exigent d'eux un salaire pour la peine qu'ils se sont donnée à bouleverser leurs porte-manteaux ; ce salaire est considéré comme un impôt contre lequel personne ne doit réclamer. Sur tous les autres points, c'est avant la visite que la main du douanier se rencontre machinalement avec celle du voyageur, et, suivant la générosité de l'un, l'autre exerce plus ou moins rigoureusement sa visite. A Algésiras, où les bateaux à vapeur espagnols sont obligés de s'arrêter, l'administration de cette ville a imaginé de spéculer sur la curiosité des voyageurs, indigènes et étrangers, et personne ne peut visiter Gibraltar sans en payer l'entrée, non pas aux autorités anglaises, mais aux autorités espagnoles. Celles-ci ne délivrent l'autorisation d'aller, soit par terre, soit par mer, à Gibraltar, qu'en exigeant de chaque individu un droit de 36 réaux (9 fr. 50 c.).

Le régent a pris depuis quelque temps des mesures assez énergiques contre la contrebande ; il a envoyé un corps de troupes de près de dix mille hommes sur les frontières du Portugal, et fait augmenter en ce moment les régiments de carabiniers de douane, pour les employer particulièrement en Andalousie, où la contrebande et la corruption ont pris le plus grand développement. Mais ces mesures, ruineuses pour les finances délabrées de l'Espagne, ne seront rien moins que suffisantes pour obtenir un résultat quelconque. L'armée,

dont ces nouveaux régiments seront tirés, mêlée officiellement aux émeutes et aux insurrections, a perdu beaucoup de ce sentiment d'honneur et de patriotisme qui l'avait autrefois distinguée, et ne trouve pas assez de garantie dans son organisation intérieure pour se vouer entièrement à ses devoirs et au service de l'État. L'officier, mal payé, préoccupé sans cesse de son existence, de son avenir, se livre volontiers à toutes les intrigues politiques, et se trouve très-accessible à la corruption.

Depuis quelques mois, Espartero, en échelonnant les troupes sur les grandes routes, est parvenu, il est vrai, à assurer momentanément les communications principales à l'intérieur du pays; néanmoins, à aucune époque de la dernière guerre, lors même que don Carlos était aux portes de Madrid, il n'y avait autant de méfiance dans le pays, autant de stagnation dans le commerce: c'est qu'alors on avait l'espoir d'un meilleur avenir. Aujourd'hui le découragement est général, et le souvenir d'un triste passé réagit sur l'avenir.

Les modérés, en Espagne, ont perdu le pouvoir par leur manque d'énergie et de confiance dans les forces nationales; le parti exalté, qui gouverne aujourd'hui, se perdra pour avoir fait trop peu de cas de la France et trop accordé à l'Angleterre. Malgré la réaction qu'on essaie en Espagne contre la France, l'influence des idées françaises se fait toujours sentir; car cette influence, c'est la civilisation, c'est l'esprit de progrès; elle s'exerce en

dehors de la politique d'Espartero, souvent même contre ses vues et ses intentions. Tout voyageur, tout livre, toute lettre en fait la propagande; elle entre dans les masses, elle modifie les mœurs, elle change le caractère des populations, et les ramène peu à peu à la grande famille européenne. Cela est si vrai que l'influence française n'est jamais plus forte que pendant la paix, parce qu'elle cherche à créer, à organiser, à faire prospérer le pays. Il suffit d'observer isolément les Français et les Anglais qui viennent en Espagne pour avoir une idée exacte de la tendance des deux nations. Sur dix Français, un ou deux se livrent au commerce de vente; les autres se vouent à l'industrie : ce sont des ouvriers, des fabricants, qui travaillent dans les manufactures. Il n'y a pas une seule fabrique, un seul grand établissement dans toute l'Espagne, qui ne soit dû à l'activité des Français; les anciennes fabriques même de porcelaine et de verrerie, celles de la Granja et d'Aranjuez, n'existent aujourd'hui que par le concours des Français. Les Anglais, au contraire, dès leur arrivée en Espagne, ne cherchent qu'à établir des factoreries et à ouvrir des magasins. En ce moment toutefois ils ont tourné leur attention vers l'exploitation des mines; des compagnies nombreuses viennent de s'organiser; le gouvernement s'est empressé de leur faire des concessions importantes, et l'Espagne, qui manque de bras pour la culture de ses vastes champs, pour ses fabriques

de première nécessité, va les employer à extraire des entrailles de son sol les richesses qu'elle allait chercher autrefois dans le Nouveau-Monde.

En aucun pays d'Europe le peuple ne se nourrit mieux et à meilleur marché qu'en Espagne; le pain et le vin sont à très-bas prix, de même que toutes les choses les plus nécessaires à la vie; mais les objets d'utilité, de commodité, d'agrément et d'art, manquent absolument. Les riches peuvent se les procurer par leurs relations continuelles avec la France et l'Angleterre, où ils vont souvent séjourner, mais les classes moyennes ne pourront en jouir que quand il se sera formé des établissements industriels dans le pays.

C'est à remplir cet immense vide entre les pauvres et les riches, à relever l'intelligence des uns, à utiliser les capitaux des autres, que s'emploient l'activité et l'industrie française en Espagne; aussi, malgré les préjugés de quelques esprits excentriques, le gros bon sens du peuple et l'intérêt bien entendu des classes supérieures le font pencher sans cesse du côté des Français.

La conduite sage et modérée du gouvernement français, depuis l'avénement à la régence du général Espartero, et la réserve qu'ont montrée les Chambres françaises dans les derniers démêlés des deux cabinets, offrent les meilleurs moyens de dissiper les ombrages qui se sont élevés entre les deux nations, et de ramener le gouvernement de Madrid à des sentiments d'union plus étroite avec

la France. L'Espagne a besoin, après les grandes secousses qu'elle a subies, de se reconnaître, pour se décider entre les deux puissances dont l'une ou l'autre doit nécessairement exercer une grande influence sur ses destinées.

LETTRE XLIV.

Madrid, 30 janvier 1844.

Actes du ministère Gonzalez Bravo. — Opposition contre la loi des municipalités. — Troubles dans plusieurs villes. — Mort de dona Carlotta.

Un des premiers actes du ministère Gonzalez Bravo a été la nomination du baron de Meer aux fonctions de capitaine général de la Catalogne; cet officier général, qui jouit d'une grande réputation militaire, a commandé à Pampelune pendant la guerre des carlistes, et ensuite en Catalogne, sous le ministère Calatrava, en 1839. Sa fermeté avait su alors comprimer les *bullangueros* de Barcelone, qui parvinrent ensuite à obtenir sa destitution. Sous Espartero, il s'était retiré en France.

La nomination du baron de Meer a produit un grand effet. On avait craint qu'elle ne fût l'indice d'un système réactionnaire; mais les partis politiques ayant repris chacun leur bannière, le gou-

vernement devait prendre des mesures pour rester maître de la situation, en s'appuyant sur des hommes dévoués et énergiques. Quoi qu'il en soit, l'arrivée à Barcelone du baron de Meer a jeté l'épouvante parmi les agitateurs, déjà très-peu satisfaits de voir le maréchal de camp Schelly nommé chef politique et conserver en même temps le commandement de sa brigade; aussi demandent-ils des passeports. Ils iront probablement chercher un refuge en France. Les troupes sont animées du meilleur esprit et enchantées de ces changements; les hommes sages le sont aussi, et voient avec satisfaction que le gouvernement paraît décidé à soutenir la cause de l'ordre et du bon sens, malgré les cris de ceux qui ne pouvaient vivre qu'au milieu de la confusion qui suit toujours les *pronunciamientos*.

Barcelone est parfaitement tranquille, mais on n'y remarque plus cette activité qui en faisait la première ville industrielle de l'Espagne. Cependant, si, après tant de bouleversements et de mécomptes, il y a quelque chose qui puisse rendre à cette malheureuse ville son ancienne prospérité, ce serait certainement le choix des nouvelles autorités, et surtout la nomination du baron de Meer, qui, par ses antécédents et par la confiance qu'il inspire aux honnêtes gens de tous les partis, peut rendre des services éminents à la Catalogne.

Le général Prim, qui continuait le siége de Figuères, s'était d'abord montré mécontent de la

nomination du baron de Meer au poste de capitaine général de la Catalogne; il est juste de dire aujourd'hui que l'irritation à laquelle il s'était laissé aller dans les premiers moments s'est bientôt calmée. Le capitaine général, aussitôt après avoir établi son autorité à Barcelone, s'est transporté devant Figuères pour en finir avec Ametler et lui faire des conditions. Les démonstrations à la fois énergiques et conciliantes du général ont eu un plein succès. Le château fort de *San-Fernando* de Figuères a capitulé le 11 au matin. La capitulation a été signée entre le général baron de Meer, d'une part, et Ametler et ses principaux officiers, de l'autre.

Ce fort était le dernier point, comme vous savez, où flottait le drapeau de la junte centrale, arboré à Barcelone, à Girone et à Saragosse. La question avait perdu entièrement son caractère politique depuis la soumission de ces trois grands centres, et surtout depuis la déclaration de majorité de la reine. La persistance d'Ametler dans la révolte ne pouvait être considérée que comme un parti pris pour obtenir les meilleures conditions possibles. Il avait exigé d'abord tous les honneurs de la guerre; mais le siége a été resserré, les mauvais jours sont venus; la faim, les privations, les maladies ont singulièrement calmé cette fièvre d'insurrection, et les révoltés ont fini par se montrer presque aussi pressés d'en finir que ceux qui les assiégeaient. La soumission du fort

de Figuères est une garantie de plus pour la tranquillité de l'Espagne. Ametler et la plupart des chefs insurgés ont obtenu des passeports pour se rendre en France. Les soldats des bataillons francs ont été licenciés, et ceux de la ligne renvoyés à leurs corps. Le baron de Meer a réglé et terminé toute cette affaire avec une remarquable modération.

Tous les actes du ministère connus jusqu'ici ont déjà des tendances très-significatives, il est vrai, mais aucune n'a le caractère d'un programme formel. Il règne une assez grande fermentation dans les esprits : elle s'est d'abord manifestée d'une manière déplorable au préjudice du journal l'*Eco del Comercio*, dont les bureaux ont été saccagés et les presses détruites, le 20 au soir, par une troupe de soldats et d'officiers. Le motif de ces violences a été un article de cette feuille hautement injurieux pour la reine Christine. Un autre petit journal, nommé la *Tarantula*, a été victime des mêmes excès. Des informations et des poursuites actives ont été dirigées contre les auteurs de ces attentats par le chef politique. Ce magistrat s'est de plus empressé de prendre des mesures pour garantir l'*Espectador*, qui avait aussi des craintes à cause de sa virulence habituelle. Tous les vrais constitutionnels réprouvent énergiquement ces désordres.

Au sujet de l'article de l'*Eco del Comercio*, l'infant don Francisco et l'infante dona Carlotta,

sa femme, que l'on regardait comme les patrons de cette feuille, ont cru devoir la désavouer hautement. En conséquence, leur secrétaire des commandements, don Antonio Gamarra, a adressé aux journaux de Madrid une lettre qui se termine ainsi :

« Si LL. AA. RR. n'ont point cru convenable, jusqu'à ce jour, de répondre à des bruits calomnieux, et de publier cette déclaration contre les suppositions dont elles pourraient être l'objet à l'égard de certains articles de l'*Eco del Comercio*, c'est qu'elles désiraient uniquement trouver une occasion digne d'un démenti formel. Aujourd'hui que le scandale est arrivé, elles m'ordonnent de le faire sur-le-champ, parce que l'honneur et la dignité ne leur permettent plus de garder le silence quand elles voient une offense aussi grossière contre la très-noble personne de Sa Majesté la reine mère, leur sœur bien-aimée. »

On a vu avec satisfaction cette démarche des infants, qui marque leur retour à des sentiments de famille et d'union, dont malheureusement ils s'étaient parfois écartés d'une manière bien fâcheuse.

L'article injurieux de l'*Eco* prouve assez que le rappel de la reine Christine fait ombrage au parti exalté, non pas par crainte de cette princesse, que son caractère ne porte aucunement à la vengeance, mais parce que ce rappel implique une condamnation de leur fameuse révolution de

1840. Aussi, comme pour neutraliser l'effet qu'on attend du retour de Christine, les feuilles anarchistes s'évertuent à dire que la nation est fortement attachée aux principes qu'ils appellent du 1er *septembre,* date de la révolte contre la reine régente. Ces prétendus principes ne sont et n'ont jamais été autre chose qu'une surprise révolutionnaire, appuyée par un général que des circonstances fortuites avaient rendu maître de l'armée; il n'était lui-même qu'un instrument, et a été abandonné au moment où il a dû agir pour se maintenir au poste éminent qu'il occupait. Cette révolution de septembre, dont on a voulu faire en quelque sorte le principe fondamental de la régénération espagnole et le *palladium* de la liberté, n'a réellement été qu'une émeute de caserne combinée avec celle des ultra-révolutionnaires de Barcelone. La modération de la reine Christine et le véritable patriotisme dont cette princesse seule donna un exemple éclatant dans cette circonstance mémorable, en se résignant comme elle fit, laissèrent le champ libre à l'ambition démesurée d'Espartero, si fort au-dessous du rôle qu'il prétendait jouer.

Sans doute la situation de l'Espagne est critique; mais l'origine du mal et le remède ne sont assurément pas ceux que présentent les exaltés. Ce n'est pas au moyen des doctrines préconisées par les défenseurs accidentels de M. Olozaga, et si prodigieusement exagérées par l'*Espectador*

et par l'*Eco del Comercio*, que l'Espagne sera replacée dans un état normal de repos et de prospérité. Les constitutionnels modérés sont traités d'absolutistes et de rétrogrades; mais tous leurs vœux tendent à la régénération complète de ce beau pays, et c'est pour l'assurer, et pour ouvrir les voies qui doivent un jour élever l'Espagne à la hauteur des autres nations qui jouissent du bienfait des institutions constitutionnelles, qu'ils veulent qu'on n'en dégoûte pas les Espagnols par des essais non-seulement infructueux, mais très-dangereux.

Il y a à cet égard un fait concluant : le parti de la *Jeune Ibérie* est composé, dans sa presque totalité, soit en dedans, soit en dehors du Congrès, de jeunes hommes, et, à peu d'exceptions près, de l'élite des écrivains et des littérateurs. Or ce parti s'est rapproché par préférence du parti modéré. On peut regarder comme un symptôme favorable à l'avenir de l'Espagne l'attitude qu'ont prise ces jeunes intelligences entre les deux partis. C'est un exemple unique dans les annales révolutionnaires de tous les peuples.

Le ministère, continuant les actes de réparation, a rendu à la reine-mère la pension ou douaire qui lui était dû par le testament de Ferdinand VII et par son contrat de mariage, douaire qu'Espartero lui avait ôté avec une injustice brutale. On rappelle en même temps à leurs siéges les évêques exilés par l'ex-régent, et l'on s'applique à renouer

avec le Saint-Siége les relations que la malencontreuse politique du même Espartero avait rompues, ce qui, pour le dire en passant, n'a pas peu contribué à sa chute, car il s'était mis à dos tout le clergé, encore très-puissant en Espagne.

La correspondance des provinces publiée par les journaux donne des appréhensions sérieuses aux amis de l'ordre de choses actuel. Déjà les députés de Séville et de Grenade ont écrit à leurs commettants pour manifester leur opposition à la loi sur les *ayuntamientos*, à la suspension des séances des Cortès et à plusieurs actes du gouvernement. Les députés d'Alicante, d'Orensé et de Valladolid viennent à leur tour d'adresser à leurs électeurs des manifestations dans le même sens. Il paraît positif que le parti exalté suit un plan tracé, et que ces manifestations sont le résultat de ce qui a été arrêté dans une réunion tenue dernièrement chez M. Madoz, pour aviser aux moyens d'entraver le gouvernement.

Les provinces de l'Andalousie sont celles où l'esprit d'opposition se montre le plus ouvertement; Séville, où M. Cortina exerce une grande influence, a essayé de donner l'exemple. On y avait convoqué une grande réunion populaire pour discuter un projet de représentation contre la loi des municipalités. M. Hezeta, chef politique de Séville, s'est opposé à cette réunion, comme contraire aux lois, et, après avoir publié un arrêté dans ce sens, il a fait occuper par la force armée les abords

de l'édifice où la réunion devait avoir lieu. Le chef politique s'est même vu dans la nécessité de dissoudre la municipalité, à cause de la résistance qu'elle opposait aux dispositions qu'il crut devoir prendre.

Il y a eu des troubles sur plusieurs points. Le baron de Meer a dû faire partir de Barcelone deux bataillons pour Lérida, dont la municipalité refusait d'obéir à la loi qui la concerne.

La députation provinciale de la même ville a osé faire remettre au ministère, par M. Madoz, une protestation contre la loi des municipalités. Cette pièce était adressée à la reine. Aussitôt le président du conseil, d'accord avec ses collègues, s'est empressé de décréter la dissolution de la députation de Lérida, ainsi que celle de la municipalité de la ville d'Haro (Rioja), qui a adressé également à la reine une représentation dans le même sens, et conçue en outre en termes presque offensants pour la royauté. Le ministère a donné en cette circonstance une nouvelle preuve de sa détermination à ne pas se laisser intimider par les clameurs d'une opposition factieuse, et à faire exécuter une loi rendue dans toutes les formes parlementaires voulues.

A Orensé, en Galice, la plupart des membres de la municipalité ont donné leur démission. La désapprobation ne s'est pas arrêtée là; la députation provinciale a décidé, dans une séance extraordinaire, que le chef politique serait invité à n'avoir

aucun égard au décret du gouvernement qui ordonne l'exécution immédiate de la loi, et qu'une représentation serait adressée à la reine pour la prier de la rapporter. En même temps la députation a invité les municipalités de la province à obéir, comme par le passé, aux ordres qu'elles recevraient d'elle en ce qui touche l'administration, et nonobstant la loi de 1840.

A La Corogne, dans une séance extraordinaire tenue par la députation provinciale, on a signé à la presque unanimité une protestation contre cette loi; mais le brigadier Martinez, chef politique de la province, a cassé la délibération et rejeté la représentation comme subversive et inconstitutionnelle.

Les députés de Malaga ont aussi envoyé une missive à la députation provinciale de cette ville, pour l'engager à résister à la mise en vigueur de la même loi. On regrette de voir figurer le nom du général Serrano au bas d'une pièce qui ne peut être regardée que comme un appel à la révolte. La députation provinciale de Logrono a fait aussi sa protestation. Cette ville est une des plus espartéristes de l'Espagne, attendu que c'est là qu'Espartero s'est marié, et là qu'il tenait presque toujours son quartier-général pendant la guerre.

Il est aisé de juger, d'après toutes ces tentatives, et d'après les excitations adressées par les députés à leurs provinces, qu'il y a un plan pour présenter

partout la loi municipale comme un juste motif de révolte. Ces mêmes députés ont écrit pour qu'on refusât l'impôt, à cause de la prorogation des Cortès.

Les provinces basques refusent unanimement la loi municipale; mais leur refus n'a pas le caractère acerbe et séditieux de celui des villes où domine encore le parti exalté. Les provinces basques, jouissant d'un antique régime municipal généralement admiré par les ennemis mêmes de leurs *fueros*, demandent paisiblement qu'on leur laisse la jouissance d'un privilége garanti par la pacification de Bergara. Le gouvernement cède à leurs justes représentations, et il évite par là une complication qui l'aurait beaucoup embarrassé dans les circonstances présentes.

A Saragosse, le capitaine général Claveria a eu à réprimer une nouvelle tentative de soulèvement. La garde nationale, que le général Concha avait maintenue telle qu'elle était, sauf réorganisation ultérieure, était sur le point de se révolter encore une fois à cause de la publication de la loi des municipalités. Il importait de forcer à la paix les factieux de Saragosse. Depuis quelque temps des agents actifs du parti révolutionnaire travaillaient à y semer l'agitation. L'autorité militaire, dans son désir de conserver la tranquillité et d'épargner à la population le retour des troubles, s'était décidée à presser la réorganisation de la milice nationale, conformément à la capitulation signée

le 28 octobre par le général Concha. Mais ce corps s'étant refusé à laisser éloigner de ses rangs un grand nombre d'individus qui conservaient encore leurs armes malgré leur incapacité légale, le général Claveria a prononcé le désarmement de la garde nationale.

Le 22, à six heures du matin, des groupes nombreux ont commencé à se former dans la rue du *Coso* et sur les principales places de la ville. L'attitude menaçante de ces groupes a fait craindre pour le maintien de la tranquillité, et en conséquence le capitaine général a fait publier la loi martiale. Vers deux heures du soir un détachement de cavalerie qui escortait les fonctionnaires chargés de faire les sommations a essuyé plusieurs coups de feu. Les troupes ont riposté, et il est résulté de cette collision que plusieurs personnes ont été blessées, et deux ou trois tuées. A ce moment toutes les boutiques ont été fermées. L'agitation était générale dans la ville; mais à six heures du soir la tranquillité était rétablie; le désarmement continuait à s'opérer, et il a été terminé le lendemain, malgré de nouvelles tentatives de résistance. Le général Claveria a déployé dans cette occasion beaucoup d'énergie, et il a été fermement secondé par le bon esprit de ses troupes.

Il semblerait que la désunion commence à s'introduire parmi les plus fermes soutiens de la situation actuelle. Le lieutenant général Concha vient de donner sa démission d'inspecteur gé-

néral de l'infanterie, par suite de quelques dissidences élevées entre lui et le capitaine général Narvaez sur l'organisation des troupes, sur les changements à introduire dans l'équipement ou les manœuvres, et spécialement sur l'organisation d'un bataillon modèle, que le général Narvaez forme en ce moment à l'instar des tirailleurs français, appelés chasseurs d'Orléans. Le général Concha s'est plaint à plusieurs reprises que le général Narvaez empiétât sur ses attributions, et qu'il gênât en toute occasion son indépendance et son autorité.

Quoi qu'il en soit, la démission du général Concha est un événement ; elle a produit une vive sensation dans le public et parmi tous ceux qui connaissent sa loyauté, ses talents militaires, et sa conduite pleine de probité. Infatigable dans l'accomplissement de ses devoirs, doué d'un caractère doux et énergique à la fois, militaire laborieux et plein d'intelligence, le général Concha était parvenu, dans le peu de mois qu'il a exercé l'inspection générale de l'infanterie, à réorganiser cette arme et à la ramener aux vrais principes de la discipline et de l'honneur militaires. Le général Serrano, nommé en remplacement du général Concha, a refusé ; on a nommé le général Soria.

Peu de temps après, le général Narvaez a été élevé à la dignité de capitaine général à vie, dignité qui répond à celle de maréchal de France et qui est comme chez nous la première de l'armée. Il a refusé par deux fois, et ses deux refus ont été publiés

dans les journaux. Mais le ministre de la guerre Mazarédo, lui ayant écrit que la reine n'entendait pas qu'on lui désobéît et qu'on refusât les emplois qu'elle daigne conférer, le général Narvaez a fini par accepter.

Le parti exalté a eu ces jours-ci, à Madrid, l'occasion de faire une remarquable démonstration de sa puissance. Il y avait six députés à élire en remplacement de députés nommés à des fonctions publiques, la prorogation des Chambres n'empêchant pas que l'élection eût son cours. Les candidats de l'opposition étaïent MM. Cantero, ex-ministre des finances; Angulo, ancien député provincial; Arguellès, ex-tuteur d'Isabelle; Evariste san Miguel, ancien ministre de la guerre sous Espartero; Lujan, ancien professeur de la reine, un des principaux coryphées du parti *anglo-ayacucho;* enfin, le célèbre M. Olozaga, qui, dernièrement, avait adressé aux électeurs progressistes une lettre pour solliciter leurs suffrages, en sa qualité de victime des rétrogrades et de la camarilla. Tous ces candidats ont été élus à une très-grande majorité. Aucun modéré, ni M. Martinez de la Rosa lui-même, n'ont été réélus. Il y avait treize mille électeurs inscrits; sept mille seulement ont pris part au scrutin; les candidats exaltés l'ont emporté de mille à quinze cents voix sur leurs adversaires.

Lors des dernières élections, au mois de septembre de l'an passé, ce furent les candidats du parti parlementaire qui sortirent victorieux des ur-

nes électorales; ils réunirent alors huit cents voix de plus que les candidats progressistes. Cette différence, à une distance si rapprochée, ne peut s'expliquer que par la dissolution de la coalition. On ne peut l'attribuer exclusivement, comme le font les journaux modérés, à l'apathie des électeurs de leur opinion, car il serait difficile de constater à quelle nuance appartiennent les six mille et quelques électeurs qui n'ont point pris part à la lutte. Mais il résulte de ce fait que l'opinion de la petite bourgeoisie, qui dans la capitale forme la majorité, est hostile au gouvernement et très-disposée à de nouvelles révolutions s'y l'occasion s'en présente.

Le parti exalté a manœuvré avec un grand ensemble; il avait un comité organisé pour les élections, et il a déployé en cette circonstance beaucoup d'ardeur, tandis que ses adversaires ont laissé aller les choses, et attendu le résultat sans prendre la moindre disposition. Le comité progressiste avait placé M. Olozaga le second sur la liste des candidats, mais le dépouillement du scrutin l'a désigné comme dernier suppléant. Pour un homme qui, du fond de la retraite qu'il a cru prudent de choisir à l'étranger, s'adressait, il y a peu de jours encore, à ses concitoyens comme un client assuré de gagner son procès, la chute est un peu lourde; elle prouve que la duplicité politique ne peut avoir qu'un succès très-court, et que M. Olozaga est démonétisé dans tous les partis.

L'infante dona Carlotta vient de mourir; elle a

été emportée en trois jours, à l'âge de trente-neuf ans, par une rougeole compliquée de pulmonie, qui a rapidement dégénéré en typhus. Sentant sa fin prochaine, elle a fait ses dispositions dernières avec beaucoup de courage et de véritable piété. Cette princesse s'était mêlée toute sa vie de politique avec une ardeur inconsidérée et souvent nuisible. Malheureusement, jalouse de sa sœur la reine Christine, elle s'était jointe au parti exalté et elle avait précipité dans ce parti l'infant don Francisco, son mari, qui, sans elle, ne se serait jamais écarté des devoirs d'un bon parent et d'un premier sujet. L'infante, à son lit de mort, a exprimé un profond regret de sa conduite passée, et a chargé le père Fulgencio, son confesseur, d'en demander pardon à la reine Christine.

LETTRE XLV.

Madrid, 8 février 1844.

Révoltes d'Alicante et de Carthagène. — Mesures de terreur décrétées par le gouvernement.

Les nouvelles les plus désastreuses se sont succédé pendant les premiers jours de ce mois. La chute de M. Olozaga, la formation du ministère Gonzalez Bravo sous l'influence de la cour et des modérés, enfin la publication de la loi qui détrône les municipalités démocratiques, avaient porté au plus haut point l'exaspération du parti exalté. Ce parti en appelle de nouveau à son *ultima ratio* des soulèvements pour ressaisir le pouvoir, qui lui a toujours échappé, depuis dix ans, chaque fois que le calme se rétablissait, et qu'il a toujours reconquis ensuite par le même moyen.

Un colonel en activité de service, nommé Bonet, instrument d'une vaste conspiration, s'est emparé, le 28 janvier, par trahison, de la ville d'Alicante,

place forte où il peut résister longtemps, car c'est un homme de résolution et d'énergie.

Voici les détails que j'ai recueillis sur le mouvement d'Alicante et sur le colonel don Pantaléon Bonet, auteur de l'insurrection et président de la junte. Bonet s'était enrôlé dans les bandes de Cabrera au commencement de la guerre civile. Son zèle carliste se signala par mille cruautés, et Cabrera le jugea digne d'être mis à la tête d'un bataillon. Quelques mois après, se voyant accusé de vol et d'exaction, Bonet déserta les rangs carlistes et passa dans ceux des constitutionnels, où il se fit remarquer par son acharnement contre les carlistes. Espartero, régent, le nomma commandant des carabiniers de la douane du district de Malaga. Bonet, habitué à la violence et aux mesures de terreur, s'avisa de décréter la peine de mort contre toute personne qui se mêlerait de contrebande. Mais sur les vives représentations des nombreux intéressés, qui furent appuyées auprès d'Espartero par les agents anglais, Bonet fut destitué. Aussi ne manqua-t-il pas de se prononcer contre Espartero lors de la révolution de 1843.

Le gouvernement actuel l'avait nommé commandant des douaniers de Valence; mais, ne se trouvant pas convenablement récompensé, il conspirait sourdement, et il amassait de l'argent qu'il se faisait donner par les entrepreneurs de contrebande pour laisser passer leurs expéditions. Afin que nul ne le gênât dans ses plans, il avait fait

destituer quelques loyaux officiers du corps, et entre autres don Fernandez de la Vega, commandant en second, qu'il trouva moyen de faire jeter dans les prisons de Valence, où il est encore. Cependant le ministère avait eu l'éveil sur les menées de Bonet, et voulait le remplacer; mais Bonet avait tellement établi sa réputation de dévouement et de fidélité au gouvernement et à la cause de l'ordre que le général Roncali et l'intendant de Valence n'hésitèrent pas à répondre de lui, et que le journal modéré de cette ville faisait fréquemment son éloge.

Il venait de quitter Valence pour une expédition, à la tête d'une colonne de deux cent cinquante douaniers à pied et quatre-vingts à cheval. Il avait mission de visiter les points de débarquement de la côte montagneuse du cap de Denia, et principalement le petit port de Benidormé, repaire de contrebandiers. Sur toute sa route Bonet ne s'occupa qu'à se faire donner de l'argent par les contrebandiers, et à éviter les lieux et les chemins où devaient passer leurs convois. Du côté de Benidormé, il fait courir le bruit qu'on l'envoie pour désarmer la garde nationale, arrêter les libéraux, rétablir la dîme ecclésiastique et le régime des taxes seigneuriales. Il jette ainsi l'alarme parmi les paysans de la contrée et les rend hostiles au gouvernement. Quant à sa mission de saisir la contrebande, il saisit au contraire les fonds de la douane, montant à 8,000 douros

(40,000 fr.), et se porte de là sur Alicante avec une troupe toute à lui et largement payée. Une conspiration était tramée depuis plusieurs jours dans cette ville, et les meneurs n'attendaient que sa présence.

Bonet arrive à Alicante avec sa colonne de douaniers le 26 janvier. Il ne fit éclater la conspiration que le 28, employant deux jours à la préparer et à prendre toutes les mesures nécessaires avec ses complices. Pendant ce temps, il entretint les meilleures relations avec le gouverneur Lassala et le chef politique Ceruti, auxquels il exposa son plan d'opérations contre les contrebandiers, et il prévint le général qu'il se proposait de partir pour une expédition le 28 au soir, afin qu'il ne pût concevoir aucun soupçon quand Bonet réunirait sa troupe en armes sur la place.

Le 28, Bonet assista au spectacle avec le chef politique et y resta jusqu'à la fin; puis il se rendit auprès de sa troupe qui se rassemblait à onze heures et demie. Le signal est donné par un coup de pistolet. Au bruit de l'explosion, le général et le chef politique viennent sur la place et demandent à Bonet ce qu'il y a. Bonet les fait aussitôt arrêter tous les deux, après avoir tiré au général un coup de pistolet qui heureusement ne l'atteignit pas. Le château de Santa-Barbara, citadelle d'Alicante, était d'avance vendu à Bonet par un officier espartériste pour le prix de 1,000 douros (4,000 fr.).

Aussitôt Bonet monte au fort; il arrête le commandant du bataillon qui en formait la garnison, ainsi que plusieurs officiers, et s'empare de la caserne habitée par les soldats. Les deux tiers des soldats ont consenti à prendre parti dans l'insurrection; les autres s'y sont refusés et sont partis sans armes pour Murcie. Dans la même soirée, Bonet institua une junte dont il s'est fait nommer président, avec le commandement supérieur de la force militaire. Le républicain Carreras, vice-président, a été accusé, il y a quatre ans, de complicité dans l'assassinat du juge de première instance de la ville, qui poursuivait contre lui avec activité un procès de conspiration et de contrebande.

Dès le lendemain matin, il n'y avait plus de douane en exercice; le port et toutes les portes de la ville s'ouvraient à la contrebande, et Bonet y faisait entrer pour sa part plusieurs convois par terre et par mer, auxquels il avait donné rendez-vous à Alicante. La moitié de la milice applaudissait et prenait parti pour le patriote Bonet, cette milice étant composée de négociants et de petits marchands qui font tous la contrebande. Carreras est connu depuis longtemps comme le chef des contrebandiers de cette côte.

On assure qu'un plan avait été tracé à Madrid pour le soulèvement simultané de Valence, d'Alicante, de Carthagène et de Malaga. Des agents étaient partis depuis plusieurs jours pour organiser la conjuration. Les sergents et quelques officiers

étaient gagnés dans plusieurs corps, et particulièrement dans le 3e bataillon de Girone, qui était envoyé à Carthagène pour y tenir garnison.

La révolte s'était opérée à Alicante par un chef de corps, investi de toute la confiance du gouvernement. L'inverse eut lieu à Carthagène.

Le général Requena, commandant dans cette dernière ville, aussitôt qu'il apprit, le 29 janvier, la rébellion d'Alicante, prit toutes les mesures de sûreté convenable. Il fit partir d'abord un bataillon pour Murcie, pour préserver cette ville d'une agression de la part de Bonet : il lui restait huit cents hommes, force qu'il regardait comme très-suffisante, si elle fût restée fidèle, pour contenir la portion turbulente de la garde nationale et du bas peuple. Le général se faisait garder par un fort détachement, et il avait prescrit à tous les officiers de coucher à la caserne pour se trouver toujours prêts à marcher avec la troupe au besoin. Mais il n'avait pu connaître l'esprit séditieux qui fermentait dans le bataillon de Girone, arrivé seulement depuis deux jours, et ce fut la révolte de ce bataillon qui perdit tout.

Le 1er février, trois jours après la réception de la nouvelle du soulèvement d'Alicante, le mouvement éclate le soir parmi les soldats et le peuple. L'hôtel du général est attaqué ; la garde n'oppose point de résistance. Le général soutient un siége de quatre heures sur son escalier, avec deux officiers supérieurs et ses aides de camp, dont l'un

est tué. Mais les toits en terrasse des maisons voisines sont envahis, et l'on menace de mettre le feu à celle du général. Il cède alors, et on le conduit au bagne, où on le jette dans un cachot.

Carthagène renfermait un dépôt de prisonniers catalans, au nombre de quatre à cinq cents hommes, ayant appartenu aux corps francs de Barcelone; ils ont été aussitôt délivrés et armés. Les révoltés ont armé aussi quatre cents forçats. La milice urbaine, qui se compose de huit cents hommes, s'est déclarée pour l'insurrection. En ajoutant aux forces que je viens d'énumérer deux cent cinquante canonniers de marine, très-mal disposés contre le gouvernement, qui ne les payait pas, l'insurrection de Carthagène compte plus de trois mille hommes, que sont venus renforcer plusieurs gardes nationaux des villages de la côte, pour qui ce mouvement est une riche occasion de contrebande. Le commandement en chef est exercé par le général Ruiz, et la présidence de la junte par le colonel Santa-Cruz, parent de la femme d'Espartero.

Bonet s'est mis en campagne dès le lendemain du soulèvement d'Alicante, pour révolutionner les environs et appeler à lui des volontaires dans les gardes nationales du pays. Le 2 février, il attaquait avec quatre pièces de canon la ville d'Alcoï, ville de quinze mille âmes, riche et manufacturière, située sur la route d'Alicante à Valence.

Ruiz, de son côté, sortait de Carthagène et fai-

sait une expédition sur Murcie, ville importante et chef-lieu de province, dont il s'est emparé le 3, et où les insurgés ont frappé de fortes contributions. Ainsi voilà déjà trois grandes villes en leur pouvoir. Tout se fait aux cris de Vive la reine! mort au ministère! Quant au véritable programme politique de la conjuration, le voici : « La majorité d'Isabelle II ayant été illégalement déclarée avant l'âge prescrit, Espartero est rappelé à la régence, mais il lui sera adjoint deux collègues; provisoirement il sera installé une junte centrale de gouvernement, chargée de prendre les premières mesures d'urgence pour assurer le triomphe du progrès, et de convoquer des Cortès constituantes, élues par le suffrage universel. La constitution de 1837 sera réformée dans un sens plus démocratique. On ôtera à la couronne le droit de dissoudre les Cortès et celui de refuser sa sanction aux lois régulièrement votées. Enfin le Sénat sera supprimé; l'assemblée nationale des Cortès ne formera qu'une seule chambre, et dans l'intervalle des sessions elle établira auprès du gouvernement une commission de surveillance du pouvoir exécutif, conformément à la constitution de 1812. » Vous voyez qu'à de telles institutions il ne manque plus que le nom de république. En attendant, la devise des insurgés est : « Progressistes, aux armes! Meure le ministère rebelle! Meure la camarilla! Meure la prétendue loi sur

les *ayuntamientos!* Vive la souveraineté du peuple! Vive la reine constitutionnelle! »

Ces désastreuses nouvelles ont causé à Madrid une sensation extraordinaire dans toutes les opinions, et transporté de joie les hommes du parti exalté, qui voient déjà toute la Péninsule en combustion, le gouvernement renversé, les modérés culbutés, mis en fuite, exilés et décimés, comme il y a trois ans, et mieux encore. Mais le gouvernement n'a pas montré moins d'énergie, d'ardeur et d'esprit de vengeance que ses adversaires. Puisant sans scrupule dans leur vieil arsenal de mesures révolutionnaires, il a mis la terreur à l'ordre du jour et fulminé des décrets effrayants.

Un premier décret remet en vigueur une terrible loi d'état de siége du 17 avril 1821, votée, chose curieuse, par les Cortès ultra-libérales imposées à Ferdinand VII après le fameux soulèvement de l'île de Léon. Les généraux sont autorisés à établir ce régime dans leurs districts en cas de troubles.

Un autre décret enjoint aux généraux commandant les corps d'opération de faire fusiller sans jugement, sur la simple reconnaissance de l'identité, tous les officiers ou sous-officiers de l'armée et des milices provinciales qui auront pris part aux révoltes. Les soldats seront décimés.

Mais la crainte des représailles que les insurgés pourraient exercer sur les officiers ou les fonction-

naires qui sont ou qui tomberont en leur pouvoir ferait hésiter peut-être les généraux dans l'accomplissement des impitoyables rigueurs qu'on leur a prescrites. Le ministre de la guerre lève ce vain scrupule d'humanité dans la circulaire suivante, qui accompagne le décret, et qui constitue une pièce réellement unique dans l'histoire des révolutions.

« Sa Majesté vous ordonne d'exécuter d'une façon pleine et entière, et sans ménagement d'aucune espèce, les articles de ce décret. Votre Excellence ne doit pas être arrêtée par la crainte des représailles dont peuvent nous menacer les rebelles; car si Sa Majesté envisage avec douleur le sort des victimes qui peuvent être sacrifiées par la fureur des révoltés, elle ne peut, pour le bien de l'État, que courber la tête sous l'indispensable nécessité d'assurer le triomphe de la loi et de la vindicte publique. Sa Majesté est convaincue que le peu de sang versé avant que la guerre civile n'ait pris tout son développement, est une garantie précieuse pour qu'il n'en coule plus à l'avenir; et la patrie exige que celui auquel son malheureux sort ou son imprudence a réservé le rôle de victime sache offrir avec résignation sa vie en holocauste, quand le bien de la chose publique résulte de ce sacrifice. »

Ce langage, digne de la férocité historique des anciens Spartiates, répugne à la civilisation moderne, surtout lorsque ces prescriptions sanguinaires sont proclamées comme les ordres personnels d'une jeune reine de treize ans.

Tous ces décrets ont été formulés dans la nuit même du 31 janvier au 1er février, pendant laquelle est arrivée au gouvernement la nouvelle du soulèvement d'Alicante. La première chose qu'on a faite a été de saisir les lettres apportées par le courrier de Valence, et, comme plusieurs de ces lettres semblaient inculper quelques députés exaltés, ou du moins les impliquer d'intention dans les événements, on a procédé dans la nuit même à l'arrestation de MM. Pascual Madoz, Cortina, Garnica, Verdu, Garrido et Benedicto. On prétend que le général Narvaez était d'avis qu'on les traduisît sur-le-champ à une commission militaire, mais que M. Gonzalez Bravo s'y est opposé, ne trouvant pas dans les correspondances saisies des preuves suffisantes pour en agir avec autant de rigueur. On ajoute que l'arrestation de M. Lopez avait été aussi décidée, mais que M. Gonzalez Bravo l'a fait aussitôt prévenir de quitter son domicile.

Défense est faite aux journaux de publier les proclamations et les bulletins des révoltés. On craint qu'il n'éclate des mouvements à Malaga, à Grenade, à Lugo et dans quelques autres villes où les exaltés ont longtemps été tout-puissants. Cependant on ne reçoit aucune mauvaise nouvelle des provinces; on compte sur la vigilance et l'activité des autorités pour prévenir ou réprimer les complots.

LETTRE XLVI.

Madrid, 26 février 1844.

Polémique virulente des journaux. — La ville de Madrid en état de siége. — Désarmement des gardes nationales. — Siéges d'Alicante et de Carthagène.

Les redoutables mesures et les décrets du gouvernement ne semblent pas avoir intimidé l'Opposition, à en juger par le ton audacieux et menaçant de ses organes. Voyant la guerre civile allumée, ils redoublent d'attaques et d'efforts pour exciter leurs amis des provinces à propager l'embrasement. Les modérés approuvent toutes les rigueurs de l'autorité et lui en demandent même de nouvelles, comme unique moyen de sauver l'Espagne. Au milieu de cette lutte acharnée, les exaltés s'étaient du moins retranchés jusqu'à présent dans la Constitution, accusant les ministres de la violer; mais la fureur les a emportés et ils ont attaqué le trône en face et la reine personnellement. Un des journaux exaltés a menacé la reine d'un

nouveau 1er septembre 1840 (c'est la révolution qui détrôna Marie-Christine de la régence); l'autre a laissé entendre que la jeune reine peut avoir hérité du caractère de Ferdinand VII. De pareilles attaques ont indigné les honnêtes gens en leur révélant que le principe monarchique est en danger, et elles ont vivement excité la colère des journaux ministériels.

Je vous ai dit que c'était maintenant une guerre à mort entre les deux partis. Il faut que je mette sous vos yeux quelques extraits de la polémique furieuse des journaux, pour vous montrer à quel point les têtes sont montées, et combien les haines mutuelles sont devenues implacables.

Voici ce qu'imprimaient les journaux progressistes dans les premiers jours de ce mois :

« Vos mesures tyranniques et vos menaces ne servent qu'à accroître l'indignation publique et à exciter le mépris. Vous vous trompez, misérables apostats et parjures ; vous vous trompez, vils traficants politiques, si vous croyez que, par des décrets despotiques, que, par des ordres écrits avec le fiel de votre vengeance, que, par des expéditions militaires, vous apaiserez la juste indignation d'un grand peuple et que vous retiendrez l'impétuosité de sa colère. Pour que vous conserviez le pouvoir, il faudrait que l'Espagne eût perdu le sentiment de sa dignité ; il faudrait que ce grand peuple fût métamorphosé en un troupeau d'esclaves.

« Comment des insensés ont-ils pu se figurer que l'Espagne de 1844 tolérerait leurs actes arbitraires? Peuvent-ils donc croire, ces furieux imbéciles, que le peuple espagnol courbera la tête devant d'obscurs aventuriers? Les baïonnettes des soldats espagnols ne sont pas l'apanage des tyrans. Tournez les yeux vers Alicante et Carthagène; aussitôt qu'une occasion se présente aux soldats espagnols, ceux-ci protestent énergiquement contre l'affront qui leur est fait par les modérés, voulant les constituer en bourreaux des libéraux et en séïdes de la police importée de France!

« Espagnols, ainsi s'annonce l'ère de paix et de bonheur qni vous avait été promise! La terreur, tel est le moyen par lequel on veut régner aujourd'hui, et de la terreur à l'esclavage il n'y a qu'un pas à faire. Si l'on nous demandait de signaler le remède à tant de maux, le moyen de salut, nous répondrions : Regardez l'immortel 1er septembre 1840, qui a chassé Christine. »

Les journaux ministériels ont riposté à ces violences par des menaces de despotisme, car telle est la déplorable situation de l'Espagne entre les deux partis qui la divisent, que l'un ne peut prévaloir que par les déchirements et la révolte, et l'autre par des coups d'État.

« A force de sortir du cercle constitutionnel, répondaient les journaux modérés, et de fouler aux pieds la loi, l'Opposition pourrait bien obliger le gouvernement à s'en écarter lui-même dans la

chaleur de la lutte, pour sauver les grands intérêts qui lui sont confiés. Nous ne lui en donnerions pas le conseil; mais qui doute que cela pourrait arriver? Ceux qui profèrent des cris pour la liberté dans les rues, et qui la réclament dans les journaux, sont les hommes qui font le plus de mal aux principes libéraux. Ce qu'ils veulent, ce n'est pas la liberté, c'est l'anarchie, l'horrible anarchie à laquelle nous avons eu le bonheur d'échapper, et dans laquelle nous sommes décidés à ne pas rentrer. Nous demandons au gouvernement énergie et fermeté. Il faut que cette fois les criminels soient châtiés, aussi bien que les autorités assez faibles pour se laisser vaincre. »

Cet avertissement n'a pas ramené les exaltés à plus de circonspection. On dirait au contraire que, par un redoublement de fureurs, ils ont voulu forcer le gouvernement à redoubler lui-même ses rigueurs, et à combler la mesure de l'arbitraire, espérant par là que l'indignation publique se soulèverait plus rapidement contre lui. Alors ils ont dépassé toutes les bornes, et voici comment ils se sont exprimés :

« La majorité d'Isabelle devient donc une ère d'oppression. Ainsi l'aurore de bonheur et de clémence s'est changée en un jour ténébreux d'épouvante et de désolation! Si la guerre civile éclate de nouveau, si les passions se déchaînent, si le sang des frères versé par les frères rougit encore le sol de notre malheureuse patrie; si, dans ce terrible

conflit, la secousse ébranle les bases du trône, les populations, en maudissant les noms de leurs oppresseurs, imprimeront sur leurs fronts impurs le sceau de l'exécration !

« Le décret royal qui ordonne de fusiller les révoltés n'émane pas de la reine Isabelle. Non, ce n'est pas la main de notre jeune reine Isabelle qui veut verser le sang des Espagnols. Oh ! si nous pensions qu'il en fût autrement, si nous devions croire que ce cœur abrite un fatal héritage (*una herencia fatal*), alors notre tâche serait toute autre ; nous reprendrions notre fusil, nous voudrions mourir avant d'assister au convoi funèbre de la liberté, et nous invoquerions une révolution inexorable, qui nous permît de voir en mourant les foudres populaires calciner sur sa tête le diadème royal. »

A ces attaques contre la monarchie et la reine, les journaux du gouvernement ont poussé les hauts cris.

« Que ceux qui se plaignent de l'énergie et des sévérités du gouvernement, ont-ils dit, lisent les journaux de nos adversaires. Leur langage criminel justifie tout ce qui se décrète, en montrant à quels hommes on a affaire. Voyez-les faire appel aux soulèvements, applaudir à la trahison, proposer à nos soldats l'exemple des révoltés, et enfin insulter la reine elle-même, lui attribuer l'héritage des crimes et du caractère de son père,

souhaiter que la foudre révolutionnaire vienne calciner le bandeau royal sur son front !

« Nous, organes de l'opinion pacifique, et défenseurs du véritable ordre constitutionnel, nous constatons l'horreur causée par de telles menaces, nous protestons contre le gouvernement s'il les souffre. Son devoir est de nous sauver, de sauver la liberté légale, de sauver la reine si grossièrement insultée par le cynisme révolutionnaire, qui la menace d'un autre 1er septembre. Que les Espagnols qui aiment la paix, la religion, la liberté, le trône, se réunissent d'intentions et d'efforts pour défendre des objets si chers contre les assauts de la plus féroce anarchie, ou sinon ils peuvent s'attendre à voir la malheureuse Espagne écrasée sous ses propres ruines. »

Le gouvernement a coupé court à cette polémique irritante en déclarant la ville de Madrid en état de siége. Les autorités administratives continuent l'exercice de leurs fonctions; mais toutes relèvent de l'autorité militaire, et les délits politiques deviennent justiciables d'un conseil de guerre. Aucune disposition n'a été prise contre les journaux, aucune censure ne leur est imposée; mais les délits de la presse seront déférés à la justice militaire. Aussi tous les journaux qui prêchaient ouvertement la révolte ne pouvant plus remplir leur mission, et ne voulant pas se résigner à un rôle passif, ont cessé leur publication.

Non-seulement Madrid, mais toutes les villes et les provinces de l'Espagne sont mises sous le régime de l'état de siége. Le gouvernement a en même temps prescrit la dissolution et le désarmement de toutes les gardes nationales. Cette grande mesure, qui semblait devoir entraîner des difficultés, des résistances et des troubles sérieux, s'exécute au contraire partout avec la plus grande facilité. Il n'y a eu tentative de résistance que dans une seule ville, à Malaga. Cette tentative a été promptement réprimée; environ trois cents gardes nationaux avaient voulu se retrancher dans l'ancien couvent de *los Angeles ;* mais, attaqués par un détachement d'infanterie et un autre de cavalerie, ils ont été bientôt mis en fuite, laissant au pouvoir des troupes neuf prisonniers qui devaient comparaître le lendemain devant une commission militaire. Les factieux ont essayé encore de prolonger leur résistance en parcourant les campagnes environnantes, pour exciter les habitants à la révolte; mais n'ayant trouvé de sympathie nulle part, et poursuivis par la troupe, ils ont renoncé à leurs projets.

Les nouvelles d'Alicante et de Carthagène sont satisfaisantes. Bonet, qui était venu assiéger Alcoï, où il n'a pas pu entrer, a été complétement battu, à son retour vers Alicante, par le général Pardo, commandant supérieur de Murcie. Ce général s'était mis en campagne pour couvrir le pays plutôt que pour prendre l'offensive, et il

attendait que le général Roncali débouchât par la route de Valence. Ne se croyant pas en situation d'attaquer les insurgés, à cause de la faiblesse de sa troupe, qui encore manquait de munitions, il cherchait à éviter un engagement et à opérer sa jonction à Alcoï, avec le général Roncali, parti de Valence. Arrivé à Elda, village situé sur la route d'Alicante à Villena, à sept lieues de la première de ces villes, le général Pardo apprit, le 5 au matin, que Bonet arrivait par son flanc droit avec l'intention de l'attaquer. Il se décida alors à se porter à sa rencontre avec le peu de forces qu'il avait sous la main; et étant sorti d'Elda à six heures du matin, il se vit bientôt attaqué par les tirailleurs de Bonet, dont les principales forces, composées de quinze cents fantassins, quatre-vingts cavaliers et deux pièces de canon, occupaient les hauteurs du village de Petrel. L'affaire s'engagea promptement, et, après trois heures de combat, la cavalerie de la reine s'étant emparée des canons, les insurgés furent mis dans la plus complète déroute, laissant au pouvoir des vainqueurs, outre les canons, plus de deux cent cinquante prisonniers, parmi lesquels onze officiers ayant appartenu à l'armée, et cinq cents fusils. Bonet lui-même n'a dû son salut qu'à la ruse qu'il employa en criant *Vive la reine!* au milieu de la déroute. Il s'est retiré avec les débris de sa division sur Alicante. La perte des troupes de la reine a été, d'après le rapport du général Pardo, de

vingt à trente hommes, parmi lesquels huit morts.

Le général Roncali est arrivé le même jour à Alcoï, ayant été rejoint sur sa route par deux compagnies du bataillon provincial de *Valencia*, qui avaient pris parti pour les insurgés, et que Bonet avait placées sur le col d'Albaïda pour observer la marche du général Roncali.

Aussitôt que la nouvelle de la déroute de Bonet a été connue du corps insurgé de Carthagène, qui s'était avancé jusqu'à Murcie, ce corps s'est empressé d'évacuer cette ville et celle d'Orihuela, dont il s'était emparé aussi. Les autorités de Murcie, qui à l'approche des insurgés s'étaient retirées sur Cieza, sont revenues à Murcie, et ont repris l'exercice de leurs fonctions.

Sur les prisonniers faits à l'affaire d'Elda, sept officiers ont été jugés à Alcoï, et condamnés à mort, non pas en vertu du décret récent, mais comme déserteurs à l'ennemi, pris les armes à la main.

Le général Roncali est depuis quinze jours sous les murs d'Alicante; la ville est étroitement bloquée par terre et par mer. On attend l'artillerie de siége embarquée à Taragone et à Valence, pour établir des batteries de brèche. Une brigade sous les ordres du général Cordova est venue renforcer le général Roncali. Carthagène ne sera assiégée en forme qu'après la prise ou la reddition d'Alicante. En attendant, le maréchal de camp Concha, neveu du lieutenant général de ce nom,

resserre le blocus de Carthagène, et prépare les moyens d'attaque.

Aucun mouvement ne s'est manifesté dans les provinces du Midi; cependant on répand de nouveau le bruit qu'un vaste complot étend ses ramifications dans tout le sud-est de l'Espagne, complot dirigé par M. Linage et autres espartéristes résidant à Gibraltar, marchant d'accord avec le parti exalté contre l'ennemi commun, qui est le gouvernement. Cette partie de l'Espagne a été choisie par eux pour leurs tentatives de révolution, depuis que la Catalogne, purgée désormais par le baron de Meer de ses municipalités turbulentes et de ses corps francs, ne présente plus de prise à la sédition.

Ce qu'il y a de rassurant du côté d'Alicante et de Carthagène, c'est le bon esprit qui s'est manifesté dans les villes de l'intérieur, telles que Orihuela, Alcoï, Elché, Concentaïna, et surtout Murcie, ville dont l'importance et la position commandent toute la contrée. Ces villes, éloignées de la côte, n'ont pas le même intérêt que les ports à des révolutions dont le premier effet et le but secret est toujours la contrebande.

Les gardes nationales de toute la contrée ont été mobilisées, et elles fournissent de nombreux détachements d'auxiliaires aux troupes qui font le blocus de Carthagène et d'Alicante.

A Barcelone, où l'on ne peut plus espérer de soulever la population, c'est à la troupe que s'adres-

sent maintenant les conspirateurs. Un complot allait éclater dans cette ville le 5, dès que les agents du parti eurent la nouvelle de la trahison de Bonet et de la révolte d'Alicante. Quelques sergents avaient reçu de l'argent pour soulever leurs soldats; quelques officiers étaient aussi du complot. Le capitaine général baron de Meer a fait traduire aussitôt les coupables devant le conseil de guerre. Un sergent-major a été condamné à mort et exécuté; trois officiers ont été condamnés à la dégradation et à dix années de *presidio* sur la côte d'Afrique. Quelques arrestations ont été faites dans la ville; on parle de deux individus accusés d'avoir promis une somme d'argent assez forte à des sous-officiers qui en auraient fait l'aveu.

Au milieu de ces tristes événements et malgré la prolongation des deux insurrections de Carthagène et d'Alicante, tout le reste de l'Espagne est dans une tranquillité profonde. On peut dire qu'à l'exception des hommes de parti personne ne songe à l'état de siége, les affaires et les plaisirs allant leur train comme de coutume, et même avec plus de sécurité que jamais. A Madrid, le carnaval est très-animé; on croyait que le gouvernement interdirait les bals et les mascarades; il n'en est rien. Les bals publics n'ont jamais été si nombreux.

Cette insouciance de la nation est le fruit déplorable de tous les déchirements qu'on lui a fait éprouver. Il semble que l'esprit libéral se soit affai-

bli : on trouve plus commode d'attribuer au régime constitutionnel tous les maux soufferts que de rechercher les vices qui l'ont empêché, depuis dix ans, d'être pour l'Espagne un bienfait et une vérité.

LETTRE XLVII.

Madrid, 30 mars 1844.

Soumission d'Alicante et de Carthagène. — Exécutions. — Rentrée de Marie-Christine à Madrid.

Alicante s'est rendu le 6 de ce mois, après trente-sept jours de révolte, et Carthagène le 25, après cinquante et un jours. A Alicante, le chef politique Ceruti, détenu dans le fort de *Santa-Barbara* avec le général Lassala, avait su gagner la confiance du capitaine de carabiniers qui commandait le fort. Il lui avait représenté combien l'insurrection était folle et sans espoir, restant isolée au milieu de l'Espagne paisible, et surtout à quel point l'ambition personnelle de Bonet avait compromis de braves officiers dont l'honneur et la carrière étaient perdus, lors même qu'ils parviendraient à sauver leurs têtes. Le gouverneur du fort avait fait des réflexions; il se proposait de rester neutre et d'attendre le moment où les travaux de siége seraient

plus avancés, pour profiter alors du découragement des insurgés et hâter la capitulation. Ceruti avait trouvé moyen de faire parvenir au général des notes secrètes où il le prévenait de ces dispositions.

Bonet, voyant que le dernier terme de la résistance approchait, avait voulu entrer en relations avec les bâtiments anglais et français stationnés dans le port; mais ses communications n'avaient pas été admises. Alors il voulut ensanglanter sa défaite; il donna ordre au gouverneur du château de *Santa-Barbara* de faire descendre en ville Lassala et Ceruti, pour les fusiller tous les deux sur la place. Le gouverneur lui fit quelques observations sur l'atrocité d'une détermination pareille; Bonet répondit au gouverneur que, s'il hésitait à exécuter ses ordres, il le ferait passer lui-même par les armes. Dans une situation aussi critique, le gouverneur, ne pouvant s'associer à un acte de barbarie sauvage, et ayant sa propre vie à défendre, fit sonder la garnison du château, et, sûr de son appui, il fit lever les ponts, se mit en révolte ouverte contre Bonet, et arbora bientôt après le drapeau de la reine. Cet événement ne tarda pas à se répandre en ville, où les esprits, surexcités par la situation même où ils se trouvaient depuis plus d'un mois, commencèrent à s'échauffer. Bonet, comprenant que sa position allait devenir plus critique de quart d'heure en quart d'heure, songea à sa propre sûreté, et se décida à prendre la fuite, ac-

compagné de quelques cavaliers. Les troupes du général Roncali pénétrèrent bientôt après dans la ville.

Bonet avait été aperçu au moment où il franchissait la ligne : un peloton de cavalerie se lança aussitôt à sa poursuite; il fut pris et ramené à Alicante, où il a été fusillé le lendemain. Vingt-trois malheureux ont été fusillés avec le chef de la révolte; en voici l'énumération : un chef de bataillon de la ligne, deux capitaines, quatre officiers, cinq capitaines et officiers de milices nationales des environs d'Alicante, qui s'étaient réunis à Bonet, six sergents de la ligne, trois carabiniers, un garde national de Valence et un membre de la municipalité d'Alicante. Ce dernier individu est le seul homme d'Alicante qui ait été exécuté; aucun garde national de la ville n'a été compris dans cet acte sanguinaire.

Vous détesterez avec moi ces boucheries qui répugnent à nos mœurs; il suffisait d'envoyer les coupables à Ceuta pour un an ou deux. On ne saurait déplorer trop amèrement ces exécutions, dont les partis en Espagne ont donné de si fréquents exemples. Encore si l'ordre et la liberté pouvaient s'asseoir après ces sanglants sacrifices! Il faut avoir une conviction bien arrêtée qu'ils sont nécessaires, indispensables à l'intérêt général, au salut de tous, pour avoir le courage, la force de les ordonner. Bonet sans doute méritait son sort; mais tant de malheureux entraînés et aveuglés par son ambi-

tion et sa déloyauté devaient paraître beaucoup moins coupables, surtout après tant de bouleversements successifs, qui ont dû nécessairement fausser les notions de subordination et de fidélité chez des esprits peu élevés.

Après la reddition d'Alicante, le général Roncali s'est porté sur Carthagène avec toutes ses forces et son artillerie de siége. La résistance de Carthagène s'est prolongée encore pendant vingt jours. Enfin une vigoureuse canonnade, mêlée de bombes et d'obus, a jeté dans la ville le désordre et l'épouvante. Les bons citoyens se sont réunis pour calmer les insurgés, livrés à la plus effroyable anarchie, déterminés à se livrer aux extrémités les plus barbares, et menaçant de faire sauter un magasin contenant huit cents quintaux de poudre. Les consuls de France et d'Angleterre se sont joints aux notables pour implorer le général Roncali en faveur de la population. En même temps le général Requena, tiré du bagne par quelques braves soldats, reprenait le commandement au péril de ses jours, car on voulut un moment le fusiller après l'avoir fait sortir de son cachot. L'intercession des consuls a sauvé la ville. Aucune exécution n'a ensanglanté la reprise de possession de Carthagène. Il est certain que, sans les exécutions d'Alicante, Carthagène se serait rendue le lendemain de la soumission de cette ville.

La paix est donc rétablie sur le sol de l'Espagne, et tout porte à croire qu'elle ne sera pas troublée de

longtemps : le gouvernement a placé partout des autorités dévouées, mis à la tête des troupes des chefs dont les antécédents assurent la fidélité, et le parti exalté est délogé de toutes ses positions, n'ayant plus ni ses municipalités, ni ses milices nationales, instruments des anciennes révoltes. On attend, dit-on, que le calme soit tout à fait rétabli pour rentrer dans la légalité. En attendant, toutes les villes et toutes les communes procèdent à l'élection de leurs municipalités conformément à la loi de 1840, loi qui obtient un assentiment presque général. Les choix se portent partout sur des hommes modérés, considérés et probes. Les populations veulent des administrateurs et non des hommes politiques, des alcaldes et des régidors qui économisent les deniers de la communauté ou qui les emploient pour son bien-être, et non plus des dilapidateurs pour qui les fonctions municipales étaient une spéculation scandaleuse.

La reine Marie-Christine a fait son entrée solennelle à Madrid le 23. Son voyage à travers l'Espagne a été une marche triomphale. En France, les honneurs royaux lui avaient été rendus sur toute la route. Elle est rentrée en Espagne par Figuères, d'où elle s'est rendue à Girone, à Barcelone et de là à Valence. Dans toutes ces villes on a célébré son retour avec la plus grande pompe. On s'empressait, par les démonstrations les plus vives, de lui faire oublier les cruelles amertumes qu'elle avait subies dans les mêmes lieux en 1840; on se

rappelait que cette princesse, qui ne connut jamais la vengeance, qui ne versa jamais une goutte de sang espagnol pour sa cause personnelle, aima mieux s'exiler que de recourir à la guerre civile, quand il lui restait encore sa garde royale et de braves généraux comme O'Donnel et Diégo de Léon.

La ville de Madrid avait un aspect magnifique; toutes les rues étaient tendues de riches étoffes et presque jonchées de fleurs. Un cortége de danseurs et de danseuses en costumes pittoresques précédait la voiture de la reine, et à sa suite venait un char immense rempli de nymphes jetant des fleurs. La reine Isabelle et l'infante, qui étaient allées jusqu'à Aranjuez au-devant de leur mère, étaient dans la même voiture qu'elle. Le peuple de Madrid a reçu la reine Christine avec des acclamations et un enthousiasme que rien n'empêche de regarder comme sincères, car cette princesse a toujours répandu beaucoup de bienfaits dans la ville.

Pour célébrer le retour de la reine Christine, le général Narvaez a réuni dans un banquet, aux salons de l'Institut, les ministres, plusieurs personnes de distinction, et la plupart des officiers de la garnison de Madrid. Le nombre des invités était d'environ quinze cents. Pendant le repas, plusieurs toasts ont été portés à la santé des reines et de l'infante. Un officier a porté un toast pour que le pavillon espagnol flottât bientôt sur les murs de Maroc : ce toast a été vivement accueilli. Le général Narvaez a prononcé ensuite un discours qu'il

a terminé par ces mots à l'adresse de l'armée : *C'est par vos efforts que la tyrannie et la révolution ont été détruites à jamais !*

Après le repas, tous les convives se sont dirigés vers le palais, suivis de toutes les bandes de musique et des tambours des corps de la garnison. A leur arrivée, les deux reines et la jeune infante ont paru sur le balcon, et aussitôt la sérénade a commencé au milieu des plus bruyantes acclamations. Un hymne a été chanté par un chœur composé de quarante voix. Le nombre des musiciens exécutants était d'environ six cents. La sérénade terminée, le capitaine général a présenté tous les officiers de la garnison à LL. MM., et a offert aux augustes personnes un magnifique bouquet en sucrerie qui n'avait pas moins de six pieds de hauteur, et qui était porté sur un brancard d'or par quatre grenadiers.

Le retour de la reine-mère est un grand événement politique. La jeune reine et le cabinet avaient besoin d'une haute direction ; le caractère de Marie-Christine, sa parfaite connaissance des affaires, son habileté pratique bien connue, son expérience du malheur font espérer que, sous ses inspirations, le gouvernement va développer enfin un système propre à consolider tout à la fois l'ordre et la liberté, la monarchie et la constitution. Le succès qu'il vient de remporter sur l'opposition, à Alicante et à Carthagène, la force qu'il puise dans une armée qui se montre désormais fi-

dèle, ne doivent pas étourdir le cabinet espagnol et lui faire oublier ses devoirs envers la liberté. Au temps où nous sommes, le règne des lois ne peut s'affermir par le sabre; il n'y a de progrès politique possible que par la puissance de la pensée. Le canon abat des remparts, mais ne résout aucune question sociale; il frappe, mais ne persuade pas. C'est dans le champ de la discussion que les partis en Espagne doivent se rencontrer. Les luttes armées, les révoltes sanglantes feraient croire que la Péninsule est habitée par des races distinctes et ennemies, qui ne peuvent assurer leur existence que par l'extermination. C'est aux hommes supérieurs, aux cœurs vraiment espagnols à proclamer bien haut ces vérités. Un gouvernement représentatif se fonde surtout par la parole et la persuasion.

LETTRE XLVIII.

Madrid, 26 avril 1844.

Projets contre le Maroc. — Etat des finances. — Bandes carlistes. — Abdication de don Carlos. — Loi sur la presse. — Création d'une gendarmerie. — Divers projets de loi.

Un différend très-sérieux s'est élevé entre l'Espagne et l'empire de Maroc. M. Darmon, Français de naissance, commissionné par les autorités espagnoles en qualité d'agent consulaire dans le petit port de Mazigan, a été tué par un Marocain, nommé Hadgi Mouça el Garbi, dans une rixe, devant la maison du consul de Sardaigne, d'où il avait été arraché. Des représentations ont été faites, des réclamations ont été adressées à ce sujet à l'empereur de Maroc; mais la réponse n'a pas été satisfaisante, quoique la plainte eût été faite en commun par les consuls de toutes les puissances chrétiennes à Tanger. Contrairement à ce qui a été fait en pareil cas par ses prédécesseurs, l'empereur n'a pas daigné répondre par lui-même, et

il en a chargé Mohamed-Bendris, son ministre universel, titre qui n'a été reconnu par aucune puissance. Dans sa réponse, le ministre, sans indiquer qu'il parle au nom de son maître, dit qu'on ignorait que le malheureux Darmon fût agent consulaire; mais que, quand bien même il en eût été autrement, la loi l'aurait frappé de même, attendu qu'il s'était écarté de ce qu'elle prescrit. Le ministre termine en disant qu'il est bon que tout le monde sache qu'à l'avenir les infidèles qui viendraient fixer leur résidence dans les bienheureux États de Maroc, quelles que soient leur catégorie et la nation à laquelle ils appartiennent, devront se conformer aux lois du pays, et s'attendre à être traités de la même manière que les sujets de l'empereur. Cette réponse a excité l'indignation des consuls à Tanger; celui de Sardaigne a de nouveau adressé une protestation énergique à l'empereur. Le consul de Sardaigne a, depuis, reçu satisfaction, mais celui d'Espagne n'en a encore obtenu d'aucune espèce.

Cette querelle passionne vivement le peuple espagnol contre les Maures du Maroc, et réveille tout à coup la vieille haine que huit cents ans de guerre ont laissée dans le cœur des deux nations. Une frégate a été expédiée sur la rade de Tanger, pour appuyer les nouvelles réclamations du consul. On parle d'une expédition qui prendrait pour point d'appui les places fortes que l'Espagne possède sur la côte d'Afrique. On fait déjà des plans

pour la conquête du Maroc, et les journaux ont tous publié des articles sur ce sujet. Un journal annonçe même déjà la prochaine publication d'un livre intitulé *Manuel de l'officier dans le Maroc*. Cependant il n'y a rien de décidé encore, et il est fort douteux que le gouvernement veuille s'aventurer dans une conquête comme celle du vaste empire de Maroc, ayant sous les yeux l'exemple des efforts et des millions que la conquête de l'Algérie a coûtés à la France.

Le ministre des finances, M. Carasco, récemment nommé comte de Santa-Olalla, a déployé beaucoup d'activité dans le service des dépenses publiques. Il est parvenu à faire face aux principaux besoins, à payer les troupes, les employés de l'État en exercice, et à distribuer des à-comptes à la multitude affamée des officiers et des employés en non-activité. Mais M. Carasco a conçu un projet un peu gigantesque, celui de faire entrer dans les coffres de l'État 1 milliard de réaux (260 millions de francs), au moyen d'un emprunt. Il compte le faire soumissionner par dix ou douze des principales maisons de banque de Madrid, au lieu d'une seule, comme on faisait avant lui, et il ne s'adresse plus à l'étranger, bien persuadé, apparemment, que Londres, Paris et Amsterdam sont trop bien avertis par l'exemple du passé pour vouloir désormais prêter de l'argent à l'Espagne.

Un des trois plus riches banquiers de Madrid, M. Salamanca, avait obtenu du ministère Lopez

un traité pour un emprunt de 150 millions de francs. Ce traité a été résilié par le ministère actuel; aussi M. Salamanca déploie les plus grands efforts à la Bourse pour faire manquer le projet de M. Carasco. Le ministère veut faire monter les fonds, afin de réaliser son emprunt au taux le plus avantageux possible; M. Salamanca veut les faire baisser pour un effet contraire. C'est une lutte acharnée à la Bourse, depuis quelques jours, entre les haussiers et les baissiers. On prétend que M. Carasco emploie les fonds de l'État à produire la hausse. Il est parvenu à pousser le 3 pour 100 (la seule portion de la dette espagnole qui soit payée) du taux de 29 à celui de 38, et on croit qu'il le fera monter à 40, taux auquel il voudrait réaliser son emprunt.

Les maisons de banque auxquelles M. Carasco a fait des ouvertures offrent de prendre une partie de l'emprunt au comptant et le reste en commission, dans l'espoir de le placer à l'étranger. Cette proposition, ainsi que toutes les conditions de l'emprunt, seront rendues publiques et mises en adjudication selon les formes légales. Les intérêts de cet emprunt auront pour garantie les revenus de la vente des tabacs. Ce produit a été affermé dernièrement, par M. Carasco, pour plus de 100 millions de réaux (26 à 27 millions de francs), à de riches capitalistes espagnols, et la maison Rotschild y est intéressée pour un quart. Tous les bons de ces maisons passeront directe-

ment à la banque de Saint-Ferdinand sans la moindre intervention de la part de l'administration des finances, afin que la banque soit en mesure de payer elle-même et de garantir le payement des semestres dus aux créanciers de l'État porteurs des nouveaux titres. On assure aussi que parmi ces nouveaux titres se trouveront compris ceux qui proviennent de la conversion des coupons de la dette active de 1841 à 1843 ; ce serait une des conditions déjà stipulées du nouvel emprunt.

Au moyen de ces 260 millions, si on réussit à faire un aussi beau coup de filet, ce qui est fort douteux, les services publics, y compris la dette, seraient assurés, et l'on aurait deux ans devant soi, avec les revenus ordinaires de l'Espagne, pour faire les recherches statistiques et cadastrales devant servir de base à un nouveau système de contributions directes et indirectes, qui devra produire un budget de 250 millions. Mais pourquoi ne pas s'occuper dès à présent de mettre en activité ce nouveau système dont le plan et les données existent déjà depuis longtemps dans les archives du ministère? Pourquoi fonder toujours son unique espoir sur la ressource incertaine, précaire et ruineuse des emprunts? L'Espagne ne peut pas payer sa dette actuelle, cela est démontré, puisque successivement les coupons semestriels, au lieu d'être payés comptant, sont transformés en une dette nouvelle. On a aliéné les 26 millions du pro-

duit des tabacs pour les affecter à la garantie de la dette ancienne et de l'emprunt nouvellement projeté; mais le public européen, ni les Espagnols eux-mêmes, ne peuvent être dupes de cette manœuvre. Chacun voit que c'est un leurre pour faire réussir l'emprunt, et que, dans trois ou quatre ans, il en sera de celui-là comme des autres : on ne pourra pas en payer les intérêts; car il est bien évident que plus on grossira la dette annuelle de l'Espagne, plus on augmentera les chances de perte ou de ruine pour les porteurs de rentes, et qu'il en faudra venir à une banqueroute, comme en 1837. Quel homme de bon sens voudra placer des fonds sur les emprunts d'Espagne, en voyant l'ancien 5 pour 100 espagnol traîné sur tous les marchés de l'Europe et à la bourse même de Madrid au taux de 6 et de 5, sans preneurs!

Les Espagnols connaissent très-bien ces tristes vérités; ils en gémissent et ils laissent aller leurs finances vers l'abîme, pensant qu'il sera toujours temps de déclarer banqueroute quand on sera au fond. Mais d'autres n'hésitent pas à proposer pour terme de cette situation désastreuse un remède non moins terrible, qui trancherait le mal d'un seul coup. Ce remède serait un *corte de cuentas*, coupe de comptes, c'est-à-dire passer outre, en abandonnant tous les comptes anciens, à partir du moment présent, équilibrer les dépenses sur les ressources présentes, dire bon soir à l'arriéré et le laisser dormir. Le remède serait vio-

lent sans doute, mais ce serait faire une fois pour toutes ce que l'on fait partiellement depuis le règne de Ferdinand VII, c'est-à-dire depuis trente ans.

Il serait fort à désirer que l'Espagne trouvât un ministre des finances bien déterminé à sortir de cette fatale ornière des emprunts, dans laquelle se sont traînés tous les précédents ministres. L'Espagne est le pays de l'Europe, après la France, où il y a le plus de numéraire et surtout le plus d'or. Il s'agit de faire tourner ces richesses cachées au profit de la richesse publique. Mais compter toujours sur la dépouille de l'étranger, tromper avec connaissance de cause, c'est, de la part du gouvernement espagnol, depuis plus d'un quart de siècle, faire jouer à une aussi noble et aussi loyale nation un rôle indigne d'elle, et c'est la conduire à sa perte par le déshonneur.

Une bande carliste, commandée par un chef nommé el Groc, s'est formée et se maintient dans les montagnes du Maestrazgo, au-dessus de Castellon de la Plana, arborant le drapeau de Charles VI, le fils de don Carlos. Cette bande était forte de trois à quatre cents hommes, mais elle a fort diminué par les échecs et la poursuite assidue que lui a fait subir le général Vollalonga. C'est la seule bande carliste qu'il y ait dans toute l'Espagne.

Le bruit répandu de l'abdication de don Carlos paraît se confirmer. Son fils aîné, le prince des Asturies, substitué aux droits de son père, pour par-

ler le langage carliste, voudrait entrer en négociations avec le gouvernement espagnol, pour donner à la Péninsule une tranquillité définitive. Le nouveau prétendant, et avec lui la plupart des puissances européennes, à l'exception de la France, verraient dans le mariage de ce prince avec la reine Isabelle le meilleur moyen d'aplanir toutes les difficultés. La France n'accepte pas ce projet, qui paraît avoir été arrangé à Londres sans sa participation. Tout s'est même fait sans celle du cabinet anglais, qui, toutefois, ne s'opposerait pas à ce plan. Parmi les personnes qui ont dirigé les négociations, on nomme spécialement un légat du pape et un lord, lequel, du reste, n'avait aucune mission du gouvernement anglais et n'a agi d'abord qu'en son nom privé. Ce n'est qu'à Londres qu'il a fait connaître ensuite le résultat de ses négociations avec don Carlos. L'ambassadeur de France à Londres, M. de Saint-Aulaire, a présenté contre ce plan une objection fondée sur les intérêts de la dynastie régnante en France. Le parti légitimiste se montrant incorrigible, il ne faut pas songer à une réconciliation avec lui : les dernières démonstrations des henriquinquistes l'ont prouvé suffisamment. Protéger une restauration carliste en Espagne serait, de la part du gouvernement français, créer un point d'appui à ses ennemis. Un pareil acte serait d'ailleurs tout à fait en opposition avec le principe libéral, qui est la source et qui fait la force de la royauté de Juillet.

Quelques chefs carlistes réfugiés en France ont eu la folie et le malheur de pénétrer dans la haute Catalogne, pour y recommencer la guerre civile. Arrêtés au nombre de sept dans les montagnes de Campredon, ils ont été jugés et fusillés à Girone. Ce premier noyau d'insurrection comprenait un chef de bataillon, trois capitaines, un lieutenant et deux sergents. On a parlé dernièrement d'une conspiration carliste à Pampelune, et un grand nombre d'arrestations avaient été effectuées à Tafalla et dans le reste de la Navarre; mais on a reconnu bientôt que c'était une fausse alerte, et la plupart des détenus ont été bientôt relâchés. Les provinces basques, depuis qu'elles ont chassé don Carlos, se sont toujours montrées fort dévouées à la cause de la reine, pour laquelle elles s'étaient même compromises en octobre 1841, lors de la tentative du général O'Donnel, à Pampelune, pour renverser Espartero. Le gouvernement n'a donc rien à craindre de ces provinces; la guerre civile ne peut plus s'y rallumer. On assure d'ailleurs que les officiers carlistes qui sont venus chercher la mort en Catalogne n'étaient pas excités à cette démarche par leurs anciens généraux ni par la petite cour de Bourges, les chefs supérieurs du carlisme espagnol ayant résolu de se tenir en observation.

On est persuadé que ces malheureux officiers ont été appelés par le parti espartériste, qui, conspirant par tous les moyens la ruine du gouvernement,

vient de faire une alliance scandaleuse et avec les carlistes, qu'il décimait à Bilbao, et avec les républicains, qu'il bombardait à Barcelone. Une prise d'armes dans le sens carliste n'aurait chance de succès, en Catalogne ou ailleurs, que dans le cas où les exaltés ressaisiraient le pouvoir, parce que le clergé cesserait alors de soutenir l'autorité. Ne nous y trompons pas : le clergé exerce toujours une influence majeure dans les campagnes ; il a immensément aidé à la chute d'Espartero. C'est par la secrète excitation des curés et des vicaires que l'on a vu marcher en une nuit vingt mille Catalans sur le défilé de Brusch, pour y devancer l'armée de l'ex-régent, commandée par Séoané et Zurbano, qui ont été forcés de se retirer.

Le ministère a publié le 11 du mois un décret de la plus haute importance, concernant la liberté de la presse. Ce décret, qui doit avoir force de loi, est précédé d'un long rapport signé de tous les ministres; il occupe trois pages du journal officiel, et ne contient pas moins de cent douze articles. Le ministère, dans son rapport, reconnaît que, sans les circonstances où se trouve la nation, il ne se croirait pas autorisé à promulguer cette nouvelle loi, qu'il compte soumettre aux Cortès lors de la première réunion.

En voici les dispositions principales.

La peine de l'emprisonnement ne sera appliquée à l'avenir, dans les jugements sur la presse, que lorsque l'individu condamné n'acquittera pas l'a-

mende à laquelle il aura été taxé. Ces amendes varient depuis 5,000 fr. jusqu'à 20,000 fr.

La loi précédente n'atteignait que les gérants des feuilles périodiques; dorénavant les rédacteurs et les imprimeurs même pourront être mis en cause.

La nouvelle loi exige pour les jurés beaucoup plus de garanties que l'ancienne; le cens sera de 2,000 réaux (500 fr.) pour Madrid.

Une foule de délits qui étaient du ressort du jury seront, d'après la nouvelle loi, portés devant les tribunaux ordinaires.

Sont qualifiés délits de presse les écrits subversifs, séditieux, obscènes ou immoraux. Les écrits subversifs sont ceux qui sont contraires à la religion catholique, apostolique et romaine, ou qui ont pour objet de tourner en dérision ses dogmes ou son culte; ceux dont le but est de détruire la loi fondamentale de l'État; ceux qui attaqueraient la personne sacrée du roi, sa dignité ou ses prérogatives constitutionnelles; ceux qui attaqueraient la légitimité des corps législatifs, qui leur adresseraient des insultes, ou qui tendraient à entraver la liberté de leurs délibérations.

Sont écrits séditieux : les imprimés qui contiendraient des maximes ou doctrines dont l'objet serait de bouleverser l'ordre public ou de détruire la tranquillité; ceux qui exciteraient à la désobéissance aux lois ou aux autorités.

Sont écrits obscènes : les imprimés contraires à la décence publique.

Sont écrits immoraux : les imprimés contraires aux bonnes mœurs.

Le gérant d'un écrit déclaré subversif par le jury sera condamné à une amende de 30,000 à 80,000 réaux (7,500 à 20,000 fr.). Pour les écrits déclarés séditieux, l'amende sera de 20,000 à 50,000 réaux (5,000 à 12,500 fr.) et de 10,000 à 30,000 (2,500 à 7,000 fr.) pour les écrits déclarés obscènes ou immoraux.

Les imprimeurs seront poursuivis lorsqu'ils ne pourront pas présenter le manuscrit revêtu de la signature de l'auteur, ou lorsque celui-ci sera absent, ou qu'il sera déclaré insolvable.

L'Espagne manquait depuis longtemps d'un corps analogue à la gendarmerie française, pour maintenir la sécurité publique sur les routes, dans les campagnes et dans les villes populeuses. Les compagnies dites *mozos de la escuadra* ne remplissaient ce but que très-imparfaitement, et l'on envoyait à la recherche des voleurs de grand chemin des détachements de soldats fort inhabiles à ce genre d'expédition. Le ministère Gonzalez Bravo vient de doter l'Espagne d'une gendarmerie, sous le titre de *guardias civiles*, divisée en quatorze *tercios* ou légions. Ce corps d'élite sera choisi dans toute l'armée. Le commandement et l'organisation en sont confiés au maréchal (capitaine général à vie) duc de la Ahumada, marquis de las Amarillas.

On étudie l'établissement d'une ligne télégra-

phique de Madrid à Bayonne, qui fera correspondre Madrid avec Paris en quelques heures. On parle d'un projet de chemin de fer de Madrid à Aranjuez, de Barcelone à Mataro, et d'un grand canal qui ferait communiquer la Vieille-Castille avec la mer. Le rétablissement de la paix intérieure redonne du mouvement aux affaires et de l'élan aux imaginations, comme vous pouvez en juger par ces projets, et encore je m'abstiens de vous donner l'énumération de tous ceux que l'on annonce journellement. On a l'espoir qu'ils se réaliseront, parce que la constance est une des vertus du caractère national.

On peut dire que le gouvernement ne reste pas stationnaire et qu'il marche dans les voies du progrès, et cependant beaucoup de personnes lui reprochent de ne pas aller assez vite. Si trop peu de choses encore ont été réglées, il y a du moins beaucoup de projets législatifs sur le tapis. Je vous citerai les plus importants.

On annonce une nouvelle circonscription territoriale, dont la première idée a été mise en avant par M. Caballero, lorsqu'il était ministre de l'intérieur du cabinet Lopez. Le plan primitif sera étendu et modifié. D'après ce qu'on en dit, le nombre des provinces sera augmenté, mais elles seront, pour l'administration, réunies en régions. Chaque région sera administrée par un gouverneur général, des gouverneurs provinciaux et des subdélé-

gués. Il y aura douze gouverneurs généraux, douze audiences royales ou cours de justice, douze capitaines généraux. Les gouverneurs provinciaux traiteront des affaires de la province avec leurs subdélégués, et en référeront aux gouverneurs généraux, qui feront ensuite un rapport au gouvernement. Chaque gouverneur général aura sous sa dépendance deux, trois ou quatre provinces; chaque province sera administrée par ses subdélégués naturels, les ressources, la population, l'étendue des provinces devant servir de base pour déterminer le nombre des autorités chargées de l'administration et de l'intendance.

Les provinces tireront généralement leurs noms des rivières et montagnes locales, à l'instar des départements français. La province de Madrid s'intitulera province du Manzanarès, capitale Madrid; la province de Tolède s'intitulera province du Tage, capitale Tolède. Il y aurait aussi les provinces du Guadiana, chef-lieu Badajoz; du Mont-Serrat, chef-lieu Barcelone; du Duero, chef-lieu Valladolid; des Côtes de l'Océan, chef-lieu la Corogne; de l'Èbre, chef-lieu Saragosse; du Guadalaviar, chef-lieu Valence, etc.

Le gouvernement s'occupe avec beaucoup d'assiduité du projet de modification du système des douanes. Les travaux de la commission consistent en un projet de loi concernant les tarifs des droits à payer tant à l'importation qu'à l'exportation, le

tout précédé d'un long rapport dans lequel la commission expose les motifs qu'elle a eus pour changer la législation actuelle.

Plusieurs autres projets de loi sont en outre annoncés sur le système électoral, sur l'administration des provinces et les députations provinciales, sur la réorganisation des gardes nationales, etc. On parle enfin de vingt et une lois qui devaient être promulguées successivement par décrets royaux et mises immédiatement en activité, pour être ensuite présentées à l'approbation des Chambres. On dit ces vingt et une lois toutes prêtes, les bases en étant déjà arrêtées depuis longtemps; mais on ajoute qu'elles ne sont pas toutes l'œuvre du ministère, et qu'il résiste sur certains points aux suggestions de leurs auteurs. De là les vifs reproches d'inaction qu'on lui adresse. On l'accuse de s'arrêter dans la carrière des réformes, de s'en tenir à ses trois lois sur les municipalités, sur la presse et sur la gendarmerie, et de laisser l'œuvre incomplète lorsque le triomphe remporté sur les factieux à Alicante et à Carthagène lui laissait une libre carrière.

Le ministère vient de faire mettre en liberté les députés qui avaient été arrêtés au moment de la rébellion d'Alicante, MM. Cortina, Verdu, Garnica, Benedicto et Garrido, accusés de complicité dans cette révolte. Le tribunal a déclaré que les charges n'étaient pas suffisantes pour les mettre en cause. M. Madoz a été aussi mis en liberté, mais

seulement sous caution, attendu qu'il se trouve impliqué dans l'affaire du colonel Guebara, traduit pour complot politique devant une commission militaire qui instruit cette cause.

L'histoire de ce Guebara est des plus singulières. Vous y verrez un individu qui, sans avoir jamais eu de brevet, a profité d'une longue série de révolutions pour se décerner à lui-même les grades les plus élevés, et gagner même la confiance des souverains.

Cet aventurier était soldat dans la guerre de l'Indépendance; il y gagna le grade de sergent. Fait prisonnier par les Français, il s'échappa du dépôt, et reparut avec le titre de capitaine; un procès lui fut intenté à ce sujet, et il fut condamné. Jusqu'en 1820 Guebara passa par d'autres vicissitudes de ce genre, et fut en butte à de nouvelles poursuites occasionnées par de pareils délits; et, chaque fois qu'il sortait d'une prison ou des présides, il se présentait avec un grade plus élevé. A la même époque, il se fit connaître en outre par des écrits contre le gouvernement et par des intrigues pour exciter des troubles. Non-seulement il en a imposé très-souvent aux autorités en se faisant passer pour colonel ou brigadier; mais plus d'une fois il a surpris la bonne foi du gouvernement, et même du temps de Ferdinand VII, en se présentant comme révélateur de grandes conspirations. C'est pour des services du même genre, comme il le dit lui-même, qu'il a

obtenu aussi des distinctions de la part de la reine Christine, dont il a trompé plusieurs fois le gouvernement par des inventions extraordinaires. A une certaine époque, il avait même obtenu un ordre royal pour que le chef de la garde du palais et les autres personnes qui approchent de Sa Majesté le laissassent entrer toutes les fois qu'il voudrait parler à la reine.

On ne saurait compter le nombre de procès et de condamnations qu'il a subis. Plus d'une fois aussi il est parvenu à se faire gracier. Ses faux ne se bornent pas à des dépêches et à des documents militaires. Plus d'une fois il s'est investi du rang de haut fonctionnaire, comme commissaire royal dans les provinces de Grenade et de la Manche, où il a commis des exactions. En d'autres occasions il s'est donné comme chargé de mission importante par le gouvernement et par les souverains mêmes. A Grenade il s'était fait l'agent d'un procès important, et ses intrigues et ses faux furent si nombreux que la chancellerie de cette ville lui défendit de se mêler en aucune façon des affaires pendantes devant son tribunal. Plus tard il fut poursuivi dans la même ville pour avoir volé un cheval à un maquignon, en se donnant comme commandant chargé d'organiser le bataillon royaliste de Santa-Fé. Dans un autre moment, se trouvant exilé à Murcie, il se fit passer pour un parent du roi de Sardaigne. Enfin il serait impossible de raconter en détail tous les événements

étranges qui composent l'histoire de ce prétendu colonel Guebara.

Vous vous rappelez la noble conduite du consul de France à Barcelone, M. de Lesseps, à l'époque du bombardement d'Espartero et dans la longue série de troubles qui a désolé cette grande ville. Vous savez aussi que le commandant de la station navale française, le capitaine Gattier, a secondé M. de Lesseps avec un zèle admirable dans la noble mission de préserver nos nationaux et de donner asile à tous les proscrits, à toutes les opinions politiques, pendant les diverses réactions qui se sont succédé. Ces deux fonctionnaires viennent de quitter Barcelone pour être appelés à des postes plus élevés. Je ne peux mieux faire que de rapporter le témoignage suivant des journaux de Barcelone, en faveur de ces deux fonctionnaires :

« Nous regrettons vivement ces hommes distingués, et nous ne perdrons jamais le souvenir de leurs éminentes qualités. Barcelone ne pourra se rappeler les bouleversements qu'elle a éprouvés, les dangers qu'elle a courus et tous les malheurs qui se sont accumulés sur elle dans l'espace de trois années, sans qu'il s'élève dans le cœur de tous ses habitants un sentiment d'affection sincère, de reconnaissance cordiale envers l'homme humain et généreux qui fut toujours le premier à s'efforcer, à tout prix, d'écarter ces dangers et d'adoucir ces malheurs. »

Il est juste d'ajouter que tous les Français, habi-

tants ou employés, semblaient rivaliser de zèle pour arracher les victimes, sans distinction d'opinion, à la fureur des partis qui triomphaient tour à tour dans cette ville. Un jeune Français, M. Levicomte, secrétaire du consulat, fit un trait de courage qui lui a valu une marque de bienveillance de la part du gouvernement espagnol. En 1841, lorsque l'insurrection d'O'Donnell dans les provinces basques eut manqué, le général Pavia, qui était venu soulever la Catalogne, poursuivi par les soldats de Zurbano, errait travesti sous une blouse de paysan. M. Levicomte, mû par des sentiments d'humanité, se charge de son salut; il le conduit au bord de la mer, et là, en présence même des troupes du régent, il le pousse dans un canot qui allait partir. L'exaspération, à cette époque, était si grande contre les Français que les soldats d'Espartero auraient fusillé sur-le-champ le général Pavia et son libérateur. Peu de temps après un navire faisait voile pour la France avec ce général, qui est en ce moment commandant en second à Barcelone même, et un des généraux des plus distingués de l'armée.

Le célèbre M. Arguellès vient de mourir à l'âge de soixante-huit ans. C'était un des plus illustres vétérans de la liberté espagnole, pour laquelle il avait été jeté dans les fers, aux bagnes de la côte d'Afrique, par Ferdinand VII. Un des auteurs de la constitution de Cadix de 1812, il fut l'orateur le plus brillant des Cortès de 1820 à 1822; mais il

perdit la cause de la constitution en s'opposant aux réformes que réclamaient tous les libéraux raisonnables. En 1837, pourtant, lorsque cette constitution dut être revisée, il céda aux exigences de l'opinion publique en abandonnant une partie de ses anciennes doctrines, comme membre du comité de révision. Toutefois son opiniâtreté sur beaucoup de points a été cause que la constitution de 1837 renferme encore une foule de dispositions d'un libéralisme erroné, inapplicables en pratique, et qui sont de véritables éléments de discorde entre les pouvoirs constitutionnels. Les troubles qui se sont succédé depuis en ont offert la preuve certaine. M. Arguellès, malgré son rigorisme de principes, s'était dévoué au système d'Espartero. Orateur éminent, surnommé en 1821 le *divin*, il avait été effacé depuis par des talents plus complets, plus logiques, et non moins amis de la liberté. La prolixité interminable de ses discours, roulant toujours sur les vieux thèmes de l'ancien libéralisme, et empreints d'une haineuse méfiance pour la royauté, avait fini par ôter à sa parole toute influence, et on peut dire que, depuis plusieurs années, ce grand orateur survivait à sa propre réputation.

LETTRE XLIX.

Madrid, 29 avril 1844.

Réapparition des journaux de l'Opposition. — Projets de voyage de la cour. — Crise ministérielle. — Causes de la chute imminente du cabinet Gonzalez Bravo.

Depuis la publication de la loi sur la presse, et malgré la durée de l'état de siége, les journaux de l'opposition ont pris le parti de reparaître à Madrid et dans les provinces. Leurs doctrines sont toujours les mêmes, leur langage ne s'est que médiocrement adouci, et ils prodiguent toujours aux modérés, leurs adversaires, les épithètes de traîtres, de renégats, d'absolutistes; mais du moins ils ont cessé de faire appel à la violence et aux insurrections populaires, se bornant à engager leur parti à ne pas perdre courage, à ne pas désespérer du triomphe sur la tyrannie. Ils déplorent toutefois l'apathie de la nation pour les questions poliques, et ils recommandent à leurs fidèles l'entretien du feu sacré.

Malgré les lourdes conditions pécuniaires imposées à la création d'un journal par la loi de la presse, cinq à six nouveaux journaux politiques viennent de paraître, dont deux de l'opposition. Il se publie en outre quatre nouvelles feuilles littéraires ou théâtrales. Ainsi la presse de Madrid prend une extension et un élan qu'elle n'avait point eus jusqu'alors. C'est le signe d'un mouvement intellectuel, d'un besoin de propagation des idées, qui attendait pour se développer que l'ordre, la paix, le règne de la discussion calme et libre succédassent aux fureurs des partis armés.

Il a été fortement question du voyage de la cour, la jeune reine ayant besoin de prendre les eaux minérales et les bains de mer. On avait d'abord parlé des eaux de Caldas, en Catalogne; ensuite on a proposé les eaux d'Arechavaleta, bourg du Guipuzcoa, dans les provinces basques, près de Mondragon; ce sont des eaux hydrosulfureuses, où l'on a construit récemment un magnifique établissement de bains. Les deux reines devaient partir dans les derniers jours de ce mois, et trois ministres auraient été du voyage, qui devait durer trois mois. Mais le projet se trouve nécessairement ajourné par la crise ministérielle qui vient de se produire, et dont j'ai maintenant à vous faire l'histoire.

On peut dire que, pendant tout le cours de ce mois d'avril, le cabinet Gonzalez Bravo n'a mené qu'une existence précaire, et que la crise date en

quelque sorte du lendemain de sa victoire sur les insurrections d'Alicante et de Carthagène ; car, depuis ce moment, il a cessé de déployer cette ardeur et cette activité de réformes qui signalèrent la première phase du pouvoir dictatorial dont les circonstances l'avaient investi, comme le ministère Lopez.

A la date du 9 de ce mois, déjà tous les journaux de Madrid, les journaux du parti modéré, les seuls qui continuassent alors à paraître, se montrent mécontents de la situation politique de l'Espagne, qu'ils qualifient de violente et d'anormale. Tous se demandent ce que fait le gouvernement pour mériter la confiance du pays, pour répondre à l'attente générale, et pour remplir les engagements qu'il a pris implicitement lors de la mise en état de siége de toute la nation. Ils ne récriminent pas contre cet état de siége, mais ils veulent que ce sacrifice momentané de la liberté publique soit compensé par la publication d'actes destinés à fortifier les institutions constitutionnelles contre l'anarchie, pour rentrer ensuite dans la voie de ces institutions.

L'*Heraldo*, journal dévoué au général Narvaez, signalait clairement les vœux de son parti. Se plaignant de l'incertitude qui régnait à l'égard du ministère, il disait :

« Tout le monde convient que le plan adopté au commencement par le ministère, bon ou mauvais, reste incomplet, que l'action du gouverne-

ment se trouve paralysée, et que personne n'en connaît le but. C'est cette unanimité de vues qui fait penser à un autre système, et par conséquent aux Cortès, qui seraient son point de départ.

« Le gouvernement manque donc aux conditions de son existence, à la logique de ses propres principes, s'il ne s'empresse de doter le pays des lois attendues, conformément aux engagements qu'il a pris lorqu'il est monté au pouvoir. Nul doute que *sa mort suivrait leur promulgation*, car en politique il n'y a rien d'éternel; mais il trouvera *la gloire en compensation*, et c'est assez pour des hommes vraiment patriotes. »

Ainsi le parti modéré demandait au ministère des actes ou la convocation des Cortès; ainsi la crise paraissait imminente dès le 9 avril.

Le cabinet Bravo, formé dans un moment de presse, dans un moment où nul ne voulait risquer sa réputation contre les terribles difficultés qui se présentaient, n'avait été considéré que comme transitoire; toutefois les circonstances qui survinrent, le pouvoir immense dont il se trouva investi avec l'assentiment tacite de la nation, durent lui faire croire qu'il était assez fort pour fournir une longue carrière, et atteindre l'époque où il pourrait convoquer les Chambres. En attendant, il travailla avec ardeur à revivifier, par des lois organiques, les institutions constitutionnelles depuis si longtemps perverties par les usurpations du parti exalté.

Mais une fois la révolte de Carthagène domptée, une fois les milices et les municipalités anarchiques détruites, le cabinet Bravo s'aperçut qu'il ne travaillait pas pour lui-même et qu'il déblayait le terrain constitutionnel pour des successeurs. Ainsi, il aurait continué à publier des lois par forme de décrets royaux, et d'autres en allaient profiter. Quand toutes les mesures d'ordre seraient instituées et qu'il n'y aurait plus qu'à discuter pacifiquement les affaires publiques et le budget dans l'enceinte législative, d'autres allaient remplir cette tâche si bien facilitée par les soins du ministère Bravo; d'autres enfin, sur qui ne pèserait pas la responsabilité des actes de ce ministère, allaient se présenter commodément devant les Cortès pour en recueillir tout le fruit, et rejeter le blâme, s'il en éclatait, sur leurs prédécesseurs.

M. Gonzalez Bravo et ses collègues, voyant dans l'*Heraldo* l'arrêt de leur mort politique prononcé d'avance, ont dû regarder comme une mauvaise plaisanterie la gloire qui leur était offerte en compensation. Aussi, depuis lors, la publication des décrets organiques s'est arrêtée, le ministère n'a plus rien fait, se bornant à administrer et à gouverner, et se proposant bien de ne poursuivre l'œuvre commencée que dans le cas où il y verrait pour lui-même des chances certaines de durée.

La position du cabinet était difficile; mais

bientôt elle est devenue tout à fait impossible, par suite de deux incidents qui ont fourni l'occasion d'une formelle déclaration de guerre à des gens qui n'attendaient qu'un prétexte pour la faire éclater.

Le général commandant à Cuenca avait dissous la députation provinciale de cette province, en vertu des pouvoirs supérieurs que lui conférait l'état de siége, et sur l'avis conforme du chef politique. Les espartéristes et les anciens exaltés étaient en majorité dans cette corporation, dont plusieurs actes avaient dénoté un esprit d'opposition au système du gouvernement. Le général avait d'ailleurs motivé la dissolution sur des causes légales et constitutionnelles. Quoique l'autorité administrative se fût trouvée parfaitement d'accord avec l'autorité militaire, cependant le ministre de l'intérieur, M. de Pena Florida, se montra mécontent de la mesure. Le ministre de la marine, M. Portillo, qui avait un de ses parents dans la députation dissoute, se joignit à son collègue dans cette affaire. Le ministre de l'intérieur expédia au chef politique de Cuenca l'ordre de réintégrer dans ses fonctions la députation provinciale; mais le général s'opposa à l'exécution de cet ordre, et il en référa au ministre de la guerre, se fondant sur l'état de siége. Le général Mazaredo, ministre de la guerre, qui ne fait rien d'important sans consulter le maréchal Narvaez, appuya le général commandant à Cuenca dans sa

résistance aux ordres du ministre de l'intérieur. C'était là, comme vous voyez, un conflit des plus graves et une cause très-irritante de désaccord.

Autre incident. Le ministre de la marine s'est trouvé en dissentiment sur plusieurs points importants de son administration avec le vieil amiral Romay, président du conseil de l'amirauté, qui s'est plaint hautement qu'on manquait pour lui d'égards, et que, sur une question relative à la dépense de ses bureaux, on avait montré une méfiance injurieuse à sa loyauté. L'amiral donna sa démission, et tous les amiraux déclarèrent unanimement que chacun d'eux refuserait d'être nommé en remplacement de leur vénérable doyen.

Ces deux incidents ont été publiés par les journaux, et le fait seul de leur publication en a tout naturellement accru la portée. Les dissensions intestines et les embarras particuliers du ministère étant mis à nu, la plaie devenait tout à coup mortelle; la chute du ministère Gonzalez Bravo est résolue dans le conseil privé des sommités du parti parlementaire. Le président du futur cabinet sera nécessairement le maréchal Narvaez, qui est le champion suprême de ce parti et de la royauté, et sans le concours actif duquel on ne peut gouverner pour le moment.

Le ministère Gonzalez Bravo est l'objet de jugements fort contradictoires : aux yeux des uns il a opprimé la patrie; aux yeux des autres il l'a sauvée. Si l'Espagne ressemblait à la France, si la

doctrine du système constitutionnel avait pénétré dans les masses et que le peuple fût sympathiquement associé à cette forme de gouvernement, M. Gonzalez Bravo, ni aucun autre, n'aurait pu se passer des Cortès, suspendre l'action régulière du gouvernement et régir l'Espagne par des coups d'Etat et par des décrets royaux. Mais la nation est désintéressée dans toutes ces luttes des partis parlementaires qui s'agitent à sa surface, et dont elle est le témoin indifférent et la victime.

M. Gonzalez Bravo a immensément contribué à rétablir la tranquillité du pays. Il a servi les modérés plus énergiquement qu'ils ne se seraient servis eux-mêmes. Aussi assure-t-on que la reine Christine, plus reconnaissante des services rendus à sa fille que jalouse de venger ses propres injures, lui adressa de Barcelone une parole d'oubli qu'elle confirma de sa bouche lors de leur première entrevue à Aranjuez. Il est certain que, depuis, M. Bravo avait charmé les deux reines par son esprit, sa conversation brillante, et surtout par ses manières distinguées, bien différentes de la tenue pédantesque de M. Olozaga.

Parmi les diverses causes qui amènent la chute du cabinet Gonzalez Bravo, on cite son opposition à un projet tendant à rendre au clergé les biens non vendus, et à lui rendre aussi la portion déjà aliénée, en indemnisant les acquéreurs. C'est là une des questions les plus graves et les plus dangereuses qu'on pût soulever dans un pays qui était

naguère en pleine révolution, et surtout dans un pays dont les finances sont complétement ruinées. Comme cette matière offre un grand intérêt politique et financier, et qu'elle est peu connue, je terminerai cette lettre en vous exposant les faits et l'état de la question avec une complète impartialité.

M. Mendizabal proposa aux Cortès de 1837, élues par suite de la révolte militaire de la Granja, une loi qui fut votée le 20 juillet, et qui déclarait les biens du clergé biens nationaux. Mais des esprits sages signalèrent aux Cortès la dépréciation et les mauvaises conditions de vente qu'allait entraîner la mise en adjudication publique d'une aussi grande masse de propriétés, ajoutée à la masse des biens des couvents déjà saisis et mis en vente depuis 1836 par M. Mendizabal, en vertu du fameux vote de confiance, en dehors de toute délibération des Cortès. Les Cortès de 1837 décidèrent donc que la vente des biens du clergé n'aurait lieu qu'à partir de 1840, et par sixièmes; de manière à n'être achevée qu'en six années. Pour subvenir aux dépenses de la religion, on établit ensuite une contribution dite de *culto y clero*, culte et clergé, qui augmentait d'autant les charges des contribuables; de sorte que la nation, à qui le clergé n'avait rien coûté jusqu'alors, se trouvait grevée, par suite de l'acquisition même qu'elle faisait des biens de l'Église. Aussi, sous la régence d'Espartero, pendant le règne du parti

progressiste, les municipalités et les députations provinciales de beaucoup de villes se refusèrent à payer la nouvelle contribution, et le clergé, n'ayant de ressources que dans la charité des fidèles, était réduit à vivre du produit des cotisations et des quêtes faites dans les paroisses.

Les élections faites après la pacification carliste ayant amené, en 1840, aux Cortès, une majorité modérée, par suite d'un besoin immense de paix publique après de si cruelles vicissitudes, on revint sur la loi de 1837, et le principe de la vente des biens du clergé fut soumis à une discussion nouvelle. Les orateurs opposés à cette vente établirent qu'avant d'y procéder il valait mieux exécuter la réforme depuis si longtemps projetée du système des contributions publiques, dont cette réforme devait augmenter considérablement le produit; qu'alors on pourrait asseoir d'une manière certaine sur le budget la dotation du clergé, comme en France; qu'en attendant on éviterait l'inconvénient d'imposer une nouvelle charge au public, le clergé se suffisant à lui-même par ses propres revenus; et qu'enfin la masse des propriétés de l'Église restait toujours disponible pour la nation comme une grande ressource dont on tirerait un meilleur parti, lorsque la consolidation définitive du bon ordre viendrait donner une plus grande impulsion à l'industrie, aux capitaux et à l'agriculture. Par suite de ces graves considérations, les Cortès de 1840 rapportèrent la loi de

1837, et le clergé fut remis en possession de ses biens.

Mais après la révolution de septembre 1840, faite par le parti exalté, à la tête duquel se plaça le général Espartero, on décréta de nouveau la mise en vente, et l'on y procéda en vertu d'une loi du 2 septembre 1841. Les acquéreurs eurent la faculté de ne payer qu'une moitié en argent, et l'autre en titres de rentes sur l'État. Cette mesure était présentée comme une garantie de la dette publique, qui cependant ne fut pas mieux payée que par le passé.

Un certain nombre de propriétés du clergé, à peu près un sixième, ont été vendues depuis la loi de 1841. On propose aujourd'hui de revenir sur ces ventes, en remboursant les acquéreurs, et l'on voudrait remettre immédiatement à l'administration du clergé tous les biens non vendus. Quant aux biens des anciens couvents, il n'est pas question de revenir sur ce qui les concerne; ils sont définitivement acquis à l'État par la suppression de tous les ordres monastiques.

On a récemment publié un état des biens nationaux vendus jusqu'au 1er janvier de la présente année. La mise en vente de ces biens, évalués à une somme de 81 millions de francs, a produit 132 millions, c'est-à-dire 51 millions de plus que l'estimation primitive, et ils ont été adjugés en quarante-quatre mille lots, ce qui fait 3,500 fr. à peu près pour le prix de chaque lot, l'un dans

l'autre. Une moitié seulement du prix étant soldée en argent, et le reste en titres de la dette, il est donc entré dans le trésor espagnol, depuis la fin de 1841 ou depuis deux ans, la moitié de 132 millions, ou une somme de 66 millions de francs en numéraire, qui a fourni un supplément annuel de 33 millions aux revenus ordinaires de l'Etat. Ce supplément, qui va se continuer encore pendant un certain nombre d'années, pourrait être porté jusqu'au chiffre de 66 millions, si le gouvernement prenait le parti d'exiger la totalité des payements en numéraire, parti bien motivé par l'urgence des besoins, et moyen bien préférable à celui des emprunts.

Vous voyez de quelle ressource on se priverait gratuitement. Il faudrait d'ailleurs perdre le produit du sixième déjà vendu des biens ecclésiastiques. Et où trouvera-t-on de l'argent pour rembourser les acquéreurs, lorsque le Trésor est toujours aux expédients? Puisque maintenant la contribution dite du culte et clergé se paie, et qu'elle est entrée dans les habitudes nationales, il y a bien plus d'avantages à la conserver, pour la fondre ensuite dans le nouveau système de contribution projeté, que de priver tout à coup l'Etat d'une ressource considérable. Je ne m'étendrai pas sur l'augmentation de revenu produit à la richesse publique et à l'agriculture par la sécularisation des propriétés ecclésiastiques; on sait assez avec quelle torpeur et quelle incurie sont administrées

les terres de substitution et de mainmorte; on sait quel accroissement d'aisance et de population amène en peu d'années la mobilisation et la division de ces vastes domaines.

Le bruit très-accrédité de leur restitution et du retrait des portions déjà vendues a causé un grand trouble à la Bourse, et jeté de grandes inquiétudes dans les esprits. L'organe le plus influent du parti modéré, l'*Heraldo,* a démenti ces bruits, en affirmant qu'un pareil projet n'avait pas été conçu. Mais le public a remarqué que ni ce démenti ni cette affirmation n'ont été donnés par la *Gazette officielle*. On infère de là que les craintes sont fondées, et qu'un sentiment consciencieux, mais inconsidéré, de réaction religieuse pousse des personnes éminentes dans une voie semée de périls. On a pu mettre le pays en état de siége et casser des municipalités factieuses; mais s'attaquer aux intérêts matériels, évincer des acquéreurs de biens nationaux, ce n'est plus réorganiser l'ordre et les lois, c'est faire de la contre-révolution.

LETTRE L.

Madrid, 15 mai 1844.

Ministère Narvaez.

Après deux jours de conférences entre les ministres et quelques personnes de la cour, entre le général Narvaez, M. Isturitz et les principaux chefs du parti parlementaire, le ministère Gonzalez Bravo a reconnu l'impossibilité de continuer à gouverner devant l'opposition que lui déclaraient les hommes les plus puissants de la situation.

Le 1er mai, à deux heures de l'après-midi, les membres du cabinet, après une longue conférence avec la reine au palais, ont déposé leur démission entre les mains de Sa Majesté. Le général Narvaez, chargé immédiatement de la formation du nouveau ministère, a pu dans la journée du 2 arrêter une combinaison ministérielle qui a obtenu aussitôt la sanction royale. Ainsi la crise

ministérielle, presque toujours accompagnée en Espagne de fâcheux incidents, a été cette fois-ci terminée en moins de deux jours, et sans qu'aucun symptôme alarmant se fût manifesté dans le pays.

Le nouveau ministère est ainsi composé :

Le maréchal (capitaine général des armées) don Ramon Narvaez : guerre et présidence du conseil;

Don Manuel de la Pezuela, marquis de Viluma, ambassadeur à Londres : affaires étrangères, *ministro d'estado y del despacho real;*

Don Pedro Pidal, procureur général de la cour des comptes et président du Congrès des députés : intérieur, *gobernacion de la Peninsula;*

Don Alexandro Mon, ancien ministre : finances, *hacienda;*

Le général Armero, capitaine général à Séville : marine, *marina, comercio y gobernacion de ultramar;*

Don Luis Mayans : justice, *gracia, justicia y culto.*

Le cabinet précédent avait montré de l'énergie et du dévouement dans les moments difficiles qu'il a eu à traverser; mais le ministère actuel, chargé de compléter sa mission, a l'avantage d'être plus homogène.

Tous les membres qui le composent ont hautement professé sous la régence de Marie-Christine,

somme sous celle d'Espartero, des principes modérés constitutionnels, et se trouvaient à la tête du parti parlementaire qui se forma après la chute du duc de la Victoire. Tous ont rempli déjà des fonctions éminentes dans l'État, et trois d'entre eux ont été ministres à diverses époques sous le régime constitutionnel. Ils ont une lourde tâche à remplir pour consolider l'ordre et la paix publique, et surtout pour assurer au pays le libre exercice des libertés constitutionnelles, au milieu des partis qui cherchent à le diviser et à le pousser, dans des sens opposés, vers de funestes réactions.

Voici quelques renseignements sur les antécédents des membres qui composent la nouvelle administration.

Le général Narvaez, président du conseil et ministre de la guerre, a acquis une grande réputation pendant la guerre civile en combattant contre don Carlos. Ce fut lui qui parvint à atteindre et à battre dans l'Andalousie le général Gomez. Il pacifia aussi la province de la Manche en créant, dans un court espace de temps, une belle armée de réserve. Espartero vit un rival dangereux dans le général Narvaez, qui ne put éviter sa persécution qu'en quittant l'Espagne.

Tout le monde connaît le rôle important que ce général a joué dans ces derniers temps, soit dans sa courte et brillante campagne depuis son débarquement à Valence jusqu'à son entrée à Madrid,

soit en maintenant la tranquillité de cette capitale dans les circonstances les plus graves.

Le général Narvaez a siégé plusieurs fois dans les Cortès comme député et comme sénateur. Sans être un orateur brillant, il a une grande facilité de parole, et lors de la discussion de la majorité de la reine et de l'accusation portée contre M. Olozaga, il a pris souvent la parole dans le Sénat, où il s'est fait toujours écouter avec faveur. Il serait à désirer qu'aux qualités d'un caractère ardent et résolu il pût réunir les qualités de modération et de conciliation non moins précieuses chez un homme d'État, dans un gouvernement constitutionnel; car en ce moment l'Espagne a besoin moins d'un général que d'un ministre.

Le marquis de Viluma, ministre des affaires étrangères, fils du marquis de la Pezuela, dernier vice-roi du Pérou, a été élevé à l'École royale d'artillerie, et a suivi, dans sa jeunesse, sa carrière militaire dans ce corps, qui, au milieu des guerres civiles et des soulèvements populaires, a toujours conservé sa vieille réputation de capacité et d'attachement à l'ordre et à la monarchie. Sous le gouvernement absolu, M. de Viluma a été persécuté pour ses opinions libérales, et il est resté à Florence pendant quelques années comme émigré. Son caractère ferme et la droiture de ses intentions le firent nommer chef politique de Madrid pendant le ministère de M. Martinez de la Rosa. Après cette époque, il a été nommé sénateur, et a tou-

jours montré une élévation de vues et une rigidité de principes politiques qui lui ont valu l'estime générale. Malgré sa répugnance, les ordres de la reine et les instances de ses amis lui avaient fait accepter le poste de ministre plénipotentiaire d'Espagne à Londres, où il est à peine arrivé.

M. Mon, ministre des finances, compatriote de M. de Toreno, fut son collègue à la députation de la province des Asturies. Une amitié étroite l'a toujours uni à cet homme d'État. M. Mon avait déjà succédé, comme ministre des finances, à M. de Toreno, dans le cabinet du comte d'Ofalia; il y fit preuve de talent. Sa probité est reconnue même par ses ennemis les plus acharnés. Espartero se déclara son ennemi sans motif comme sans prétexte, et ce fut sous l'influence déplorable de ce général, alors commandant en chef de l'armée active, que succomba le cabinet d'Ofalia, qui avait obtenu de grands succès sur les armées de don Carlos et qui comptait une grande majorité dans les Cortès. C'est depuis la chute de ce cabinet qu'Espartero devint tout-puissant. M. Mon est un des orateurs les plus habiles des Cortès. Il est connu par l'énergie et la vivacité de son caractère et par un esprit d'affaires éminemment pratique.

M. Pidal, ministre de l'intérieur, est le compatriote de M. Mon, son ami intime et son beau-frère. Il professe les mêmes principes politiques, et ils ont combattu toujours sous le même drapeau. M. Pidal, magistrat intègre et éclairé, a été

le dernier président des Cortès. Ce fut lui que la reine appela au palais lors de la malheureuse affaire de M. Olozaga. M. Pidal a montré dans cette déplorable crise une grande impartialité ainsi qu'une extrême réserve. Ses explications dans la Chambre et l'autorité de son caractère, aussi ferme que loyal, ont eu une grande influence sur cette assemblée.

M. Mayans, magistrat estimé, a été plus d'une fois député aux Cortès, où il s'est fait remarquer par la sagesse de ses opinions et par son caractère doux et conciliant. Il était ministre de la justice sous le ministère de M. Gonzalez Bravo, et a fait de grands efforts pour rétablir l'ordre dans la magistrature et pour améliorer le sort du clergé. Il a fait rappeler de l'exil plusieurs évêques et a cherché avec zèle à amener une réconciliation avec la cour de Rome. Il conserve dans le nouveau ministère la même place qu'il avait dans le cabinet Gonzalez Bravo.

Le général Armero, ministre de la marine et des colonies, a rendu un important service à la cause de la reine en débarquant sur la côte et en combattant avec succès dans la nuit mémorable qui décida de la délivrance de Bilbao en 1837. Espartero, témoin de sa bravoure et de son intelligente activité, le récompensa après le triomphe et le prit en amitié. M. Armero fut ensuite ministre de la marine dans le cabinet de M. Perez de Castro. Il se trouvait en cette qualité à Barcelone pen-

dant les événements de 1840; mais aussitôt qu'il eut démêlé les projets ambitieux d'Espartero et son ingratitude envers Marie-Christine, sa bienfaitrice, il se sépara ouvertement de lui, et se conduisit envers la reine en sujet fidèle et dévoué. Il l'accompagna à Valence, et il resta auprès d'elle jusqu'au moment où elle s'éloigna des côtes d'Espagne.

Quand la lutte contre Espartero éclata, le général Armero se trouvait en disponibilité à Séville, et il fut un des premiers qui se mirent à la tête de l'insurrection en faveur de la reine. Nommé gouverneur de cette ville, il fut d'un grand secours au général Figueras, qui commandait en chef, et il montra pendant cette crise la même fermeté dont il avait déjà donné tant de preuves. Il a été sous le dernier cabinet capitaine général à Séville.

Les décrets de démission (*exoneracion*) des anciens ministres ont été rendus dans la forme la plus flatteuse et la plus honorable pour eux, la reine se déclarant satisfaite de leurs bons services et se proposant de les récompenser selon leurs mérites. M. Mayans, le seul ministre restant, a contre-signé tous les décrets.

Le précédent ministre de la guerre, le général Mazaredo, intime du général Narvaez, a été nommé à sa place capitaine général de Madrid, et le général Cordova gouverneur de cette ville.

Le premier acte du ministère Narvaez a été la

levée de l'état de siége. Cette inauguration du nouveau pouvoir ne pouvait manquer d'obtenir un assentiment unanime. Le général Narvaez annonce, dit-on, qu'il veut rentrer dans la constitution, et convoquer les Cortès pour de nouvelles élections. Mais, en attendant, on assure qu'il va publier par décrets la nouvelle circonscription territoriale du royaume, et une loi sur les attributions des députations provinciales. Ces corps seront désormais organisés à l'instar des conseils généraux de département en France, et ne pourront tenir que deux sessions de quinze à vingt jours par année. On croit aussi que le ministère publiera une loi d'élections. Du reste, il n'a pas encore fait connaître son programme. On attend l'arrivée du ministre de la marine, qui est à Séville, et celle du ministre des affaires étrangères, qui est à Londres. Quand tout le cabinet se trouvera réuni, c'est alors seulement que se dessinera son système.

Le voyage de la cour qui avait été retardé va définitivement avoir lieu. Les deux reines et la jeune infante partent le 20 pour les eaux de Caldas de Montbuy, à quelques lieues de Barcelone. Ces eaux ont été désignées par le premier médecin de la cour comme formellement nécessaires à la santé de la jeune reine. Le président du conseil accompagne les reines dans ce voyage, ainsi que les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Naples. On croit qu'avant de reprendre la route

de Madrid, Leurs Majestés feront un détour pour aller visiter les provinces basques. Le voyage durera deux mois; il n'a rien de politique, et ne donne lieu, en effet, à aucune interprétation qui se rattache aux affaires d'Etat.

Tous les membres du dernier cabinet sont désignés pour des postes élevés. Déjà M. Gonzalez Bravo est nommé ambassadeur à Lisbonne; M. Carasco doit être placé à la tête d'une commission supérieure des finances, et M. Portillo sera l'un des présidents du conseil de l'amirauté.

Depuis le rétablissement du régime constitutionnel par la reine Christine, vingt-deux ministères différents se sont succédé en Espagne. C'est au parti qui triomphe aujourd'hui de l'esprit anarchique à introduire des éléments de fixité et de stabilité dans la conduite des affaires, en usant ibéralement de la victoire et de la puissance.

Une belle carrière s'ouvre devant le le cabinet Narvaez : puisse-t-il dignement la parcourir! Aucun ministère ne se sera trouvé depuis dix ans dans une position plus favorable pour faire le bien, réformer l'administration, la justice, les finances, et consolider pour jamais les institutions libérales, pourvu qu'il se montre animé d'un esprit sincèrement constitutionnel. Des préventions suivent le général Narvaez au poste éminent qu'il occupe; c'est à lui de les dissiper et de chercher une gloire nouvelle. En fait de grades et d'honneurs militaires, il n'a plus rien à prétendre. Il a une autre

gloire à conquérir, celle d'homme d'Etat, ami de la liberté, et de ministre constitutionnel. Après avoir vaincu Espartero, l'homme des municipalités anarchiques, il serait indigne de lui de se faire l'Espartero de la contre-révolution.

Je dépose la plume. J'ai suivi les affaires de l'Espagne, j'ai assisté aux événements de ce pays pendant une période féconde en vicissitudes politiques de toute nature. J'ai noté les faits avec une exactitude assidue; j'en ai apprécié le sens et la portée avec une impartialité constante; ma mission est remplie. La noble et trop malheureuse Espagne respire enfin après tant de commotions et de sanglantes discordes. La paix publique paraît devoir s'affermir de plus en plus, et le principe d'autorité l'emporte sur l'esprit de faction. C'est au gouvernement à faire maintenant refleurir les institutions libérales, et à prouver qu'il a rétabli l'ordre au profit de la constitution et du système représentatif; car, hors de là, il n'y a pas de force durable pour les gouvernements modernes. J'emporte de l'Espagne des souvenirs qui me seront toujours chers et précieux; toujours mes sympathies s'associeront aux les destinées de ce beau royaume, de cette nation chevaleresque, si dignes de tout l'intérêt du monde civilisé.

LETTRE DERNIÈRE.

L'auteur arrêté par les brigands sur la route de Madrid à Bayonne.

Il y a quelque temps, lorsque je vous parlais de l'administration de la justice et de l'organisation du brigandage en Espagne, je ne me doutais pas que j'aurais à vous en entretenir d'après ma propre expérience. En effet, je viens de faire connaissance d'une manière assez dramatique avec les *ladrones* de la Vieille-Castille, qui forment une sorte de juste-milieu entre les voleurs de l'Andalousie, qui passent pour les plus *caballeros* (les plus gentilshommes), et ceux de la Manche, qu'on considère, à juste titre, comme les plus sauvages et les plus cruels. Depuis l'organisation du nouveau service de poste entre Madrid et Bayonne, les malles ont été plusieurs fois attaquées par les brigands, surtout à leur sortie de Madrid. Le gouvernement a pris le parti de faire escorter la voiture par des détachements de cavalerie jusqu'à

Buitrago; il y a en outre quelques postes de cavalerie établis entre Aranda et Burgos; mais ils ne suffisent pas pour la sûreté de cette grande communication de l'Espagne avec la France. En effet, c'est à deux lieues et demie d'Aranda, à huit heures du soir, que la malle-poste où je me trouvais a été arrêtée par les brigands. Deux d'entre eux se sont jetés d'abord sur le postillon de devant et l'ont fait descendre. Quatre autres, dont un à cheval, sont venus des deux côtés de la voiture en criant au *zagal* (cocher) et au *mayoral* (conducteur) de descendre. Nous étions deux dans le coupé, un jeune avocat espagnol, M. Mayo, et moi. Le courrier de la malle et un *estudiante* de l'université de Tolosa étaient dans l'intérieur. Les brigands nous ont empêché de sortir. Du reste aucun de nous n'était armé; toute défense aurait été inutile. Si même l'un de nous eût voulu faire quelque résistance, ses compagnons l'en auraient empêché; car, dans ce cas, tout le monde eût été massacré. Quelquefois même ils brûlent les diligences et tous les effets des voyageurs, espérant par ce moyen retrouver dans les cendres l'argent qu'on aurait pu leur soustraire. Après avoir lié les mains derrière le dos au *mayoral* et aux deux postillons, ils ont pris les chevaux et les mules par la bride, et ont conduit la voiture, à travers champs, à cinq cents pas environ de la route. Là, après avoir fait descendre d'abord le courrier et l'*estudiante*, ils nous ont obligés à mettre pied à

terre et nous ont lié à tous les mains derrière le dos.

Le brigand qui était à cheval a aussi mis pied à terre : c'était le capitaine, comme on l'appelait. Il nous a dit en mauvais castillan : *Decil donde tie nen el dinero, si no, van ustedes a ser vitimas*; « dites où est votre argent, sinon vous allez être victimes. » Nous avons répondu avec plus ou moins de franchise ; alors il nous a fait subir un interrogatoire comme eût fait le commissaire de police le plus expérimenté, en changeant souvent de voix et d'accent. « Qui êtes-vous ? d'où venez-vous ? où allez-vous ? » Si nous avions eu le malheur d'être voisins du lieu habité par les brigands, ou si l'un d'eux nous eût reconnus, nous aurions été assassinés. En effet, il y a trois mois, les brigands, presque au même endroit, ont tué un postillon qui connaissait l'un d'eux. Ils nous ont demandé aussi si nous n'étions pas des Anglais ou des Américains ; dans ce cas, nous aurions été déshabillés complétement ; les brigands espagnols s'imaginent que tous les Anglais et tous les Américains portent des habits cousus d'or. Après la formalité de l'interrogatoire, ils nous ont fait coucher la face par terre ; les uns se sont élancés dans la voiture, qu'ils ont visitée de fond en comble, les autres ont jeté bas tous nos effets. Voyant que, pour ouvrir ma malle, ils allaient la briser, je me suis levé et je leur ai dit que je la leur ouvrirais moi-même, et que je leur livrerais mon argent, pourvu

qu'ils me déliassent les mains; car la corde très-mince avec laquelle ils me les avaient serrées me faisait souffrir beaucoup. Ils ont accepté ma proposition et m'ont conduit devant ma malle. Ce qu'ils ont trouvé d'argent ne les a pas satisfaits; après l'avoir enlevé, ils m'ont laissé entre les mains d'un jeune brigand, âgé de vingt à vingt-deux ans, qui a continué l'inspection de mes effets.

Un vieux brigand, le fusil en joue, surveillait à distance tous mes faits et gestes. Le jeune brigand, tout en proférant à chaque mot les plus gros jurons espagnols, n'avait pas l'air bien méchant, et je voyais bien qu'il faisait ce métier pour la première fois. Il n'avait ni fusil ni sabre, et ne portait pour toute arme qu'un long couteau catalan à la ceinture. Tout ce qu'il voyait dans ma malle, les objets les plus simples, lui causaient une grande admiration; il me demandait leur usage avec une curiosité vraiment naïve. « Vous êtes prêtre? » m'a-t-il dit en voyant quelques *rosarios* que j'avais achetés à la foire de Madrid. « Non, lui répondis-je; ce sont quelques objets de curiosité qui n'ont aucune valeur. Il les a pris et les a portés dévotement à ses lèvres pour en baiser la croix et les emblèmes; mais, voyant qu'ils étaient en argent, il les a arrachés en brisant les cordons : alors les grains des chapelets ont roulé à nos pieds, ce qui l'a fort contrarié, et il a redoublé ses jurons, tout en continuant à baiser chaque croix ou chaque image qu'il ramassait.

Toutes ces reliques, ainsi que les objets auxquels il croyait de la valeur, il les cachait entre sa chemise et sa peau : c'était là son magasin particulier ; quant aux effets de moindre valeur pour lui, comme les habits, les chemises, les foulards, il les mettait dans un grand sac qui me parut être le magasin de la communauté. J'avais quelques petits couteaux et poignards; il m'a demandé ce que j'en voulais faire; je lui ai répondu qu'ils m'avaient été vendus comme ayant été portés par des *manolas* de Madrid à leur jarretière. Cette explication l'a fait rire, et il m'en a jeté deux à terre pour moi; les autres, il les a mis dans son magasin particulier. J'espérais tirer assez bon parti de mon jeune brigand, lorsque le capitaine, arrivant subitement, m'a dit d'un air furieux : *Tu le miras à la cara*, c'est-à-dire tu regardes sa figure pour le reconnaître. Il m'a ensuite saisi par le bras droit, l'autre brigand m'a pris par le bras gauche, et ils m'ont de nouveau lié les mains derrière le dos. Je leur ai dit avec un mauvais accent que j'étais étranger; alors ils se sont bornés à me jeter sur les autres voyageurs, qui étaient en tas étendus par terre. Je suis tombé sur le *zagal*, qui était, à la lettre, cousu dans deux ou trois peaux de mouton, le poil en dehors. Je me gardais de changer de place; la terre était imbibée d'eau; le soleil de la journée avait fait fondre la neige que nous avons trouvée encore en grande quantité dans la chaîne de Somo-Sierra. J'ai dû peut-être à cette

circonstance de n'avoir pas gagné la fièvre comme le pauvre étudiant de Tolosa, qui est resté dans l'eau plus d'une heure.

Après avoir fini de nous piller, le capitaine est remonté à cheval et a commandé à demi voix la retraite. Mon jeune voleur, en passant près de moi, m'a mis entre les mains le cadenas et la clef de ma malle, et m'a jeté sur la tête un grand manteau de paysan. Nous sommes restés encore couchés quelque temps; enfin le postillon, dont les brigands avaient délié les mains avant de partir, a délivré le *mayoral;* celui-ci m'a délié, j'ai délié le *zagal* et mon compagnon. M. Mayo a rendu le même service à l'étudiant. Le vent emportait de tous côtés mes papiers et mes livres; je me mis à courir pour les ramasser. Comme je vis le *zagal* et le postillon mettre beaucoup d'empressement à recueillir le reste de mon linge que les brigands n'avaient pas daigné emporter, je les priai de me laisser ce soin, et bien m'en prit; car, grâce à cette précaution, j'ai pu changer de linge en arrivant à Bayonne. Avant de remonter en voiture, j'ai fait une légère inspection chez mes compagnons de voyage, et j'ai retrouvé la peau de mouton dont on m'avait conseillé de me munir en partant de Madrid, un foulard, un bonnet, et j'ai pu me garantir un peu du froid qui se faisait vivement sentir dans tout le plateau de Burgos, couvert de neige et de verglas. Quant au manteau dont le jeune brigand m'avait gratifié, le *mayoral* me

l'a réclamé; c'était le sien. Il m'a dit que les brigands avaient l'habitude de couvrir ainsi les voyageurs avant de s'en aller, pour qu'on ne puisse voir la direction qu'ils prennent. Cette explication a tant soit peu affaibli l'espèce de reconnaissance que je croyais devoir à mon jeune brigand.

Une scène d'un autre genre nous attendait au petit village d'Orquillas, à une demi-lieue de l'endroit où nous avons été volés. Le courrier et le *mayoral*, pour constater le retard que cet accident allait apporter à l'arrivée de la malle à Irun, où ils sont obligés de la conduire, ont cru devoir s'adresser aux autorités locales de ce petit village. Nous nous sommes rendus tous dans la cuisine de la *venta* (aubergé où il n'y a généralement que les quatre murs). Une jeune paysanne assez gentille s'efforçait d'attiser le feu avec quelques herbes et des racines humides qui répandaient une odeur fétide, avec une fumée épaisse et noire à nous faire pleurer tous. L'alcalde se transporta bientôt à la *venta* avec le *fiel de fechos* (espèce d'*escribano* ou de greffier), accompagnés de quelques paysans le fusil à la main, représentant la garde nationale du village. L'alcalde prit gravement place sur un banc de bois où nous étions assis. C'est un homme de cinquante-cinq à soixante ans, couvert d'un vieux manteau tout en lambeaux. Il n'avait pas de chemise, mais il portait fièrement et un peu de côté un chapeau rond, ou plutôt un reste de chapeau n'ayant plus ni fond ni

bord. L'*escribano*, plus jeune, avait un air fin et intelligent; il portait aussi le costume de paysan, mais en outre il avait des bottes, une cravate de coton rouge et un chapeau entier. Il s'est mis derrière une petite table qu'il a placée à côté de l'alcalde, et a tiré de sa poche une écritoire et plusieurs feuilles de papier timbré. Les miliciens étaient en veste et chaussés d'*abarcas*, morceau de cuir carré qui se rattache à la jambe par de longues lanières croisées. Ils avaient les jambes nues, et la plupart n'avaient pas de chemise. Ils nous regardaient en souriant et avec un air assez significatif.

Mon compagnon de voyage, M. Mayo, en sa qualité d'homme de loi qui connaît bien les habitudes de son pays, sachant d'avance la parfaite inutilité de ces formalités judiciaires, voulait couper court, et disait à l'*escribano* de nous délivrer tout simplement un certificat de l'accident qui venait de nous arriver sur le territoire de sa juridiction; mais il avait affaire à forte partie. L'*escribano*, piqué que l'on parût mépriser son ministère, s'en vengea en nous faisant subir à tous un interrogatoire des plus longs et des plus détaillés. Il a rédigé une minutieuse description des effets et des valeurs qu'on nous avait pris. En une heure, il a rempli quatre grandes pages de papier timbré d'une écriture très-mince, mais parfaitement lisible. J'ai été étonné de sa manière de procéder et de la facilité de ses expressions en langage usuel

du barreau. Sa rédaction était prompte, correcte, nette et précise: le meilleur juge d'instruction de toute l'Espagne n'aurait pas mieux fait. Une seule chose sur laquelle il n'a point insisté, c'est sur le signalement des brigands. Le *mayoral* a déclaré que les brigands portaient tous de grands chapeaux, et tellement abaissés sur leurs yeux qu'il était impossible de saisir les traits de leur physionomie; ce qui n'était pas vrai, car celui qui m'a dévalisé n'avait sur sa tête qu'un mouchoir en bandeau. Nous avons cru prudent de nous borner à cet égard à la déposition du *mayoral;* car, sans nous avoir fait aucun signe, il nous a semblé à tous que deux ou trois des brigands qui nous avaient volés se trouvaient témoins de notre interrogatoire.

L'*escribano* a interrompu une fois son travail pour donner, au nom de l'alcalde, les ordres à la milice nationale. Il en a envoyé quatre d'entre eux à la poursuite des brigands, a-t-il dit; quatre autres devaient nous accompagner. Les miliciens ont chargé leurs fusils en notre présence. L'*escribano* a tiré de sa poche une poignée de *postas*, petites balles du calibre de pistolet, et les a distribuées aux miliciens, qui en mirent plusieurs à la fois dans leurs *trabucos*. L'*escribano* me paraissait être tout à fait le souverain maître de la localité. L'alcalde, qui ne savait ni lire ni écrire, se bornait, comme un véritable automate, à faire des signes de tête à tout ce que disait l'*escribano*. La

cérémonie terminée, l'alcalde s'est levé solennellement et a ôté son chapeau; l'*escribano* en a fait autant, et nous a engagés à suivre son exemple pour prêter le serment comme quoi nos dépositions étaient sincères et exactes; nous n'y mîmes pas d'opposition, et nous répétâmes après lui, en tenant la main droite levée, la formule du serment usité en justice.

La fille de l'auberge est venue nous proposer de prendre de l'eau-de-vie; transis de froid et n'ayant pas mangé depuis plus de quatorze heures, la proposition nous souriait fort; mais nous nous sommes regardés, et aucun de nous n'avait un seul maravédis, lorsque le petit postillon, enfant de neuf à dix ans, s'est écrié en mettant la main dans sa poche: *Yo tengo cartorce cuartos* (j'ai 8 sous), et, avec une galanterie toute espagnole, il nous a fait servir à tous de l'eau-de-vie. Nous nous sommes mis en route avec les quatre miliciens; au premier relai, on nous a adjoint quelques hommes de cavalerie. Ainsi, n'ayant plus rien à perdre, et pouvant braver tous les brigands de l'Espagne, nous avons voyagé escortés comme des princes, et nourris partout aux frais du *mayoral*, qui, dans toutes les auberges, se porta caution pour nous jusqu'à Irun.

J'ai observé que, du moment où nous avons été volés, nous avons marché très-mal; le courrier et le *mayoral* s'arrêtaient et se reposaient beaucoup plus souvent qu'auparavant. J'ai compris qu'ayant

dans leur poche le certificat de l'alcalde qui couvrait leur responsabilité, il leur était fort indifférent que la malle-poste arrivât deux ou trois heures plus tard à Bayonne. Ce fait, bien simple, est cependant très-caractéristique en Espagne. La même chose se passe dans toutes les branches de l'administration, du petit au grand. Les fonctionnaires ne considèrent le service public que comme une charge pénible dont ils cherchent à s'alléger aussitôt qu'ils peuvent. Heureusement que les autorités sur les frontières nous ont expédiés plus promptement qu'à l'ordinaire, et que les postillons français ont mieux compris l'importance du service public. Nous avons pu arriver à Bayonne cinq minutes avant le départ de la malle-poste de Bordeaux; sans cela, la correspondance générale de l'Espagne aurait été retardée de vingt-quatre heures.

FIN.

Paris. — Imprimerie d'A. René et Ce, rue de Seine, 32

